REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — May & Motteroz, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoit.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIII[e] ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CENT DIX-SEPTIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1893

L'ESSOR EXTÉRIEUR

DE

LA FRANCE

Les hommes de ma génération ressemblent à des voyageurs parvenus au sommet d'une colline dont ils vont descendre la pente opposée. En se retournant, ils embrassent l'horizon d'un siècle qui fuit. Devant eux, s'étendent les brumes de l'avenir. Je ne suis pas le seul, je pense, qui éprouve, à ce moment décisif, le besoin de me former une opinion sur les destinées de mon pays.

La crise de 1870 nous a laissés dans un état singulier. Qu'elle ait renouvelé les cœurs, c'est incontestable. Ceux qui atteignaient alors l'âge viril n'ont qu'à se souvenir. Quel ébranlement de tout leur être! Quel élan d'affection douloureuse les rejetait vers cette France meurtrie! Quoi qu'on en dise, l'impression n'a pas été fugitive. Les étrangers, plus équitables envers nous que nous-mêmes, sont étonnés de voir les haines tomber, les partis désarmer, la concorde renaître toutes les fois que, chez nous, on fait vibrer cette corde. Ils ne comprennent pas comment une nation, qu'ils croyaient décapitée, vote sans murmurer ces dépenses militaires qu'on obtient difficilement des peuples façonnés par la discipline monarchique.

Mais, si les cœurs sont d'accord, le désarroi des esprits subsiste. La catastrophe de 1870 l'a même aggravé en rompant les fils de notre politique extérieure. Nous sommes demeurés sans tradition,

au milieu de l'Europe transformée. La politique étrangère n'est pas seulement l'art de se tirer d'affaires jour par jour, au petit bonheur. Elle demande de la suite, des desseins conduits de longue main, et, par conséquent, une idée dirigeante qui lui serve à se reconnaître parmi les accidens quotidiens.

Tout peuple énergique porte avec lui sa boussole, orientée vers un but lointain, souvent difficile à atteindre, mais qui lui permet de distinguer sa route et de marquer les étapes : pour la Russie, ce sera la mer libre ou Constantinople; pour la Grande-Bretagne, la possession des points stratégiques d'où dépend l'empire des mers; pour les États-Unis, « l'Amérique aux Américains; » pour l'Italie, une grande position dans la Méditerranée; pour l'Autriche-Hongrie, la marche vers l'Est; pour l'Allemagne, l'association plus ou moins étroite de tous les groupes germaniques sous l'hégémonie de la Prusse. De même des petits États : la Grèce rêve la reconstitution de l'hellénisme; la Roumanie ou la Bulgarie veulent la réunion de tous les Roumains ou de tous les Bulgares sous un même sceptre. Ce sont là des vœux parfois contradictoires, parfois chimériques. On ne les confesse pas toujours. Néanmoins, sans ces puissans mobiles, les nations, comme les individus, ne tarderaient pas à s'engourdir. Il arrive quelquefois qu'on désire une chose et qu'on en obtient une autre : l'essentiel est d'agir. La Providence tire des conséquences imprévues de nos actes. En histoire, pas plus que dans la nature, il n'y a de force perdue.

Ces formules brèves et ambitieuses dont une nation se sert pour définir sa destinée ne sont pas des inventions d'hommes d'État : ceux-ci, dans la pratique, cherchent plutôt à les atténuer, à leur ôter leur pointe. Mais elles résument toute la philosophie d'un peuple et l'idée qu'il se forme de lui-même et du monde. Ce qui attire la masse du peuple russe vers Constantinople, c'est la coupole de Sainte-Sophie. En Amérique, la fameuse doctrine Monroë est conforme au génie d'une race accoutumée à tracer d'avance dans le vide le cercle de sa colossale activité, à marquer dans un désert la place d'une future capitale et à disposer de l'avenir avec autant d'exactitude géométrique que de juvénile présomption.

Ce n'est pas qu'en France nous manquions d'idées sur notre rôle dans le monde, mais nous en avons trop qui souvent ne s'accordent pas entre elles, parce qu'elles se rapportent à différentes faces de notre génie et à différentes époques de notre histoire. Depuis la guerre, le sentiment populaire a vécu de l'espoir d'une revanche. Mais un sentiment n'est point une politique; et quand même il s'agirait de reconquérir nos provinces perdues, on commence à comprendre que cette question de frontière, si poignante qu'elle

soit, offre une carrière insuffisante à l'activité d'un grand peuple, ne fût-ce que par l'immobilité qu'elle impose.

A plus de vingt ans d'intervalle, et dans la sécurité relative dont nous jouissons, il est permis de juger les idées directrices qui ont successivement inspiré notre politique extérieure, le degré de confiance que nous pouvons avoir en nous-mêmes et l'avenir qui nous est réservé.

I.

Tout d'abord, il faut faire justice d'une certaine tendance doctrinale qui nous a été bien funeste.

Je ne crois pas qu'à aucune époque on ait fait autant de systèmes et de théories sur la politique que pendant la première moitié de ce siècle et jusqu'en 1870. Dire que l'esprit de la révolution n'a cessé d'agiter l'Europe, c'est exprimer une vérité banale. Mais ce qu'on aperçoit moins, c'est que le ton dogmatique, qu'elle avait mis à la mode, n'est point resté le privilège des révolutionnaires : il a gagné même leurs ennemis, comme, au xvi[e] siècle, la fureur de la controverse animait également les protestans et les catholiques. Jusqu'aux environs de 1850, tout le monde, en politique, est croyant, ou veut le paraître, le royaliste et le républicain, le réactionnaire et le libéral. La confiance en soi se devine dans le langage, dans les attitudes, dans la manière de porter sa cravate. Les orateurs s'injurient avec le sérieux et la conviction des héros d'Homère. L'idéal gouverne despotiquement la France et l'Europe, car les doctrinaires ne sont que des idéalistes retournés.

Les affaires extérieures n'ont point échappé à cette contagion. Pendant deux siècles, elles avaient été dominées par le calcul et l'intérêt. Quand on se trompait, c'est que le calcul était faux et l'intérêt mal compris. La révolution nous a ramenés violemment à la politique de principes, comme on la pratiquait au temps de Philippe II et des guerres de religion. Sans doute, entre les mains des habiles, les principes ne servent qu'à voiler les intérêts. On a montré comment les révolutionnaires avaient eux-mêmes donné l'exemple, en mêlant naïvement la propagande et l'ambition (1). Il n'en est pas moins vrai qu'on déploie sur le front des troupes le drapeau des idées : c'est assez pour égarer l'opinion. Qui parlait de « sainte-alliance et de « droit divin » avant la déclaration des « droits de l'homme? » Toute l'Europe, ou peu s'en faut, semble saisie,

(1) C'est ce qui ressort du beau livre de M. A. Sorel sur l'Europe et la Révolution.

après 1815, d'une crise aiguë de doctrine. En Espagne, à Naples, dans les Romagnes, en Hongrie, partout on se canonne au nom d'un système. C'est comme une rage d'intervenir et d'édifier péniblement des combinaisons que le premier vent renverse. Les profonds politiques de la Restauration disaient : « Il faut combattre la révolution à Madrid; » — et les troupes françaises, en franchissant la Bidassoa, tiraient d'abord sur une poignée de libéraux français. Plus tard, les libéraux ne laissèrent point de répit aux infortunés gouvernemens qui tâchaient de voir un peu clair dans les intérêts de la France. La Grèce se révolte? vite une flotte à Navarin, une armée en Morée. Le sultan, ce vieil allié de la France, deviendra ce qu'il pourra. — Comment! la Pologne secoue ses fers, et vous n'êtes pas encore en route pour ces plaines qui ont englouti les armées de Napoléon? A quoi pensez-vous donc, triste souverain, fâcheux défenseur de la paix à tout prix? — La révolution de 1848 retentit dans toutes les capitales. L'Italie s'agite; Berlin fait des barricades; Vienne secoue sa léthargie; un parlement se rassemble à Francfort. Et vous, république née d'hier, destinée à périr demain, vous n'avez point une, deux, trois armées toutes prêtes à soutenir la cause des peuples? Vous êtes les prisonniers des odieux traités de 1815!

Et dans cet étrange dialogue, les gouvernemens, au lieu de répondre simplement : « Nous avons autre chose à faire, » — entraînés par l'ardeur de la dispute, disaient, au contraire : « Vous êtes les boute-feux de l'Europe. Nous allons intervenir en sens inverse. Moi, empereur de Russie, je vais châtier les Hongrois et semer des haines irréconciliables. Moi, président de la république française, j'empêcherai les Italiens d'entrer à Rome, et je fournirai ainsi un prétexte aux longues défiances de l'Italie. » Tel était le drame qui occupait le devant de la scène et qui passionnait les spectateurs. Quant aux résolutions sages, aux conquêtes productives, on y faisait à peine attention. Pendant plus de vingt ans, l'Algérie fut discutée. A distance, il nous semble qu'il aurait fallu renvoyer dos à dos les défenseurs du droit divin et les apôtres du droit populaire, chaque fois qu'ils voulaient transporter leur querelle au-delà des frontières. Les uns et les autres se trompaient. Un gouvernement a charge d'âmes; il n'a que faire de redresser les torts et de rompre des lances pour la bonne cause. Sa tâche est strictement limitée par l'intérêt national. Les peuples sont trop différens les uns des autres pour qu'on leur applique les mêmes remèdes. Chacun est juge de ses besoins. C'est en politique qu'on peut dire : « Vérité en-deçà des Pyrénées, erreur au-delà. » Le fédéralisme serait un crime chez nous : c'est la loi fondamentale de la Suisse et c'est la sauve-

garde de la monarchie autrichienne. Mais vers 1830, on était si entêté d'abstraction que les ministres mêmes du roi Louis-Philippe, malgré leur prudence, invoquaient, pour sauvegarder la Belgique, je ne sais quel principe général de « non-intervention, » comme si l'intérêt de la France ne suffisait pas ! Et voilà des ministres bien embarrassés avec leur trouvaille qui les aurait forcés d'intervenir dans tous les pays, pour empêcher l'intervention des autres. Mais il fallait une idée générale à tout prix : et les chancelleries de verser des flots d'encre pour ou contre cet axiome rare, « la non-intervention. »

Il y avait bien, chez nous, une tradition de bureaux qui luttait timidement contre l'esprit doctrinaire. Mais que peuvent les bureaux quand ils ne sont pas soutenus par l'opinion ? Encore, sous Louis-Philippe, ils avaient pour eux le vieux roi, ce qu'on nommait la politique « du château. » Mais bientôt le château lui-même se retourna contre eux. La doctrine sembla monter sur le trône avec Napoléon III. On vit ce spectacle étonnant d'un empereur improvisé, sacrifiant à ses rêveries les destinées de son empire, et travaillant, de la meilleure foi du monde, à reconstruire l'Europe aux dépens de la France. Partout, excepté chez lui, le droit des peuples lui paraissait sacré. Le culte des nationalités, qui avait défrayé tant de harangues, fut la religion de ce silencieux. C'est le seul fil conducteur qu'on puisse découvrir dans cette politique incohérente qui nous a conduits où l'on sait. Il fut le représentant authentique de toute notre sensiblerie internationale, l'héritier direct de cette opposition qui, depuis plus de trente ans, plaidait chez nous la cause des nations veuves et des peuples orphelins. Seulement il s'avisa de transformer en faits les idées qui flottaient dans l'air. On doit reconnaître, d'ailleurs, qu'il comprenait mieux l'Europe que la plupart de ses détracteurs. Son tort n'est pas d'avoir prévu les métamorphoses inévitables, l'unité de l'Italie, celle de l'Allemagne. C'est d'avoir agi par système, c'est-à-dire en aveugle, prenant, neuf fois sur dix, l'exact contre-pied des intérêts de la France. A la future Allemagne, il fallait des contrepoids : il s'est brouillé deux fois avec la Russie, d'abord en Crimée, puis dans les affaires de Pologne, et il a ruiné l'Autriche par la guerre d'Italie. Par respect pour la théorie des races, il consentait à la spoliation du Danemark et se dédommageait en fondant ce fameux empire latin du Mexique. Encore plus mal inspiré dans ses brusques retours à la politique de tradition, il n'avait pas plus tôt fait l'Italie qu'il la blessait au cœur en lui refusant Rome. Car il n'est rien de pire que ces hésitations tardives quand on est entré dans la voie périlleuse des guerres de principe, des interventions et

des redressemens. Gustave-Adolphe, au moins, ne regardait pas en arrière, lorsqu'il s'engageait à corps perdu contre le vieil empire germanique. Notre triste héros ne sut ni oser, ni se contenir à temps. Il comprit tout et ne profita de rien. De tous les porte-couronnes, il fut le plus chimérique, le plus adonné aux abstractions, le plus égaré par la poursuite d'un vague idéal, le plus étranger aux intérêts positifs qui sont les digues du pouvoir souverain; et sa chute retentissante devrait au moins condamner sans appel l'esprit de système.

Sommes-nous totalement guéris depuis 1870? La manie raisonnante s'est calmée dans le domaine extérieur, et pour cause. On ne nous demande plus de partir en guerre pour propager tel ou tel principe; et si l'on proclame encore, dans des harangues généreuses, que la France est le « soldat du droit, » je suppose que c'est une métaphore. Personne n'exige que nous versions notre sang pour un autre droit que le nôtre. Si la France doit rester un foyer d'idées libérales, que ce soit vraiment à la façon d'un foyer qui échauffe et rayonne de loin. L'Angleterre a inventé le système parlementaire; cependant imagine-t-on M. Gladstone déclarant la guerre à l'empereur Alexandre pour le forcer à convoquer des chambres?

Si quelques débris de doctrines internationales palpitent encore, c'est dans ces paisibles congrès de la paix où les apôtres des États-Unis d'Europe présentent aux nations armées leur inoffensif rameau d'olivier. Cette distraction me paraîtrait sans conséquence si elle ne pouvait encourager à la longue de fâcheuses illusions et porter atteinte à notre virilité. Dignes philanthropes, abbés de saint Pierre égarés dans ce siècle de fer, n'essayez pas de lutter contre la force des choses, ni, comme on disait jadis, de réconcilier le Turc avec la république de Venise: car, une fois pris dans cet engrenage implacable, vous serez broyés bel et bien, vous, votre logique, et votre « clause compromissoire. » Vous vous réveillerez un beau matin, tout pareils à ce personnage de Tolstoï, bon, myope et souriant, qui erre, sans y rien comprendre, sur le champ de bataille de Borodino et promène son rêve humanitaire à travers la mêlée furieuse.

II.

Toutefois, c'est là notre moindre mal. Nous ne péchons guère, aujourd'hui, par excès d'optimisme, mais plutôt par découragement et défiance de nous-mêmes.

Écoutez, non pas les déclarations de tribune, mais ce qu'on dit portes closes, dans l'abandon des entretiens intimes. Une douzaine de fonctionnaires, de soldats, de professeurs et d'avocats, échangent leurs impressions sur la France d'hier et celle d'aujourd'hui. Ils savent assez bien l'histoire et ne sont pas tendres pour leurs devanciers : le faux Spartiate de la révolution, fanatique à froid, le soudard du premier empire, le libéral à tous crins de 1830, le doctrinaire empesé, leur paraissent des fantoches ridicules ; puis, avec un soupir, ils regrettent l'élan de 1792, l'épopée de 1806, l'ardeur généreuse des uns, la gravité imperturbable des autres. « Au moins, disent-ils, ces gens-là croyaient à quelque chose ! » Le militaire s'est tu ; celui-là, sans doute, croit à son drapeau ? Il parle enfin : il est le plus amer de tous. Tirez-le de son métier, où il excelle : il n'aperçoit que le vide. « On doit, dit-il, se jeter tête baissée dans son devoir, sans regarder ni devant ni derrière... » Les optimistes sont rares. Ils inspirent une douce pitié. On les félicite de conserver si tard leurs illusions.

D'où vient cette impression de lassitude ? Est-ce le souvenir de nos défaites ou le mécontentement du train des choses ? Pour en découvrir l'origine, il faut remonter plus haut, jusqu'à cette révolution des idées qui a suivi le coup d'État et dont les derniers effets se font sentir maintenant.

Dans l'histoire de la pensée, sinon dans les faits, on vit rarement une métamorphose aussi soudaine. Notre ancien idéal était à terre. Tant d'ébauches, de conceptions politiques, de rêves, de tentatives avortées, nous accablaient. Il fallut expliquer cette grande faillite. On vit paraître de vigoureux ouvriers qui déblayèrent le terrain et renversèrent pêle-mêle les idoles et les dieux : en première ligne, ces deux maîtres que nous venons de perdre, Renan, Taine, l'un promenant à travers tous les dogmes sa fuyante fantaisie, l'autre ardent, sincère, piochant droit devant lui avec une patience infatigable. Un moment, tout sembla crouler à la fois, le vieux temple et le nouveau, la religion du passé et celle des « droits de l'homme. »

Il est trop tôt pour juger cette œuvre. Parmi tant de ruines, la postérité fera son choix. Elle dira sans doute que cette espèce de révolution intellectuelle était nécessaire au génie français, qu'elle a brisé ce « moule classique » dans lequel il était emprisonné, crevé les abstractions creuses, remplacé la rhétorique impuissante par le sens ondoyant de la vie. Il n'en est pas moins vrai que nos premiers maîtres ont été des démolisseurs, et que nous n'avons pas encore reconstruit. Nous avons couru au plus pressé : nous avons refait la France matérielle ; mais le support moral reste à trouver.

Que nous disaient, en effet, nos oracles? Fallait-il organiser, comme en Allemagne après Iéna, un *Tugendbund*, une ligue de la vertu civique? On nous répondait que le « vice et la vertu sont des produits comme le vitriol et le sucre (1). » Pouvions-nous fonder notre espoir sur les forces incalculables de la volonté humaine? On nous disait que « l'homme est un bourgeon à l'extrémité de l'arbre de la nature, » que tous les événemens sont soumis « à des causes universelles et permanentes... indestructibles et infailliblement dominantes. » Alors, ce n'est vraiment pas la peine de nous déranger: bourgeonneons tranquillement, et le plus agréablement possible, à l'extrémité de notre arbre. Et le dialogue peut se poursuivre ainsi sans trêve. — J'ai foi, dit l'homme d'action, dans l'élasticité de la nation française. — Cela dépend, dit l'homme d'étude, de la race, du milieu, du moment; vous n'y pouvez rien, ni moi non plus. « Le caractère d'un peuple est le résumé de toutes ses actions et de toutes ses sensations précédentes... C'est un poids presque impossible à soulever, puisque chaque minute d'un passé presque infini a contribué à l'alourdir. Pour emporter la balance, il faudrait accumuler dans l'autre plateau un nombre d'actions et de sensations encore plus grand. » — Mais, reprend le politique, la France est un être doué d'intelligence et de réflexion; elle peut s'amender, se corriger... — Illusion! réplique le savant. La France est, comme tout autre pays, l'œuvre « de ces persistantes et gigantesques pressions exercées sur un amas d'hommes, ployés et façonnés par leur effort... Il n'y a ici, comme partout, qu'un problème de mécanique. » Cependant le politique ne se rend pas encore. Il proteste contre ce concours accablant de faits, de preuves, de causes dont on enchaîne sa liberté. Du moins il lui reste la révolution française. Il en désavoue les crimes et les erreurs, mais il a foi dans ce grand souffle qui a vivifié le monde et rajeuni la France. C'est là que le guette l'implacable critique, pour le poursuivre, le traquer dans le dernier refuge de son idéal. D'abord il s'imagine que ce grand mouvement profite à la nation française? Mais elle en mourra peut-être. O gens naïfs qui associez la patrie à vos sublimes espérances! « La vie nationale est quelque chose de limité, de médiocre, de borné. Pour faire de l'extraordinaire, de l'universel, il faut déchirer ce réseau étroit; du même coup, on déchire sa patrie... Il est probable que le XIX[e] siècle sera considéré dans l'histoire comme l'expiation de la révolution. Les nations, pas plus que les individus, ne sortent impunément de la

(1) Taine, Introduction à l'*Histoire de la littérature anglaise, Origines de la France contemporaine, passim.*

ligne moyenne (1). » Du reste, ne vous y trompez pas! Ce laborieux enfantement, qui a failli nous coûter la vie, n'est, au fond, qu'un avortement. Et, depuis vingt ans, c'est à qui, dans l'école historique, instruira le procès de la révolution, dénombrera les châteaux brûlés, les têtes coupées, les espérances trompées, et nous démontrera finalement que nous devons tomber de l'idéalisme dans le jacobinisme, du jacobinisme dans le despotisme, du despotisme dans l'anarchie, de l'anarchie dans la privation de la vie, où nous aura conduits notre folie. Rien d'étonnant si le pauvre Argan tremble et se tâte, et se croit atteint de toutes les maladies qu'on lui décrit avec complaisance et s'affaisse sur lui-même et demande grâce. D'où viendra la voix mâle qui lui dira enfin: « Eh! mon frère, je ne vois point d'homme qui soit moins malade que vous. Est-ce un oracle qui a parlé? Personne ne tient entre ses mains le filet de vos jours; personne ne peut l'allonger ou le raccourcir d'autorité. Songez que les principes de votre vie sont en vous-même... »

On pensera peut-être que ces opinions ne dépassent point un petit cénacle d'esprits contemplatifs et qu'elles n'atteignent pas les hommes d'action. C'est une erreur. Elles pénètrent partout, à travers le roman, le journal, le théâtre même. Les idées ont une force subtile et envahissante qui gagne de proche en proche et se répand à la fin dans les cerveaux les moins lettrés. Elles engendrent ainsi une disposition générale des âmes. A la fin du XVIII[e] siècle, tout le monde n'avait pas lu Voltaire et Rousseau; mais tout le monde était imprégné de leur esprit. C'était alors une confiance superbe dans l'avenir, une ardeur de réforme, une intrépidité de raisonnement qui méprisaient tous les obstacles. Nous sommes précisément au pôle opposé. Tandis que les rois de l'opinion étaient alors les philosophes, les inspirateurs de la nôtre sont des historiens et des critiques. Il y a cent ans, on se jetait vers l'avenir avec une impétuosité téméraire. Aujourd'hui, on semble plier sous le faix du passé, comme ces fils de famille dont les épaules ne peuvent soutenir le poids d'un grand nom. Nos ancêtres touchaient à tout d'une main juvénile et imprudente. Nous hésitons devant la plus simple réforme, tant il nous semble impossible de gouverner ce mécanisme fatal dans lequel l'homme est engrené. Ainsi, les grands esprits traînent à leurs talons tout un peuple d'âmes faibles, trop heureuses d'abriter sous un nom retentissant leur paresse ou leur timidité : bourgeois paisibles et

(1) Voir, dans la *Revue* du 1[er] juillet 1869, *de la Philosophie de l'histoire contemporaine*, par Ernest Renan.

peu soucieux de nouveautés, dilettantes nonchalans que trouble le bruit de la place publique, viveurs sceptiques, railleurs impitoyables des sentimens généreux, — il se forme je ne sais quelle triste conspiration de toutes les défaillances. Elle a pour mot d'ordre : à quoi bon? La France est trop vieille! Il y a des courans qu'on ne remonte pas! — Certes, vous n'aviez pas prévu ces conséquences de nos doctrines, vaillans serviteurs de la vérité, lorsque, sourds aux bruits du dehors, vous poursuiviez votre labeur acharné dans l'ombre des bibliothèques ou dans la lumière des musées d'Italie. Vous pensiez instruire la France sur ses erreurs et non couper le ressort de son énergie. Vous n'êtes pas directement responsables de ce pessimisme fade que l'effort de votre vie dément; et si la mort ne vous avait pas prématurément fermé les yeux, vous diriez à votre tour : Nous n'avons fait que préparer la tâche; c'est à la nouvelle génération de reconstruire. Elle se croit trop vieille? étrange illusion des générations fatiguées, lorsqu'elles voient sombrer leur idéal! — Le monde est trop vieux, il se meurt! — Qui parle ainsi? Un pape Grégoire, un évêque du IXe siècle, devant les querelles des petits-fils de Charlemagne. — La fin du monde approche! allait-on répétant vers l'an 1000, lorsque les derniers lambeaux de la pourpre romaine se déchiraient dans le chaos féodal. — Seigneur, sauvez-nous, nous périssons! s'écriait Dante devant le déclin du Saint-Empire; et ce qu'il prenait pour la lueur de l'enfer, c'était l'aube de la monarchie française. Ainsi le même cri monotone se répercute de siècle en siècle. Vers l'an 1500, la féodalité se sent vieille. Cent ans plus tard, la société religieuse semble décrépite. Cent ans plus tard, le règne de Louis XIV est une décadence aux yeux de Saint-Simon; et quand l'idée de progrès se glisse enfin dans les esprits, quand la colonne de feu se dresse tout à coup devant cette foule qui jusqu'alors n'apercevait sa route qu'à la lumière du passé, la société appelle de ses vœux un renouvellement complet. Non, rien ne meurt, mais tout se transforme. Ce qui vieillit, c'est votre rêve ou votre chimère de la veille. Ne vous croyez pas perdus parce que nous les avons détruits. Connaissez mieux votre nation, c'est-à-dire vous-mêmes : vous y retrouverez le secret de la vie.

Quand il s'agit d'apprécier la vitalité de la nation française, l'école historique se trompe sur deux points. D'abord, elle attache trop d'importance aux causes fatales. Quoi qu'on en dise, rien ne rendait notre unité absolument nécessaire : ni la race, une des plus mêlées qui soient au monde, ni des souvenirs parfaitement étrangers aux premiers artisans de la nationalité française, ni le climat qui offre des contrastes extrêmes. Nous nous sommes faits nous-

mêmes, par la volonté de nos rois, par le coup d'œil de nos hommes d'État; et c'est un orgueil qui en vaut un autre. Si je considère quels durs travaux, quelles souffrances, quels sacrifices ont lentement façonné le peuple français, quels sombres défilés il a parfois traversés, — au point que, pendant le XIVe siècle, on a pu se demander s'il ne serait pas rayé du livre de vie; — si je pense à ces abîmes de misère d'où il a rebondi jusqu'au plus haut degré de prospérité, cette œuvre si humaine et si volontaire me touche plus, je l'avoue, que quelques hasards heureux que la nature aurait semés sur son chemin. Le cours de notre histoire me paraît peut-être moins majestueux, nos origines moins perdues dans la nuit des temps : mais il saute aux yeux qu'ayant été plus d'une fois capables de nous redresser nous-mêmes, nous n'avons aucune raison pour nous endormir dans une résignation léthargique; et qu'on ne doit ni désespérer d'un peuple que chaque épreuve a rendu plus grand, ni fixer des bornes immuables à sa destinée.

L'autre point, c'est que nous sommes en réalité fort jeunes, puisque, s'il a existé une très vieille monarchie française, l'existence vraiment nationale ne remonte qu'à trois ou quatre siècles au plus. Tout le prouve, jusqu'aux anciens monumens qui couvrent notre sol. A l'époque où des mains patientes élevaient nos immenses cathédrales, existait-il une nation française? On ne connaissait alors que la grande patrie chrétienne, dont ces colosses de pierre semblent les assises inachevées. Et ces remparts auxquels nous suspendons nos charmilles, ces châteaux envahis par le lierre, qui dressent leurs tours sur des douves desséchées, ce sont les débris des petites patries locales qui n'avaient cure du sort de la France. La patrie s'appelait alors Normandie, Bretagne, Guyenne, Provence; et ces filles du sol et de la race différaient autant les unes des autres que la Bohême de la Hongrie. Tantôt, derrière la longue ligne des falaises de la Manche, une race aventureuse et tenace, aux pommettes saillantes, aux yeux hardis, semblait flairer le vent et guetter la fortune. Tantôt, dans la péninsule bretonne, devant l'immensité morne de l'Océan, à l'abri de ces roches inclinées qui semblent usées par les embruns, une race religieuse et mélancolique élevait, comme une prière, ses clochers de granit devant l'infini des flots. Plus loin, la Vendée, terrible dans ses réveils, sommeillait à demi dans son berceau de haies vives. Puis c'étaient, le long du grand arc décrit par les rivages, des peuples vigoureux, au front durci par le hâle, déjà plus près du soleil, Bretons cuits et recuits par des étés accablans, portant dans le sang les ardeurs et non la gaîté du midi, huguenots de tempérament même avant Calvin; — puis une fois la

Gironde franchie, je ne sais quel air plus vif et plus léger, une douceur de vivre répandue partout, un peuple spirituel, à la fois calme et remuant, plein d'entraînement dans ses allures, plein de bon sens dans ses actes, le seul peut-être en France qui eût la tête politique, patrie d'Henri IV et de Montesquieu; — puis la Provence élégante et nerveuse, morceau de Grèce ou de Sicile jeté au pied des Alpes, fragment du monde antique à peine effleuré par la tristesse du Nord, si réfractaire à l'union, qu'il a fallu la plus sanglante croisade pour dompter son génie rebelle; — tous enfin avec leur caractère propre, leurs annales séparées : l'Auvergne à la tête carrée, le Dauphiné subtil et libéral, la Touraine aimable et sceptique, la Bourgogne sagement équilibrée, la lourde et puissante Flandre, la Champagne à double face, l'une riche et l'autre pauvre, mais toujours narquoise, — tous ces peuples ont formé comme autant de petites nations indépendantes. Leurs anciennes capitales sont encore debout, et l'on distingue, sous leur vêtement moderne, les vestiges de leur manteau royal. Qui confondrait Rouen et Bordeaux, la ville enfumée, processive, dominée par des clochers gothiques, et la cité riante, active, sans fièvre, étalée largement le long de ses vignobles? Ou bien Marseille, la ville grecque, bruyante, étincelante, audacieuse, un peu hâbleuse, secouée par de grands coups de mistral, — et Reims, cette étrange La Mecque de la monarchie française, où la prose présente fait un si parfait contraste avec la poésie du passé, où des files de maisons champenoises, correctement alignées, semblent ramper autour du monument épique sous lequel se courbait le front des rois? — Voilà les matériaux dont la France est faite. Mais leur antiquité doit-elle nous donner le change sur l'âge de notre patrie actuelle? Sans doute, ils font partie de notre âme; mais de la même manière que l'âme des ancêtres revit dans celle de leurs arrière-neveux, qui leur ressemblent et cependant sont autres. Étrange aberration de l'esprit historique, si les vivans, à force de méditer sur des tombeaux, se croyaient morts, et sentaient peser sur leur tête le poids des siècles éteints!

Notre France, à nous, commence à peine au temps de Jeanne d'Arc, lorsque cette fille sublime, faisant descendre le ciel en terre, intéressa les milices célestes à l'expulsion des Anglais. Cette France rassemble ses tronçons épars sous Louis XI. Dans la fermentation de son adolescence, elle déborde sur l'Italie, mais pour rentrer bientôt dans ses frontières qu'elle achève peu à peu de remplir, comme on voit la Loire, un instant débordée, reprendre son cours majestueux et inégal dans le lit royal que la nature lui a tracé, découvrir et submerger tour à tour les îlots dont elle est semée.

A travers ses crises de croissance, à peine ralenties par les discordes religieuses, nous la voyons se fortifier, puis, reprenant sa marche, rompre le cercle dans lequel la maison d'Autriche essaie de l'enfermer. Inquiétante par sa grandeur même, sans cesse refoulée dans ses frontières par la jalousie de ses voisins, tantôt victorieuse et tantôt vaincue, elle poursuit un travail d'assimilation grandiose qui rappelle les évolutions de la nature, et qui transforme, en un seul et même être, des êtres dispersés. Elle enseigne la discipline à ses membres; elle instruit à l'abnégation l'égoïsme de clocher. L'orgueil des petites patries locales se subordonne à l'intérêt de tous et accepte, au lieu d'une indépendance sans horizon, une place modeste, mais utile, dans le grand corps national. La Rochelle n'est plus la citadelle des protestans : mais elle est la main de la France tendue vers les Antilles, jusqu'au jour où Nantes, mieux située, la supplante. Bordeaux n'est plus le quartier-général des Anglais en France, ni même la cité tumultueuse qui refuse l'impôt à François I[er] : mais elle devient le grand entrepôt du midi, et, trafiquant avec ses anciens maîtres, emplit d'or anglais les coffres de la France. La Normandie n'est plus une menace ou une proie; c'est un rempart et un grenier qui tour à tour protège ou alimente les bouches de la Seine. La Bretagne, ce môle de granit jeté sur l'Océan, remplit à peu près le même office en faveur de la Loire. Les vaillantes cités du Nord, d'humeur si belliqueuse, cessent de batailler pour leur compte et défendent de leur triple cuirasse l'intégrité du territoire. D'autres villes, bien placées sur les artères nationales et sur les nœuds des grandes routes, centres nerveux du pays, croissent et prospèrent aux dépens de leurs anciennes rivales; et la métamorphose se poursuit sans relâche, à mesure que le flot de vie, circulant dans ce grand corps, élimine les parties caduques et suscite de nouveaux organes.

Que cette œuvre gigantesque ait eu ses excès et ses crimes; qu'elle ait effacé mal à propos l'originalité provinciale, étouffé des plaintes légitimes, qu'on ait abusé de la vieille devise : « Une foi, une loi, un roi, » c'est possible. Cependant la nation tout entière, réparant ses erreurs et ses pertes, n'a cessé de pousser des rameaux et de reverdir à chaque tournant de siècle. On la vit enfin se dresser comme un nouvel être dont l'image obsède notre mémoire, depuis le jour où des cartes encore grossières fixèrent les profils familiers de nos côtes et les imprimèrent si avant dans les cœurs, que ce portrait de la France, suspendu jusque dans les chaumières, remplace, aux yeux des humbles, tous les portraits d'ancêtres. Les regards, s'élevant au-dessus de l'horizon domestique, s'accoutumèrent à em-

brasser ce magnifique ensemble de plaines, de montagnes et de fleuves, qui, d'une mer à l'autre, et des Alpes aux Pyrénées, représente pour nous l'apparence terrestre de la patrie. La Providence elle-même semblait dérouler pour notre usage le cours de ces douces rivières qui circulent sur notre sol comme un sang égal dans un corps bien portant. Nous ne fûmes pas éloignés de croire que les monts couronnés de neige étaient les poumons de la France et distillaient pour elle l'eau pure des sources et la rosée des pluies bienfaisantes. C'est que, nulle part au monde, les âmes et le sol n'ont contracté d'alliance plus intime et plus forte. Nul autre fragment d'astre habité par des hommes n'a pris au même degré les proportions d'un grand être dont toutes les parties se tiennent par des liens indestructibles, au point qu'à certaines heures, la France tout entière paraît secouée par le frisson d'une même idée, comme par un vent d'ouragan qui soufflerait de Dunkerque à Marseille. Cette unité puissante a fait sa force sous les gouvernemens les plus détestables. Frédéric II, qui méprisait Louis XV, respectait malgré lui le pays dont il apercevait les contours énergiques derrière un fantôme de roi. Elle nous a sauvés dans la catastrophe de l'ancien régime et sous les gouvernemens éphémères qui se sont succédé depuis. Et l'on voudrait nous faire croire qu'elle n'est plus que le squelette d'un vieillard, que l'apogée de notre vigueur est en arrière, et non pas en avant? Quoi! lorsque tant de signes nous montrent que notre croissance n'est même pas achevée! Nos membres sont robustes, mais, en fait de conscience nationale, nous sommes presque des enfans. C'est au début du siècle, c'est-à-dire hier, que des Français conspiraient avec l'étranger. Qui oserait le faire aujourd'hui? Et pour l'intelligence, la France est-elle un être terminé ou une magnifique ébauche qui s'achève? Nous avons émancipé le serf de la glèbe, mais son cerveau n'est point encore dégrossi. Tous les jours la lumière descend peu à peu, et les aveugles voient, les sourds entendent, entraînés à leur tour dans le cercle de la conscience nationale. Et nous serions un peuple vieux, fini, quand l'œuvre la plus importante, celle de l'éducation, est à peine commencée? Notre course serait épuisée par le grossier travail de la croissance matérielle? Mais que les sceptiques considèrent ce pays lui-même, et qu'ils disent s'il ressemble au corps d'un homme mûr qui, ayant dépassé le point de sa perfection, n'a plus qu'à dépérir. Il y a cinquante ans tout au plus que la France est sillonnée de routes; dix ou vingt ans que les chemins de fer la percent de part en part; et les conséquences de cette dernière mue de l'âge, nous les découvrons à peine. C'est seulement maintenant que ce grand corps va posséder la souplesse, l'élasticité, la détente qui lui

manquaient. Toutes les prédictions des sages se trouvent renversées par ce seul changement. Ils gémissaient sur les dangers de la centralisation : ils nous montraient des provinces inertes, des extrémités refroidies, une tête congestionnée, d'autant plus dangereuse que les membres la suivaient de loin sans la comprendre. Les communications rapides rétablissent les niveaux. Désormais, il n'y a plus deux Frances, l'une active et dirigeante, l'autre passive et dirigée, mais une seule, à travers laquelle les idées se répandent plus vite que le train-éclair ; et ceux qui se lamentent encore sur la perte des originalités provinciales commettent un singulier anachronisme, car ils n'aperçoivent pas que la suppression des distances achève l'œuvre de nos pères et lui rend son équilibre : ce qui faisait l'anémie des membres était moins, comme on l'a dit, la grosseur de la tête qu'une circulation lente et inégale. Ces changemens crèvent les yeux ; mais il nous manque un certain recul pour en saisir la portée. Combien voyagent par le chemin de fer, dont les opinions vont encore en patache !

De quelque côté que je jette les yeux, je vois un pays en pleine sève, en plein travail, et par conséquent une nation jeune, si je fais dater sa virilité du jour où elle a pris conscience d'elle-même. Jusque dans ses fautes, qui dénotent plus d'inexpérience fougueuse que de découragement, il m'est impossible d'apercevoir ces symptômes de décrépitude que des esprits chagrins se plaisent à signaler. C'est la première querelle qu'il fallait vider à tout prix. Les pessimistes font bien de rester chez eux et de se délecter au spectacle de leur propre sagesse. Les simples, qui ont moins de lecture et plus de foi, leur passeront toujours sur le corps.

III.

Soit, nous dit-on, le vieux tronc de la France peut reverdir sur place : mais il n'étendra pas plus loin ses racines et ses branches. Notre essor extérieur est arrêté. Les occasions favorables ont fui. Nos rivaux ont formé autour de nous un cercle infranchissable. Il nous reste la vie, mais notre prestige est mort. Consolons-nous en lisant nos annales. « Il n'y a point, dit Prévost-Paradol, de milieu pour une nation qui a connu la grandeur et la gloire entre le maintien de son ancien prestige et la complète impuissance. Il faut se tenir ferme ou rouler jusqu'en bas de la pente... Jamais, dit-il encore, depuis que le monde existe, l'ascendant, ou, si l'on veut, la principale influence sur les affaires humaines n'a passé d'un État à l'autre sans une lutte suprême qui établit, pour un temps

plus ou moins long, le droit du vainqueur au respect de tous. » Et ce demi-prophète, écrivant à la veille de la guerre, conclut ainsi : « Que l'union de l'Allemagne en un seul État s'achève en face de la France inactive ou devant la France vaincue, c'est, d'une façon ou d'une autre, l'irrévocable déchéance de la grandeur française (1). »

Langage de grand seigneur, qui ne sait point s'arrêter à mi-chemin de la ruine, et plutôt que de se contenter d'une fortune ordinaire, joue son va-tout sur la rouge ou la noire; — fierté d'une race toujours prête, pour emprunter le noble style de Paradol, à « jeter l'épée de Brennus dans la balance des affaires humaines ! » J'y trouve les restes d'une politique fastueuse. J'y trouve aussi une conception particulière de la civilisation qui, depuis l'enfance, fait sonner à notre oreille les mots de « grandeur, prestige, ascendant, prépondérance. » Tous les anciens précis d'histoire universelle se contentent de cette vue sommaire : « l'empire du monde, » comme on disait jadis, passe des Égyptiens aux Babyloniens, des Babyloniens aux Perses, des Perses aux Grecs, des Grecs aux Romains. C'est le raisonnement de Petit-Jean : il dure encore. Seul, le peuple dominateur existe : les autres ne sont rien. Par conséquent, le but de toute politique est d'obtenir « l'empire. » Quand on le perd, on n'est plus qu'un acteur déchu. On va rejoindre le chœur des peuples modestes qui se tiennent au fond de la scène, dans une attitude respectueuse.

J'admire en vérité cette philosophie superficielle qui se résume ainsi : « J'avais des frères plus jeunes et plus faibles que moi. J'ai fait tout mon possible pour entraver leur croissance. J'étais alors heureux, car j'étais le plus fort. Ils ont grandi : quelques-uns m'atteignent ou me dépassent. Donc je n'ai plus qu'à me jeter à l'eau. » Cependant, depuis Machiavel, toute la diplomatie vit sur cette belle idée. Le fameux équilibre européen n'est que la ligue des faibles contre l'appétit des plus forts. Cette lutte sans merci est-elle le dernier mot de la sagesse? Sommes-nous éternellement condamnés à nous battre en champ clos pour une question de prépondérance? Ou bien est-ce un dernier vestige des préjugés gothiques?

Ici, les diplomates nous arrêtent; j'entends ceux de la vieille école : « Juger l'Europe ! critiquer l'antique et subtil jeu de bascule ! Mais, monsieur, vous qui parlez, connaissez-vous seulement les élémens du métier? Savez-vous ce qu'on appelle la constellation des puissances? Possédez-vous le langage des proto-

(1) Prévost-Paradol, *France nouvelle*, liv. III, ch. III.

coles? Savez-vous parler tout haut d'équilibre et de justice, et vous réserver secrètement tous les avantages? Avez-vous étudié, dans le dernier siècle, les guerres de succession d'Espagne, de Pologne, d'Autriche? Et cette illustre guerre de sept ans où nous nous dédommageâmes de Rosbach en signant ce fameux pacte de famille, qui n'a servi à rien qu'à entraîner l'Espagne dans quelques aventures coûteuses? Connaissez-vous par le menu les transferts, les partages et les clauses de reversion? Dans notre siècle, êtes-vous pénétrés de cette grande politique du congrès de Vienne, dont il ne reste que des miettes, de ces congrès de Laybach, de Troppau, de Vérone, où se décidait le sort de Naples et de l'Espagne qui ne s'en doutent guère aujourd'hui? Avez-vous médité sur le grave incident des mariages espagnols, d'où devaient sortir de si solides alliances pour la monarchie française, laquelle, par malheur, est détruite? Enfin, avez-vous approfondi cet abîme de la question d'Orient? Comprenez-vous pourquoi les puissances, qui ont tant de tendresse pour le sultan, l'ont affectueusement battu et lui ont enlevé paternellement tant de provinces, afin de mieux assurer l'intégrité de son territoire? Si vous ne tenez pas le fil de cette admirable politique, vous ne connaissez pas le fin du fin, la profondeur insondable de nos combinaisons. En un mot, vous n'êtes que de méprisables écoliers. » — « Soit! pourrait-on répondre. Nous ne savons pas vos finesses, mais nous sommes des gens de bon sens; nous jugeons le système par ses résultats. » Deux siècles sont peu de chose dans l'histoire de l'Europe. Ne disputons pas sur des misères, mais considérons le point de départ et le point d'arrivée de tout ce grand travail.

La voici, cette Europe, telle qu'elle est sortie des mains de la nature : petite, en comparaison des immenses continens qui l'entourent, ne formant même pas un monde distinct et capable de se suffire à lui-même, mais greffée, en quelque sorte, sur l'Asie, et puisant à l'origine dans ce vaste réservoir d'hommes, comme la greffe se nourrit de la sève de l'arbre. La voici toute en presqu'îles, et en promontoires, baignée, articulée, découpée par la mer qui semble avoir détaché ce morceau du bloc massif de l'Asie pour le ciseler avec amour. Là, dans cette atmosphère marine, sous un ciel souvent voilé de brume, les vents glacés, les chaleurs énervantes du vieux continent se tempèrent et se fondent, l'homme se redresse, la cité naît...

Certes, sur ce terrain si bien préparé, il semblait que l'ordre politique n'avait qu'à couronner l'ordre naturel, profiter de la découpure des côtes et du voisinage des mers, créer les grands centres dans les endroits les plus favorables au commerce ou à la

domination, enfin utiliser pour le mieux ce mélange de terre et d'eau salée qui paraît le vrai domaine de l'homme civilisé. Ainsi firent les anciens dans leurs premières ébauches. Les confédérations de villes semblaient se former d'elles-mêmes dans les sites les plus avantageux. La civilisation naissante se mariait aux accidens du sol. Les embouchures des fleuves, les baies profondes et bien abritées, les caps, nids d'oiseaux de proie qui dominent la mer, florissaient en forme de cités, de ports et de citadelles. Peu à peu, les côtes se couvrirent d'une végétation de temples et de palais, de remparts cyclopéens ou de blanches colonnades. Les petites patries grandirent autour des statues de leurs dieux, laissant, il est vrai, derrière elles d'immenses espaces vides dans l'intérieur des terres mal explorées, de sorte que le monde antique ressemble à la façade magnifique d'un édifice inachevé.

Notre Europe moderne s'est bâtie sur un tout autre plan. Ses premiers constructeurs étaient profondément imbus de l'esprit continental, et pendant des siècles ils ont tourné le dos à la mer. Pour peupler ces vastes contrées que les anciens n'avaient fait qu'effleurer, il a fallu sans doute jeter dans le moule européen un métal plus solide et plus résistant. Il a fallu que des peuplades sauvages vinssent tour à tour s'asseoir sur ces terres longtemps incultes, et que leurs yeux, accoutumés aux horizons monotones de la plaine, n'eussent pas besoin, pour vivre, du spectacle changeant de la mer. Il a fallu former ainsi lentement des générations d'agriculteurs satisfaits de la glèbe et des générations de guerriers qui mettaient le bonheur suprême dans le gouvernement absolu de quelques lieues carrées. A travers ces luttes obscures, les États modernes ont été construits pièce à pièce. Il n'en est pas un, de la Baltique à Gibraltar, et de la Tamise à la Néva, qui ne sorte d'un donjon féodal, comme le chêne sort du gland; et l'on peut dire que jamais artisans d'une grande œuvre n'ont eu moins conscience de ce qu'ils faisaient. Leur horizon, c'est la plaine et le fleuve que surplombent leurs créneaux. Ils sont épris de la terre comme un paysan de nos jours; ils s'arrondissent par les armes ou par la chicane; ils ajoutent la colline à la colline, se poussent, s'étendent, mais à la manière des taupes, en aveugles, qui creusent leur galerie d'un monticule à l'autre. Enfin, ils atteignent la mer! Vont-ils pousser le cri de délivrance des dix mille Grecs retrouvant l'Hellespont? La mer! c'est-à-dire le mouvement, l'aisance et la liberté! Nullement : ils en ont peur. Sauf quelques hardis pirates qui l'écument depuis des siècles, tous ces barons la regardent, sans la voir, de leurs gros yeux pleins de rêve. Il leur faudra d'autres siècles encore pour apprendre à s'en servir. Les électeurs

de Brandebourg, les chevaliers Teutoniques, ne pensent qu'aux Slaves; ils abandonnent la Baltique aux marchands de la Hanse. Les rois de Hongrie ne font que parader sur le littoral de l'Adriatique : la moindre ligue des cités de la côte les fait trébucher. La maison d'Autriche convoite les plaines de la Lombardie, mais elle abandonne aux sables les ports dalmates qu'elle a sous la main. L'Angleterre elle-même, jetée en avant de l'Europe comme un navire toujours prêt à lever ses ancres, l'Angleterre garde l'esprit continental jusqu'au règne d'Élisabeth. Non-seulement elle s'allonge péniblement dans son île, mais elle médite un établissement en terre ferme. Qui penserait aujourd'hui que ce peuple, dont le pavillon flotte sur les deux hémisphères, attachait autrefois plus d'importance à la possession de Calais ou de Dunkerque qu'à son développement maritime? Qu'il a subi, plutôt que préparé sa fortune, et que la Providence, en lui fermant le chemin du continent, a dû le pousser presque malgré lui sur la voie de ses plus grands triomphes?

Sans doute, cette longue enfance a permis aux nations modernes d'atteindre une solidité que les anciens n'avaient jamais connue. Mais il est impossible que l'édifice européen ne se ressente pas d'une construction entreprise sans vue d'ensemble, et souvent contre les lois naturelles, au hasard des conquêtes et des mariages princiers. Il est impossible qu'il ne s'y rencontre pas des lacunes, des porte-à-faux, et que les premiers architectes ne soient pas en partie responsables des méprises de leurs descendans.

L'exemple le plus frappant, c'est le sort de la Méditerranée. La nature a-t-elle jamais parlé plus clairement? Quel berceau pour une grande civilisation! Il n'en est pas de pareil au monde. Ailleurs, la mer immense, glaciale ou torride, repousse l'homme. Ici, plus qu'à demi prisonnière, elle paraît solliciter ses efforts. On dirait que cette fille de l'Océan, après avoir franchi les colonnes d'Hercule, a été prise au piège, enfermée dans un lit de rivages escarpés ou brûlans, et que son inquiétude éternelle est venue expirer devant le calme des cimes. Alors a commencé son ménage orageux, mais fécond, avec les trois continens. Le désert d'Afrique souffle sur elle son haleine enflammée. L'Europe lui envoie des brises rafraîchissantes. Le vent sec d'Asie déchire ses brouillards. C'est dans l'air pur et serein de cette région bénie, au pied des promontoires sculptés par la tempête, devant le rideau alterné des montagnes, que le monde, encore jeune, a salué Amphitrite : la déesse au regard profond traversé de reflets glauques, au geste alangui, remplaçant le grand balancement de l'Océan par la molle caresse des rivages, étalant ses formes divines et fuyantes

dans les anses et dans les golfes, et portant sur son sein la riche broderie des îles, avec des réveils de colère, puis des apaisemens délicieux, tandis que le souffle confondu des trois continens semble bercer son sommeil.

Aussi les races s'ennoblissent à mesure qu'elles peuplent les bords de ce lac enchanté. Les hordes informes s'éclairent d'un rayon d'en haut, lorsque, au sortir des plaines immenses, elles viennent baigner leurs pieds dans le flot bleu. La tribu, cette vague de la plaine terrestre, dépose une partie de ses fureurs au seuil de ce paradis. L'homme se dégage de l'animal. Contemplant, du haut des montagnes, les ondulations des rivages, les langues de terre blonde dont les nervures solides s'étendent comme des mains sur la moire des flots, les îles marbrées de forêts aux feuilles luisantes et tenaces, les baies arrondies, intimes, où des raies de verdure plus claire trahissent des sources cachées, l'homme a senti que ce domaine était taillé pour lui de toute éternité, et qu'il n'y manquait que son âme pour réfléchir, comme en un miroir ardent, les clartés du ciel, les tons chauds de la terre et les frémissemens de la mer.

Voilà ce que la nature a fait pour l'Europe. Mais l'histoire? Les peuples de l'antiquité, tout en se disputant ce domaine, n'en ont jamais rompu l'harmonie. Pour eux, les termes d'Europe, d'Afrique et d'Asie désignaient moins des continens distincts que les rivages correspondans du grand lac central. Un jour même, la domination romaine fit, de cet ordre naturel, la base d'un système politique, et souda ensemble toutes les parties d'un vaste cercle dont tous les rayons convergeaient vers la Méditerranée. Pour un Romain du siècle d'Auguste, la rive africaine était aussi familière que la banlieue de Rome. Pour un contemporain de Constantin, l'Asie-Mineure, réserve de l'empire, n'était que l'Europe prolongée.

Nos lourds ancêtres ont changé tout cela. Au moyen âge, tandis qu'ils étalent dans leurs petites cours leur faste de parvenus, la Méditerranée est aux Arabes, et l'Europe finit à quelques pas de Roncevaux. Les croisés s'élancent à la conquête du saint-sépulcre; mais la mer est pour eux moins un véhicule qu'un obstacle. Il faut voir l'inquiétude de ces braves chevaliers quand ils s'embarquent avec leurs pesans destriers. On dirait que cette nourrice du monde antique les frappe d'impuissance. Rois en quête d'aventures, aventuriers en quête de royaumes, profonds politiques ou croyans inspirés, tous après quelques années d'efforts, échouent misérablement sur la rive opposée. A la fin des croisades, le divorce est consommé. Les rivages d'Asie et d'Afrique appartiennent pour toujours au Croissant, et les princes chrétiens, absorbés par leurs rivalités, s'aperçoivent à peine qu'ils délaissent la plus belle

partie de l'héritage européen. C'est à l'heure où les nations s'éveillent que se consomme le lâche abandon de Constantinople. Par une ironie suprême, au moment même où Colomb découvre l'Amérique, où Vasco fait le tour de l'Afrique, un marchand chrétien ne peut trafiquer en sûreté sur les bords de la Méditerranée. Ces hommes si hardis se familiarisent avec l'Océan et rêvent dans l'autre hémisphère des royaumes de Golconde : mais ils laissent Venise et Gênes aux prises avec le Turc. Faire la police du lac central est une œuvre au-dessus de leurs forces.

Du moins la diplomatie, dans son beau temps, a-t-elle essayé de combler une si étrange lacune? A-t-elle redressé l'édifice du côté où il penchait? C'est bien le dernier de ses soucis. Quand elle oppose puissance à puissance, quand elle pratique, dans le sol de l'Europe, ses mines et ses contre-mines, son horizon ne s'étend pas jusqu'à la Méditerranée, pas même jusqu'à la Hongrie, qui est entre les mains de l'Infidèle. Passe encore au temps de la lutte pour l'existence, quand il s'agit, pour un peuple, d'être ou de ne pas être, de repousser l'Espagne ou de contenir l'Empereur. On conçoit qu'au moment de signer le traité de Munster ou la paix des Pyrénées, les diplomates remettent à des temps plus calmes le châtiment des Barbaresques. Mais que dire de ces savantes négociations qui remplissent le XVIII[e] siècle, de ces partages, de ces transports de souverains nomades d'un bout à l'autre de l'Europe, de ces guerres sempiternelles à la fin desquelles personne ne sait plus ni pour qui ni pourquoi on se bat, lorsque tous les artifices des chancelleries ne vont pas jusqu'à empêcher des chrétiens de recevoir le fouet sur la côte d'Afrique? Je louerai tant qu'on voudra la profondeur de nos hommes d'État, l'éclat d'un grand règne, l'habileté d'un Lionne, la souplesse d'un Torcy, la sage temporisation d'un cardinal Fleury, l'imagination d'un Belle-Isle, la dextérité tardive d'un Choiseul ; mais je pense malgré moi à ces pauvres diables qui traînaient le boulet « en Alger ; » ils me gâtent la politique à secrets et à révérences de tous ces grands seigneurs. Je ne puis oublier que, pendant trois siècles, le pirate était si bien entré dans nos mœurs, qu'il a défrayé toute une littérature, depuis Cervantes jusqu'à Lesage. Personne ne semblait sentir la honte qu'il y avait pour l'Europe à trembler devant quelques corsaires embusqués dans les ruines du monde antique.

Contemplant enfin cette Europe telle que la diplomatie nous l'a léguée, j'y vois un enchevêtrement de frontières, un paradoxe d'équilibre, des contrastes et des contradictions, qui semblent l'œuvre du hasard plutôt que de la réflexion. Je vois les peuples semblables à des armées qui auraient pris racine sur le champ de

bataille dans l'ardeur du combat, les unes ébauchant quelque mouvement tournant, les autres enfoncées comme un coin dans les flancs de leur adversaire. Nulle part, l'homme n'a repétri son domaine d'une main plus énergique; mais, nulle part, il ne s'est montré plus dédaigneux de l'ordre naturel. Son ferme vouloir, il l'a écrit en caractères frappans sur les montagnes de la Suisse, sur les digues de Hollande ou dans la sablière du Brandebourg. Son dédain et sa négligence, on en trouve les traces dans toute l'Europe orientale, sur ce bas Danube qui coule misérable et pauvre entre trois ou quatre peuples rivaux, dans ces Balkans où la mosaïque des frontières semble un défi perpétuel contre le sens commun, sur ces rivages intérieurs, berceau du monde antique, si violemment séparés, qu'entre Ceuta et Gibraltar, à une portée de canon, il y a plus de distance morale qu'entre Londres et Calcutta. Tel est le chef-d'œuvre de l'esprit continental. Sans doute, il faut s'incliner devant les faits. Mais je sens fléchir mon respect pour ce fameux équilibre qui nous a légué des difficultés presque inextricables. Bien loin de voir dans le passé le point culminant de la grandeur européenne, l'œuvre de nos pères, considérée dans son ensemble, me paraît essentiellement provisoire et sujette à revision.

IV.

En France, il est permis de dire que nos princes, admirables dans la construction de notre unité, quand ils eurent une fois formé ce grand corps, ne surent point s'en servir.

La France a trois faces et trois destinées : l'une tournée vers le continent, les deux autres qui regardent la mer intérieure et l'Océan. La plupart de nos rois ne virent que la face continentale. Ils mirent trop longtemps leur confiance dans ces chicanes féodales, qui, pour les esprits supérieurs, pour un Frédéric par exemple, ne sont que le masque de la raison d'État. Comme les autres princes de la chrétienté, ils avaient toujours deux procès ouverts : un procès de famille et un procès de mur mitoyen. Par l'un, ils faisaient valoir les droits de leur maison; par l'autre, ils arrondissaient leur domaine. L'un s'étendait très loin, car le noble sang de France avait été semé un peu partout; l'autre était plus lucratif et permettait de s'adjuger ce qui vous tombait sous la main. Mais il fallait juger ces querelles pour ce qu'elles valaient : ce vieux moule de procédure devait se briser de lui-même, dès que la nation aurait achevé ses formes complètes ; elle devait le rejeter, comme le papillon se

débarrasse de sa chrysalide. Il n'en fut rien. Nos rois ne cessèrent de soutenir les intérêts de leur maison au-delà des Alpes, au-delà des Pyrénées. Ils crurent faire les affaires de la France en installant des Bourbons à Madrid, à Naples, à Parme ; et c'est pour ce grand objet qu'ils imposèrent à la France le fardeau des guerres les plus sanglantes, les plus longues et les plus inutiles. Rarement on vit un plus bel exemple d'infatuation monarchique. « L'État, c'est moi. Donc la chose publique est intéressée à ce qu'un de mes arrière-neveux donne des lois à la Sicile. Du reste, est-ce que les affaires d'Europe ne se traitent pas en famille? Nous sommes, bien comptés, cinq ou six têtes couronnées qui nous plaidons les uns les autres et disposons des peuples. Si j'installe mon petit-fils à Madrid, il n'y a plus de Pyrénées. » Or, après ce grand effort, qui nous coûta treize ans de la plus effroyable lutte, huit autres années ne s'étaient point écoulées que nous étions en guerre avec l'Espagne!

Cependant le commerce gémit, nos ports languissent, nos colonies tombent aux mains des Anglais. — « Que nous importent ces intérêts de marchands! disent les princes. Que ces gens-là se tiennent à leur place! Nous consentons à ce qu'ils figurent parmi les accessoires de nos apothéoses, à côté des nègres et des sauvages que les peintres de cour prosternent au pied du trône. Il ne nous déplaît pas qu'on nous représente fondant des manufactures en costume d'empereur romain, et recevant les hommages du commerce et de l'industrie, sous la forme de créatures opulentes qui versent à nos pieds des cornes d'abondance. C'est le décor pompeux d'un beau règne. Mais nous faire marchands nous-mêmes? disputer pour quelques arpens de neige au Canada, pour les épices des Indes? Fi donc! » En revanche, s'il est question des secrets des cours, des trames de Vienne ou de Madrid, d'un infant à placer, le souverain se réveille : il fait son métier de roi. C'est ainsi qu'on a pu dire de Louis XV lui-même qu'il connaissait l'Europe. Plût au ciel qu'il l'eût moins connue, et qu'il se fût soucié davantage de Dupleix et de La Bourdonnaye!

Le résultat, le voici : deux nations devancent les autres, et prennent en même temps leur élan, la France et l'Angleterre. Vers le milieu du XVIIe siècle, la France est sans contredit la plus forte et la mieux douée. Bien ramassée dans la main de ses princes, elle s'étend à l'aise sur un magnifique territoire. Elle touche, par ses deux mers, le monde ancien et le monde nouveau, l'Orient et l'Occident. Ses aventuriers jalonnent l'Amérique, son influence domine à Constantinople. Dans une position si avantageuse, elle semble taillée tout exprès pour devenir le régulateur et l'entrepôt de l'Europe. L'Angleterre

est faible, divisée, déchirée par les factions, resserrée et comme reléguée dans son île. A peine est-elle encore maîtresse de cet étroit domaine. L'Écosse ne la suit qu'en murmurant. L'Irlande est en pleine révolte...

Retournez le tableau. Mesurez, cent ans plus tard, la courbe décrite par les deux nations. Cherchez où se trouve le balancier de l'Europe, l'entrepôt du monde, l'empire de l'Océan et bientôt celui de la Méditerranée. Est-ce en France? Qui profite des discordes du continent, les déchaîne et les contient tour à tour, sans cesser de croître et de s'enrichir? Est-ce la France? Lorsque les Anglais eurent renoncé pour eux-mêmes à tout établissement continental, comme ils retournèrent à leur profit le fameux équilibre européen! Avec quelle aisance on vit leur vaisseau léger se mouvoir à travers ces lourds États encore empêtrés dans leur cuirasse féodale!

Méditons à notre tour les leçons de l'histoire. On croit avoir tout dit lorsqu'on a parlé de la nonchalance d'un Louis XV, de son égoïsme et de ses maîtresses. Cependant, Charles II d'Angleterre, qui n'était ni moins égoïste, ni plus appliqué, n'a pas fait tant de mal à son pays. Les vices des princes sont moins graves que leurs erreurs, surtout quand ces erreurs sont celles de tout un peuple. La nôtre, au XVIIIe siècle, c'est le préjugé continental. C'est une diplomatie qui tourne le dos à la mer et qui refait sans cesse sa toile de Pénélope, les yeux fixés sur la maison d'Autriche. Sommes-nous guéris de la politique à idée fixe? Mettez l'Allemagne au lieu de l'Autriche, et vous verrez que nous ressemblons terriblement à nos pères. Comme eux, nous fondons des colonies, mais à regret et en maugréant, toujours prêts à jeter à la mer cette inutile cargaison. Cela nous paraît une tâche sans gloire, le contraire de la grande politique. Nous ne marions plus les infants, mais le moindre pouce de terrain gagné ou perdu sur le continent nous paraît plus précieux que tout l'empire des Indes. Qui croirait qu'un baron féodal sommeille dans le cœur du moindre bourgeois de la rue Saint-Denis? Ne lui parlez pas, à cet homme, de 15 millions de cliens au Tonkin, de la Chine entr'ouverte, d'un avenir immense : il ne vous écouterait pas. Ne cherchez point à lui démontrer, chiffres en main, qu'un grand port, bien outillé, pourvu de relations étendues, rapporte davantage aujourd'hui que deux ou trois départemens. Il ouvrirait de grands yeux et vous croirait fou. Comme Panurge, il veut avoir un pied en terre et l'autre qui n'en est pas loin. Il ne comprend que ce qu'il peut voir et toucher; par exemple, une bonne bataille à sa porte, qui fera trembler sa maison. L'honnête moyenne dont se compose l'opinion ne voit rien au-delà.

Or, pendant que nous nous attardons dans la contemplation du

passé, tout se transforme autour de nous. Les grands États, victimes de leur croissance imparfaite, se poussent péniblement vers la mer. La Prusse féodale adapte tant bien que mal, au corps germanique, les vieux organes maritimes de la Hanse ; l'Autriche ressuscite Venise dans Trieste ; l'immense Russie tâtonne encore pour trouver la mer libre et se plaint des détroits qui l'étranglent.

Et nous, les enfans gâtés du ciel, ferons-nous comme le lièvre avec la tortue ? Perdrons-nous une fois de plus l'avance que nous avons sur les autres? Notre admirable marine militaire sera-t-elle une arme de parade, ou l'instrument d'une résurrection? Verra-t-on encore un grand citoyen vilipendé, traîné dans la boue, pour nous avoir donné, au-delà des mers, presque l'équivalent de nos provinces perdues ? Entendra-t-on des cris d'alarme, chaque fois qu'un soldat français mettra le pied sur un nouveau point du globe ? Et ces amers contempteurs de la royauté, qui a perdu les Indes, combien laisseront-ils échapper d'Égyptes ? En un mot, la France est-elle destinée tantôt à se consumer, tantôt à végéter sur place, ou prendra-t-elle enfin son essor à travers le monde?

V.

On nous dit : « C'est impossible. Tout parallèle entre la France et l'Angleterre est souverainement injuste. La Grande-Bretagne est une île, nous sommes un morceau de continent. La Grande-Bretagne, enfermée dans des frontières précises, a pu saisir au juste la limite de sa croissance, et se retourner ensuite vers la mer. La France, fortement unie, mais mal bornée, a perdu un sang précieux par une frontière ouverte. On dirait qu'elle tend les bras vers l'Océan, mais que, prise à dos par l'Europe, elle ne peut se détacher des rivages. N'accusez donc pas la politique, mais plutôt la nature : après nous avoir d'abord parlé clairement, elle nous a subitement abandonnés dans des plaines sans relief. »

Il est certain que notre destinée a quelque chose de tragique. Quelques corps de peuples ont été moulés par la nature : telles l'Angleterre et l'Espagne. D'autres sont des œuvres purement artificielles, comme la Suisse, la Prusse, l'Autriche. Ces dernières nations savent qu'elles ne doivent compter que sur elles-mêmes ou sur le respect qu'elles inspirent. Mais que dire d'un territoire exactement moulé sur trois côtés, à peine ébauché sur le quatrième, d'un peuple comblé des dons les plus heureux, mais privé d'une bonne frontière au Nord et à l'Est? Ces faveurs boiteuses de la fortune rappellent les vieux contes populaires. Sur le berceau de

l'enfant royal, les bonnes fées étendent leur baguette : il sera riche, il sera puissant! Mais une méchante fée, qui n'est pas invitée, glisse un don fatal au fond de la corbeille. Ce mauvais sort, pour nous, c'est la frontière béante, qui a été tour à tour une menace et une tentation. Nous n'avons pu admettre cette trahison de notre étoile, et pendant des siècles, nous avons poursuivi le mirage des « frontières naturelles. »

Que de sang répandu sur ces champs de la Gaule belgique ou dans ces plaines allemandes! Que de souffrances, que de gloire et que de revers! Quelle obstination de notre brillante noblesse à dépenser toute sa valeur sur ce théâtre où la guerre recommençait à chaque printemps! Quelle patience dans le peuple, qui comprend cette guerre-là mieux que les autres! Dès le XVI[e] siècle, lorsque Henri II, abandonnant définitivement l'Italie, combat l'Espagne sur la frontière du Nord, la nation tout entière s'émeut, et Rabelais n'est que son fidèle écho, quand il s'écrie : « Désormais sera France superbement bornée! » C'est en effet le rêve de Jacques Bonhomme. Mais où s'arrêter? quel sera le rempart définitif? Sera-ce cette chaîne de collines boisées? cette rivière aux bords attrayans? ou bien ce fleuve, père des villes? Un grand fleuve pour frontière! Comme si ces routes qui marchent ne mêlaient pas les peuples, au lieu de les limiter; comme si les fleuves n'étaient pas faits pour être franchis par des troupes empanachées, tandis que les poètes de cour embouchent leurs trompettes!

Je ne crois pas cependant que tant d'efforts aient été dépensés en pure perte. Ce combat sans cesse renaissant nous a valu un degré de consistance et de cohésion que l'Espagne ou les Iles Britanniques n'ont jamais connu. C'est le métal, cent fois reforgé, qui durcit et se tasse sous le marteau. On s'est bien aperçu de la force de la soudure, chaque fois qu'on a essayé de briser cette unité lentement conquise. A considérer le fond des choses, cette mauvaise frontière, ce don fatal, pourrait bien être un bienfait déguisé, un aiguillon dont la Providence se sert pour éveiller notre mollesse. Il y a, sous notre beau ciel, des souffles dissolvans : douceur de vivre, bien-être, insouciance légère, esprit casanier. Mieux défendus par la nature, logés dans quelque Atlantide, aurions-nous accompli tant de grandes choses et gardé notre élasticité dans les revers? Sans les marches de Lorraine, aurions-nous Jeanne d'Arc?

Mais l'âge de l'instinct est passé pour nous. Désormais, nous devons savoir ce que nous voulons et ne rien prétendre au-delà. Nous devons surtout nous défaire du préjugé de la « frontière-obstacle. » Est-il au monde une meilleure barrière que les

Alpes? et cependant, voyez l'Italie. De l'Adriatique au golfe de Gênes, de Rivoli au col de Tende, il n'est pas un défilé qui ne garde l'empreinte du pied d'un conquérant. Nous-mêmes, ces Alpes ne nous ont pas sauvés de Charles-Quint : ce qui le fit reculer, ce fut l'héroïsme de la Provence, se ruinant pour affamer l'ennemi. Quand la barrière serait vingt fois plus haute ou mille fois plus large, on trouve toujours des armes contre les peuples qui s'abandonnent. La masse effrayante de l'Himalaya n'a point défendu l'Inde contre les Musulmans, pas plus qu'elle n'a été préservée des Anglais par une étendue de mer égale à la moitié du globe. Chez nous, pendant le triste abaissement des guerres religieuses, sous des princes corrompus et faux, Philippe II n'avait pas besoin de lancer ses vieilles bandes à l'assaut des Pyrénées : son or s'insinuait partout et ses moines faisaient le reste. Au contraire, que l'ennemi se montre à quelques heures de Paris : la nation ranimée retrouve l'élan, l'inspiration, l'esprit de sacrifice. Laissons au Bas-Empire et à la Chine leur confiance sénile dans les murailles, les montagnes ou les bras de mer, qui n'ont jamais sauvé personne.

Oserai-je dire à mes compatriotes qu'ils donnent parfois plus d'attention au corps de la patrie qu'à son âme? Ayons la religion de notre sol, mais non la superstition de la borne, ni même celle des gros bataillons. La valeur d'un territoire ne se mesure pas toujours au nombre des kilomètres, ni celle des hommes au nombre des têtes. Nous n'admirons que les grands États compacts : l'avenir sera peut-être aux États capables d'évolutions rapides, comme on dit qu'à la longue les cuirassés seront supplantés par les bâtimens légers. Ce qui fait la grandeur des nations, ce sont avant tout des forces invisibles : lentement le territoire s'est formé autour d'elles, comme les faces d'un cristal s'ordonnent suivant une invisible attraction. La décadence commencerait pour nous le jour où, trop attentifs aux bornes matérielles de la patrie, nous perdrions de vue cee forces morales qui la font rayonner à travers le monde et qui s'appellent suite, prévoyance, esprit d'entreprise, abnégation.

C'est une vue bien étroite, par exemple, que de considérer la Belgique comme un vol fait à la nationalité française. Quelle meilleure frontière que le voisinage de ce petit peuple? Son indépendance est le fruit de nos victoires encore plus que de nos défaites; car si nous n'avons pas été assez forts, jadis, pour le conserver malgré l'Europe, nous sommes encore assez redoutables pour en écarter nos rivaux. C'est la meilleure issue des conflits insolubles. Il est bon que de petites nations évoluent librement autour de nous, une Belgique, une Suisse, exemptes des maux de la guerre

et du poids des impôts, mêlant, avec leur génie propre, les traditions de notre race, cultivant nos arts ou notre langue, faisant des expériences à leurs risques et périls, mais prouvant au monde que l'âme de la France déborde au-delà des frontières et plane au-dessus de la fortune des batailles. Ces petits États sont une protestation vivante contre la conquête brutale. Souhaitons qu'i y en ait davantage!

Mais quand le repos nous fuirait éternellement, quand le manque d'une bonne frontière, ou naturelle, ou politique, nous commanderait de rester sous les armes devant l'Europe menaçante, il n'en résulte pas que notre essor en dût être arrêté. Cette conception tient trop de la mécanique : elle méconnaît la loi des corps vivans et principalement des nations, dont le privilège est de déployer leur activité dans tous les sens, et de se montrer d'autant plus audacieuses dans leurs entreprises qu'elles sont plus vigilantes sur la défensive. Quel peuple jouit aujourd'hui d'une sécurité plus profonde que l'Espagne? Cependant, l'heure de son expansion maritime est passée. C'est au XVIe siècle, lorsque ses princes avaient toute l'Europe sur les bras, faisaient face de tous les côtés, contre les protestans, contre le roi de France, contre le Grand-Turc, qu'elle trouvait encore le temps d'achever cet empire sur lequel le soleil ne se couchait jamais. — Justement, direz-vous : cette dispersion de ces forces l'a épuisée. — Prenons donc un autre exemple, celui de l'Angleterre, auquel il faut toujours revenir. C'est une erreur de croire qu'elle ait profité de son isolement pour oublier l'Europe et diriger tous ses efforts vers la mer. Il n'est pas de puissance qui ait tenu plus constamment la main dans les affaires du continent, ni veillé avec un soin plus jaloux sur l'équilibre des États, ni montré plus de vigilance à former des ligues ou à les défaire; et l'on se demande ce qu'elle aurait fait de plus, si elle avait eu sa frontière à défendre. — Sagesse facile, dit-on, que de brouiller le jeu de ses rivaux, quand on est retranché derrière un rempart inexpugnable! — Mais s'est-elle endormie derrière ce rempart? N'a-t-elle pas versé son sang sur nos champs de bataille? Bien plus : le moment décisif dans l'histoire de sa grandeur maritime, un instant ébranlée par la perte de l'Amérique, ce sont ces vingt années de lutte pendant lesquelles elle s'oppose de toutes ses forces au progrès de la révolution française, puis, seule au milieu de l'Europe abattue, tient tête à la fortune de Napoléon. Ces insulaires se sont montrés plus fermes que la Prusse ou que l'Autriche elle-même dans la défense des libertés du continent. Qu'ils fussent soutenus, si l'on veut, par la jalousie, qu'ils aient profité de nos revers pour remanier le monde

à nos dépens, il n'en est pas moins vrai qu'ils ont tout engagé, dans ce long duel, jusqu'à leur existence nationale. Jamais les âmes ne furent si constamment tendues vers le même but, et jamais nation n'eut davantage le droit de négliger le reste du monde pour se concentrer dans ce combat mortel. Cependant, tel est l'effet de l'héroïsme qu'il élève les peuples au-dessus d'eux-mêmes. Il leur inspire les grandes vues politiques, et ces heureux reviremens qui ouvrent aux hommes d'État de nouvelles perspectives. C'est au plus fort de la crise, lorsque le blocus continental détruisait son commerce, que l'Angleterre se souvint qu'elle était la reine des mers. Péniblement victorieuse à Waterloo, son trésor était vide : mais elle avait Malte, elle avait le Cap, elle se fortifiait dans les Indes et retrouvait en Australie une autre Amérique.

Tant il est vrai que les œuvres enfantent les œuvres, que les peuples énergiques ne se laissent point enfermer dans un cercle de Popilius et que c'est en pleine action, sous l'aiguillon du danger, qu'un être vivace répare ses pertes, rejette l'écorce des vieilles routines, acquiert de nouveaux organes et reparaît transformé devant l'adversaire stupéfait, qui croyait le tenir immobile sous sa main de fer!

Arrêtons-nous sur cette vue générale. Il resterait à tracer exactement notre tâche dans l'état présent du monde, à montrer que cette tâche n'excède pas nos forces. Mais un grand pas serait fait si, tout d'abord, nous reprenions confiance en nous-mêmes. C'est pourquoi il fallait commencer par un acte de foi raisonné dans la vitalité du pays. Ce *credo*, je le résume ainsi :

Notre nation est jeune et perfectible, en dépit du préjugé historique qui l'écrase sous le poids des grands souvenirs et sous de prétendues fatalités de sol, de race ou d'origine.

Elle n'a pas même fourni la moitié de sa course, malgré le préjugé diplomatique, qui place la grandeur d'un peuple dans la prépondérance continentale.

L'Europe elle-même n'est pas ce monde vieilli que l'esprit superficiel des Américains aperçoit à moitié route de l'immobilité chinoise. Elle n'est pas nécessairement vouée aux querelles stériles. Mais elle souffre d'un vice de construction; elle étouffe dans ses frontières et incline visiblement vers la mer.

Dans cette voie, que l'Angleterre seule a parcourue tout entière, la France possède sur la plupart de ses rivaux une avance considérable, mais elle n'en a pas profité. Pour reprendre le cours de sa carrière, elle a deux obstacles à vaincre, l'un qui lui vient

de la nature, l'autre qui réside en elle-même : elle est mal bornée à l'Est, et elle manque d'esprit politique. Sa mauvaise frontière lui a coûté trois siècles d'une bataille qui dure encore. Son goût pour les idées générales lui a valu cinq ou six révolutions, et, finalement, les faux calculs d'un visionnaire couronné lui ont coûté deux provinces.

Mais l'extrémité du péril a réveillé son énergie. Aujourd'hui, prête à tout événement, surveillant sa frontière, ne repoussant personne, accueillant les alliances profitables, elle est assez forte pour attendre, à la condition de faire fructifier les germes encore endormis dans son sein. On a dit : c'est sur le Rhin que se résoudra la question coloniale. On peut dire avec plus de raison : c'est des entreprises coloniales que nous tirerons la force, l'initiative et la souplesse qui nous feront respecter sur le Rhin. Le mot d'ordre des Français devrait être actuellement : réparer deux cents ans d'erreurs en refaisant les destinées maritimes de la France.

Si nous l'aimions vraiment, ce pays, non pas seulement de bouche, mais de cœur, non passagèrement, mais toujours, quel spectacle vaudrait pour nous ce tableau imposant d'une existence se déroulant à travers les siècles, soutenant et embrassant nos petites vies médiocres, ordonnant cette poussière d'homme suivant un rythme supérieur, multipliant les âmes par la grande âme nationale, et grâce à la durée du nom français, mettant une noble empreinte sur ces humbles fronts que la mort fauche tous les jours! Nous parlerions moins alors du « suffrage universel, » entité scolastique, et davantage des Français en chair et en os. Nous n'agiterions pas de stériles disputes sur « le capital, le travail, la bourgeoisie, les masses profondes, » personnages abstraits, aussi insipides que les allégories du moyen âge. Mais nous verrions, dans ces prétendus ennemis, les coopérateurs d'une œuvre commune que leurs discordes ne font qu'entraver. Nous comprendrions enfin qu'au lieu de recommencer la vieille querelle des membres et de l'estomac, il vaut mieux travailler tous ensemble à la grandeur de la patrie.

RENÉ MILLET.

PROSPER MÉRIMÉE

D'APRÈS

DES SOUVENIRS PERSONNELS ET DES DOCUMENS INÉDITS

II[1].

MÉRIMÉE ACADÉMICIEN. — LA RÉVOLUTION DE 1848.

I.

L'accès de dandysme que j'ai signalé chez Mérimée dure, dans son acuité, de 1829 à 1833. La mondanité qui gâte certaines pages de la *Double méprise* et une bonne moitié du *Vase étrusque* disparaît peu à peu; l'originalité vraie se remontre et le talent se relève, dès 1834, dans *les Ames du Purgatoire*. C'est, sous une forme à demi moderne, tantôt railleuse et tantôt sombre, l'histoire de D. Juan de Maraña, l'une des deux légendes qui sont comme les affluens d'où ce puissant courant s'est formé. La couleur espagnole a, cette fois encore, bien servi Mérimée, et son scepticisme s'est gardé d'intervenir dans la scène de la conversion où don Juan assiste à ses propres funérailles, non plus qu'en ce soudain et dernier jet de passion qui lui fait commettre encore un homicide sous le saint habit du pénitent. Il a respecté, rendu sans sourire le dénoû-

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

ment, si étrangement mêlé de terreur et de pitié, né de tendres et pieuses imaginations auxquelles le pardon semblait facile, la rechute plus facile encore : dénoûment auprès duquel, pour le dire en passant, la fin de don Juan Tenorio, en dépit de Molière et de Mozart, ne semble qu'un effet de mélodrame.

Depuis qu'il avait été nommé inspecteur-général des monumens, Mérimée faisait plusieurs tournées par an. C'est avec ennui qu'il partait pour ces expéditions. Tout le long de la route, il maudissait la saleté des auberges et l'ineptie des conseils municipaux, la bêtise des provinciaux et la laideur des provinciales. Les Bretons l'ennuyaient, les Gascons le fatiguaient. La vulgarité des Provençaux l'exaspérait, et il ne commençait à leur trouver de l'esprit que quand il était au milieu des Flamands et des Picards. Les dames de Caen, d'Aurillac et de Chaumont ne pouvaient être qu'affreuses, puisqu'elles ne savaient pas s'habiller. « La femme à l'état sauvage est toujours laide : » ses élégantes amies, les Parisiennes, lui avaient appris ce dogme et il y croyait, car il faut toujours être croyant et naïf par quelque bout, surtout quand on se pense un roué. Passé l'octroi de Paris, comme il n'espérait plus voir de femmes et ne tenait pas à voir les arbres, il fermait les yeux pour ne les rouvrir qu'à Madrid ou à Londres.

Malgré tout, malgré lui, il observait. C'étaient des scènes d'élections, moitié ignobles, moitié gaies, qui devaient prendre place dans *les Deux héritages;* c'était une veillée avec des paysans, où il improvisait, pour les épouvanter, un de ses contes les plus noirs; c'était, enfin, quelque original étudié sur place et chez lui, un de ces types qui ne fleurissent bien et ne se développent en liberté que dans les « trous. » Quelquefois une aventure ennuyeuse fournit une nouvelle amusante. Ainsi dut venir au monde *la Vénus d'Ille* (1837), qui est, avec *Matteo Falcone* et *l'Enlèvement de la redoute*, une de ses œuvres les plus parfaites.

D'abord, il y a une méchante femme, car, bien que statue, elle vit et agit. Sans une méchante femme, point de talent chez Mérimée. Dans *la Vénus d'Ille*, il a sous la main un autre élément de succès dont il avait déjà essayé l'effet dans *la Vision de Charles XI* (1829) : la peur. Mais, dans *la Vision de Charles XI*, il suivait une tradition historique, il traduisait un document; dans *la Vénus d'Ille*, il ne devait rien qu'à son invention.

Cet art de faire peur est-il vraiment un art? Ceux qui le possèdent s'en cachent de leur mieux. Mais le caractère de Mérimée lui fait une joie de détruire l'illusion qu'il a créée, et, après avoir effrayé son lecteur, de se moquer de lui en lui montrant la simplicité des moyens employés. Dans un article sur les premières œuvres de Nicolas Gogol, il réduit la terreur artificielle à une recette qui rap-

pelle les formules de *la Cuisine bourgeoise.* « Commencez par des portraits bien arrêtés de personnages bizarres, mais possibles, et donnez à leurs traits la réalité la plus minutieuse. Du bizarre au merveilleux la transition sera insensible, et le lecteur se trouvera en plein fantastique, bien avant qu'il se soit aperçu que le monde réel est loin derrière lui. » En effet, qui a jamais eu peur, après dix ans, en lisant un conte de fées? Pour que le surnaturel ou, si l'on veut, le mystérieux, l'étrange, l'inexpliqué nous émeuve, il faut que nous le rencontrions au détour de quelque bruyant carrefour de la vie, à deux minutes de l'Opéra et de la Bourse. De plus, la terreur ne peut être chez nous qu'une impression nerveuse, une courte défaillance de l'esprit, le frisson que donne un courant d'air froid venant, par une fenêtre soudainement ouverte, des pays de la mort et du rêve. Notre positivisme habituel, notre amour-propre d'animal rationnel et critique se remet vite et il faut prévoir ce retour offensif en donnant deux issues au récit, l'une vers l'impossible, l'autre vers le monde réel. Cette loi, Mérimée a oublié de la poser, mais il a fait mieux; il en a donné une application sans défauts dans *la Vénus d'Ille*, dont le dénoûment nous laisse dans le doute, entre un événement fantastique et une explication très simple, sans que l'auteur fasse comprendre de quel côté il penche. *La Vénus d'Ille* fait-elle encore peur? C'est une question que le public seul peut résoudre.

C'était l'inspecteur-général des beaux-arts qui avait en quelque sorte raconté *la Vénus d'Ille* au romancier ; il rapporta d'une tournée en Corse le roman qui le mit au premier rang parmi les favoris du public et lui ouvrit l'Académie française. Point de terreur, mais la plus attrayante, la plus candide, la plus fermement dessinée, la plus finement nuancée des jolies méchantes de Mérimée. Et puis, des brigands excellens; trop spirituels peut-être, trop lettrés, trop proches parens de Fra Diavolo, mais Mérimée les voyait ainsi et les peignait de verve, sans affectation ni parti-pris. Tout enfant, il s'était enivré des aventures de Morgan, de l'Olonnais et de Montbard l'exterminateur. — « Je goûte fort les bandits, écrivait-il longtemps après, non que j'aime à les rencontrer sur mon chemin, mais l'énergie de ces hommes en lutte avec la société tout entière m'arrache, malgré moi, une admiration dont j'ai honte. » — Au fond, il n'en avait pas honte du tout, et, au lieu de s'en défendre, d'être entraîné « malgré lui, » il nourrissait, lorsqu'il en trouvait l'occasion, ce goût naturel pour les déclassés et les réfractaires. C'est ce goût qui le poussait, jeune homme, à chercher les aventures de nuit, aux environs de l'Alhambra, où un baiser pouvait être suivi d'un coup de couteau ; c'est ce même goût qui le portait à étudier la langue des Tsiganes comme on étudie le sanscrit ou le grec, à

demander, dans un coin solitaire de l'Asie-Mineure, l'hospitalité, plus que douteuse, d'un campement de Tartares, à accepter, enfin, avec empressement une invitation à un *tea-party* de gipsies, à Barcelone, dont on lira plus loin le récit dans une page inédite.

Ors' Anton, le héros de *Colomba* et son amoureuse anglaise, nous intéressent peu. La poétique de 1840 voulait que les amoureux n'eussent pas de caractère. En revanche, nos pères et nos grands-pères étaient très exigeans en ce qui touche certaines qualités dont nous sommes en train de faire des défauts : ordonnance du récit, proportion des parties, logique des situations, identité des caractères, choix des détails, politesse et fini du style. Ils appréciaient la netteté quasi-chirurgicale avec laquelle une action était découpée dans la vie réelle, de façon à former, du début au dénoûment, un tout isolé, compact, complet : non pas un morceau de vie, mais une vie à part, un organisme indépendant. A ce point de vue, la vieille critique n'avait rien à reprocher à Colomba.

Pendant que Mérimée fait ses tournées officielles, c'est le moment de nous demander s'il a été un bon inspecteur de monumens, un bon juge des artistes et des questions d'art. D'abord, il possédait la qualité sans laquelle toutes les autres eussent été vaines : la conscience. Il apportait aux choses de son métier le même soin méticuleux qu'aux choses de son goût, particulièrement attentif lorsque des intérêts personnels étaient en jeu et toujours désireux d'être impartial et juste : je dis seulement désireux.

Ce qui le servait grandement, c'étaient ses dispositions naturelles et son éducation première. Il dessinait partout et toujours : c'était un passe-temps et une attitude, presque un besoin. Il semait ses lettres de croquis et d'hiéroglyphes : à l'inconnue, il envoyait la silhouette et le chapeau d'une Allemande rencontrée sur le Rhin en bateau à vapeur. Dans une lettre à Mme de Montijo, il parlait de « la position élevée à laquelle ne pouvait manquer d'arriver M. le duc de la Victoire, » et il accompagnait cette prophétie d'un dessin expressif, représentant Espartero, qui se balançait à une très haute potence. La correspondance avec Requien, déposée au Musée d'Avignon, est couverte, également, d'illustrations curieuses. J.-B. Rathery, l'aimable et savant bibliothécaire, siégeant un jour à une commission à côté de Mérimée, ramassa avec la permission de son voisin une grande composition dans le goût des prix de Rome d'il y a soixante ou quatre-vingts ans : *Dumollard, l'assassin des bonnes, poursuivi par les ombres de ses victimes.* Il a illustré, assez agréablement, l'exemplaire manuscrit de *la Chambre bleue* qu'il offrit à l'impératrice. Il recommença à plusieurs reprises le portrait de Mlle Dacquin sans jamais se satisfaire. Un chat, dessiné par lui, fait le gros dos sur la couverture du petit livre de M. Tour-

neux que j'ai déjà cité. Enfin, j'ai sous les yeux une copie à l'aquarelle d'un prétendu Velasquez dont il ne put faire accepter l'authenticité par les amateurs de Madrid et auquel il crut jusqu'au bout, comme il crut à l'innocence de Libri. Cette copie, faite pour être soumise aux amis de la comtesse de Montijo, donne l'idée de ce qu'il pouvait faire en s'appliquant. Le travail est très serré; c'est vigoureux, fin et sec : du vrai Mérimée.

Fils d'artistes, grandi dans le milieu où se forment les sculpteurs et les peintres, il assistait de près à une révolution du goût et à la naissance d'une esthétique nouvelle ; il prenait sa part des discussions parmi lesquelles elle vint au monde. Il était lié avec David d'Angers, Devéria et Delacroix. Mais je ne vois aucune trace de leur influence sur ses idées, et j'en vois encore moins de son influence sur leurs œuvres. On lit dans les notes d'Eugène Delacroix : — « M... me disait : — Je définis l'art, l'exagération à propos. » — Et pourquoi? Parce que les anciens employaient, dans leurs théâtres, des masques, des porte-voix et des cothurnes. M. Tourneux veut que ce M... soit Mérimée. C'est possible, mais ce n'est pas sûr. La définition est subtile; elle peut être juste, en beaucoup de rencontres. Si je ne me trompe, elle s'applique mal à Mérimée. On le trouve plus souvent en-deçà qu'au-delà. Il appartient à l'art qui suggère, non à l'art qui exagère.

Mérimée ne voulait pas qu'on oubliât de subordonner la peinture et la sculpture à l'architecture qui, par deux fois, leur a donné naissance. C'est dire qu'il abordait les questions de ce genre en historien plutôt qu'en philosophe. Ce point de vue ne convenait pas mal à un inspecteur des monumens, qui doit être surtout sensible au rôle décoratif de la peinture et de la sculpture. Ses rapports sont des essais de critique architecturale suivant le précepte de Beyle : « Juger d'un art d'après les règles techniques et non d'après une impression dramatique, une émotion littéraire. » La crainte de n'être pas compris ou d'ennuyer retient d'ordinaire les critiques qui s'adressent au public. Mais on ne craint jamais d'ennuyer un ministre. Pour pratiquer cette méthode, il fallait des connaissances spéciales : Mérimée se les donna. Il avait appris à mouler ; il parlait savamment de stylobate et d'archivolte, de voussure, de frette, de meneau et de modillon, mais l'âme de l'architecture gothique lui resta inconnue. Il démêlait fort bien ce que cette architecture devait au roman et au byzantin, mais il ignora toujours ce qu'elle devait à la religion.

Il explique, par des raisons scientifiques, que l'ogive n'est pas, comme le veut l'opinion vulgaire, ce qui caractérise le gothique. L'ogive ne fut, pense-t-il, au début, qu'un pis-aller, un expédient de constructeurs ignorans pour masquer les irrégularités de leur bâtisse. Le plein cintre demeurait pour eux le style noble, le type

parfait. Il fallut bien du temps pour que l'ogive cessât d'être honteuse d'elle-même et prît conscience de sa beauté. Le caractère du gothique est, selon lui, plus général. C'est la légèreté, par opposition à la solidité qui avait été le caractère de l'âge précédent, du romano-byzantin. Cette légèreté, Mérimée consentirait à l'admirer, s'il ne devait l'acheter par la vue des contreforts « hideux » qui, à l'extérieur, étaient ces murs si frêles. Si on lui dit que ces contreforts sont une beauté, il se fâche tout à fait. Il se moque de son ami Du Sommerard qui parle de la « fabrique aérienne » des cathédrales. Il a raison, si cette légèreté n'a été qu'un jeu, une gageure, si elle n'a un sens caché, si elle ne répond à un état psychologique. Qui croira, pour faire plaisir à Beyle et à Mérimée, que les architectes du XIII[e] siècle n'aient eu d'autre but que de « forcer l'étonnement du spectateur? » Ils eussent été eux-mêmes bien étonnés d'apprendre que leurs flèches et leurs tours « menaçaient le ciel. » C'est le mot le plus malheureux qui soit venu sous la plume de Mérimée dans toute sa carrière d'écrivain; c'est un mot presque sot pour un homme de tant d'esprit. Il n'a pas vu que la substitution des lignes verticales qui s'élancent là-haut en jets, en fusées, aux lignes horizontales qui sont parallèles à la terre et y tiennent l'esprit attaché, annonce l'avènement d'une civilisation, l'entrée en scène d'une nouvelle race d'hommes. La ligne horizontale est positiviste et la verticale est idéaliste; l'une raisonne et l'autre prie. L'allongement du plein cintre en ogive, celui de la colonne en pilier ne sont que des épisodes de cette grande victoire de la verticale, qui ne « menace » pas le ciel, mais qui y aspire, qui s'y envole.

Ainsi cette poésie si riche, écrite sur les murailles comme sur des pages immenses, pour être lues d'ici-bas et de là-haut, ce symbolisme sans frein, cette idéalisation à outrance qui fait une prière, un rêve, quelque chose d'immatériel avec ce qu'il y a de plus matériel au monde, la pierre de taille et le moellon, trahissent par là l'étrange et admirable disposition de ces siècles qui vécurent par l'esprit, en plein miracle, et tentèrent avec une sorte de succès d'anéantir le corps. Voilà ce qui resta à jamais incompréhensible pour Mérimée. Il y a quelque chose de singulier et de triste à le voir errer, pendant une grande partie de sa vie, sous les voûtes de nos vieilles cathédrales, les étudiant, les restaurant, les protégeant de tout son pouvoir contre la vétusté, le mauvais goût et la bande noire, mais ne les comprenant pas (1)!

(1) Un exemple, entre autres. C'est à l'initiative de Mérimée que l'église de Vézelay, admirablement restaurée par Viollet-le-Duc, doit sa conservation. Voir, à ce sujet, l'intéressant récit de M. R. Vallery-Radot, dans son livre récemment paru : *un Coin de Bourgogne* (*le Pays d'Avallon*).

Mais il faut se méfier des gens qui comprennent tout. Mérimée n'était point de ceux-là. Il connaissait parfaitement les frontières de son propre esprit et ne les eût jamais dépassées, si son métier ne l'y eût en quelque sorte obligé.

S'il goûtait mal l'art chrétien du moyen âge, il n'en était que plus apte à sentir l'art païen de l'antiquité. On en trouvera des témoignages certains dans l'étude sur le « tombeau découvert à Tarragone » et dans quelques autres morceaux du même genre qui sont d'assez bons modèles de la critique technique et directe. Mérimée était surtout sensible à la difficulté vaincue. Il aimait le bas-relief, parce qu'avec une profondeur presque nulle il doit donner l'illusion des plus lointaines perspectives ; il aimait la médaille parce que c'est le bas-relief réduit à des proportions microscopiques. Il s'intéressait singulièrement au talent enfermé dans cette étroite prison et tenu de faire grand dans l'espace de quelques millimètres. L'élimination des détails secondaires et la mise en valeur des choses les plus importantes, qui ne sont qu'une convenance dans les autres branches de l'art, étaient, dans celle-là, une nécessité, une question de vie ou de mort. C'est ce qu'il exprime, avec sa finesse et sa brièveté substantielle, dans plusieurs lettres à M. Stapfer, à propos d'un sculpteur auquel tous deux s'intéressaient.

Il lui tardait d'aller retremper ces sentimens à leur source, dans les lieux où ils ont fécondé l'intelligence et avec lesquels ils offrent une affinité naturelle. En 1839, il faisait un séjour de quelques semaines en Italie : « Je ne comptais pas aller à Rome, écrivait-il au docteur Requien, mais je me suis laissé entraîner par M. Beyle. J'en suis on ne peut plus content (je dis de Rome), mais il y a tant de choses à voir qu'on s'y extermine. La fatigue des jambes n'est rien auprès de celle qu'on éprouve à voir quarante mille belles choses dans une matinée. » Deux ans après, il revenait à Rome avec Ampère, au retour d'un voyage en Grèce et en Orient, qui fut le plus mémorable de sa vie.

Ce qui le frappa en Grèce, ce fut le contraste entre la petitesse du théâtre et la grandeur des hommes, des actions et des pensées. La Grèce lui apparut comme la médaille par excellence, un abrégé clair et complet, un raccourci merveilleux de l'histoire humaine. Pour l'étudier, il avait un guide inappréciable, Charles Lenormant (1), dont il a dit que c'était Pausanias ressuscité. Tous trois, — avec un quatrième compagnon, M. Jean de Witt, — visitèrent les Thermopyles. Ils suivirent le sentier par où la trahison a permis aux Perses de tourner le défilé, et sentirent craquer sous leurs pieds les feuilles tombées des chênes verts. C'est ce même bruit

(1) Article nécrologique sur Charles Lenormant, *Portraits historiques et littéraires*.

qui, plus de deux mille ans auparavant, avait averti les Spartiates de l'approche des Immortels. Ils tressaillirent à ce souvenir qui leur rendait si présente la scène d'Hérodote. Une génération qui grandit dans l'ignorance des langues anciennes ne comprendra pas ces émotions presque religieuses, que tant d'hommes, après Chateaubriand et Byron, sont allés demander à cette terre de Grèce. Pour être vrai, il y a plus de quarante ans que le livre railleur d'Edmond About a rompu le charme. Déjà cet esprit nouveau s'accuse chez Mérimée, qui ne veut pas être dupe des enthousiasmes tout faits. Témoin cette page où le classicisme et le réalisme se balancent avec agrément et justesse :

« J'ai eu le bonheur de passer trois jours aux Thermopyles, et j'ai grimpé non sans émotion, tout prosaïque que je sois, le petit tertre où expirèrent les derniers des trois cents. Là, au lieu du lion de pierre, élevé jadis à leur mémoire par les Spartiates, on voit aujourd'hui un corps de garde de *chorophylaques* ou gendarmes, portant des casques en cuir bouilli. Bien que le défilé soit devenu une plaine très large par suite des atterrissemens du Sperchius, bien que cette plaine soit plantée de betteraves dont un de nos compatriotes fait du sucre, il ne faut pas un grand effort d'imagination pour se représenter les Thermopyles telles qu'elles étaient cinq siècles avant notre ère. » En quelques mots très sobres, mais très concluans, il explique la force de la position, la supériorité de l'armement en faveur des Grecs. On lui a montré, à Athènes, des pointes de flèches ramassées sur les champs de bataille de la guerre médique : elles sont en silex. « Pauvres sauvages, n'ayez jamais rien à démêler avec les Européens! » Et il ajoute : « S'il y a lieu de s'étonner de quelque chose, c'est que ce passage extraordinaire ait été forcé. Léonidas eut le tort d'occuper de sa personne un défilé imprenable et de s'amuser à tuer des Persans, tandis qu'il abandonnait à un lâche la garde d'un autre défilé, moins difficile, qui vient déboucher à deux lieues en arrière des Thermopyles. Il mourut en héros; mais qu'on se représente, si l'on peut, son retour à Sparte, annonçant qu'il laissait aux mains du barbare les clés de la Grèce (1)! »

Sans être aussi fatales à M. Lenormant qu'à Léonidas, les Thermopyles furent, pour lui, l'occasion et le théâtre d'un sérieux accident. Il tomba de cheval et se démit l'épaule. Ampère et Mérimée continuèrent leur route vers l'Asie-Mineure. Bientôt ils quittaient Smyrne, munis de tous les papiers nécessaires, parmi lesquels un passeport qui reconnaissait à Mérimée « des yeux de lion » et « des cheveux de tourterelle. » Le gendarme turc qui

(1) Mérimée, *Mélanges historiques et littéraires*, p. 166.

libellait ce poétique passeport et constatait les premiers ravages du temps dans la chevelure blonde de l'auteur en vogue était loin de se douter qu'il préparait des matériaux à l'histoire littéraire.

Voici donc Ampère et Mérimée sur cette vieille route de Smyrne à Éphèse. Ils ont avec eux un *factotum* et un guide, l'un Français, l'autre musulman. Seulement le Français ne sait plus sa langue, le musulman ne sait plus sa religion, et Mérimée, qui taquine impartialement toutes les églises, tourmente Ahmed au sujet du chagrin que ses libations de rhum doivent causer au Prophète. Pour mettre le comble à la confusion des races, l'escorte est complétée par Calogeros, un Grec né à Peshawur.

Ils vont ainsi, l'un dessinant, l'autre rêvant. Ils arrivent à Éphèse, et Mérimée fait remarquer à son ami cette architecture à la fois coquette et barbare, qu'il explique d'un mot : « C'est un artiste grec qui a travaillé pour des Romains. » Il ouvre de bonne foi les yeux et les oreilles, mais il est resté le même que sur le trottoir de la rue Jacob, avec son sang-froid et ses habitudes critiques. Ampère, passionné, mobile, tout entier aux sensations qui lui rendaient les voyages si délicieux, prend, comme l'eau, la teinte du ciel : « Le théâtre, dit-il, était rempli par un troupeau de chèvres noires. Un petit chevrier turc sifflait, assis sur un débris. Une immense volée de corneilles décrivait de longs circuits dans les airs. Vers la montagne, le ciel était pluvieux et grisâtre et d'un éclatant azur du côté de la mer. Sur des nuages cuivrés passaient des nuages blancs comme des spectres. Par momens, une lueur claire et pâle illuminait les ruines immenses, les cimes sévères, la plaine déserte. Je n'ai rien vu de plus sublime (1). »

La chose la plus « sublime » qu'eût vue Ampère, c'était toujours celle qu'il voyait. Son compagnon sentait moins vivement et classait mieux ses impressions. D'ailleurs il ne regardait pas la couleur du ciel; il ne voyageait que pour voir les mœurs et les villes, *mores et urbes*. C'est dans une de ces étapes qu'ils essayèrent de s'introduire dans un campement de Tartares pour y passer la nuit. Ils n'inspirèrent pas une confiance égale à celle qu'ils montraient. Il est vrai que Mérimée avait laissé pousser deux grandes et terribles moustaches qui lui barraient la figure d'une oreille à l'autre. Il était le forban qu'il avait tant désiré d'être ; il l'était trop. Les Tartares eurent peur de lui.

D'Éphèse, les voyageurs se rendirent à Magnésie, et de Magnésie à Sardes, en traversant le Tmolus. Ils arrivèrent à dix heures du soir dans l'Acropole de Sardes où ils eurent à livrer bataille, non aux soldats du grand roi, mais à une bande de chiens féroces. Un

(1) Lettre de J.-J. Ampère à Sainte-Beuve.

meunier vint à leur secours et leur donna l'hospitalité. Un bain dans le Pactole compléta ce pèlerinage classique, et ce bain, même sans paillettes d'or, devait sembler agréable, après « quinze jours de courses à cheval, pendant lesquels l'usage d'un lit, d'une table, d'une chaise, était demeuré entièrement suspendu (1). »

A Rome, où ils se reposèrent, une lettre de Chateaubriand vint trouver Ampère, pour lequel il affectait une paternelle amitié. L'auteur de *René* ne manquait pas l'occasion de caresser les jeunes gens. Il avait glissé dans la lettre un compliment assez mal tourné à l'adresse de « monsieur Mérimée, qui aura retrouvé Colomba, avec le souvenir d'un personnage romain qu'il a si bien rappelé. » Ce personnage, que Chateaubriand associe d'une façon imprévue à la petite héroïne corse, c'est Catilina, dont Mérimée venait d'écrire l'histoire.

II.

Une lettre, adressée à M. de Saulcy, explique très bien dans quelle disposition d'esprit Mérimée avait abordé ses études sur l'histoire romaine. Il s'occupe, dit-il, d'un mémoire sur la guerre sociale, « guerre assez obscure où j'ai porté le flambeau de la critique et de la sagacité, sans compter la blague. *Quid dicis?* Faut-il l'imprimer à cent cinquante exemplaires et le donner à mes collègues? Faut-il le vendre à un libraire s'il s'en trouve un assez hardi? Faut-il l'insérer dans une revue? Cela me tracasse, et je voudrais avoir votre avis avant de terminer; car, pour chacune de ces hypothèses, il y a une manière d'écrire différente. Je vous dirai tout net que je voudrais me faire des titres à l'Académie; mais, cependant, je tâche de faire mon livre excessivement compréhensible. Peut-être entre l'Académie et le public, resterai-je le c... à terre. O heureux temps où j'écrivais des contes à dormir debout! »

J'ignore ce que répondit M. de Saulcy, mais j'ai trop bien connu cet homme d'esprit pour croire qu'il ait risqué un conseil dans une matière aussi délicate. Mérimée voulait se faire dire qu'un livre qui satisferait l'Académie des inscriptions et qui amuserait le public comme la *Chronique de Charles IX* serait un chef-d'œuvre et qu'il était fort capable de le faire. En réalité, le chef-d'œuvre n'est pas faisable, ou, s'il l'est, Mérimée n'a pas pris le bon chemin. Peut-être, sans se l'avouer, était-il dupe de certains préjugés sur la respectabilité littéraire et sur une prétendue subordination des

(1) Lettre de J.-J. Ampère à Chateaubriand.

genres, que les ennuyeux ont inventée et dont ils sont seuls à profiter. Presque honteux de ses succès dans le roman, il ne paraissait pas se douter que le réalisme, entrevu, sinon pratiqué par lui dans le domaine de l'imagination, pût être applicable à un récit historique. Parmi ces hommes à collet exorbitant et à toupet solennel, il était convenu, une fois pour toutes, qu'on ne chiffonnerait pas la « muse sévère de l'histoire. » Depuis, on l'a chiffonnée avec succès et même déshabillée avec impunité. Mais, en 1840, ces audaces n'étaient même pas pressenties.

Au problème insoluble d'un compromis à chercher entre l'amusant et l'illisible se joignaient d'autres difficultés qui naissaient du choix des sujets : la guerre sociale et la conjuration de Catilina. Dans le premier cas, c'était l'absence de documens, dans le second la rivalité de Salluste. La conjuration de Catilina a été racontée par un grand peintre : il restait à l'expliquer. Mérimée remarque avec vérité que le fatalisme des anciens leur interdisait non-seulement de découvrir, mais même de chercher les causes des événemens. Le drame mis à part, la conjuration de Catilina est un problème de droit public romain. En mettant à mort Lentulus et ses complices, Cicéron a-t-il commis une illégalité et, s'il en a commis une, pouvait-il et devait-il l'éviter? Telle est la question que Mérimée s'est posée, et il s'est donné mille peines pour la résoudre en bon juriste. Il me semble que cette discussion doit rester, même si on n'y approuve pas tous les argumens, ainsi qu'un curieux parallèle entre la société romaine et la société moderne. Dans la *Guerre sociale*, si Mérimée n'a pas été jusqu'à l'audace créatrice des Niebuhr et des Champollion, il a montré beaucoup de bon sens, de patience et d'habileté. Malgré les lacunes inévitables, malgré l'incertitude forcée qui brouille les traits des principaux acteurs, le récit entraîne, et on finit, sans trop savoir pourquoi, par partager la sympathie de l'auteur pour la cause italiote. Mais l'impression qui domine est celle-ci. On croit lire, sinon la traduction, du moins le pastiche d'un ancien, rajeuni çà et là par des intentions et des jugemens modernes. Ces récits, paraissant à l'époque où écrivaient les Mabillon, les Beaufort, les Crevier et les Lebeau, eussent été les bienvenus pour leur sincérité critique et leur simplicité narrative. Publiés quinze ans après les premiers travaux d'Augustin Thierry, dans l'âge des Carlyle et des Michelet, ils semblaient arriérés et leurs qualités mêmes étaient des anachronismes. D'où vient cette timidité chez un écrivain si brave, qui, à certains égards, a été un écrivain d'avant-garde? C'est qu'il était candidat à l'Institut. Le dôme du palais Mazarin porte une ombre froide sur cette partie de son œuvre. Quant à l'homme d'esprit, il s'est réfugié dans les notes où il guerroie contre les âneries des

savans germains (1), et d'où il émerge de temps à autre, comme Dandin passant la tête par le soupirail de la cave.

Les *Études d'histoire romaine*, dans la pensée de l'auteur, formaient une trilogie, et la troisième partie, qui manque, devait être une vie de César. Il avait pour ce personnage une prédilection singulière. C'est avec une partialité visible que, dans la *Conjuration de Catilina*, il commente jusqu'à le rendre probable et probant, le discours baroque et contradictoire que lui a prêté Salluste. Il écrivait à Requien, le 25 octobre 1838 : « Avez-vous entendu parler d'un certain Jules César, lequel *fut fait mourir* en l'an de grâce 44? J'écris la vie de ce drôle-là, qui, comme feu M. Robespierre, n'est pas encore jugé. » Après l'avoir comparé à Robespierre, il le comparait à Barbès. Il disait à un de ses amis dans une lettre datée du 18 juillet 1841, et citée par M. de Loménie: « Le César des premières années ressemble fort au conspirateur que je vis l'autre jour au Mont-Saint-Michel. César évita le Mont-Saint-Michel parce qu'il avait beaucoup d'entregent, mais c'était une franche canaille à cette époque. Ce diable d'homme alla toujours en se perfectionnant. Il fût devenu honnête homme si on l'eût laissé vivre. »

César n'est-il, pour Mérimée, qu'un Barbès qui a réussi et qui s'est amendé? Non. Ce qui l'attirait d'abord vers César, c'est le côté artistique et donjuanesque de ce caractère. Mérimée savait un gré infini à l'arrière-petit-fils de Vénus d'emporter toujours, en voyage, une ravissante petite image de sa grand'mère pour les dévotions de la route. César paraît avoir aimé, comme lui, les camées, les bijoux, les diamans, les chefs-d'œuvre microscopiques où l'art se ramasse et se concentre. Il aima aussi les femmes, et de la bonne manière, au jugement de Mérimée. Il faut voir comme il se fâche contre l'historien anglais Merivale qui, croyant relever César, avait voulu mêler quelque dessein politique à l'intrigue du conquérant des Gaules avec la reine d'Égypte. Mérimée n'entend pas qu'on lui gâte cette jolie et friande scène du tapis d'où la reine sortit, comme une danseuse de féerie, le soir où elle vint surprendre César chez lui et le prit d'assaut. Shakspeare aurait pu, au besoin, mettre son compatriote en garde contre cette idée de *clergyman*, lui qui, à ses heures, sait l'histoire mieux que les historiens. Non, il n'y a point de politique là dedans. C'est une « bêtise, » un coup de folie, et Mérimée adore César parce

(1) En voici un échantillon. Cicéron s'écrie en plein sénat : « Je vois ma femme, ma fille, mon gendre, saisis d'inquiétude, etc. » Et le commentateur teuton de s'écrier : « Comment Térentia et Tullia auraient-elles été présentes dans la Curie? Évidemment ce passage n'est pas authentique. » Mérimée se demandait si de telles gens sont capables d'entendre Cicéron.

qu'il est le seul des Romains qui ait été amoureux jusqu'à la démence. Les autres ne connaissaient rien entre l'orgie et la vertu.

La place reste assez large pour la politique dans la vie du grand féministe. Mérimée avait entendu dire un jour à M. Royer-Collard : « César était un homme comme il faut. » Évidemment M. Royer-Collard ne prenait pas le « comme il faut » dans le sens que lui donnent les couturières et les concierges. Il voulait dire que César était l'homme nécessaire, l'homme complet qui a toutes les qualités d'un gouvernant, l'*able man* que Carlyle rêvait, à ce moment-là, dans sa petite maison de Chelsea, et dont il offrait au monde deux échantillons dans la personne d'Olivier Cromwell et dans celle du grand Frédéric. Quand on a la chance de rencontrer cet homme-là, de quelque nom qu'il s'appelle, il faut se donner à lui et voiler la statue des lois. Telle est l'idée qui s'ébauchait dans l'esprit de Mérimée, au spectacle des corruptions du suffrage restreint et des aberrations du suffrage universel. L'anarchie de 1848 précisa l'idée, et la constitution de 1852 la réalisa. En 1845, Mérimée n'en était pas encore là, mais il voulait faire de la vie de César son « maître livre. » Cela était si bien entendu que M. Étienne pouvait lui dire en le recevant à l'Académie : « Que ne devons-nous pas attendre de cette histoire du conquérant des Gaules, que vous nous avez promise, et à laquelle vous venez de préluder avec tant de succès? » On verra comment Mérimée ajourna l'exécution de cette promesse et, finalement, céda la place à un autre écrivain dont il aima mieux être le collaborateur que le rival. Ne le plaignons pas et ne nous plaignons pas. Sa vie de César n'eût pas été ce qu'il voulait, ni ce que nous voudrions. Sa manière historique n'a ni assez de liberté, ni assez d'ampleur pour le sujet. En attendant, ses études sur l'histoire romaine avaient fait coup double : elles lui avaient ouvert deux académies.

Le 18 novembre 1843, malgré l'opposition de Raoul Rochette et du parti de l'École des chartes, Mérimée était élu membre libre de l'Académie des inscriptions. Mérimée raconta à Mme de Montijo comment il était venu prendre séance parmi ses doctes collègues : « J'ai fait hier mon entrée triomphale à l'Académie. Le secrétaire perpétuel, ayant mis des gants dont il n'use, je crois, qu'à cette occasion, m'a conduit par la main comme sa danseuse au milieu de l'auguste assemblée qui s'est levée en pied comme un seul homme. J'ai fait quarante saluts, un pour chaque membre. Je me suis assis et tout a été dit. Heureusement qu'à cet établissement on ne fait point de discours comme à l'Académie française (1). »

(1) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo, 25 novembre 1843.

Ce discours de réception fut bientôt sa grande affaire. Son élection à l'Académie française est du 14 mars 1844. Elle fut précédée et suivie de petits incidens assez comiques qui se déroulent dans les lettres à l'inconnue et surtout dans la correspondance inédite avec la comtesse de Montijo. Il termine plusieurs lettres par cette phrase : « Je vous quitte pour aller faire mes bassesses. » Ses espérances montent sur un faux bruit que le choléra revient, le choléra béni des candidats académiques comme la guerre l'est des lieutenans qui veulent passer capitaines. Seulement, il faut que ce soit le vrai choléra asiatique : plus il est asiatique, meilleur il est. Le choléra ne revient pas, et cependant, par la seule vertu de la bonne nature, « les académiciens crèvent comme des mouches. » On lui conseille « de recommencer ses bassesses. » Le voilà qui monte et descend des escaliers, où il se cogne contre ses concurrens. Chose très singulière, qui surprendra fort le public et l'Académie d'aujourd'hui : il y avait alors une certaine espèce de vieilles dames qui se mêlaient de ces élections. Elles donnaient à manger aux immortels qui, à cette époque, si éloignée de la nôtre, dînaient volontiers dehors et en gardaient un souvenir attendri. Mérimée crut faire merveille en lisant une nouvelle manuscrite, — c'était *Arsène Guillot*, — chez la spirituelle Mme de Boigne, où trônait le chancelier Pasquier. Une autre amie de Mérimée, Mme de X.., fut invitée à la petite fête littéraire ; mais, piquée que la cérémonie n'eût pas lieu chez elle, elle n'y parut pas. Elle dit partout qu'elle trouvait étrange « que M. Mérimée fît des femmes du monde juges de la gravelure de ses ouvrages. » Il voulait entrer à l'Académie et, certes, il en était digne ; mais il avait tort de vouloir « la réformer et la bouleverser. » Rien ne pouvait faire plus de tort au candidat, d'autant que cette dame, pour les raisons indiquées plus haut, « avait trois académiciens dans sa manche. » Mérimée éprouve, ou affecte, une fureur plaisante. Comment tire-t-on une vengeance éclatante d'une femme qui vous a fait un tour épouvantable ? Là-dessus, il consulte son amie (1). Elle lui répond, comme on pense, en se moquant de lui et en lui conseillant la patience. Sa réponse le trouve déjà calmé. Il s'est rappelé un proverbe qu'il a appris en Turquie : « Jette du pain aux chiens qui veulent te mordre. » Peut-être le proverbe s'applique-t-il mal à Mme de X... qui n'a plus de dents. N'importe. On ne se venge pas des femmes. Et puis, c'étaient des propos de salon, grossis par la méchanceté ; Mérimée et sa vieille protectrice redeviennent les meilleurs amis du monde. L'élection met fin à ces intrigues, à ces colères, à ces nervosités. Il est nommé « triompha-

(1) Lettre à la comtesse de Montijo, du 3 février 1844.

lement, » par vingt-cinq voix, contre onze données à M. Ternaux. Le lendemain, vingt-sept académiciens déclarent lui avoir donné leur voix. Sur quoi, il remarque : Notre-Seigneur Jésus-Christ trouva un traître parmi les douze apôtres; je suis bien mieux partagé que lui, puisque je n'en trouve que deux sur vingt-sept (1). »

Ce même lendemain, 15 mars, *Arsène Guillot* paraissait dans la *Revue des Deux Mondes*, et de bruyans repentirs éclataient dans les rangs des vingt-cinq, devenus miraculeusement vingt-sept, et qui eussent été vingt-trois au plus, si *Arsène Guillot* avait vu le jour quelques heures plus tôt. En effet, M. Molé et M. de Salvandy exprimèrent très hautement leur regret. Je ne reproduirai pas les termes peu flatteurs dans lesquels Mérimée caractérise ce changement de front de l'auteur d'*Alonzo:* il écrivait pendant les vingt-quatre heures où l'on a le droit de maudire ses juges.

N'en déplaise à Mérimée, M. Molé et M. de Salvandy n'avaient pas tout à fait tort de trouver *Arsène Guillot* immorale. Elle l'est, en effet, bien que « l'aréopage de vieilles femmes » réunies chez Mme de Boigne en eût décidé autrement. Elle est immorale parce qu'elle montre la vertu ennuyeuse, pédante, hypocrite, presque haïssable. Mais il y a aussi une moralité à faire voir l'agonie d'une pauvre fille, vulgaire d'éducation et de métier, ennoblie par un sentiment très vrai, très fort et purifié par sa violence même. C'est sans doute ainsi qu'en jugèrent les « vieilles femmes, » et, à ce point de vue, elles ont raison contre M. Molé. Pour nous, sans faire fi de la morale, jugeons en artistes les questions d'art. Mme de Piennes est en bois, son amoureux aussi. Mais Arsène est admirable. Avant et depuis, de *Manon Lescaut* à la *Fille Élisa*, que de courtisanes amoureuses ! Parmi les auteurs que ce sujet a tentés, les uns sont allés au-delà, les autres sont restés en deçà. Arsène est sans défauts. Elle a des traits de sincérité, d'humilité et de passion qui lui appartiennent et qu'on ne dépassera pas. Avec quelques morceaux de Clara Gazul, c'est la plus humaine des œuvres de Mérimée, et je défie les librettistes, race sans pitié, d'en faire un opéra-comique. Mais l'Académie française qui avait cru nommer un froid et élégant historien, adroit à empailler les grands hommes de l'antiquité, s'apercevait, avec stupeur, qu'elle avait appelé dans son sein un romancier réaliste. Mérimée était, de son côté, fort ému et fort irrité. Il se consola vite en songeant « qu'il faisait peur. » D'ailleurs, l'incident s'oublia vite, comme tout s'oublie à Paris.

Restait le plus dur, le discours de réception. Il écrivait à Mme de Montijo : « Je suis fort empêché présentement à écrire l'éloge de mon

(1) Lettre à la comtesse de Montijo, du 15 mars 1844.

prédécesseur, Charles Nodier. Il me faut d'abord lire ses ouvrages, ce qui n'est pas toujours trop facile, ni trop amusant; puis les louer, ce qui coûtera parfois à ma franchise (1). » Il ne connaissait pas, même de vue, l'homme qu'il allait enterrer suivant les rites académiques. Il alla trouver sa fille, Mme Ménessier. C'est cette Marie Nodier qui aidait son père à faire les honneurs de l'Arsenal aux jeunes poètes de la pléiade et à laquelle les vers de Hugo et de Musset ont fait une sorte d'auréole. Mérimée ne la vit pas sous un jour aussi favorable, mais il la trouva obligeante et spirituelle. Elle lui conta sur son père diverses anecdotes, entre autres celle-ci, qui ne pouvait guère trouver place dans son éloge funèbre et dont il amusa Mme de Montijo : « Charles Nodier, à neuf ans, tomba amoureux d'une femme de Besançon et lui donna rendez-vous dans un lieu écarté. Elle y vint et lui donna le fouet, dont il pensa crever de rage et de honte (2). » Mérimée, pendant l'été, se rendit à Besançon où « on lui dit pis que pendre de son héros. » Il se consola en découvrant au musée de la ville un admirable portrait de Simon Renard, le célèbre diplomate flamand-espagnol, agent de Philippe II. Il se mit à copier ce précieux portrait, mais l'éloge de Charles Nodier n'avançait pas. Il s'exaspérait contre son sujet, le prenait en haine. Parfois, il lui poussait une envie irrésistible de changer le panégyrique en satire et de fouetter Nodier au lieu de le caresser, comme avait fait la cruelle dame de Besançon.

La mauvaise humeur naturelle à un homme qui a été forcé de lire *Jean Sbogar* ne suffirait pas à expliquer cet étrange état d'esprit. La vérité est que Nodier avait été le contraire de ce que Mérimée voulait être. En amour, en politique, en histoire, il avait été le jouet de son imagination, il avait vécu dans une perpétuelle imposture, à demi volontaire. Voilà ce qu'avait à louer un autre homme de lettres, remarquable surtout par la continuité de son vouloir, la fixité de ses idées, la franchise cassante et la sèche précision de sa parole. Sa colère se déchargeait donc en mots excessifs et injustes dans sa correspondance intime. « C'était, écrivait-il, un gaillard qui faisait le bonhomme et avait toujours la larme à l'œil. Je suis obligé de dire, dès mon exorde, que c'était un fieffé menteur... Enfin, vous entendrez ce morceau si je ne meurs pas de peur en le lisant (3). » Il écrivait à Mme de Montijo, en parlant de sa réception : « J'y pense comme à la mort. C'est un vilain moment qu'on ne peut éviter, mais auquel on ne songe guère parce qu'il n'est pas fixé d'avance. Malheureusement je saurai bientôt le jour néfaste où je devrai pérorer (4). »

(1) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo, avril 1844.
(2) *Ibid.*, 11 mai 1844.
(3) Correspondance inédite avec M. Albert Stapfer, 16 octobre 1884.
(4) Correspondance avec la comtesse de Montijo, avril 1844.

« Connaissez-vous, écrivait-il encore, une sainte dans votre martyrologe qui serve dans ces occasions-là? Brûlez-lui un cierge en ma faveur (1)? »

La cérémonie, retardée par la maladie de M. Étienne, eut lieu le 6 février 1845. Voici comment il raconte lui-même son « supplice « dans une lettre datée du surlendemain : « J'avais la plus belle peur du monde, et l'on m'a dit que j'étais la vraie peinture d'un pendu qu'on mène à la potence. Mon visage était de la même couleur que les broderies vertes de mon habit. Mais je ne m'étais appliqué qu'à un point, c'était à conserver ma voix. J'ai lu mon discours assez bien. Au bout de cinq minutes j'étais presque à mon aise et j'ai prononcé ma péroraison comme si je l'avais fait devant trois personnes. On a paru content. J'ai été satisfait du public : j'espère qu'il l'est de moi (2). » Sous cette modestie un peu étudiée, son plaisir est visible. Il était toujours ainsi lorsqu'il avait à paraître et à parler en public : la joie d'en être quitte lui persuadait qu'il avait parfaitement réussi. Les épigrammes du *Journal des Débats* troublèrent un peu cette satisfaction ; mais il les attribua à son refus de donner des articles à ce journal sur les questions d'art (3).

Il faut bien le dire, le partisan le plus déterminé de Mérimée aurait grand'peine à trouver quelque chose à admirer dans ce discours. Il s'était donné une peine infinie pour faire entendre qu'il n'était pas dupe des mensonges de Nodier; il ne s'en était donné aucune pour découvrir et rendre les grâces réelles de l'écrivain. D'ailleurs, le morceau était composé avec les ingrédiens ordinaires de ces harangues, suivant le goût à la fois réactionnaire et libéral du petit public académique.

Il y « flétrissait » les excès de la révolution avec une éloquence un peu apprêtée. « Triste temps, s'écriait-il, où l'honnêteté a besoin de se guinder jusqu'à l'héroïsme et où la faiblesse se précipite au crime! » A cette phrase-là il dut y avoir, parmi les hommes, de pathétiques hochemens de tête; un « Ah! » d'admiration pâmée dut sortir de dessous les capotes de cabriolet dont se coiffaient les Bélises de ce temps-là lorsque Mérimée laissa tomber cette autre phrase : « Nodier croyait fuir les gendarmes et poursuivait les papillons. » On rencontrait aussi, placées de distance en distance, comme des factionnaires, les formules qui servaient de mot de passe : « La religion des règles... le culte de nos grands modèles... la langue de Pascal et de Bossuet, cette arche sainte à laquelle il est défendu de toucher. » Goethe attrapait un compli-

(1) Correspondance avec la comtesse de Montijo, avril 1844.
(2) *Ibid.*, 8 février 1845.
(3) *Ibid.*, 13 février 1845. C'est pour faire plaisir à M. Thiers que Mérimée avait réservé sa collaboration au *Constitutionnel*.

ment équivoque et Shaskpeare était « le génie sans frein. » L'orateur avait glissé, comme rançon de ces banalités, un éloge de Rabelais, personnage alors mal famé pour s'être permis de naître plus d'un siècle avant Boileau, et cette timide assertion qu'il serait peut-être temps de « donner à la France un peu de la liberté des littératures étrangères. » Mérimée s'était promis d'être « modéré et plat : » il s'était tenu parole. Il avait racheté *Arsène Guillot*.

III.

Aussitôt qu'il fut de l'Académie, il abandonna les études romaines qui l'y avaient conduit et ajourna indéfiniment la *Vie de César*. Il se reprit de goût pour les choses espagnoles qui, pendant quelques années, suffirent à employer l'activité de l'historien et du romancier. C'est le moment où l'influence de la comtesse de Montijo est le plus sensible sur sa vie d'écrivain. On a déjà vu qu'elle lui avait inspiré *Carmen*, qui ferma, en 1845, la première phase de son œuvre comme conteur. Elle le poussa, dans le même temps, à écrire l'histoire de dom Pèdre. Sur ce terrain, il n'aurait à lutter ni avec un Salluste, ni avec un Froissart. Il redresserait une vieille erreur en montrant un roi réformateur et organisateur dans un personnage que la fausse histoire, déclamatoire et menteuse, avait stéréotypé sous les traits d'un tyran cruel. Comme César son favori, le Justicier avait aimé, et la figure de Maria Padilla illuminait cette sombre histoire d'une œuvre de raison poursuivie par des moyens atroces.

Mérimée se mit à l'œuvre. Il ne se laissa rebuter ni par les aridités d'Ayala, ni par les extravagances de Conde « qui était devenu musulman, à force d'étudier les choses arabes (1). » Par momens, le courage lui manque et la conviction l'abandonne : « Je m'efforce de justifier dom Pèdre pour vous faire plaisir, mais j'aurai de la peine à en faire un aimable homme. » Tantôt c'est « un pauvre diable de roi qui a eu le tort de naître un siècle trop tôt; » tantôt c'est « son ennemi dom Pèdre, » et il l'invective comme il invectivait tout à l'heure Charles Nodier. La comtesse, qui ne connaît pas la défaillance, le soutient dans ces crises, dans ces momens de sécheresse ou de dégoût, bien connus de tous ceux qui ont écrit un long ouvrage. Il s'adresse à elle dans toutes ses difficultés : « Vous m'avez habitué, dit-il, à vous considérer comme ma Providence (2). » Il cherche, en s'aidant de ses lumières, à deviner le charme de Maria Padilla. « Ce charme résidait, dit-il, dans la grâce particulière aux femmes de votre pays et que nous n'avons aucun mot

(1) Lettre à la comtesse de Montijo, 28 mars 1846.
(2) *Id., ibid.*

pour exprimer, tandis que vous en avez quatre. Je cite *garbo*, *donayre*, *salero* et *zandunga*, et je définis *garbo* la grâce noble, *donayre* la grâce jeune de tournure, d'esprit et la grâce coquette, *salero* la grâce un peu provocante et *zandunga* la grâce excessivement provocante (1). » Voilà de jolis cas de linguistique à soumettre à une femme, et on n'est pas surpris qu'une femme puisse les résoudre. Mais ce qui est plus curieux, c'est que la comtesse de Montijo est également prête à fournir des détails sur l'origine et la nature du rite mozarabe, sur l'étendue de certains droits féodaux relatifs au logement et à l'équipement des troupes, et sur le sens de certains vieux mots techniques, disparus de la langue depuis le XIVe siècle. « Je suis, écrivait-il, tout confondu de votre érudition. Comment se fait-il que vous sachiez si bien ce que tous mes dictionnaires, y compris celui de l'Académie royale, n'ont pas su m'expliquer (2)? »

De son côté, il ne s'épargnait pas. Il allait au fond du Worcestershire pour y examiner un prétendu manuscrit de la chronique perdue de Juan de Castro, évêque de Jaën. Dans l'automne de la même année (1846), nous le voyons établi aux archives de Barcelone se débattant au milieu de trois cents in-folio, qu'une écriture ancienne, une langue vieillie et souvent les idiotismes de dialecte semblaient rendre inaccessibles à un étranger : « J'espère, dit-il en souriant, que mon biographe me tiendra compte de mon honnêteté (3). » C'est fait. Quand le livre fut fini, pris de scrupules, assiégé de vues nouvelles, il le recommença tout entier. Le début de l'ouvrage parut enfin dans la livraison de la *Revue* du 1er décembre 1847, avec une dédicace à la comtesse de Montijo, « camarera mayor de S. M. C. » C'est la seule fois, je pense, que la *Revue* ait consenti à insérer une formule de ce genre. Mais je crois avoir prouvé combien cette dédicace était méritée. La révolution de 1848 tua l'*Histoire de don Pèdre Ier*, qui ne s'en est pas relevée. M. de Loménie, dans son discours de réception, incline à croire que c'était le chef-d'œuvre historique de Mérimée. Je n'ai pas la compétence nécessaire pour en décider. C'est, de tous ses ouvrages, celui qui a coûté le plus de travail, et, à certains égards, c'est un tour de force. Mais le public ne veut rien savoir de la difficulté vaincue, pas plus qu'il ne juge un homme d'après le nombre d'heures que sa mère a souffert pour le jeter dans le monde. Elle seule le sait et l'aime d'autant.

Pendant cette période de sa vie, Mérimée passa plusieurs fois

(1) Lettre à la comtesse de Montijo, du 4 septembre 1846.
(2) *Ibid.*, 9 mai 1846.
(3) *Ibid.*, 4 juillet 1846.

les Pyrénées, soit pour aller voir ses amis, soit pour chercher des documens, se retremper dans l'étude de cette langue et de cette civilisation qu'il comprenait et goûtait si bien. Je le dirai ici en passant : il savait l'espagnol, par principes et à fond, comme il savait tout ce qu'il se mêlait d'apprendre, comme il savait le latin, le grec ancien et le grec moderne, comme il savait l'anglais, où il improvisait des discours, comme il sut plus tard le russe. J'ai demandé un jour à l'impératrice si Mérimée parlait bien l'espagnol. Il le parlait, m'a-t-elle répondu, correctement, purement, noblement, dans la langue vieillie, mais charmante, de Cervantes et de Lope de Véga qui avait fait l'objet de ses premières études; il le parlait de façon à faire sourire quelquefois, jamais à faire rire. On eût dit quelque diplomate du temps d'Henri IV, familiarisé par un long séjour à la cour d'Espagne et soudainement ressuscité.

En 1840, Mérimée revit l'Espagne après dix ans. Cette seconde expérience fut très intéressante. Il assista à une révolution : c'est un spectacle que l'Espagne, en ce temps-là, ne refusait guère aux étrangers. Le palais de Liria, sur la place *del Angel*, où résidait la comtesse de Montijo, était une position stratégique très forte; en cas de troubles, c'était la première à laquelle songeassent les émeutiers et le gouvernement. Mérimée ajoutait, — et cette plaisanterie le charmait, — que sa chambre était la clé de la position. D'où il suivait que l'ordre ou la révolution avait cause gagnée dès que l'un ou l'autre tenait la chambre de Mérimée.

Lorsque l'émeute rendait Madrid inhabitable, la comtesse de Montijo se réfugiait à Carabanchel. On y dansait, on y « soupirait, » on y jouait la comédie. Mérimée, machiniste, peintre de décors, souffleur et metteur en scène, plaçait tous ses talens à la disposition de son hôtesse. Il se trouvait parfaitement heureux au milieu des charmantes personnes qui formaient « l'Olympe » de Mme de Montijo. Il écrivait à Mlle Dacquin : « J'étais seul avec six femmes, dont la plus âgée avait trente-six ans, et je n'étais amoureux d'aucune. » Ce mot était-il une précaution pour donner le change à la jalousie de son amie? Non ; il l'eût plutôt attisée qu'éteinte. Mais il savait qu'il y a dix mille manières de jouir de la présence, et même de la beauté des femmes, et que l'amour-désir n'est qu'une de ces dix mille manières-là. En quoi il était fort supérieur à son ancien professeur de satanisme.

En 1846, il ne dépassa pas la capitale de la Catalogne. M. de Lesseps, cousin-germain de la comtesse de Montijo, était alors notre consul-général à Barcelone. Mérimée se lia rapidement avec lui et l'apprécia à sa valeur : « C'est un fort galant homme, écrivait-il, et qui nous fait fort honneur à Barcelone. Je crois qu'on va l'en retirer pour le nommer consul-général à Alexandrie. Ce sera

une perte pour les Français de cette ville et son successeur aura de la peine à le remplacer (1). »

Pendant le mois de novembre 1846, Mérimée passait ses journées aux archives de Barcelone et ses soirées au consulat de France. Il réservait un peu de son temps à « ses amis » les gitanos : « Hier, dit-il, on est venu m'inviter à une *tertullia*, à l'occasion de l'accouchement d'une gitana. L'événement avait eu lieu depuis deux heures seulement. Nous nous trouvâmes environ trente personnes dans une chambre comme celle que j'occupais à Madrid. Il y avait trois guitares et l'on chantait à tue-tête en romani et en catalan. La société se composait de cinq gitanas, dont une assez jolie, et d'autant d'hommes de même race; le reste, catalans, voleurs, je suppose, ou maquignons, ce qui revient au même. Personne ne parlait l'espagnol et l'on n'entendait guère le mien. Nous n'échangions nos idées qu'au moyen de quelques mots de bohémien qui plaisaient grandement à l'honorable compagnie. *Es de nostres*, disait-on. J'ai glissé un duco dans la main d'une femme en lui disant d'aller chercher du vin. Cela m'avait réussi quelquefois en Andalousie dans de pareilles circonstances. Mais le chef des bohémiens lui a aussitôt arraché l'argent et me l'a rendu en me disant que j'honorais trop sa pauvre maison. On m'a donné du vin et j'ai bu sans payer. J'ai retrouvé ma montre et mon mouchoir dans ma poche en rentrant chez moi... Les chansons, qui m'étaient toutes inintelligibles, avaient le mérite de me rappeler l'Andalousie. On m'en a dicté une en romani, que j'ai comprise. C'est un homme qui parle de sa misère et qui raconte combien il a été de temps sans manger. Pauvres gens! n'auraient-ils pas été parfaitement justifiables s'ils m'avaient pris mon argent et mes habits et mis à la porte à coups de bâton (2)! »

Es de nostres! Lorsque M. Étienne lui en avait dit autant au nom de l'Académie française, il ne lui avait pas fait moitié autant de plaisir que le chef des gitanos.

Mérimée suivait avec intérêt la politique espagnole, mais il eut de bonne heure la sagesse de renoncer à la comprendre. Il lui suffisait de savoir que M[me] de Montijo était du parti de Narvaëz. A l'un des retours du duc de Valence au pouvoir, en octobre 1847, la comtesse fut faite *camarera mayor*. Les complimens qu'adressa Mérimée à son amie au sujet de sa nouvelle dignité sont mêlés de beaucoup de réserves et d'inquiétudes. « Vous êtes donc vraiment camarera mayor et vous en êtes contente? Cela suffit pour que j'en sois content aussi... Vous pourrez faire du bien : c'est assez. Quoi

(1) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo, décembre 1846.
(2) *Ibid.* Barcelone, 15 novembre 1846.

que vous en disiez, vous êtes faite pour le combat, et il serait ridicule de souhaiter à César la vie tranquille du second citoyen de Rome. Je vous dirai qu'on m'a déjà fait la cour à votre occasion et je m'attends qu'au premier jour on me donnera des placets. D'humeur comme je suis, vous devinez l'usage que j'en saurai faire (1). » Ce qui alarmait son amitié, c'était de savoir qu'elle sortait seule en phaéton avec une souveraine que menaçaient bien des complots.

Moins de trois mois après sa nomination, la comtesse de Montijo quittait spontanément la charge qu'elle avait acceptée avec joie, mais dont elle connut bientôt les difficultés et les périls. Une intrigue se noua pour lui faire perdre la confiance de la reine. Un peu naïf en ces matières, Mérimée s'étonna que le gouvernement n'eût pas mieux su défendre une auxiliaire aussi utile. Il le comprit un peu plus tard, c'était précisément l'intelligence, l'énergie, l'influence grandissante de la camarera mayor qui portaient ombrage aux maîtres de l'Espagne. M[me] de Montijo prit son parti à l'instant. Son ambition était de la bonne sorte et ne s'arrangeait point d'une autorité précaire, contestée, achetée par des compromis ou des complaisances. Elle aima mieux se démettre que se soumettre.

Mérimée lui écrivait toutes les semaines, excepté lorsqu'il était absent de chez lui. « Si un samedi se passe sans lettre, c'est que je suis mort ou en voyage. » Ces lettres passaient, en général, par le ministère des affaires étrangères où Mérimée avait d'intimes amis, et voyageaient avec les dépêches de l'ambassade. Il faut admirer combien ce mot de dépêches est élastique. Les « lettres » de Mérimée contenaient tantôt des graines de pawlownias et de dahlias qu'il était allé chercher au Jardin des Plantes pour le jardinier de Carabanchel, tantôt des lanternes chinoises pour éclairer les fêtes en plein air, mode nouvelle inaugurée par la comtesse Duchâtel, tantôt des robes de Palmyre ou des souliers pour la jeune duchesse d'Albe. Il essaya d'y introduire une calèche, mais le ministre se fâcha. Lorsque M[me] de Montijo était camarera mayor, il dessina, d'après une estampe de la Bibliothèque royale, un costume d'Isabelle la Catholique que la reine devait porter à un bal déguisé, et l'envoya par la même voie.

De son côté, la comtesse de Montijo l'approvisionnait de *fosforos*, Mérimée ne pouvant trouver, « dans une ville aussi chimique que Paris, » d'allumettes qui lui convinssent. Plus tard, elle lui expédia d'un pain qu'elle jugeait meilleur que le nôtre, et rien n'est plus comique que les aventures de ces pains courant de ville

(1) Lettre à la comtesse de Montijo, 22 octobre 1847.

en ville après celui qui devait les manger et qui les trouvait toujours très bons. Les dames Delessert et leurs amies demandaient des mantilles à la comtesse de Montijo, et ces mantilles passaient par les mains de l'académicien qui était convoqué à l'essayage. Il est question d'une certaine mantille qui seyait très bien à la marquise Pasquier. Pour apprendre à la porter, elle s'était inspirée d'un croquis que Mérimée, dans son dernier voyage d'Espagne, avait fait d'après la seconde fille de Mme de Montijo.

La comtesse adressait à Mérimée ses amis d'Espagne qui allaient à Paris. Il lui recommandait les siens qui se rendaient à Madrid. C'est ainsi qu'il lui demandait de faire bon accueil à M. Charles de Mazade, qui partait avec une mission de M. de Salvandy, et, au retour, il l'engageait à lire les intéressantes études que le jeune écrivain, déjà remarqué et estimé, avait rapportées de ce voyage. Il réclamait aussi sa bienveillance pour le prince Albert de Broglie, lorsqu'il fut attaché à l'ambassade de Madrid. Il dit qu'il lui sera reconnaissant de s'occuper du prince, « parce qu'il a de sérieuses obligations au duc de Broglie. » Mais il y eut un complet malentendu entre l'Espagne et le prince Albert de Broglie. Il la jugea très frivole, elle le trouva un peu trop grave.

Mérimée tenait Mme de Montijo au courant des allées et venues de la diplomatie. Quelquefois, il lui crayonnait d'un mot les nouvelles figures. Ainsi lorsque Bulwer, frère du premier lord Lytton, est nommé ministre d'Angleterre à Madrid : « Vous allez voir un homme très fou, très coquin et très spirituel, lorsqu'il n'est pas mourant, ce qui lui arrive environ quatre jours par semaine. »

Ces jolies lettres, tantôt gaies, tantôt tristes, qui prennent la couleur du temps et qui se teintent, aussi, des émotions particulières de l'auteur, font songer à des « échos » de journal, mais à des échos qui, par hasard, seraient écrits de main de maître. Et si la comparaison est encore désobligeante pour Mérimée, on peut rapprocher ces lettres de celles que nos meilleurs écrivains, au siècle dernier, adressaient à des princesses curieuses de connaître, au jour le jour, l'histoire de l'esprit français et de la vie parisienne, avec les dessous, les pourquoi et les comment, ce qu'on ne dit pas, ce qu'on ne sait guère et ce qu'on n'imprime que longtemps après. La correspondance de Mérimée avec la comtesse de Montijo est tout cela, et elle a, de plus, ce charme de sincérité et d'abandon qui en fait le journal intime d'un homme d'esprit.

Gens de théâtre, gens de lettres, gens du monde, poètes et assassins, danseuses et diplomates, passent rapidement et se brouillent un peu, de façon à bien donner l'idée de ce brouhaha, de ce

pêle-mêle qui s'appelle la société. On dit que Chateaubriand va épouser Mme Récamier. On dit que Rachel veut se battre en duel avec Augustine Brohan en l'honneur du comte Walewski. On dit que le tsar songe à une alliance franco-russe qui inquiète beaucoup lord Palmerston. Le ministère va tomber... Non, le ministère vivra encore, par tolérance et faute de mieux : « On ne l'aime pas, dit M. Molé, mais on le préfère. » Quant à M. de Rémusat, il se contente de dire : « Qui vivra rira ! » et il joue la comédie de salon. *Les Burgraves* ont fait un *fiasco, ma solenne*. Victor Hugo remue ciel et terre pour être pair de France ; il a persuadé à la duchesse d'Orléans que la dernière pensée de son mari mourant a été pour lui. Les chiens de la princesse Belgiojoso ont mordu le bras de Cousin qui gesticulait dans le salon de leur maîtresse et qu'ils ont pris pour le bâton avec lequel on les faisait jouer. La même princesse Belgiojoso va en fiacre à Mabille bras dessus bras dessous avec le prophète arabe Bou-Maza, en ce moment notre prisonnier, et le marquis de La Valette promène dans son département un prince égyptien que le roi lui a donné à garder et dont il a fait une réclame électorale. La Grisi, en sortant du bal, se fait attacher ses socques par Mario et le traite de *porco* quand l'opération ne marche pas assez vite. Dans le monde, on s'occupe de sciences occultes. Mérimée a entendu dans un salon une somnambule « presque aussi bête que si elle eût été éveillée. » La religion est aussi à la mode ; il y a du néo-catholicisme dans l'air. Une dame lui a demandé « quel était son prédicateur favori. » Une autre dame, au cours de Mickiewicz, a crié tout haut qu'elle était prête à mourir pour Jésus-Christ. Au dernier concert des Tuileries, un chat, sortant on ne sait d'où, a couru, griffes dehors, sur les épaules nues et a disparu comme il était venu. Serait-ce, sous une nouvelle forme, le petit homme rouge qui annonce les grandes catastrophes politiques ? M. de Rambuteau fait des fautes d'orthographe et M. Dupin fait des mots. Un jour que la salle des séances était vide, par une chaleur accablante, il a ordonné aux huissiers d'aller chercher les députés à l'école de natation. « Il y en a là une centaine qui apprennent à nager entre deux eaux. » Et, à travers les traits d'esprit ou de bêtise, les petits cancans et les grosses nouvelles, revient périodiquement la formule sur laquelle une longue habitude avait blasé les hommes de ce temps-là : « On a tiré sur le roi. »

M. Thiers est une des figures qui reparaissent le plus souvent dans cette correspondance. Mérimée le voyait beaucoup, le goûtait comme un admirable comédien, bien qu'il ne le trouvât pas également bon dans tous les rôles. En ce moment, M. Thiers en avait fini

avec les gamineries du bel âge ; il jouait au philosophe, ne voulait plus entendre parler de politique et se réservait pour un nouveau règne. Il était tout à l'histoire et au dilettantisme artistique, achetait des tableaux de Madrazo beaucoup plus cher qu'ils ne valaient, à ce que prétend Mérimée, et obligeait despotiquement tous ses amis à les admirer. Les trois premiers volumes de l'*Histoire du consulat* paraissaient, et le libraire se vantait partout de deux cent mille exemplaires vendus en quelques semaines ; mais M. Thiers, dans un jour de franchise et de mauvaise humeur, avouait à Mérimée qu'il n'était pas content. Cependant il continuait avec ardeur et se plongeait dans les affaires d'Espagne : « Il n'y entend pas un mot, écrivait Mérimée à son amie ; si vous étiez là, vous lui épargneriez bien des brioches (1). » L'historien de Napoléon avait, par l'intermédiaire de Mérimée, demandé à la comtesse des renseignemens sur D. Eugenio de Montijo et sur l'échauffourée d'Aranjuez. Mme de Montijo ne se pressait pas de donner ces documens et M. Thiers les réclamait, avec l'obstination que l'on connaît, toutes les fois qu'il rencontrait l'auteur de *Colomba*. Cela devint une obsession. « Pour Dieu ! délivrez-moi de M. Thiers. » Les documens vinrent enfin ; lorsque l'historien les utilisa, la nièce et filleule de D. Eugenio était sur le trône.

Il y avait des jours où l'historien, le philosophe, l'homme amoureux de tableaux, disparaissaient, laissant la place au politicien déçu qui s'irritait d'être si longtemps exilé du pouvoir. « M. Thiers enrage de la Toison d'or donnée à M. Guizot (2). » Un jour, Mérimée, voyant qu'il s'évertuait à déconsidérer et à entraver le gouvernement, se risqua à lui faire observer qu'il est mieux de ne pas mettre ses bottes crottées sur la banquette où l'on doit s'asseoir. Le petit homme répondit lestement : « Bah ! on la brossera (3). »

Vers la fin, une sorte d'amertume se mêla à la bonne humeur avec laquelle Mérimée chroniquait pour son amie les folies mondaines et les jeux de la politique. Il parlait souvent de ses cheveux gris : « Je blanchis et ne peux m'empêcher de regretter l'heureux temps où je faisais des sottises. » Il vieillissait et il lui semblait que tout vieillissait avec lui. Il avait vu de trop près comment les législateurs font les lois et comment on fait les législateurs. L'amour de l'égalité n'était qu'un faux nom de l'envie ; le parlementarisme ramenait les hommes à la grossièreté ; on s'injuriait à la chambre comme à la halle, et les vieillards du Luxembourg, qui avaient paru tenir aux traditions de politesse, commençaient à suivre l'exemple. Il s'étonnait de voir un ministère qui se mourait

(1) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo, 1847.
(2) *Id.*, *ibid.*
(3) *Id.*, *ibid.*

sans maladie apparente et sans autre faute réelle que d'avoir duré quatre ans. Il sentait régner autour de lui cette étrange impatience des fins de règne, qui grossit les plus chétifs incidens et transforme en critiques les dévoués d'autrefois. 1847 vint et l'impatience devint de l'irritation, la lassitude se tourna en malaise. A ce moment, les lettres de Mérimée se font graves. Dès le mois de janvier, il signale une misère épouvantable dans toutes les provinces, et surtout en Bretagne : « Pas de pain, pas de pommes de terre! Les sardines ont disparu à Saint-Pol-de-Léon. Les pauvres se battent pour avoir le sang des boucheries ; ils ne vivent que d'algues marines bouillies (1). » Cependant Paris donnait des fêtes. Le feu prenait, pendant un bal, à l'hôtel de Galliera, et on pouvait redouter une catastrophe analogue à celle de l'hôtel Schwarzenberg. Mais la duchesse montra un beau sang-froid et M. le duc de Montpensier se mit à la tête des travailleurs. « Plusieurs invités s'installèrent au buffet pour éviter à l'incendie la peine de fondre les sorbets, de dévorer les truffes et les ananas; quelques jeunes filles parlaient de recommencer un quadrille dans un salon que le feu n'avait pas atteint (2). »

Ce violent contraste entre la richesse qui dansait et la misère qui râlait, entre les mangeurs d'algues et les mangeurs de truffes, était exploité par les ennemis de la société. « Hier, je passais sur le boulevard des Italiens lorsqu'un gros pétard est parti à quelques pas de moi et de femmes qui étaient assises, presque sous leurs jupes. Cela a lancé un certain nombre de petits papiers communistes, où il y avait écrit, m'a-t-on dit, car je n'ai pu en attraper : « Brûlons jusqu'à ce qu'on abolisse l'odieuse loi de propriété (3). » Vers ce moment éclataient deux scandales, le procès Teste et le procès Cubières. Age d'or de l'anarchie, innocens pétards qui ne lançaient que du papier imprimé, temps heureux où un seul ministre soupçonné de tripotage, un seul général, un seul pair de France accusé de faiblesses financières, suffisaient à bouleverser l'opinion!

Pourtant, même en jugeant cette époque avec la modestie qui convient à la nôtre, on reconnaîtra que les symptômes de décomposition morale, notamment parmi les hautes classes, se multipliaient d'une manière effrayante. Ils eurent pour comble l'affaire de Praslin, qui intéressa d'autant plus vivement la comtesse de Montijo et Mérimée que l'un et l'autre avaient dîné plus d'une fois chez les Delessert avec l'assassin et avec la victime : « Il n'y a jamais eu, écrivait Mérimée, en parlant de la duchesse, de per-

(1) Lettre à la comtesse de Montijo, du 23 janvier 1847.
(2) *Ibid.*
(3) Lettre à la comtesse de Montijo, du 16 août 1847.

sonne plus douce ni plus aimable. » Quelques jours après, le vieux chancelier, dont il était le convive une fois la semaine, lui montrait une espèce de journal de M[me] de Praslin, daté du 17 juin, précisément deux mois avant sa mort. « Elle parle de scènes terribles avec son mari pour le renvoi de cette gouvernante et à chaque page perce un pressentiment fatal. Il est impossible de rien lire de plus navrant. Elle s'abandonne tristement à l'avenir et ne pense qu'à ses enfans et à son devoir... » Mérimée ajoute : « Le chancelier se plaint amèrement de la bêtise des procureurs du roi qui, tout étourdis d'avoir à instrumenter contre un duc et pair, l'ont laissé à peu près libre pendant six heures après le meurtre... Voyez la courtisanerie de nos gens qui ont culbuté un trône il y a dix-sept ans. Lorsque les gens de justice se sont présentés pour dresser le procès-verbal de décès du duc de Praslin, ils avaient mis qu'il était mort rue de Vaugirard, tel numéro. C'est le chancelier qui a été très ferme dans toute cette affaire, qui a exigé qu'on mît qu'il était mort dans la prison du Luxembourg où il était détenu. Cependant le roi, c'est une justice à lui rendre, pressait l'instruction et avait recommandé de poursuivre avec la dernière rigueur. Mais ces imbéciles de robins, quand ils n'ont pas affaire à un échappé de galères, sont à plat ventre devant un grand nom (1). »

Cette année, Mérimée avait quitté la rue des Beaux-Arts pour venir habiter 18, rue Jacob, dans un appartement qui « donnait sur des jardins. » Donner sur des jardins! N'est-ce pas le rêve du Parisien, homme d'étude? Mais le nouveau logis contiendrait-il tout ce qu'avait tenu l'ancien? En passant la revue de ses livres, Mérimée se découvrit possesseur de mille choses qu'il ignorait et en chercha vainement d'autres qu'il croyait avoir. Enfin le voici, dans son appartement, « lui, sa mère, ses chats et ses livres. » Comme tout est encore dans le chaos, il va dîner « chez le traiteur, » où sa côtelette fait scandale, car c'est justement le vendredi saint.

On devait l'envoyer, dans l'automne de 1847, faire une inspection en Algérie, où « nos officiers, dit-il, détruisent les monumens romains ou arabes avec une grande impartialité (2). » Le tableau qu'il se faisait à l'avance de notre colonie ne l'exposait, on en conviendra, à aucune désillusion. « Elle est peuplée, dit-il, des gens qu'on a négligé de pendre dans leur pays. Quant aux Bédouins, ils ne valent guère mieux que les chrétiens et ont plus de poux (3). » Mais son ami, M. de Laborde, devait l'accompagner dans ce voyage et Mérimée se proposait, « s'il avait assez d'argent, » de revenir par l'Andalousie. A Alger, une gracieuse hos-

(1) Correspondance inédite, août 1847.
(2) *Ibid.*, 3 juillet 1847.
(3) *Ibid.*

pitalité l'attendait chez l'aimable et noble prince qui gouvernait alors l'Algérie et pour lequel il n'était pas un inconnu. Mais les bureaux de la guerre et ceux de l'instruction publique ne purent se mettre d'accord au sujet de ce voyage, et on l'ajourna à l'année suivante. L'année suivante, ce fut 1848.

IV.

Tout le monde admet que la révolution de 1848 fut une surprise, même pour ceux qui la firent ou qui en profitèrent; la correspondance de Mérimée avec la comtesse de Montijo ne peut que confirmer cette opinion. Cependant le sagace et impartial observateur avait relevé, à l'horizon, des signes de tempête. Le 15 janvier, il constate le malaise profond du commerce parisien qui se plaint de ne rien vendre. « La ville est triste; cependant le duc de Nemours va donner des concerts au mois de février. » Le 22, il écrit : « Il y a à Paris et, je crois, dans toute la France une terreur instinctive d'une révolution : chacun en parle avec effroi. » Et il ajoute : « Vous devinez de quel côté viendra l'orage. » Le 5 février, il annonce que M. Guizot et M. Thiers sont malades. C'était un bruit que l'on faisait courir pour aggraver l'inquiétude générale. On prédit « quelque petite émeute après l'adresse... Ce sera peu de chose, mais c'est un mauvais symptôme. » Un vent de révolte souffle partout. Les trônes s'ébranlent; les rois, affolés, jettent en hâte des constitutions à leurs peuples qui grondent. Avant-hier, c'était le roi de Naples; hier, le roi de Danemark; à qui le tour, aujourd'hui?

Enfin, le 19 : « Nous dansons à Paris, mais pas de trop bon cœur... On s'attend à quelque événement. » Il raconte l'histoire du banquet autorisé, puis interdit, mais toléré; la mise en scène presque enfantine, arrêtée entre le ministère et l'opposition. Tout se passera entre bourgeois; on n'admettra pas les ouvriers à la fête. Il y aura un discours très bref d'Odilon Barrot, qui se gardera de soulever les passions. A ce moment entrera un commissaire qui priera très poliment l'assemblée de se retirer. Elle refusera : il dressera procès-verbal comme l'Intimé dans *les Plaideurs*. Quand il n'y aura plus rien dans les assiettes, ni au fond des verres, ces braves gens crieront : « Vive la réforme ! » et iront retrouver leurs femmes ou leurs maîtresses.

Ces pitoyables arrangemens ne rassurent pas Mérimée. « Nous vivons, dit-il, dans une bonne ville où il suffit que trois personnes s'arrêtent sur un pont à voir couler l'eau pour qu'il s'en attroupe des milliers alentour. Pour moi, je ne doute pas que les communistes, les républicains, les émeutiers de profession ne profitent

de la circonstance pour faire quelque tentative... Dans ce mois de février, il y a déjà eu quatre révolutions : qui peut prévoir ce qui arrivera? » Tout le monde meurt de peur, y compris les chefs de l'opposition. On dit les soldats excellens, mais, en ce temps-ci, on ne peut compter sur rien. « Il suffirait d'un capitaine qui trahît ou qui perdît la tête. » Une circonstance, cependant, peut tout sauver: une pluie battante. Et Mérimée termine cette lettre étrangement mêlée de moquerie et d'inquiétude par ces mots : « Il faudra que celui qui fera l'histoire du XIXe siècle sache écrire sur tous les tons, la tragédie et le vaudeville à la fois. »

La catastrophe arrive. Le 24, il était au château, probablement en costume de garde national, et donnait le bras à Mme Delessert pour sortir des Tuileries prises d'assaut. Dès le lendemain il envoyait quelques lignes à son amie : « Les journaux vous auront probablement tout appris. Jusqu'à présent beaucoup d'ordre. Il y a dans ce peuple si terrible une singulière disposition à la grandeur dans de tels momens. Des ouvriers ont rapporté au musée des camées pris aux Tuileries et valant plus de 100,000 francs... Adieu, chère comtesse; au milieu d'une si grande catastrophe, on ne pense guère à ses affaires particulières. Cependant, je commence à être en peine de savoir comment je vivrai et ferai vivre ma pauvre vieille mère. » Huit jours après, il n'était pas encore revenu de sa première stupeur: « Avez-vous entendu parler d'une chose semblable? Il n'y a pas quatre-vingts morts. En vérité, la dynastie de juillet est tombée plutôt sous les sifflets que sous les coups de fusil. Nous voilà en république, sans enthousiasme, mais décidés à nous y cramponner, car c'est la seule chance de salut qui nous reste... Quant à ma propre position, je n'en sais rien encore, mais je n'augure rien de bon pour moi. Il faut vivre au jour le jour et se féliciter quand la journée est passée et que l'on a dîné (1). » Il revient encore sur le désintéressement du peuple parisien : « Au milieu de toutes les scènes terribles de cet inconcevable drame auquel nous venons d'assister, il y a une chose qui fait honneur à la nation, c'est le peu de désordre après une crise semblable. Les gens qui ont pris les Tuileries et qui n'avaient pas un sou dans leur poche n'ont rien volé. J'ai vu des ouvriers en guenilles rapporter des objets d'un prix inestimable et monter la garde au milieu de chambres remplies de vaisselle et de bijoux (2). » Puis vient un mot de sympathie pour la duchesse d'Orléans, un mot amer pour le roi et les princes : « A quoi diable sert l'histoire, puisque personne n'en profite (3)! »

(1) Lettre à la comtesse de Montijo, du 3 mars 1848.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

Peu de jours après, il recevait une lettre de Mme de Montijo, dont il est aisé de deviner le contenu par la façon dont il y répond : « Je suis bien touché, écrit-il, des offres que vous me faites. J'en profiterai peut-être un jour, mais nous n'en sommes pas là encore, Dieu merci! Croyez qu'il n'y a personne au monde à qui je demandasse un service avec plus de confiance qu'à vous, ni aucun lieu où je me trouvasse moins exilé qu'à Madrid (1). »

Mme de Montijo lui demandait des détails, Mérimée fit de son mieux pour la satisfaire. Un précis de la révolution de février par un témoin oculaire, qui s'appelle Mérimée, me semble mériter d'être recueilli, même quand il ne révèle pas de faits nouveaux. C'est pourquoi je le donnerai ici en entier.

« Tout le monde à Paris savait, excepté le ministre de l'intérieur et le commandant de la garde nationale Jacqueminot, que cette garde était fort mal disposée. Tout au dernier moment, c'est-à-dire lundi 21 février, au soir, le ministre sut que le banquet avait été contremandé. Il décommanda alors le grand déploiement de troupes qu'il avait résolu de faire ce jour-là. Le mardi 22, on ne voyait de soldats presque nulle part. Ils étaient consignés dans les casernes. Il n'y avait que quelques compagnies de garde municipale, aux abords de la Madeleine, qui dispersaient la foule des curieux autour de la maison d'Odilon Barrot dans les Champs-Élysées, et sur la place de la Concorde. Vers le soir, les gamins commencèrent à jeter des pierres, à culbuter les voitures pour faire des barricades et à ôter quelques pavés. Rien n'indiquait que cela fût sérieux : l'émeute n'avait pas d'armes. Les soldats y allaient assez mollement, et pendant toute la nuit, il n'y eut pas d'engagement sérieux.

« Le lendemain mercredi, les troupes parurent en plus grand nombre; la foule des curieux et les insurgés augmentèrent. La garde nationale, rassemblée très lentement, criait : « Vive la réforme! » aux oreilles des soldats, les faisait boire et les engageait à ne pas tirer. Du moment que la garde nationale avait le même cri que les révoltés, il ne fallait plus compter sur les soldats. Vous savez ce qui se passa alors dans la chambre. Le roi renvoya son ministère et chargea M. Molé d'en composer un. Ainsi, au beau milieu de l'émeute, il n'y avait plus de ministres. M. Molé ne pouvait se charger d'une tâche si difficile. M. Guizot n'osait plus donner d'ordres. Partout, les troupes laissaient faire les barricades et ne faisaient nulle démonstration d'attaque.

« Cependant le bruit de la retraite du ministère s'était répandu partout. On croyait que le lendemain tout se calmerait avec quel-

(1) Lettre à la comtesse de Montijo, 18 mars 1848.

ques concessions. Jusqu'alors les sociétés secrètes ne s'étaient pas mêlées aux rares combattans; mais elles étaient réunies et délibéraient. Les rues étaient pleines de monde, et bien des gens pensaient que l'affaire était finie. Vers neuf heures du soir, une foule assez considérable se porta devant l'hôtel des affaires étrangères, que M. Guizot avait quitté. Son secrétaire s'était amusé à faire boire les officiers et les soldats du poste qui gardait le ministère. La foule pressant un peu les soldats, on commanda de la faire reculer en croisant la baïonnette. En ce moment, le fusil d'un conscrit partit par hasard. Les autres, prenant ce coup de feu pour un ordre, firent feu et tuèrent ou blessèrent une centaine de personnes, la plupart inoffensives. Grande stupeur de part et d'autre. Il y eut une heure ou deux d'un calme étrange. Tout à coup, on répand dans les faubourgs la nouvelle; on promène les cadavres sur des charrettes. Les sociétés secrètes se mettent en mouvement. Les ouvriers sortent en foule et on leur donne, par les fenêtres, les armes des gardes nationales. On élève de nouvelles barricades.

« Cependant le roi n'avait pu s'entendre avec M. Molé; il avait appelé MM. Thiers et Odilon Barrot. Nul ordre n'était donné. On demanda au maréchal Bugeaud s'il croyait possible de repousser l'émeute. Il répondit qu'il n'en savait rien et qu'il craignait d'avoir à tuer dix mille hommes. Après l'avoir nommé commandant général des troupes, on le remplaça presque aussitôt par Lamoricière, avec l'ordre de faire évacuer la ville par les troupes et de la laisser à la garde nationale. Vous devinez l'effet que produisaient tous ces ordres et contre-ordres successifs. Les officiers ne savaient à qui obéir. Ils empêchaient les soldats de tirer. Le roi abdique enfin, le jeudi matin, sans avoir pris aucune mesure. Il quitte les Tuileries au moment où une assez grande masse de peuple s'y portait. Les troupes se retiraient vers leurs casernes, déchargeant leurs armes en l'air et les donnant au peuple. Personne n'eut l'idée de réunir cinq ou six cents hommes autour de la chambre. La duchesse d'Orléans qui, seule, a montré beaucoup de courage dans toutes ces scènes, vint à pied avec ses deux enfans dans la chambre. Le président Sauzet, qui mourait de peur, ne savait que dire ni que faire. Une centaine d'hommes armés, pas davantage, pénètre dans la chambre, en criant et menaçant. Avec la garde nationale et les soldats du poste, il eût été facile de les chasser, mais tout le monde perdait la tête : les députés se croyaient entourés par vingt mille hommes. Vous avez vu le reste dans les journaux. La révolution a été faite par moins de six cents hommes qui, la

plupart, ne savaient ni ce qu'ils faisaient ni ce qu'ils voulaient. Maintenant tout est accompli (1). »

Toute la révolution tient dans ces quelques pages, émouvantes à force de brièveté comme les récits de certains écrivains antiques ; Mérimée y est aussi tout entier, avec sa netteté et sa sécheresse, qui juge et peint à la fois, avec son système de romancier et d'historien qui fait intervenir, au moment psychologique, le petit fait décisif, le verre de vin versé par un subalterne imprudent, le fusil du conscrit qui part tout seul et qui tue une dynastie. Et Mérimée est enfin dans le dernier mot, laconique et fataliste : « Tout est accompli. »

Une nouvelle lettre lui apporta de nouvelles offres. Mme de Montijo l'engageait à se réfugier à Madrid. Il répondit : « J'ai des devoirs ici et je saurai les remplir (2). » Il ajoutait : « Vous ne sauriez croire combien je souffre au milieu du désordre où ce pauvre pays est livré. J'aimerais, je crois, à me cacher pour quelques années dans un cloître, ne fût-ce que pour échapper à cette continuelle tension d'esprit sur le même sujet. Qu'arrivera-t-il demain? Voilà ce que chacun se demande toute la journée, bien sûr de n'avoir pas de réponse ; car, pour en faire une, il faudrait être prophète. « Tout est possible, même le bien, » disait l'autre jour un de mes amis. Voilà notre situation... D'un côté, il y a des gens étonnés de leur victoire et ne sachant trop qu'en faire ; de l'autre, une masse immense de poltrons, tantôt se rassurant, tantôt s'abandonnant au plus abject découragement, prêts à tout céder, peut-être jusqu'à leurs têtes qu'on ne leur demande pas (3). » Quant au gouvernement provisoire, il semble à Mérimée se composer de deux élémens. Quelques-uns essaient de fonder un état politique qui ressemble à celui des États-Unis ; d'autres, — et ce sont les plus énergiques, — ne pensent pas que la république puisse exister en France sans réveiller les souvenirs et restaurer les mœurs de 93. « On cherche partout quelque nom à mettre en avant. Vous savez que les Français s'attachent plus volontiers à un homme qu'à une idée. Mais cet homme, où est-il ? » Comment interpréter les signes du temps, lorsqu'ils se contredisent, lorsque l'opinion, au lieu de souffler comme un vent régulier, se déchaîne dans tous les sens en tourbillon ? « Hier, c'étaient vingt mille gardes nationaux qui venaient, en procession, se plaindre qu'on cherchât à les désorganiser. Aujourd'hui, vingt mille blouses venaient protester contre la démonstration d'hier. » Huit jours plus tard, la situation est encore plus trouble. A travers toute l'Europe,

(1) Correspondance inédite avec Mme de Montijo, 8 mars 1848.
(2) *Ibid.*, 18 mars 1848.
(3) *Ibid*, 25 mars 1848.

continue à sévir la tempête qui « balaie les rois comme de la paille » et « chaque jour apporte la nouvelle d'un trône renversé. » « Ici, on est tranquille, mais il y a une réaction en province. Les rois sont devenus impossibles. Aussi n'est-ce pas à la forme républicaine qu'on en veut, mais à la centralisation qui a mis le sort de toute la France entre les mains du peuple de Paris. Il y a des tendances au fédéralisme qui, si elles se prononçaient, nous mettraient encore plus mal que nous ne sommes (1). » Le 1er avril, il écrit : « Lamartine disait à un de mes amis : « Tout ira bien et j'en réponds, pourvu qu'on me donne encore vingt jours de tranquillité. » Le gouvernement provisoire sait que l'on conspire contre lui ; les chefs du complot sont Blanqui et Cabet. « Mais, ajoutait Lamartine, nous avons le peuple pour nous, le véritable peuple, et il nous défendra. » Tout cela est fort beau, et je l'espère ; mais, quand on a vu ce véritable peuple, au 24 février, laisser faire non-seulement ce à quoi il ne pensait pas, mais encore ce qu'il ne voulait pas, il est difficile d'avoir grande confiance en son bon sens et en son courage (2). » Les symptômes anarchiques se multiplient partout. On ne paie plus les impôts, on coupe les bois des particuliers, on incendie les maisons de campagne et les fabriques, et personne n'ose se plaindre. Il viendra pourtant un moment où l'excès du mal amènera une réaction. Mais qui sait si cette réaction ne mettra pas en danger notre unité nationale ? « Quoi qu'il en soit, la liberté est perdue dans ce pays-ci. Elle ne résistera pas à l'anarchie ou bien à la fureur de l'ordre qui lui succèdera peut-être un jour. »

Un matin de ce mois d'avril, il reçut une visite inattendue. C'était M. de Lesseps qui venait lui annoncer sa nomination comme ministre de France en Espagne et lui dire adieu. « Cette nomination m'a fait grand plaisir, d'abord parce que je l'aime beaucoup, ensuite parce qu'il aime l'Espagne et la connaît bien. Il emporte de bonnes instructions, et son nom suffira, je pense, pour rassurer votre gouvernement... Je crois qu'il réussira à Madrid comme à Barcelone où il s'est fait aimer et estimer de tout le monde (3). »

Le jour même où commençaient les élections pour la constituante, il traçait un lugubre tableau de la situation : « Chaque jour nous rend un peu plus pauvres et un peu plus malheureux. La vie se passe ou bien à méditer tristement ou à écouter les lamentations de ses amis... Ce qu'il y a de pire, c'est d'entendre répéter ce qu'on aurait dû faire et ce qu'on n'a pas fait (4). » De bonnes intentions, mais pas d'idées et, avec cela, la rage de faire. Chaque

(1) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo, 1er avril 1848.
(2) *Id.*, *ibid.*
(3) *Ibid.*, 12 avril 1848.
(4) *Ibid.*, 23 avril 1848.

jour paraît un décret qui désorganise quelque chose. Nos finances sont à tous les diables ; on détruit des impôts productifs et on en imagine d'autres qui sont insensés... D'abord on a tout passé au gouvernement provisoire, et maintenant, à l'approche des élections on se rassure et on le laisse faire encore comme un vieillard qui radote et dont les dernières paroles n'ont plus d'importance. Ce qui est accablant, c'est le sentiment de honte que chacun éprouve. Personne, sauf peut-être une centaine de tapageurs, n'a fait ce qu'il voulait faire, mais tout le monde a la responsabilité de ce qu'ont fait les cent tapageurs, les uns, — et c'est le plus grand nombre, — pour avoir été indifférens, les autres pour avoir été aveugles, ceux-ci pour avoir été imprudens, tous pour avoir été parfaitement lâches. Tout considéré, c'est bien la lâcheté qui fait le fond du caractère français. Personne n'ose. La vanité se combinant avec la lâcheté, on décore sa peur du nom d'entraînement et d'enthousiasme. Ajoutez encore un grand vice de notre temps et de notre pays : c'est l'envie et la haine des supériorités. Elle est poussée si loin que le spectacle des maux du voisin suffit pour consoler des siens propres. Le peuple, qui perd tout à Paris où toute fabrication de luxe est anéantie pour longtemps, oublie sa misère en voyant la déconfiture des riches. Le jour où Rothschild fera faillite sera un beau jour pour tous les petits commerçans qui seront ruinés le lendemain. Lorsqu'un cordonnier fait banqueroute, tous les savetiers sont dans l'enchantement. Que voulez-vous faire d'une nation aussi gangrenée que celle-ci ? » Puis, faisant un retour sur lui-même, il ajoute : « Je voudrais être jeune et recommencer ma vie, de façon à être libre partout. Je me demande sans cesse à quoi je suis bon et comment je peux me tirer d'affaire, et je ne trouve pas une seule réponse en moi. Je suis comme ce négociant qui avait imaginé de porter dans les Indes une cargaison de patins. Moi, je ne me suis pas mis à voyager pour porter mes patins, mais le climat a changé, ce qui revient au même. »

En effet, le libraire, — c'était Charpentier, — n'osait lancer l'*Histoire de dom Pèdre*. « Il n'y a, écrivait Mérimée, que le commerce des affiches et des proclamations qui aille en ce moment. Ce sera pour bien longtemps, je le crains, notre seule littérature (1). »

Il n'y avait, alors, d'autres étrangers à Paris que ceux qui venaient spéculer sur notre sottise ou étudier, en *dilettanti*, notre désordre intellectuel et nos maladies sociales. Parmi eux, Monckton Milnes, plus tard lord Houghton et père du vice-roi actuel de l'Irlande. Mérimée le définit « un homme d'esprit, plus vif et plus fou

(1) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo, 26 avril 1848.

qu'il n'appartient à un Anglais. » Monckton Milnes invita Mérimée à un dîner « en *petite* comité. » Trois femmes et une demi-douzaine de fouriéristes, dont Considérant; plus, Mignet et Tocqueville, « qui se trouvaient, je pense, pour la première fois, à pareille fête. C'était Considérant qui tenait le dé de la conversation, parlant très haut et frappant sur la table, avec des manières toutes républicaines... Une des femmes avait de fort beaux yeux qu'elle baissait sur son assiette. Elle était en face de moi et je trouvais que ses traits ne m'étaient pas inconnus. Enfin, je demandai son nom à mon voisin. C'était Mme Sand. Elle m'a paru infiniment mieux qu'autrefois. Nous ne nous sommes rien dit, comme vous pouvez penser, mais nous nous sommes fort entre-lorgnés... N'est-ce pas un dîner bien assorti, et il n'y a qu'un Anglais pour inventer cela (1)? »

La nouvelle chambre s'était réunie le 4 mai, mais Mérimée n'augurait pas grand'chose de ce vaste troupeau d'hommes honnêtes et timides, nouveaux aux affaires et inconnus les uns aux autres : « La situation, écrivait-il, est absolument la même qu'au 17 brumaire, avec cette légère différence que, bien que nous ayons des prétendans en quantité, nous n'avons pas un Napoléon (2). »

Au lieu d'un Napoléon, on eut un Ledru-Rollin et, au lieu d'un 18 brumaire, il vint cette parodie des « journées » de la Convention qui s'appelle le 15 mai et que domine le casque d'un pompier fantastique et inexpliqué. « J'ai assisté, écrit Mérimée, en qualité de garde national à la dissolution et à la réintégration de la chambre, le 15... Tout le monde avait perdu la tête et les figures des députés étaient si décomposées par la peur... ou l'indignation, pour parler noblement et officiellement, qu'on avait peine à reconnaître les gens qu'on rencontre tous les jours. Mon bataillon est entré le premier dans la chambre, mais nous n'avons pas eu grand mérite, car nous n'avons vu que les talons des factieux qui m'ont paru n'être, en général, que des gamins. Mais ces gamins ont failli tout bouleverser. Notre chose publique est si fragile qu'elle peut se casser au moindre choc. »

Le décor et le costume changeaient vite. Trois jours après, le garde national qui sauvait la chambre se trouve assis au bureau de l'Académie, dans son habit « brodé d'estragon, » où il reçoit gravement son vieux camarade Ampère, son compagnon dans le voyage d'Asie-Mineure et aussi dans le voyage de la vie. Mais, au lieu de laisser couler les souvenirs charmans dont leurs esprits

(1) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo, 6 mai 1848.
(2) *Ibid.*, 28 mai 1848.

étaient pleins, Mérimée l'appelait « monsieur, » et lui parlait de ses ouvrages comme s'ils ne les avaient lus ni l'un ni l'autre. Si le discours de réception m'a semblé pâle, que dire de celui-ci? Un seul mot : on n'y voit ni Mérimée ni Ampère. En terminant, là où les académiciens d'autrefois plaçaient l'éloge du souverain, Mérimée glissa quelques allusions à cette terrible politique qui pesait sur toutes les pensées, une phrase sur la république qui était un conseil sous la forme d'un éloge : « Pour conquérir les sympathies de l'Europe, elle n'a qu'à déployer sa bannière et à y montrer ces deux mots écrits : « Ordre et Liberté. »

Cette banalité était une hardiesse, comme on le vit quelques semaines plus tard. Échangeant de nouveau la défroque académique contre la tunique bleue à liséré rouge, Mérimée eut à soutenir sa péroraison les armes à la main. « Chère comtesse, écrivait-il le 28 juin, voilà cinq jours que je vis et couche sur le pavé des rues, avec tout ce qu'il y a d'honnêtes gens à Paris. Je rentre enfin chez moi et ne perds pas un moment pour vous écrire. Nous l'avons échappé belle. Toute cette armée révolutionnaire, organisée par Lamartine et Ledru-Rollin et prêchée par Louis Blanc, s'est enfin mise en mouvement, et peu s'en est fallu qu'elle ne triomphât. Heureusement telle était leur folie qu'ils ont mis sur leur drapeau la devise du communisme, qui devait soulever contre eux toute la saine population. Au milieu de cette bataille acharnée de quatre jours, pas un cri ne s'est fait entendre en faveur d'un prétendant quelconque et, à vrai dire, on ne s'est battu que pour prendre et pour conserver. Pour les insurgés, il s'agissait de piller Paris et d'y établir un gouvernement de guillotine; pour nous, de défendre notre peau. »

« Les insurgés étaient nombreux, parfaitement organisés et bien pourvus d'armes et de munitions. En quelques heures, ils ont été maîtres du tiers de la ville et s'y sont fortifiés par des barricades admirablement construites, quelques-unes s'élevant à la hauteur des premiers étages. La garde nationale a donné d'abord; elle a perdu beaucoup de monde, mais elle a entraîné les soldats et la garde mobile, sur la fidélité de laquelle on avait de sérieuses inquiétudes. Ce corps, composé de gamins de Paris, exercé depuis quatre mois et devenu très militaire par la facilité qu'a le Parisien à se transformer en soldat, comprenait de 15 à 18,000 hommes. Il s'est admirablement comporté et a fait merveille. Nous avons eu, dans ces cruelles journées, tous les traits d'héroïsme et de férocité que l'imagination puisse concevoir. Les insurgés massacraient leurs prisonniers, leur coupaient les pieds et les mains. Parmi un convoi de prisonniers que notre compagnie a conduits à l'Abbaye, il

y avait une femme qui avait coupé la gorge à un officier avec un couteau de cuisine (1), et un homme qui avait les bras rougis jusqu'au coude, pour s'être lavé les mains dans le ventre ouvert d'un mobile blessé. Sur leurs barricades, à côté du drapeau rouge, on voyait des têtes et des bras coupés. »

« A côté de toutes ces horreurs, j'ai vu des choses bien étranges. Dimanche, n'ayant rien à faire au poste, je suis allé, avec quelques-uns de mes camarades, voir l'affaire de plus près. Nous sommes entrés dans des maisons de la rue Saint-Antoine d'où les insurgés venaient d'être délogés. Les habitans nous ont dit qu'on ne leur avait rien pris. Sur les boutiques on voyait écrit à la craie par les insurgés : « Mort aux voleurs! » Pendant trente-six heures ils ont été les maîtres du quartier où se trouve la prison de la Force, qui n'était occupée que par un faible poste de gardes nationaux. Ils leur ont dit de ne se mêler de rien que de garder les prisonniers, promettant de ne pas les attaquer. Cependant, il y avait là sept à huit cents voleurs qui auraient été des auxiliaires utiles. Explique qui pourra ces anomalies, ces alternatives de générosité et de barbarie! Le peuple s'est fait ici des sentimens avec la littérature de mélodrame et les infâmes journaux qui le corrompent à l'envi. Sera-t-il jamais possible de faire quelque chose d'un peuple pour qui un jour d'émeute est un jour de fête, toujours prêt à tuer et à se faire tuer, pour un mot vide de sens? La dernière bataille a été une leçon sévère, mais on ne peut espérer que le danger soit définitivement conjuré. Le gouvernement n'a ni énergie ni intelligence ; il se sent abhorré de la France, et, pour ne pas avouer ses fautes, ou plutôt ses crimes, il en fait, et en fera, chaque jour, de nouveaux... Adieu, chère comtesse. Je ne puis en écrire davantage : je tombe de fatigue et de sommeil (2). »

V.

Maintenant l'orage s'éloignait; bientôt on cessa d'en entendre les derniers grondemens. Une stupeur de tristesse et d'épuisement lui succéda. Le Napoléon, appelé par Mérimée, entrait dans Paris à ce moment même et descendait de voiture pour aider, de ses mains, à replacer les pavés de la rue Saint-Antoine. Mais le petit groupe orléaniste au milieu duquel vivait Mérimée n'avait que des railleries pour le conspirateur de Strasbourg et de Boulogne. Au cours d'une tournée, il écrivait à son ami Stapfer: « On est très tranquille en Alsace et on ne nommera pas président

(1) Voir les *Lettres à l'Inconnue*.

(2) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo, 28 juin 1848.

Louis-Napoléon (1). » Bientôt il eut à modifier sa première impression. Quelques jours après le scrutin du 10 décembre, il écrivait : « L'illusion de Cavaignac a passé l'aveuglement de tous ses prédécesseurs. Jusqu'au dernier moment, il a cru avoir la majorité. On se perd en conjectures sur le nouveau président. Il étonne tous ceux qui l'approchent par cet air de *self-conscience* particulier aux légitimes. Il est le seul que son élection n'ait pas surpris. D'ailleurs on le dit entêté et résolu. A l'enthousiasme des premiers jours de sa nomination a succédé une curiosité silencieuse. On se demande comment il s'en tirera, mais nul ne se basarde à faire des prédictions. La chambre flotte entre sa mauvaise humeur et sa platitude. Elle voudrait rester et se cramponne à ses banquettes malgré le mépris général qu'elle a soulevé. Je ne crois pas qu'il faille en venir à un coup d'État pour en délivrer le pays (2). »

Quant à lui, il essayait de reprendre ses travaux littéraires, si longtemps troublés. « J'apprends le russe, disait-il. Peut-être cela me servirait-il un jour à parler aux Cosaques dans les Tuileries. » Il prenait tristement congé de cette cruelle année où les épreuves intimes s'étaient jointes, pour lui, aux malheurs publics et aux dangers de la rue. « Je suis découragé, sans espoir pour l'avenir... Je voudrais être auprès de vous, mon amie, et vous conter toutes mes douleurs. Il n'y a que vous au monde à qui je puisse dire tout cela ; il n'y a que vous qui puissiez me donner quelques consolations, car vous avez du cœur et de la tête, et, de ce côté des Pyrénées, je ne sache personne qui ait l'un ou l'autre. »

L'année suivante, il avait repris toutes ses occupations. Il s'excusait de son retard à répondre à M. Stapfer sur « la paresse bien naturelle à un homme qui fait partie de huit commissions (3). » En 1851, il passa le détroit pour aller voir l'exposition universelle et refaire connaissance avec ses amis les Anglais. Beaucoup de choses le charmèrent, d'autres lui déplurent : ses lettres à la comtesse de Montijo et à Mlle Dacquin trahissent ces impressions opposées, mais également justes. Il appréciait l'esprit d'ordre, la commodité parfaite, la perfection des arrangemens matériels ; le jargon religieux et la fausse bonté le dégoûtaient et l'ennuyaient, comme ils ont, depuis, ennuyé ou dégoûté d'autres Français, jetés par leur libre fantaisie ou leur mauvais destin sur les blanches falaises d'Albion. Le *clergyman* lui faisait aimer le capucin, son vieil ennemi. D'autre part, il reconnaissait que « tout ce qui peut

(1) Correspondance inédite avec Albert Stapfer, 16 octobre 1848.
(2) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo, 25 décembre 1848.
(3) Correspondance inédite avec Albert Stapfer, 12 novembre 1849.

se faire avec de l'argent, du bon sens et de la patience, les Anglais le font (1). »

Il suivait les événemens politiques, mais d'un peu loin et sans bien connaître les hommes. Dans le conflit entre l'assemblée et le président, il n'eût voulu parier pour personne et se figurait volontiers que le pays partageait son indifférence. C'est tout au plus s'il consent à reconnaître que le peuple « semble » préférer le président. Il n'en est même pas sûr et recueille sans trop de déplaisir les petits cancans avec lesquels les vaincus de la veille et du lendemain entretenaient leurs illusions et pansaient leurs blessures. « Il paraît que notre pauvre président a été indignement reçu à Dijon ; je crains qu'il ne le soit plus mal encore à Strasbourg, sans parler de la chance possible d'un coup de pistolet. Avant de partir, il a donné un banquet aux troupes, qui ont crié : Vive Changarnier (2). » Le sabre de Changarnier, voilà la dernière ressource de la France contre les rouges. Quand Louis-Napoléon congédie le général, Mérimée pense qu'il « a coupé sa main droite avec sa main gauche. » Et il répète que la France « s'en va à tous les diables » jusqu'à certain matin de décembre qui l'étonne fort. « Nous venons, dit-il, de tourner un récif et nous voguons vers l'inconnu (3). »

Il croit que cela ne durera pas, mais cela dure. « Nous nous habituons petit à petit à la tranquillité, dont la monotonie n'est troublée que par des revues ou des séances à l'Académie. Ceux qui ont vu Paris il y a quatre ans se demandent s'ils sont dans la même ville ou si ce sont les mêmes gens qui le voient... Cela ressemble de tous points à un opéra pour la soudaineté des transitions (4). » Avec les premiers beaux jours du printemps de 1852, il se répandit partout comme une mollesse heureuse ; la gaîté et l'élégance étaient de nouveau dans l'air ; tout ce qui était jeune aspirait avec délices ces souffles tièdes, chargés de parfums. Mérimée se sentait isolé et comme étranger au milieu de cette joie renaissante. A ce moment un grand chagrin et un gros ennui fondirent sur lui dans le même temps.

Mme Mérimée mourut après une maladie de quelques jours. « Vous la connaissiez, écrivait Mérimée. Vous savez ce que j'ai perdu... Mes amis ont été excellens pour moi (5). » Au premier rang de ces amis, empressés à le consoler ou à s'affliger avec lui, étaient Mme de Montijo et ses filles : elles avaient connu personnellement Mme Mérimée, et l'impératrice conserve encore aujourd'hui

(1) *Lettres à l'Inconnue.*
(2) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo, 16 août 1850.
(3) *Lettres à l'Inconnue*, 3 décembre 1851.
(4) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo, 18 avril 1851.
(5) Correspondance inédite avec Albert Stapfer, 9 mai 1852.

un souvenir très net et très vif de cette curieuse vieille dame, aussi originale dans ses manières et dans son costume que dans ses opinions.

Ce qui soutint Mérimée dans cette épreuve, ce fut surtout, chose singulière! l'appréhension d'un procès qu'il allait avoir à soutenir devant la justice, pour s'être mêlé de l'affaire Libri. Cette affaire est close depuis longtemps et ne donne plus, je crois, de doutes à personne. Alors elle partageait les esprits. M. Libri était admirablement doué. Avec une énergie et une volonté indomptables, il possédait une mémoire digne d'un Pic de la Mirandole, une acutesse d'esprit qui le rendait propre aux problèmes des mathématiques comme à ceux de l'érudition; en outre, un savoir-faire inquiétant, une dextérité d'escamoteur qui lui rendait peut-être la vertu trop ardue et la tricherie trop facile. Il ne semble pas que ce fût un hypocrite : c'est par la supériorité de son esprit qu'il avait gagné la bienveillance de M. Guizot, la sympathie de M. Buloz, l'amitié d'hommes comme Jubinal et Mérimée. A cette époque, la France se montrait aussi largement, aussi naïvement hospitalière qu'elle est aujourd'hui soupçonneuse et refrognée envers les étrangers. M. Libri avait été accablé d'honneurs et de places. Cependant quelques personnes, moins bien disposées, avaient éprouvé auprès de lui un certain malaise; elles avaient senti que quelque chose n'était pas droit dans cette nature, qu'un homme dangereux se cachait sous cet homme si brillant. Des volumes précieux avaient disparu des bibliothèques de province inspectées par lui. Des rumeurs coururent, qui prirent de la consistance. Une instruction fut ouverte, conduite dans le plus grand secret. Le rapport de M. Boucly, procureur du roi, au garde des sceaux, rapport qui concluait à la nécessité d'une poursuite, était, le 24 février, sur la table de M. Guizot. La révolution l'y trouva et le publia dans le *Moniteur*. Mais M. Libri, qui avait des amis partout, avait été averti à temps. Il avait évacué sur Londres, avec une merveilleuse prestesse, toute sa bibliothèque, et lui-même mettait bientôt le Pas-de-Calais entre sa personne et la justice française qui le condamna par contumace à dix ans de réclusion et à la perte de ses titres et dignités, sur le rapport des experts, MM. Bordier, Lalanne et Bourquelot. Mais ses amis et ses patrons lui restaient fidèles. M. Libri avait eu l'art de se donner pour victime d'une révolution qui n'était pas du goût des honnêtes gens, et cette persécution lui faisait une sorte d'auréole. M. Guizot ne voulait pas admettre que l'État eût pu être volé par un homme qui se proposait, disait il, de faire de l'État son héritier. Les magistrats, répétait-on, s'étaient perdus dans le labyrinthe des details techniques et avaient commis de grossières erreurs; les experts,

ennemis jurés de l'accusé, et de vieille date, avaient mis leur compétence au service de leurs passions. Le parti prêtre avait voulu frapper en Libri l'Italien révolutionnaire et libre-penseur; les rouges, flétrir un favori de M. Guizot. Tels sont les sentimens dont Mérimée se fit l'interprète dans une lettre adressée au directeur de la *Revue des Deux Mondes* et publiée dans le numéro du 15 avril 1852.

Obeissait-il seulement à une impulsion chevaleresque comme il l'écrivait à M[lle] Dacquin et à M[me] de Montijo? « J'ai manqué au précepte si juste de feu M. de Montrond, qui recommandait de se méfier des premiers mouvemens parce qu'ils sont presque toujours honnêtes (1). » M. Tourneux donne à entendre et diverses personnes m'ont confirmé qu'il y avait là-dessous une histoire de jupon. Ce qui est évident, c'est que les ennemis de Libri étaient aussi ceux de Mérimée, quoique pour des raisons fort différentes. Lui aussi, il avait été accusé, au début de sa carrière d'inspecteur-général, d'avoir détourné un manuscrit précieux qu'il n'avait jamais vu et qui, semble-t-il, n'existait pas. Cette accusation, si niaise que je n'ai pas cru devoir la mentionner comme un incident sérieux de sa vie, lui avait laissé un souvenir amer; à tort ou à raison, il imputait cette avanie ridicule aux élèves de l'École des chartes et s'imaginait que M. Libri était victime d'une calomnie analogue.

M. de Loménie trouve que l'article sur Libri rappelle la fameuse lettre de Beaumarchais à Goezman, classée comme une « étincelante satire » (c'est le cliché d'usage) dans la mémoire de ceux qui ne l'ont pas lue. Oserai-je avouer que ni la lettre à Goezman, ni la lettre sur Libri ne me paraissent des merveilles? L'exorde de ce dernier morceau était spirituel et méchant, quoique un peu embarrassé par toutes les malices qui avaient voulu y trouver place à la fois. Mérimée rappelait le mot de Molière : « En France, on commence par pendre un homme, ensuite on lui fait son procès. » Il était trop facile de répondre que M. Libri avait été jugé et n'avait pas été pendu. Mérimée rappelait aussi un mot de Benvenuto Cellini qui passait toujours le coin des rues *al' largo*. C'est pourquoi, disait-il, M. Libri se défend de loin. » L'argument se retournait contre son client. Rien ne ressemblait mieux à un bravo italien, embusqué dans un angle obscur, que ce pamphlétaire infatigable qui, du fond de sa retraite, inondait la France de brochures accusatrices. Enfin, au bout de quelques pages, le lecteur le plus bienveillant doit renoncer à suivre la discussion, s'il n'est initié à tous les mystères de l'art des Bauzonnet.

(1) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo, 27 mai 1852.

M. Buloz, fort loyalement, ouvrit la *Revue* (n° du 1er mai) à la réponse des experts, qui était peu spirituelle, mais assez probante. A son tour, Mérimée leur répliqua, en protestant qu'il n'avait nullement songé à mettre en suspicion leur honorabilité et leur bonne foi. Mais la justice s'était considérée comme offensée et elle cita devant elle le gérant de la *Revue* et l'écrivain. La colère de Mérimée contre la magistrature était extrême. On peut voir dans les lettres à l'Inconnue comment il maudissait à l'avance ses juges. Donnant un tour espagnol à sa mauvaise humeur, il écrivait à Mme de Montijo que l'arrêt ne les guérirait pas de la banderilla qu'il leur avait plantée derrière l'oreille. Le grand jour venu, il se vit traité avec beaucoup de politesse et se montra, en somme, assez content de lui-même, de la cour et de l'arrêt qui le condamnait à 1,000 francs d'amende et à quinze jours de prison, tandis que M. de Mars s'entendait infliger 200 francs d'amende. Ce n'est pas ici la place pour louer M. Buloz : il me sera permis cependant de dire qu'en publiant l'arrêt, il le fit suivre d'une note très digne, où il s'inclinait devant la chose jugée sans désavouer ses collaborateurs.

Il restait maintenant à Mérimée à s'exécuter. Il le fit de bonne grâce. Pour un homme de sa sorte, c'était nouveau et presque amusant d'aller en prison. Sans accepter les offres de vendetta que lui adressait un Corse, lecteur enthousiaste de *Colomba*, il se constitua prisonnier dans les premiers jours de juillet et subit sa peine à la Conciergerie. Dans cette captivité qui ne rappelait en rien celle des prisonniers classiques, il n'eut le temps ni de faire pousser une fleur ni d'élever une araignée ; mais il travailla à l'histoire des faux Dimitri, sans être, comme il le disait plaisamment, « incommodé du soleil, » ni dérangé des visiteurs. Il avait pour voisin M. Bocher, le beau-frère de son ami M. de Laborde : nommer un tel compagnon, c'est dire que cette prison valait mieux que la liberté de beaucoup de gens. « La justice, écrivait-il à un de ses amis, me doit de la soupe et du pain de *politique*, mais je n'en profite pas. C'est le traiteur, le buvetier de Messieurs, qui me nourrit, et c'est un artiste pour le veau et les côtelettes. Outre cela, des dames charitables apportent des ananas, des pâtés, des marrons glacés, etc. Nous faisons du thé excellent quand notre esclave, notre co-criminel, ne boit pas l'esprit-de-vin de nos lampes. Alors, c'est un jour de deuil... J'ai vue sur le préau des prisonniers, où je vois leurs ébats et j'entends quelques conversations édifiantes comme celle-ci : « *Demande :* Pourquoi que tu as tué ton onque ? — *Réponse :* C'te bêtise ! Pour avoir son argent. — *D.* Combien qu'y avait ? — *R.* Deux cent cinquante francs. — *D.* C'est pas gros. — *R.* Dame ! Je croyais qu'y avait davantage... »

Dès le 27 mai, il avait écrit au ministre pour lui offrir sa démission. « Car, disait-il, ma position de repris de justice pourrait lui être embarrassante (1). » Quelques jours après, il donnait à Mme de Montijo la suite de l'affaire : « Ainsi que vous l'aviez prévu, on m'a répondu par une lettre polie et même aimable pour me dire qu'il n'est nullement question de se séparer de moi. Ma démarche n'était qu'un devoir : peut-être la réponse n'est-elle qu'une politesse. Quoi qu'il en soit, je reste et je fais mon métier jusqu'à nouvel ordre (2). »

Il partit pour sa tournée d'inspection peu après être sorti de la Conciergerie. En route il tomba malade à Moulins, en septembre, et pensa mourir tout seul à l'auberge. Les idées noires qu'il avait déjà exprimées à son amie le reprenaient. « Il y a quelque chose de bien triste dans l'idée qu'on ne tient à rien et qu'on est absolument libre. Tant que ma pauvre mère a vécu, j'avais des devoirs et des empêchemens. Aujourd'hui le monde est à moi comme au Juif-errant et je n'ai plus ni enthousiasme ni activité. » Il sentait venir une autre séparation : celle à laquelle il avait donné sa plus sérieuse affection se refroidissait et s'éloignait de lui chaque jour.

Il rêvait un coin au soleil, quelque doux et riant exil où il vivrait avec peu de chose. Pourquoi ne serait-ce point en Espagne, puisqu'aussi bien il n'y était pas tout à fait un inconnu et qu'en 1848 sa prévoyante amie l'avait fait nommer académicien de l'Histoire. A Paris, « on s'amusait comme aux jours heureux de la monarchie. » Une ère nouvelle, littéraire et mondaine, se préparait, dominée par cet art réaliste dont il avait été le précurseur. Y aurait-il seulement sa place ? Il y avait longtemps qu'il n'écrivait plus de romans pour les belles dames. Confiné dans les travaux érudits, oublié au coin de son feu solitaire, allait-il partager les restes de son cœur et de son esprit entre ses trois chats et ses huit commissions ? La cinquantième année approchait, et il commençait à découvrir les pâles horizons du chemin qui descend, ces perspectives mornes et grises du second versant de la vie dont parlait Jouffroy dans un discours mémorable. Il en était là de ses mélancoliques réflexions lorsqu'éclata le coup de théâtre d'où devait dater pour lui une existence nouvelle.

AUGUSTIN FILON.

(1) Correspondance inédite avec la comtesse de Montijo, 27 mai 1852.
(2) *Ibid.*, 10 juin 1852.

VIEILLE HISTOIRE

PREMIÈRE PARTIE.

Les chiens et les hommes dormaient encore. Six heures venaient de sonner à toutes les horloges de ***, quand M. de Bionne traversa la grand'place pour aller inspecter les sculptures du porche de la paroisse Notre-Dame. Il se demandait ensuite par où il pourrait gagner une des entrées de la ville pour faire le tour des murs, quand il aperçut une jeune fille qui se dirigeait vers l'église, suivie de sa femme de chambre.

Il s'approcha dans le temps qu'elles arrivaient et demanda son renseignement. Ce fut la jeune fille qui le lui donna de toute l'obligeance du monde. Il la remercia et s'éloignait en saluant, lorsque, tout occupé de l'indication reçue, il ne s'aperçut pas qu'il mettait le pied dans une flaque de boue causée par la pluie de la nuit, et s'éclaboussa outrageusement des pieds à la tête.

La jeune fille fit un grand éclat de rire, et, comme M. de Bionne se retournait, lui dit d'une voix entrecoupée :

— Oh ! pardon... monsieur.., pardon.., et se remit à rire de plus belle.

Il est désagréable de se sentir le visage et les vêtemens pleins de boue : il est mortifiant de voir que cet état ridicule excite le rire de quelqu'un, surtout le rire d'une jeune fille. M. de Bionne eut un mouvement d'impatience, qu'un esprit peu charitable qua-

lifierait même peut-être de mouvement de colère, et il est certain qu'il n'eût pu laisser d'exprimer son mécontentement si, à ce moment, il ne se fût avisé d'examiner la petite personne à qui il avait affaire, et cet examen l'intéressa assez pour lui faire oublier toute idée de rancune.

C'était une jeune fille de vingt à vingt-deux ans, de taille moyenne, gracieuse de tournure, avec le visage de l'ovale le plus parfait, d'un modelé presque antique, et pâle d'une pâleur de marbre grec, sans rien cependant de maladif; elle avait les plus beaux yeux noirs et des sourcils également noirs; pour faire contraste, les cheveux étaient du plus agréable blond cendré du monde.

Elle était elle-même gênée de ce rire qu'elle ne pouvait maîtriser et qui n'avait rien d'ailleurs d'impoli ou de moqueur : c'était simplement un beau rire d'enfant, frais, joyeux, sonore, je ne sais quoi de musical, et les grands yeux limpides étaient au même moment tout brillans de candeur, d'une candeur un peu confuse même.

Ce fut elle qui salua à son tour, et disparut par la petite porte de l'église, pendant que M. de Bionne s'épongeait de son mouchoir et se consolait par la philosophie.

Dans la journée, rentré à l'hôtel, il écrivit au colonel de Mersan la lettre suivante :

« Mon vieil ami,

« Je compte partir d'ici après-demain et arriver chez toi vers trois heures.

« Dis-moi si tu m'attends toujours et si tu es sûr que je ne te dérangerai pas.

« Ici, il n'y a rien à voir; la ville est petite et laide. En fait d'art, deux ou trois beaux vitraux à l'église Notre-Dame, et un mausolée du XVIe siècle, bien conservé.

« A propos d'église, ce matin j'ai failli à me mettre dans la plus grande colère contre une jeune fille qui riait de me voir éclaboussé.

« La drôle de petite personne! Jolie, toute mignonne, et figure-toi un chapeau mis de travers, des gants d'une parenté douteuse et un trou à sa robe : avec tout cela, le plus grand air, et quelque chose de si candide, de si jeune fille où l'on n'est plus habitué aujourd'hui, et riant de si bon cœur de ma mésaventure, que j'ai fini par faire comme elle... »

Deux jours après, M. de Bionne reçut, par le courrier du matin, la réponse suivante :

« Mon vieux,

« Accours : — loin de me déranger, tu me mettras en belle humeur. J'ai la goutte et je ne dérage pas; il pleut des tire-bottes.

« La petite personne pourrait bien être Mlle ma fille qui est en villégiature depuis dix jours chez ma sœur de Lussac. Des gants dépareillés et une robe trouée, c'est bien cela. Si, par-dessus le marché, elle est noire comme une taupe, plus de doute, car il paraît qu'elle a oublié son ombrelle... »

— On lui aura prêté une ombrelle, pensa M. de Bionne, car certainement, elle n'est pas noire comme une taupe.

Et, ayant fermé sa malle, il paya sa note et s'en fut à la gare.

Le train partait à dix heures un quart. Il était en avance et, ayant marqué un coin dans un wagon, flâna sur le quai.

Enfin, on crie le départ; il monte, s'installe; au dernier moment, la portière se rouvre, et il y a un bruit de voix de femmes; sans tourner la tête, il se rend compte que deux dames prennent place, et au bout de cinq minutes, bercé par le mouvement de la voiture, s'endort ou plutôt s'assoupit. Bientôt, dans un demi-sommeil, il entend vaguement une conversation.

La plus jeune des deux dames, une jeune fille, d'après le timbre de la voix, appelait l'autre « ma tante. » Elle lui demandait de s'arrêter à la gare où elle devait la déposer en passant, au lieu de continuer sa route; son père serait si charmé de l'avoir, ne fût-ce qu'un jour. On allait recevoir; son père attendait un ami qu'il n'avait pas vu depuis bien des années.

— Est-il jeune? demanda la tante.

— Oh! non, c'est un vieux garçon; cependant plus jeune que papa de six à sept ans, je crois.

— De bonne famille?

— Très ancienne noblesse.

— Riche?

— Non, de quoi vivre.

— Tant pis!

— Pourquoi, ma tante? qu'est-ce que la fortune a à voir là dedans? Papa l'aime beaucoup; il ne s'occupe pas de sa fortune, et je trouve qu'il a raison.

— C'est possible.

Tout assoupi qu'était M. de Bionne, un sourire lui passa sur les lèvres; puis, comme il y eut un instant de silence, il s'endormit complètement.

Il rêva cette fois qu'il était déjà chez le colonel ; celui-ci lui récitait sa goutte ; plus de doute, il entendait distinctement la fameuse phrase : « Il pleut des tire-bottes ! » — et lui répondait en riant : « Ah ! oui, il pleut des tire-bottes ! » A ce moment, M. de Bionne ouvrit les yeux, sa propre voix l'avait éveillé ; il tourna la tête et vit deux femmes qui le regardaient d'un air stupéfait; — l'une des deux était la jeune fille de l'église Notre-Dame.

Onze heures, — midi : — à midi et demi buffet. Tout le monde descend. Le train va repartir. M. de Bionne est à sa place, voici ses deux voisines qui arrivent. La plus âgée reste en arrière pour un journal qu'elle tient à choisir. Mal lui en prend. Les portières sont fermées, le signal est donné, et malgré tous les cris, le train part laissant sa jeune compagne seule dans le wagon avec M. de Bionne, qui ne peut s'empêcher de rire, tandis que la jeune fille, toute rouge et décontenancée, a presque envie de pleurer.

Un employé vient contrôler les billets, et lui déclare que, le train étant un train rapide, on ne s'arrêtera plus avant trois heures de l'après-midi. Consternation : c'est sa tante qui a gardé les billets ! — L'employé dit que tout pourra peut-être s'arranger et passe.

Pourra peut-être ! — Mais ce n'est pas sûr, et s'il n'y a personne pour l'attendre à la gare !

Au bout de quelques minutes, M. de Bionne lui dit :

— Mademoiselle, je suis un peu un sorcier, un voyant ; je puis vous affirmer qu'on vient au-devant de vous à la gare, je vois la personne : — c'est un vieux monsieur !

— Oh ! — non, — ce n'est pas possible.

— Si, — seulement il ne quitte pas sa voiture ; on dirait qu'il ne peut pas marcher : — attendez donc, — il a, — il a la goutte, pardieu.

La jeune fille regarde avec stupeur M. de Bionne qui continue :

— Oui, il a la goutte, c'est la raison pourquoi, — pourquoi il pleut des...

— Des ?

— Des tire-bottes !

— Comment pouvez-vous deviner tout cela ?

Et elle commence à avoir l'air fort peu rassuré.

M. de Bionne continue :

— Je le vois, il est de telle et telle façon, — il est en uniforme, — un uniforme de... colonel.

— C'est vrai.

Cette fois, elle a l'air tout à fait effrayé.

— Mais il ne vous attend pas seule, mademoiselle, il attend sa sœur.

— C'est ma tante qui est descendue et qui devait me déposer en passant.

— Voulez-vous maintenant que je vous dise son nom?

— A qui, monsieur, à ma tante?

— Oui, — que je me recueille un peu, — c'est Mme de.., Mme de... Lussac.

— Ah! çà mais, c'est effrayant! — Et elle se recule dans son coin.

— Maintenant, je vais vous dire le nom de votre père.

— Oh! non, monsieur, non, j'aime mieux que vous ne me disiez rien.

— Si, il le faut.

— Mais vous me faites peur!

— C'est le colonel de Mersan; mais ce n'est pas tout. Votre père attendait encore quelqu'un d'autre, — un de ses amis, vieil ami sans fortune, mais qu'il aime fort.

— Peut-être, je ne sais pas...

— Votre père, mademoiselle, n'a-t-il pas un ami qui s'appelle M.., M... de Bionne?

— Oui, il en parle toujours; c'est un ancien camarade, et son plus vieil ami.

Et ici elle semble plus rassurée, et le regarde d'un air inquisiteur.

— Eh! bien, mais cet ami arrive, je vous l'assure, je vous le certifie.

— Oui, monsieur, cette fois je vous crois bien. — Elle pousse un gros soupir, puis :

— Mais cet ami, monsieur, est un bien méchant homme, et bien taquin!

— Pourquoi donc?

La figure de la jeune fille a changé; elle respire librement, le sourire revient, et après un instant d'hésitation :

— Ainsi, monsieur, vous êtes ce M. de Bionne qu'on disait si bon?

— Oui, quand il n'a pas été éclaboussé et moqué!

Et voilà comment M. de Bionne et Mlle Anne de Mersan firent connaissance.

. . . .

Quand M. de Bionne fut présenté à Mme de Mersan, elle et lui se toisèrent comme se toisent des adversaires, et échangèrent un regard de tendresse qui pouvait à peu près s'interpréter ainsi :

Chez elle :

— Voilà donc ce célibataire endurci, cet impertinent qui court le monde et, quoique d'ailleurs assez peu accommodé, entend partout

n'en faire qu'à sa tête : en vérité, nous avions bien besoin de sa présence !

Chez lui :

— Où diable Mersan a-t-il été prendre cela ! Il faut vraiment avoir la rage de se remarier. Ma bonne dame, vous sentez le procureur ou le marchand. Il est possible que Mersan ait redoré son blason avec vous, mais il a dû lui en cuire plus d'une fois...

Ce qui n'empêcha pas Mme de Mersan d'adoucir ses petits yeux durs, et de lui dire de sa voix de salon, et en traînant un peu, avec cette sincérité qui fait le charme des relations du monde, « qu'elle avait tant entendu parler de lui, qu'elle était charmée, » etc.

M. de Bionne, de son côté, fit appel à son courage et se déclara « non moins charmé. »

Ce fut ensuite la présentation de Mlle Lucile de Mersan, fille du second mariage. Celle-ci, visage insignifiant, grande, mince, pâle, très élégante, déjà impertinente, dix-sept ans environ, inspecta M. de Bionne, après un salut aisé, en personne qui se dit : « Je le croyais plus vieux. Il a dû être bien : quelques années de moins et, s'il avait de la fortune, ce pourrait être un mari. »

Il ne faut pas s'étonner de cette dernière pensée. Pour toute femme non mariée, de dix-huit à quarante ans, et même au-delà, un homme ne représente jamais qu'une quantité épousable.

Mme de Mersan, fille d'un petit avoué, petite-fille d'un marchand de soie, *Au métier d'or*, était grande, sèche, froide, toute composée et concertée; et, s'il est permis de plaisanter, s'agissant d'une personne aussi considérable, brune de peau, et noire d'âme. Elle était née à Paris, et avait ces yeux jaunes qu'on trouve parfois dans les races qui vivent au centre d'une grande ville, où l'air de la campagne n'arrive que peu et difficilement, et où, par suite, la créature humaine se transforme et s'étiole. Elle était plus que religieuse, dévote; très stricte sur les points de foi, et détestant l'hérésie, ses fauteurs, et ses sectateurs.

La présentation faite, Mme de Mersan eut à peine appris que Mme de Lussac avait manqué le train et que Anne avait dû voyager seule, qu'elle se tourna devers celle-ci, et lui fit des reproches aigres de l'accident de Mme de Lussac.

Anne ne parut pas trop étonnée et elle essayait de se défendre fort inutilement, à ce qu'il semblait, quand M. de Bionne intervint et s'inclinant, avec le plus aimable sourire du monde :

— Madame, je vous prie de ne pas m'oublier. J'étais près de ces dames, et je n'ai pas pris plus de part à l'accident que mademoiselle elle-même ; mais s'il suffit, pour être coupable, d'avoir été présent, je mérite les mêmes reproches : ne m'épargnez donc pas.

Mme de Marsan eut un regard vexé, le colonel un regard de bonne humeur, et il entraîna son ami en disant :

— Viens un peu te délasser chez moi.

Au moment où la porte se fermait, Mlle Lucile disait de sa voix aimable :

— Mais regardez donc, maman, comme Anne est fagotée! Quelle jolie idée cela donne de...

Le reste fut perdu.

L'hôtel qu'habitait la famille de Mersan, situé entre cour et jardin, se composait d'un principal corps de logis, et de deux ailes en retour sur la rue.

La chambre du colonel, à l'extrémité de l'aile droite, haute de plafond comme dans toutes les anciennes constructions, était en plein midi, très gaie, avec une large fenêtre sur la rue, et deux autres plus petites sur la cour.

L'hiver, les jours de goutte, le colonel, assis sur une chaise longue près de la fenêtre, pouvait lire et avoir en même temps un peu de vue.

Lui et M. de Bionne allumèrent des cigares, et la conversation commença.

Qui ne sait tout le charme qu'à la seconde moitié de la vie on trouve à ces entretiens avec un vieil ami où le passé revit presque à chaque mot, avec son cortège d'émotions plus jeunes et plus fraîches, de pensées encore naïves, d'impressions vivement ressenties, d'espérances déçues et oubliées? Tous les incidens, même les plus vulgaires, prennent, du souvenir, une sorte de poésie intime et touchante. Le temps, qui met leur patine aux métaux, forme autour des faits du passé comme une sorte de brume très légère, que la mémoire aime à percer, et où de loin tout se fond, et les contours trop heurtés et les tons discordans et criards.

Dante a dit : *nessun maggior dolore*... Il est vrai. Mais comme compensation, le passé, par je ne sais quelle puissante magie, change les plus dures épreuves, les peines souffertes, en souvenances dont la mélancolie a de chères douceurs, d'étranges séductions!

— Ainsi, mon brave Bionne, te voilà en France pour quelque temps?

— Oh! pas bien longtemps.

— Et ensuite, courir encore le monde?

— Je n'ai rien d'autre à faire : nul intérêt dans la vie, personne à aimer : voilà ma situation. Dans ces conditions, autant vaut promener mon ennui. — J'ai même tort de dire « promener mon ennui, » car je ne m'ennuie pas. Depuis que j'ai quitté le service et que je voyage, je me suis fait une règle de ne jamais passer un

jour sans apprendre quelque chose, en sorte que chaque soir je puis me dire : je sais ceci de plus qu'hier. A la longue, cela s'accumule : on finit par avoir un bagage intellectuel respectable, on prend l'habitude de s'en servir, on l'augmente; d'abord on y trouve du plaisir, puis cela devient indispensable. On dit que le travail est une nécessité, une des conséquences du péché originel, une punition enfin. En ce cas, rien ne prouverait mieux la bonté des dieux qui, sous couleur de nous punir, nous ont imposé le plus grand, le plus réel, — surtout le plus sain de tous les plaisirs. Le travail est un plaisir et, seul, permet à l'homme de donner la mesure de sa valeur et de mettre en activité ses facultés. L'oisiveté a été définie la mère de tous les vices : n'allons pas à tant de solennité, disons plus simplement et plus pratiquement : « l'oisiveté est une sottise, une maladresse; elle constitue un état d'infériorité. » Personne n'échappe à cette loi générale, non pas même les animaux. Vois nos chevaux et nos chiens quand ils ne travaillent pas?

— Je pense comme toi, tu as dit le mot : l'oisiveté est une sottise.

— J'ajouterai, si tu veux, un mauvais calcul.

— Mais tu peux t'occuper sans te déplacer. Pourquoi passer ta vie à courir le monde? Est-ce que, à la longue, cette vie errante ne te fatigue pas?

— Veux-tu dire qu'elle me fatigue ou que j'en suis las?

— Que tu en es las.

— Non. J'y suis fait, et j'y trouve tous les avantages. D'abord, en voyage, je ne me sens plus en solitude. L'isolement, en voyage, est une condition obligatoire, la même pour tous. Pas de contraste entre mon état et celui des autres, par suite, pas de ces réflexions amères qu'on fait à se considérer soi-même. Puis, le déplacement par la variété m'instruit. Enfin, l'homme étant un vilain animal, je n'ai pas tous les jours le même exemplaire sous les yeux. A chaque changement de scène, j'ai une sorte de prétexte à me tromper d'illusions; je me dupe à plaisir; je me dis que les nouveaux-venus que je rencontre ne sont peut-être pas comme les autres, qu'ils valent mieux; et je m'éloigne avant d'avoir constaté mon erreur; c'est précisément ce que je veux. En voyage, je pense sans réfléchir, sans faire de retour sur rien, surtout j'évite de sentir le plus triste de tous les maux : celui qui est la source des plus lentes, mais des plus sûres, des plus cruelles douleurs, l'isolement de cœur!

— Eh! mon pauvre Louis, te voilà sentimental maintenant!

— Nullement, mon vieil ami. Je parle ainsi, parce que je viens de te revoir; cela a remué, au fond de moi, mille sentimens qui n'étaient qu'endormis, et je le savais bien. Pour l'ordinaire, — et

tu le verras, — je suis l'homme le plus insouciant, le plus indifférent, le plus gai même parfois qui existe. Mais il y a trente ans que nous nous connaissons; nous avons eu part mutuellement à la vie l'un de l'autre. Cela a réveillé mon cœur; il n'était qu'assoupi : je ne puis pas le tuer. Ah! Mersan! avoir un être à aimer! — Sentir que dans l'univers on est quelque chose à quelqu'un, qu'il y a une créature qui se passionne et s'intéresse pour vous, s'émeut de nos émotions, et se réjouit de nos joies, comme cela doit être beau et confortant, et quelles forces cela doit donner! Tiens,.. plus d'une fois, dans mes excursions à l'étranger, je me suis arrêté devant une de ces petites maisons proprettes aux volets verts, au toit en auvent, qu'on voit au bord de la route, dans les pays de montagnes, entourées d'un jardinet frais et de haies touffues. Par la fenêtre ouverte, je regardais la chambrette modeste, les meubles de noyer bien poli, le lit blanc rustique. Souvent une cage pleine d'oiseaux était suspendue au mur, et sur le bord de la fenêtre, encadrée de plantes grimpantes, le chat tout engourdi, les yeux fermés, était couché sur les graines qui séchaient au soleil. Au loin, dans la montagne, les clochettes des troupeaux tintaient lentement.

Un soir, — c'était au moment du coucher du soleil, — je m'étais arrêté devant un de ces chalets. Perdu dans mes pensées, je regardais cette scène, ce séjour d'une vie calme, ignorée, simple: une vie telle, peut-être, que la Providence, au commencement, en avait destiné une à chacun de nous. Pas un son autour de moi, que le tic-tac régulier de la vieille horloge dont un rayon de soleil éclairait le cadran argenté dans un coin de la chambre.

En vérité, j'enviais les habitans de cette maison. Tout à coup, je sentis la présence de quelqu'un: je me retournai. Près de la haie se tenait une jeune femme de vingt-cinq ans peut-être, svelte et robuste, portant sur un bras son enfant endormi.

Ses épais cheveux blonds étaient relevés en tresse sur sa tête; son visage bruni avait une expression de calme, de douceur; dans son regard il y avait une âme.

Elle portait l'enfant avec aisance et avec grâce; le petit avait caché son visage au cou de sa mère qu'il tenait embrassée d'une main; l'autre main pendait, commençant à s'entr'ouvrir, mais serrant encore une poignée de fleurettes qui s'échappaient des petits doigts potelés...

Confus de ma curiosité, je lui dis: « Comme vous devez être heureux ici! » et j'allais m'éloigner. Mais elle, fixant sur moi ses beaux yeux bleus si limpides, si purs, cueillit à la haie d'aubépine une petite branche en fleurs et me la tendit en disant d'une voix grave, presque pieuse, avec un noble regard plein d'une sorte de pitié attendrie:

— Dieu vous protège, monsieur!

Et moi, me découvrant, je m'inclinai lentement, — avec une émotion dont je n'étais pas maître, — et lui rendis le salut montagnard : — Bénédiction de Dieu!

La chère jeune femme! J'ai toujours la petite branche dans mon album de voyage.

— Te voilà en plein sentiment. Avec tes idées, ce qui te manque, c'est un intérieur. Pourquoi ne te maries-tu pas?

— Sans doute; afin d'avoir près de moi une de ces agréables créatures qui font l'admiration ou l'envie des étrangers et le malheur de ceux qui les entourent, et me ramènent toujours à cette pensée de Montaigne: « Certes, ma chaussure est fort belle, mais vous ne voyez pas où elle me blesse. » Je te demande pardon, Henri, il y a partout des exceptions; tu es marié et probablement heureux, mais j'ai tant vu autour de moi de ces mariages malheureux, de ces ménages où tout ce que l'on peut faire est de sauver les apparences, tandis qu'au vrai, à l'intérieur réel, habitent la discorde, l'ennui, le mécontentement des désillusions; au lieu de l'affection, pour l'ordinaire, l'impatience, parfois l'antipathie; la conviction qu'on ne peut s'entendre, le regret de s'être liés à jamais. et la tendance, à la moindre occasion, à se jeter à la face tous les reproches imaginables. On tâche à le cacher le mieux possible, je le répète, on sauve les apparences. Les femmes surtout, y ayant l'intérêt le plus direct, se montrent intraitables sur ce point. Malheur au mari qui laisse seulement deviner qu'il n'est pas le plus heureux des hommes! Ce sont pour des jours, des semaines, des mois, des discussions sans cesse renaissantes; c'est une plaie qui ne se cicatrise jamais. De là vient que la vérité se sait aussi peu que possible. Les maris la disent volontiers, mais quand ils sont sûrs de la discrétion de ceux à qui ils se confient. Sans cela, encore un coup, c'est un sujet de querelle nouveau, et le plus irritant de tous, celui sur quoi il n'y a pas d'apaisement possible, les femmes n'ayant qu'un but en ce monde parce qu'il n'y a pour elles qu'une situation, celle de femme mariée. Quiconque ose donner à entendre, ou prouve que la femme n'est pas précisément « l'ange du foyer, » et qu'il s'en faut que l'état de mariage soit un état de félicité, devient l'ennemi général: haro sur lui! il a tout le monde des femmes contre lui; à tout prix il faut le réduire au silence, l'empêcher de divulguer la vérité. Si jamais elle arrivait à être bien connue et reconnue, c'est l'industrie tout entière du ménage qui serait en péril.

A propos « d'anges de foyer, » je me rappelle un petit incident dont j'ai été témoin à un bain de mer de Bretagne, il y a quelques années. Nous revenions de la plage une après-midi, un de mes

amis, sa femme, le curé de l'endroit et moi. On vint à causer mariage; le curé prit la parole, et déjà, après quelques phrases, il devenait éloquent, quand il eut le malheur de placer la fameuse phrase : « la femme est l'ange du foyer. » Il n'alla pas plus loin. Mon ami, qui était nerveux ce jour-là, fit à ces mots un tel éclat de rire, si sonore, je dirai même si strident, que le pauvre curé ahuri, décontenancé, s'arrêta court et n'eut pas le courage de reprendre. J'eus, moi, le courage de regarder la femme de mon ami, et je me rappelle sa figure pâle de colère, ses yeux furibonds et ses lèvres pincées. Pendant la semaine qui suivit, mon ami, qui avait un caractère remarquablement ferme, me proposa des excursions à pied pour visiter tous les environs, ne passa pas une seule soirée chez lui, et fuma des quantités invraisemblables de cigares. Du reste, je dois lui rendre cette justice, il n'eut pas un moment de défaillance, et comme, au bout de huit jours, les excursions cessèrent, et la consommation des cigares se régularisa sans que rien fût changé dans son attitude, j'en conclus que sa fermeté avait été récompensée, et qu'il était arrivé ce qui arriverait toujours si l'homme ne faisait pas une abdication ridicule de son autorité de mari, abdication désastreuse, car elle ne lui attire que de nouveaux démêlés où l'on prend avantage des concessions faites pour en exiger d'autres et amoindrir de plus en plus son importance légitime, sans qu'il en résulte jamais un état de paix véritable et surtout durable, ou un peu de bonheur, compensation qui, du moins, excuserait sa faiblesse sans toutefois la justifier.

Le colonel s'était renversé dans son fauteuil avec un visage épanoui. — Quel malheur! dit-il, qu'il n'y ait personne là pour t'entendre. Il y a tant de femmes à qui cela serait utile.

— Utile? — En aucune façon. As-tu souvent rencontré une femme qui reconnaisse un tort ou suive un conseil raisonnable?

— Non, c'est vrai : elles n'en font presque jamais qu'à leur tête.

— Et dis-moi, n'as-tu pas été surpris de me voir arriver avec ta fille? Tu sais que c'est bien elle qui avait tant ri de ma mésaventure sur la place.

— Cela ne m'étonne pas. Sois sûr, en tout cas, qu'il n'y avait aucune malice de sa part. C'est une nature naïve, primesautière, mais au fond très bonne. Au lieu d'être toi, c'eût été moi, son père, qu'elle aurait ri tout de même.

— J'en suis sûr. Au surplus, je te l'avais écrit moi-même.

— Oui, je me rappelle ta lettre.

— D'ailleurs, j'ai pris ma revanche et je lui ai fait une belle peur dans le wagon quand ta sœur a resté en route.

— Tu as bien fait.

— J'ai joué le sorcier. Je lui ai annoncé ta présence à la gare et donné des détails qui l'ont épouvantée, parce qu'elle ne savait pas qui j'étais. Cependant, elle a deviné assez vite.

— Oh! elle n'est pas sotte. L'esprit très vif même. Quand une chose l'intéresse, personne ne comprend mieux qu'elle ; mais il faut que cela l'intéresse, sans quoi elle est dans ses idées, n'en sort pas, n'écoute rien et comprend encore moins. Ici, elle a presque une vie à part, avec ses occupations, ses plaisirs à elle : pas gênante à coup sûr, ne se mêlant des affaires de personne, facile à contenter et pourvu qu'on la laisse tranquille, qu'on la laisse faire à sa tête, le plus charmant caractère.

— Mais, mon brave ami, ceci, c'est l'histoire générale. Chacun en ce monde est charmant pourvu qu'on ne le contrarie pas.

— Non, ce n'est pas cela : je me suis mal expliqué. Anne n'est vraiment pas entêtée. Elle veut toujours bien faire, et quand on lui prouve qu'elle a tort, cède tout de suite.

— Ceci est très rare.

— Oui, c'est dans ses goûts qu'elle veut qu'on la laisse tranquille. On ne peut pas être moins exigeante. Il ne lui faut ni toilettes, ni spectacles, ni soirées. Pourvu qu'elle puisse être avec ses bêtes, ou un livre dans un coin, elle ne demande rien de plus. Mais là, tous les raisonnemens possibles ne peuvent rien. C'est comme ses sympathies. Quand elle aime les gens, ou qu'elle ne les aime pas, il est inutile de discuter : elle ne cède pas un pouce de terrain. Elle prétend qu'elle lit au travers des personnes. Avec sa belle-mère, il y a souvent des orages. Ma femme a des goûts et des idées tout autres, et, sous bien des rapports, elle a raison. Ma femme dit qu'Anne devrait se mêler davantage à la société que nous recevons, et que, si cela continue ainsi, quoique riche, elle ne trouvera jamais à se marier. C'est vrai. Mais Anne dit de son côté qu'il en serait ainsi de toutes les façons (tout au plus admettrait-elle qu'elle épousera un vieux mari), qu'elle est destinée à rester vieille fille, et, en conséquence, se compose à l'avance une société, — celle des bêtes, — qu'elle regarde comme ses seuls amis. Aussi, tous les animaux l'adorent; il n'y a pas un chien crotté du quartier et même de la ville qui ne la connaisse et n'accoure se faire caresser quand elle passe. Elle ne dit même pas « un chien, » mais seulement « ah! un ami! » — et elle en fait ce qu'elle veut. Même les chevaux, — et les chevaux rétifs. J'ai eu tel cheval que l'ordonnance osait à peine panser; Anne entrait dans sa stalle, jouait avec lui, le faisait tourner et virer. Jamais il ne se défendait; en vérité, on dirait que les bêtes la comprennent.

— Parce que probablement elle comprend les bêtes!

— Probablement, comme tu dis.

— Et ton autre fille?

— Oh! le plus parfait contraste dans les goûts et les caractères. Elles vivent ensemble comme chien et chat : c'est un chamaillis perpétuel. Ma fille cadette est posée, composée même. Chez elle, tout est calme, sang-froid, sentiment des convenances, amour du monde. Généralement, Anne cède assez facilement pour avoir la paix. Ceci pour les choses peu importantes. Mais pour les choses importantes à ses yeux, la scène change : elle devient un vrai diable. Le sang, la race se font sentir; ma première femme était de notre monde; Anne est comme un *bull* qui a fait la prise : Lucile a beau recourir aux airs majestueux ou impertinens, Anne la secoue d'une telle énergie que l'autre finit toujours par abandonner le terrain, et je crois qu'elle fait bien.

Étant plus jeunes, un jour Lucile avait donné un soufflet à Anne. Celle-ci lui en a d'abord rendu deux, — et elle lui en aurait donné bien d'autres si Lucile ne s'était sauvée en criant. Anne était en furie et la poursuivait partout. L'autre a dû se réfugier près de sa mère. Je t'assure qu'aujourd'hui encore elle n'a pas oublié l'incident.

En parlant ainsi, le colonel de Mersan avait des regards triomphans. M. de Bionne ne put s'empêcher de lui dire :

— Tu as beau faire, tu es pour le battant, contre le battu!

— Ma foi non, car chacune a ses qualités.

Et, malgré tout, il se mit à rire, d'un rire de bonne humeur qui démentait ses paroles; il ajouta :

— Tu dois avoir besoin de passer à ta chambre; je connais tes habitudes, eau froide et grands coups de brosse! — Je vais te montrer ton chemin, mais je ne te suivrai pas.

— Je l'espère bien! — Tu en as déjà trop fait!

— Oui, pour un premier jour. C'est ton arrivée qui m'a mis de bonne humeur. Cela m'a donné une secousse, et la goutte est partie du coup.

La chambre de M. de Bionne était au second, au nord, donnant sur le jardin qui ressemblait à ceux qu'on trouve encore facilement dans de vieux hôtels en province, avec des fleurs et surtout du gazon et d'assez beaux arbres. La chambre était gaie et avait une belle vue sur d'autres jardins appartenant à diverses propriétés qui se suivaient.

En redescendant, M. de Bionne prit le colonel et tous deux allèrent au salon où se trouvaient Mme de Mersan et sa fille cadette. On causa un peu, puis le colonel proposa une visite toute naturelle aux écuries et un tour de jardin. Les chevaux vus ainsi que les chiens, ils allaient fermer la porte quand M. de Bionne, s'arrêtant sur le seuil, dit :

— Tu as donc des chats ici, que j'entends remuer par là, derrière la paille.

— Oh ! il y a ici toutes les bêtes possibles : bien entendu, des chats.

— C'est bien gros, pour un chat, un chat ne fait pas ce bruit-là.

Le colonel s'approcha du mur, écarta la paille, regarda un instant et se mettant à rire, cria :

— Sors, va, tu peux sortir, on t'a vue.

Et là-dessus, le bruit redoubla, il y eut des froissemens, un frôlement contre le mur, et la jolie tête blonde, toute couverte de poussière et de paille, d'Anne de Mersan sortit du rempart formé par les bottes de paille avec la plus joyeuse mine du monde, puis toute la personne elle-même, et le colonel s'écria :

— Sacrebleu ! — qu'est-ce que tu es allée faire par là? — Tu es couverte de plâtre, et tu as un accroc à l'épaule ! Si ta mère voit cela !..

Toute la joie d'Anne disparut et elle eut un air consterné.

— Est-ce qu'il est réellement bien grand, papa?

— Attends, voyons, pas si grand que je le croyais; en te dépêchant ..

— Je vais monter tout de suite à ma chambre : vous n'en parlerez pas, n'est-ce pas, mon père?

— Bien entendu.

— Ni... ni vous, non plus, n'est-ce pas, monsieur?

Et elle fixa sur M. de Bionne un regard tout à fait implorant.

M. de Bionne mit la main sur sa poitrine, s'inclina, et avec gravité :

— Les plus violentes tortures ne m'en arracheraient pas l'aveu !

Anne se mit à rire, et montrant le petit chat qu'elle tenait dans son bras, et qui, avec son ruban rose autour du cou, avait la plus aimable figure de chat qu'on puisse voir :

— Je ne pouvais cependant pas abandonner cet innocent ! et il est si sot, si maladroit, pour un chat. Une fois déjà il s'était perdu et il a failli mourir de faim.

Puis, serrant la tête du petit animal sur sa joue, avec un joli mouvement et en fermant à demi les yeux :

— Monstre, va ! voilà ce que tu me vaux.

Elle entr'ouvrit alors la porte de l'écurie, passa la tête pour reconnaître le pays, et ne voyant rien de dangereux, se sauva en courant.

Le colonel la suivit des yeux avec une tendresse visible et hochant la tête :

— Diable de fille ! Toujours la même, toujours dans l'embarras pour les autres !

M. de Bionne lui frappa affectueusement sur l'épaule.

— Et dire que tu ne l'aimerais pas tant si elle n'était pas ainsi, car c'est ta préférée !

— Oh !.. ma préférée...

— Ne t'en cache pas : est-ce que tu crois, mon vieil ami, que je ne te comprends pas ?

Et les deux hommes échangèrent un de ces regards qu'on n'échange qu'entre vieux amis, un de ces regards qui en disent tant, et où les yeux prennent pour un instant je ne sais quel éclat humide.

Le colonel se sentait tout gai, tout rajeuni. Il dit :

— Viens au jardin, nous tiendrons un peu compagnie à ma femme, puis tu seras libre, car elle va monter s'habiller. Nous avons quelques personnes à dîner.

— Oh ! oh ! un dîner de cérémonie !

— Du tout, trois ou quatre officiers du régiment qui étaient de ton temps, entre autres Du Plessis, qui est maintenant chef d'escadrons, et deux familles de la ville, des amis de ma femme et de mes filles.

M. de Bionne s'assit près de Mme de Mersan, engagea avec elle la conversation et, sans se départir de la sincérité dont il fait profession, trouva moyen d'y placer à son adresse de ces choses insignifiantes, mais agréables cependant à entendre, qui, dites d'un ton aimable, ne manquent jamais d'adoucir même la plus hérissée des femmes.

Il réussit et en fut aise : dans quelle proportion les mérites particuliers de Mme de Mersan d'une part, et, d'autre part, la volonté d'éviter toute tension de relations avec la femme de son ami, par égard pour cet ami même, avaient-ils influencé respectivement M. de Bionne, et l'avaient-ils décidé à sa savante manœuvre, c'est ce qu'il est superflu de chercher. Mme de Mersan eut-elle l'idée de faire cette recherche? C'est peu probable et peut-être, en vérité, fut-elle bien inspirée.

Le dîner fut très brillant : M. de Bionne était placé à droite de la maîtresse de la maison et avait de l'autre côté pour voisine la femme du commandant Du Plessis. C'était une aimable femme au visage distingué, doux, sérieux. Grande, mince, un peu pâle, elle avait une de ces physionomies qui séduisent par le charme d'une expression très pure et restent jeunes fort longtemps. Le commandant avait été autrefois le camarade de M. de Bionne, et celui-ci se sentit tout de suite en connaissance. Ils causèrent voyages, littérature, théâtre. Ils parlèrent des jeunes filles en général, et M. de Bionne, sans trop faire de critiques, ne put s'empêcher de dire combien il mettait leur société au-dessous de celle des femmes d'un certain âge.

— Oui, dit Mme Du Plessis, qui est la femme la plus simple, et élève fort bien ses filles, je crois comprendre ce que vous voulez dire : somme toute, leur conversation vous ennuie.

— Vous l'avez dit, madame, cette conversation m'ennuie; très aisément, même, elle m'impatiente, parce qu'on n'y trouve rien; c'est le vide absolu et parfois avec une assurance exaspérante.

— Il est vrai, et je conviens avec vous que c'est insupportable. Au fond, cette assurance cache souvent une grande timidité.

— Madame, permettez-moi d'en douter; la plupart de ces petites personnes tranchent avec un aplomb inoui. Du reste, je ne m'inquiète que de l'effet, et néglige la cause, cela m'entraînerait trop loin.

— Cependant, monsieur, c'est l'intention qui est tout.

— Oui, madame, au point de vue moral, surtout au point de vue des responsabilités. Mais quand on me joue sur un mauvais piano un morceau ennuyeux, je n'en veux pas absolument à celui qui joue; je pourrais faire tomber sa tête, que je ne le ferais probablement pas; mais je prends la fuite.

Mme Du Plessis se mit à rire.

— Vous êtes un juge terrible, et, je le crains, peu indulgent.

— Madame, je vous assure que non; d'ailleurs, je tâche de pratiquer moi-même ce que je demande des autres.

— Ne vous semble-t-il pas cependant que, chez une vraie jeune fille, sa gaucherie, son innocence, la naïveté de ses sentimens, ont une fraîcheur incomparable qui repose l'esprit?

— Madame, oui, cela est le meilleur du monde, quand le repos ne va pas...

— Jusqu'à l'assoupissement!

Et Mme Du Plessis rit encore, puis après un instant :

— Avouez du moins, monsieur, que rien n'est plus charmant qu'un de ces jolis visages de dix-huit à vingt ans, comme on en rencontre parfois, et qui, avec leur expression encore naïve, vous font presque rêver à des temps disparus.

— Oui, madame, cela est fort bon; mais ce que je vous avouerai, c'est que derrière le visage de séraphin ou le front d'ange, je devine ou sens beaucoup trop souvent l'âme de petite dinde!

Et comme ceci était dit du plus grand sérieux du monde, Mme Du Plessis rit de nouveau et s'écria :

— Quelle chute! c'est vraiment abominable.

M. de Bionne leva les yeux avec candeur, en homme qui se sent la conscience très à l'aise. Anne de Mersan, qui était à un bout de table, se trouva dans l'axe de son regard. Par hasard, elle-même, à ce moment, avait les yeux fixés sur lui; elle rougit un peu, et

M. de Bionne remarqua qu'elle n'avait pas sa physionomie satisfaite du commencement du dîner. Il n'y fit pas autrement attention.

Au salon, ce furent tout naturellement les deux jeunes filles, Anne et sa sœur, qui offrirent les tasses de café et les liqueurs.

Dans un moment où elles étaient l'une près de l'autre, M. de Bionne surprit entre elles ce bout de dialogue; c'était Anne qui parlait :

— Comme tu as été désagréable à table avec ce pauvre M. Dubois, un si brave jeune homme, si bien élevé et toujours si obligeant, si empressé.

— La belle affaire, on le reçoit assez ici, il peut bien être aimable, répondit sa sœur.

— Tu oublies qu'autrefois sa famille a été très bonne pour papa.

— C'est de l'histoire ancienne, cela; moi, il m'impatiente.

— Avoue que son grand tort, c'est de s'appeler Dubois et d'être sans fortune.

— Ah! tu m'ennuies avec tes observations!

Et Lucile de Mersan haussa les épaules d'un air impatienté et s'éloigna.

M. de Bionne se rappela alors un grand jeune sous-lieutenant qui était près d'elle à table, et qu'elle avait paru, en effet, traiter assez légèrement. Sa physionomie sérieuse, honnête, distinguée, son air un peu timide l'avaient frappé.

Au bout de quelques minutes, il vit Anne aller offrir des liqueurs à ce jeune homme : elle insistait beaucoup. Elle finit par s'asseoir près de lui, et engagea la conversation d'un air on ne peut plus aimable. M. de Bionne les regarda avec plaisir, et cela à plusieurs reprises; Anne de Mersan surprit un de ces regards.

Elle continua de causer et ne se leva que quand sa belle-mère l'eut appelée. Dans la soirée, elle s'approcha de M. de Bionne et lui dit :

— Monsieur, mon père nous avait prévenues que vous êtes un juge inexorable pour les jeunes filles, mais je trouve que vous êtes bien sévère parfois. Vous avez eu ce soir un très méchant sourire et un aussi méchant regard parce que j'étais allée m'asseoir et causer avec ce jeune officier qui est là-bas et dont personne ne s'occupait alors et ne s'est occupé depuis.

— Première erreur, car tout à l'heure je suis allé moi-même à lui, et nous avons eu un bon bout de conversation ensemble. Il est fort instruit et paraît très modeste. Vous étiez si occupée que vous ne vous êtes aperçue de rien.

— Oh! tant mieux, je suis bien contente que vous ayez fait cela. Mais pour en revenir à moi, pourquoi ce regard moqueur quand j'étais assise près de lui? Quel mal faisais-je?

— Deuxième erreur. L'éloignement ou le jeu des lumières avaient certainement dénaturé l'expression de mon regard.

Et ici M. de Bionne fixa sur Anne un regard sérieux, à l'expression de sincérité, — même, il faut bien le dire, à l'expression de bonté duquel il n'était pas possible de se méprendre. Anne le comprit, et tint elle-même son regard fixé sur lui avec une honnête assurance, une confiance candide qui donna à ses yeux la plus jolie expression du monde.

M. de Bionne poursuivit :

— Bien loin de vous blâmer, je vous approuvais complètement; mon regard ni mon sourire, puisque sourire il y a eu, ne pouvaient donc être méchans. J'avais, sans le vouloir, et vous m'en croyez, surpris une courte conversation entre vous et votre sœur à propos de ce M. Dubois. Je vous donnais raison, et quand vous êtes allée vous asseoir près de lui, j'ai trouvé que vous agissiez comme devait le faire la fille de mon brave ami de Mersan, et cela m'a fait plaisir à voir. Je ne vous ai pas regardée une fois, je vous ai regardée plusieurs fois, avec la liberté que peut s'attribuer un homme de mon âge. Voilà la vérité. Vous avez bien agi.

— On ne sentait pas trop, on ne devinait pas trop l'âme de petite dinde?

— Pas du tout même.

Et à ces mots, M. de Bionne, souriant et oubliant complètement où il était et à qui il parlait, leva le bras par un geste affectueux qui lui est familier et donna deux ou trois tapes sur l'épaule à Anne qui ne broncha pas et, au contraire, parut enchantée.

M. de Bionne ne se serait certainement pas aperçu de sa distraction si un gros rire de bonne humeur, à quelques pas de lui, ne lui avait fait tourner la tête.

— Bravo ! Louis, disait le colonel, bats bien ma fille, va, elle ne le mérite que trop !

Seulement alors M. de Bionne eut conscience de son geste; il reculait d'un pas et allait s'excuser quand Anne l'arrêta en disant:

— J'y suis habituée avec papa; par conséquent, à l'occasion, recommencez ; vous ne pouvez pas me faire de plus grand plaisir.

A la fin de la soirée, quand tout le monde fut parti, M. de Bionne dit à son ami :

— Tu sais que je suis très matineux. Je compte demain matin aller faire ma promenade de tous les jours. Cela te gênerait-il de me prêter les chiens? C'est une société que j'ai trop rarement pour ne pas en profiter quand je peux.

— Tant que tu voudras, répondit M. de Mersan; et Anne, qui était près de son père et avait écouté d'un air d'intérêt, fit à ce

moment un gros soupir en regardant vaguement du côté de la fenêtre.

— Mais, j'y pense, reprit le colonel, tu ne voudrais pas, mon vieux, par la même occasion et par-dessus le marché...

M. de Bionne l'arrêta en riant et dit :

— C'est entendu : très volontiers.

— Quoi ? tu ne sais pas ce que je veux te demander.

— Si vraiment, d'emmener tes filles avec moi.

— Non pas mes filles, mais ma fille, une seule ; mais comment as-tu pu deviner ?

— Mon pauvre ami, c'est ma spécialité aujourd'hui. Cela va me faire une fille de plus, voilà tout. L'univers est à l'heure qu'il est rempli de mes filles ; j'en compte dans tous les pays : en France, en Allemagne, en Angleterre, même en Amérique, bien que les femmes y soient mauvaises marcheuses. Toutes m'aiment comme mes filles ; je suis un véritable père pour elles ; je les emmène promener ; je défends ces tendres agneaux de la ronce et des loups. Les parens nous regardent partir avec attendrissement, et me bénissant d'une voix tremblante quand je les ramène au bercail. Dans le commencement, j'étais humilié. Maintenant, j'y suis fait : je ne résiste plus, je suis résigné à mon sort. Donc, demain matin, Mlle Lucile n'a qu'à se tenir prête de bonne heure.

Et ici avec une perfidie toute machiavélique, M. de Bionne regarda de l'air le plus naturel Anne, qui fit un soubresaut et saisit son père par le bras. Mais celui-ci la tranquillisa du geste :

— N'y fais pas attention. C'est une méchanceté. Je vous ai toutes prévenues que c'était le plus grand taquin.

Mme de Mersan, en arrivant à sa chambre quelques minutes après, dit à son mari au moment qu'il la quittait :

— Vous savez que, s'il vous plaît de confier votre fille à M. de Bionne pour courir les champs, vous êtes libre. Quant à Lucile, je n'entends pas...

— Ma chère, interrompit le colonel en faisant un éclat de rire dont le son n'avait peut-être rien de particulièrement aimable, vous pouvez être bien tranquille. Bionne n'aurait pas plus envie d'emmener Lucile que je ne songerais, moi, à lui imposer une pareille corvée.

— Merci, mon ami, il y a toujours quelque chose de gracieux dans vos propos.

— Oh ! bien à votre service, ma chère. Pour en revenir à Bionne, il a quarante-deux ans à peu près, et, je vous l'ai toujours dit, je ne sache pas au monde d'homme plus honorable à qui je pusse confier mes enfans. Si, — ce qu'à Dieu ne plaise, — j'étais, par

suite d'un éloignement forcé, privé pour quelque temps de votre présence, je serais trop heureux qu'il voulût bien prendre soin de vous ou vous ramener près de moi. Ceci, pour n'y plus revenir. Là-dessus, bonsoir !

. . . .

Il pouvait être six heures et demie. Black et Tom étaient couchés près de la table, dans la salle à manger.

Anne, en petite robe du matin, en chapeau de paille garni d'un voile bleu, versait du café dans deux tasses quand M. de Bionne entra, en veston anglais, un livre dans une main, un bâton de montagne dans l'autre.

— Eh ! mon enfant, y a-t-il longtemps que vous m'attendez ? Je craignais, au contraire, d'être en avance.

— J'arrive à l'instant, monsieur ; vous le voyez, je n'ai même pas fini de remplir les tasses.

— J'ai oublié de vous dire, vous devriez prendre un livre comme moi. Généralement, je marche une heure ; je m'arrête pour lire et je fais pour revenir une nouvelle marche d'une heure. Cela vous convient-il ?

— On ne peut plus. Je vais monter chercher un livre pendant que le café refroidit : il est bouillant.

Le déjeuner fini, ils partirent pour leur promenade, les chiens bondissant de joie autour d'eux. En franchissant la porte, M. de Bionne regarda tout naturellement à droite et à gauche et aperçut à une assez grande distance un cavalier qui venait, au pas, dans la direction de la maison.

Il le montra à Anne qui, ayant jeté un coup d'œil, répondit :

— C'est certainement M. Dubois. Je reconnais son cheval. Il n'y a que lui qui ait un cheval gris pommelé.

— Si nous l'attendions ?

— Volontiers, monsieur, mais il est bien loin.

M. de Bionne se mit au milieu de la rue, et avec sa cape fit des signes au cavalier qui les comprit et mit son cheval au grand trot. En les rejoignant, le jeune officier était un peu confus, mais rouge de plaisir.

— Vous sortez de bonne heure à cause de la chaleur ?

— Oui, monsieur, les journées sont déjà chaudes.

— De quel côté allez-vous ? Voulez-vous nous accompagner ?

— Oh ! je serais bien enchanté. Mais dans la direction que vous prenez, il y a beaucoup à monter, et vous allez probablement couper par les ruelles ?

— Justement, dit Anne. Maintenant, si M. de Bionne le permet, nous ferons un petit détour qui n'allongera pas beaucoup notre

chemin et nous permettra cependant de faire un peu route avec vous.

M. de Bionne, qui les regardait tous les deux d'un air de bonne humeur, y consentit. L'officier avait descendu de cheval, et la bride au bras, marchait à côté d'eux.

Enfin, il fallut se séparer. M. Dubois fit à Anne le plus profond de tous les saluts, un de ces saluts qu'on ne fait qu'à vingt-cinq ans, mais sans aucune gaucherie, avec grâce même, et serra en s'inclinant la main de M. de Bionne; puis il se remit en selle et partit au petit trot.

— Voilà, dit M. de Bionne, un aimable garçon : je partage votre sympathie pour lui.

— Et encore, vous ne l'avez vu que deux fois. Si vous saviez, monsieur, tout ce qu'il y a de belles qualités sérieuses sous cette timidité! Je sais que papa en fait le plus grand cas; et c'est une nature si loyale, si profondément honnête!

La montée commençait. Le petit chemin qu'ils suivaient était resserré entre deux rangs d'échalas, formant palissade, et au bas desquels courait une épaisse bordure d'herbes vertes et de gazon. Le soleil faisait étinceler les toits des maisons de la ville; et plus loin, sous les mille flèches d'or de la riche lumière, la rivière, semblable à une bande de satin gris foncé sur laquelle scintillent des paillettes, paraissait et disparaissait tour à tour derrière les vieux peupliers et les saules rabougris. A droite et à gauche du petit chemin, on voyait, par-dessus les clôtures d'échalas, de grands jardins avec de larges plates-bandes de fleurs et des planches vertes de légumes. Un vieux jardinier courbé en deux, en chapeau de paille, ses manches retroussées découvrant ses bras maigres et tannés, portait lentement deux arrosoirs de cuivre rouge; son petit chien blanc fauve, couché à l'ombre, dormait la tête sur ses pattes. Il y avait de tous les côtés des chants d'oiseaux; un merle sifflait dans un arbre, et de gros bourdons voltigeaient sur une haie en fleurs. Tom, formant l'avant-garde, s'arrêtait de temps en temps, se retournant, et la gueule entr'ouverte, la langue pendante, les yeux se plissant, éblouis par le soleil, regardait si on le suivait. Black, patient et tenace, explorait et flairait chaque touffe d'herbe. Au loin, une cloche de village envoyait sa lente volée, affaiblie ou sonore suivant le caprice des bouffées d'air, et fêtant quelque saint de pays.

Anne, qui marchait devant, s'arrêta et se tournant, la main en abat-jour sur ses yeux demi-ouverts entre leurs cils soyeux :

— N'est-ce pas que cela est bien joli?

— Oui, dit M. de Bionne en parcourant tout le paysage du

regard, puis trouvant que ce « oui » seul sonnait mal, il ajouta :
— Oui, Queen Anne! voilà une jolie vue.
— Et un joli nom trouvé pour moi; il me semble que vous deviez le chercher; moi je l'attendais. Il fallait bien que vous trouviez un nom à la fille de votre ami.
— Peut-être, dit M. de Bionne en riant; du moment que vous voilà élevée au rang d'une de mes filles, il fallait bien que je trouve un... un mode de vivre, entre vous et moi...
— Ce que vous appelez un *modus vivendi*, c'est le mot que vous alliez dire.
— Bravo, Queen Anne, du latin maintenant!
— Mais c'est du latin de journal, cela se trouve tous les jours dans la partie politique.
— Vous lisez donc le journal?
— Nous recevons les *Débats*, et mon père me permet de lire la partie politique, afin de n'être pas trop ignorante en histoire contemporaine. Est-ce que vous n'approuvez pas?
— Au contraire, je trouve l'idée excellente.
— Vous n'êtes pas de ceux qui veulent maintenir les femmes dans un état de servage et d'ignorance?
— J'estime avant tout, que l'homme qui cherche à imposer l'ignorance à une femme fait par cela même le plus triste aveu de sa propre infériorité.
— Ah! à la bonne heure! et quant au servage?
— J'en repousse l'idée comme servage. Il y a un juste milieu qu'il faut savoir trouver. L'homme doit le chercher et vouloir s'y en tenir, sans rien exagérer. La femme doit l'admettre, je dirai même plus, presque s'y soumettre.
— Oh! monsieur de Bionne, s'y soumettre.
— Mon enfant, et ici la voix de M. de Bionne devint très sérieuse, il n'y a jamais de honte à se soumettre à ce qui est juste. La soumission honorable, volontaire, élève au lieu d'abaisser : elle est, comme le devoir accompli, la source des plus grands bonheurs de la vie. Maintenant, ce sujet n'étant pas de ceux qui divertissent, laissons-le de côté, nous ne sommes pas venus ici pour faire de la morale.
— Mais, monsieur, si le sujet n'est pas de ceux qui divertissent dans un certain sens du mot, il est de ceux qui élèvent, ce qui est bien préférable.
— Chaque chose en son temps.
— C'est-à-dire que vous ne me croyez pas capable de me plaire à ce genre de conversation?
— Ce n'est pas cela, je vous assure; mais pour une fois que nous sommes ensemble, je trouverais odieux de faire le prêcheur.

— Mais si c'est moi qui le demande?

— Eh bien! — plus tard, une autre fois; pour aujourd'hui, amusons-nous. — Ceci fut dit avec une fermeté de ton qui n'admettait pas de réplique.

Anne fit un soupir, même, il le faut dire, une moue, mais très légère, et n'insista plus; d'ailleurs justement à ce moment, le ciel équitable mit sur son chemin, comme compensation, un assez gros galet, parfaitement rond, et qu'elle commença de pousser du pied devant elle, au grand profit de sa chaussure : c'était une diversion heureuse, et Mme de Mersan n'était pas là.

Au bout du petit chemin se trouvait un jeune bois déjà suffisamment garni, et après lequel commençait la vraie forêt.

M. de Bionne et Anne marchèrent assez longtemps, puis après une nouvelle montée, débouchèrent sur un plateau entouré par la forêt de trois côtés : le quatrième se terminait à pic au-dessus d'une sorte de ravin. De là, la vue s'étendait sur la ville et toute la campagne environnante, et d'un coup d'œil, on embrassait un panorama considérable.

— J'aurais dû prendre ma lorgnette, dit M. de Bionne, — la vue d'ici est admirable.

— Mon père prend souvent la sienne quand nous venons. Rien qu'à regarder, il y en a pour des heures. On découvre sans cesse quelque chose de nouveau.

— Il me semble que voici le meilleur endroit pour nous reposer et lire?

— Certainement : c'est toujours ici que nous nous arrêtons, à cause de la vue, et aussi à cause de ce chêne; son feuillage est si épais qu'on a de l'ombre par n'importe quel soleil. Voyez, la belle mousse! — C'est un siège tout fait.

Ils s'assirent. Anne avait tenu à porter les livres, et M. de Bionne l'avait laissée faire en disant: « C'est votre droit, mais en vérité, ce n'est pas le meilleur de mon rôle! »

Ils commencèrent à lire; elle, de suite; lui, en feuilletant.

Au bout d'un instant, se sentant peu en train, il leva la tête et regarda le paysage. Puis, machinalement, ses regards tombèrent sur Anne placée de trois quarts par rapport à lui. Ses yeux revinrent ensuite au paysage, puis de nouveau à Anne. Il se mit à l'examiner; elle était en pleine lecture et ne pouvait s'en apercevoir.

Son chapeau de paille marron lui faisait une ombre très légère sur le front. Elle avait la tête penchée et, de ses yeux, on ne voyait que les cils noirs, touffus et légèrement recourbés; son visage avait une expression de douceur, de naïveté et d'insouciance satisfaite; elle était toute à son livre.

M. de Bionne la regarda longtemps, avec une attention extrême; elle était si occupée qu'elle ne s'en apercevait toujours pas.

Puis, il détourna la tête et laissa ses regards errer au loin sur la ville.

Et alors, mille souvenirs, mille pensées repoussées avec persistance, repoussées, mais non chassées, ni vaincues, toujours alertes au contraire, toujours prêtes à un nouvel assaut, revinrent, et cette fois s'emparèrent victorieusement de lui.

Cette petite créature, si gracieuse, si douce, si bonne, si pleine d'attentions, qui était là, près de lui, c'était probablement un de ces trésors qui parent une maison, sont la richesse d'un foyer, l'intérêt d'une vie, — surtout l'intérêt d'une vie. Et il eût pu en avoir une semblable, peut-être plusieurs autour de lui, avec leurs doux visages et leurs gestes caressans, et qui lui eussent appartenu par les liens du sang; il eût pu les avoir s'il avait réglé sa vie autrement, s'il ne les avait pas, de parti-pris, écartées des contingences de sa destinée en se faisant, quand même, un cœur trop bien défendu et trop en défiance. Pourquoi avoir regardé, depuis vingt ans, d'un tel dédain, la route communément suivie? Pourquoi s'être tant raillé de la faiblesse humaine? N'eût-il pas mieux fait de méditer cette parole d'un des plus grands cœurs, d'un des plus charmans esprits : « Le bon sens n'est pas à penser sur les choses avec trop de sagacité. » Lui, si hostile par son éducation, par la hauteur de ses instincts, à la vie superficielle et d'ostentation des temps actuels, lui qui eût volontiers pris pour devise ces deux mots : « simplicité et vérité, » désespérant de trouver « simplicité et vérité, » s'était, sinon détourné de tous les autres avec mépris, du moins tenu à quartier, hors de portée, comme il avait souvent dit, leur demandant peu, pour ne perdre pas ses illusions, n'en attendant rien, et s'habituant à se passer d'eux.

Et maintenant, il découvrait une loi naturelle, qu'il avait parfois pressentie, et qu'il s'était bien gardé de jamais chercher à reconnaître, à vérifier; c'est que la nature a mis dans le cœur de chaque être les rudimens de tous les sentimens. Ils éclosent, se développent ou s'atrophient suivant qu'on les cultive ou qu'on les néglige; mais, malgré tout, ils ont une telle vitalité que, même négligés, ils subsistent encore.

Que de fois, lui, l'homme hautement cultivé, aux instincts affinés, aux facultés développées par l'étude, il s'était arrêté sur une promenade publique pour regarder de loin... quelque chose de bien simple, de bien vulgaire, une pauvre femme, mal nourrie, misérable, mal vêtue, serrant dans ses bras son petit enfant qui

pleurait, et trouvant, pour l'apaiser, toute une éloquence! Ou bien, mais toujours à distance, c'était encore un enfant, un petit enfant pauvre, endormi sur l'épaule ou le bras de sa mère, et si misérable que fût cette femme, il arrivait toujours un moment où, à regarder son enfant, un rayon de bonheur lui venait au visage, y mettait une lueur et l'embellissait pour un instant!

Un jour, quelle honte, c'était à l'étranger, dans une voiture publique; une pauvre femme qui ne pouvait tenir son enfant parce qu'elle avait les bras en écharpe (elle s'était brûlé les mains), cherchait autour d'elle où l'asseoir, et il n'y avait pas de place. Il avait, lui, « le gracieux seigneur, » comme l'appelait l'étiquette du pays, pris sur ses genoux le petit qui, sans s'effrayer, lui avait fait d'abord des sourires. Il l'avait gardé ainsi tout le temps du trajet (par exemple, il n'en avait jamais parlé à personne).

Il était inutile de se le dissimuler: une fois de plus, il lui fallait se dire : « On ne peut tuer son cœur! »

A mesure que toutes ces pensées se succédaient dans son esprit, sa figure se contractait; un sentiment de chagrin, de chagrin qui ne se peut réprimer, l'envahissait tout entier.

Il était si complètement subjugué par tous les sentimens éveillés et mis en jeu par ses souvenirs, qu'il ne s'était pas aperçu que depuis quelques instans, Anne qui, en levant les yeux par hasard, avait remarqué sa physionomie préoccupée, ne le perdait pas de vue.

Il continua son travail d'esprit.

Certes, bien des gens l'enviaient. Une existence indépendante, de la santé, assez de relations, et cela dans tous les pays, pour être sûr de trouver accueil partout; en plus, des habitudes d'étude lui permettant parfaitement, au besoin, de se suffire à soi-même; pour tout le monde, il était heureux: lui-même, de très bonne foi, reconnaissait qu'il l'était. Mais quand ces infernales idées le prenaient...

Pourquoi, après tout? C'était de la faiblesse, un peu de fatigue; rien d'autre. Pourquoi toutes ces belles imaginations lui étaient-elles venues à l'esprit! Parce qu'il avait regardé lire, par une matinée de printemps, une petite personne en chapeau marron et en robe de toile bleue à pois blancs! C'était simplement absurde. Des enfans, même une fille comme celle-ci, l'eussent probablement fort embarrassé, auraient entravé sa liberté...

Et ici, il eut comme le sentiment qu'elle le regardait, et tourna la tête. Il se trompait : Anne était toute à sa lecture; seulement elle était un peu rouge, probablement par suite de l'extrême intérêt qu'elle y prenait. Il voulut revenir à ses pensées, mais le moment

était passé ; cette interruption, si courte qu'elle eût été, avait rompu l'enchaînement des idées. Il se remit à feuilleter son livre sans se décider pour aucun passage, et il allait, en fin de compte, le fermer définitivement, quand Anne, levant la tête, lui dit :

— Vous avez déjà fini de lire, monsieur?

— Je n'ai pas fini, par cette raison bien simple que je n'ai même pas commencé : ce livre m'ennuie,.. ou plutôt, pour n'être pas injuste, je ne suis pas en train de lire.

— Le mien me fait le même effet; voulez-vous que nous causions?

Son regard, en parlant ainsi, avait une expression très malaisée à définir, et cependant fort jolie.

M. de Bionne, qui se pique de déchiffrer les physionomies, la regarda avec un étonnement plein de curiosité.

Il y avait, dans le regard d'Anne, de la timidité, presque de la gêne ; en même temps une expression de bonté bien caractérisée, touchant presque à la sollicitude. Le tout était pour lui parfaitement inexplicable ; mais sa mauvaise humeur ne pouvait tenir en face de cette aimable petite figure ; et, de fait, elle tomba tout de suite, et il se mit à rire sans trop savoir pourquoi.

— Ah! à la bonne heure! voilà que vous riez maintenant.

Ceci était accompagné d'un regard joyeux.

— Je ne riais donc pas tout à l'heure?

Et il la regarda avec défiance.

Anne répondit :

— Je n'en sais rien,.. mais, à l'instant même, vous ne riiez pas.

En disant cela, elle rougit de nouveau et baissa les yeux.

— Il n'y a rien à objecter, la distinction est juste. Soit! causons.

— Vous m'avez promis que nous aurions une conversation sur la situation des femmes dans la vie.

— Vous ai-je promis que ce serait aujourd'hui?

— Non, c'est vrai. Vous m'avez dit simplement plus tard.

— Voilà une sincérité qui rachète honorablement...

— Quoi?..

— La distinction irréprochable de tout à l'heure.

Là-dessus, nouvelle rougeur, la troisième.

— Cette distinction n'était donc pas... honorable?

— Regardez-moi en face.

Anne essaya, mais ne put soutenir le regard de M. de Bionne, et détourna les yeux. Sur quoi il lui dit d'un ton de bonne humeur :

— Je vous tourmente, et c'est injuste, car vous n'avez péché que par bonté. Pour ma pénitence, choisissez le sujet qui vous plaira : — la situation des femmes dans la vie, si vous voulez.

— Oh ! oui, monsieur, — c'est cela ! Pourvu, — ce sujet ne vous est pas désagréable ?

Et elle eut le même charmant regard qu'elle avait eu peu d'instans auparavant.

M. de Bionne demeura un instant silencieux, l'examinant avec étonnement, puis il dit, comme se parlant à soi-même :

— En vérité, c'est surprenant ! — Maintenant, causons : ou, plutôt, pour être complètement sincère, je ne suis bon à rien ce matin. Je vous promets que nous traiterons ce sujet-là un autre jour ; quant à aujourd'hui, je vous demande de me laisser agir en égoïste ; si vous n'êtes pas fatiguée, reprenons notre promenade.

— Certainement, — avec plaisir.

Évidemment elle était un peu désappointée, mais elle n'en laissait rien voir. Il semblait qu'il lui était si naturel de ne jamais penser à elle-même, que, sans le moindre effort, elle renonçait à ce qui lui plaisait, pour ne songer qu'au plaisir d'autrui. Cela allait comme de soi.

Tout porte à croire que M. de Bionne fit, à part soi, cette remarque, et qu'elle contribua, à juste titre, à augmenter en lui cette satisfaction intime qu'on prétend la plus grande de toutes, et qui vient du sentiment que l'on a d'avoir bien agi. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au bout d'assez peu de temps, il lui proposa de revenir à la ville en changeant de chemin, de manière à être obligés de la traverser et, par suite, de voir un peu les rues.

Dans les rues, il se trouva que tous les magasins étaient subitement devenus pour lui du plus grand intérêt et, chose étonnante, que c'étaient précisément les boutiques d'objets de toilette ou de futilités élégantes qui attiraient le plus son attention.

Anne ayant admiré un assez joli petit sac en cuir de Russie, il parut surpris, et, dans son étonnement, lui demanda si réellement elle trouvait ce sac joli.

La question, malgré tout, était faite d'un air d'indifférence bien marquée. Mais ici, chose curieuse et qui peint bien la nature capricieuse des femmes, Anne, qui venait d'admirer ce sac, changea tout à coup d'avis et le proclama plus qu'insignifiant, fort laid même.

M. de Bionne eut là-dessus un mouvement d'impatience et tourna le coin de la rue avec mauvaise humeur en disant :

— Continuons.

Mais à ce même moment, Anne ayant fait le plus bel éclat de rire, il se retourna brusquement, lui trouva je ne sais quel air malicieux et se mit à rire lui-même en disant :

— Décidément, je ne comprends plus du tout !

— Je l'espère bien !

— Ce qui veut dire?

— Rien, je ne sais pas plus que vous.

— Alors pourquoi espérez-vous?

— Parce que si vous compreniez, cela me montrerait que je suis en faute de ne pas comprendre.

— Diable! quelle logicienne!

Ils marchèrent un instant sans parler, puis il dit :

— La poste est-elle loin? Je dois avoir des lettres ou des journaux qui m'attendent.

— C'est tout près.

M. de Bionne trouva trois lettres et un journal illustré venant de l'étranger.

Tout en marchant, il fit sauter la bande du journal et regarda une gravure.

— Ah! monsieur de Bionne, — des gravures! Vous me les montrerez!

— Certainement.

Il abaissa le journal à sa portée et coupa les pages avec le coin d'une lettre : ils feuilletèrent ainsi jusqu'au bout. Là se trouvait un dernier dessin représentant une dame âgée, tricotant le soir, seule à une table éclairée par une lampe. Au-dessous du dessin il y avait des vers, naturellement dans une langue étrangère.

Anne avait à peine eu le temps de donner un coup d'œil quand M. de Bionne ferma le journal et le mit sous son bras en disant :

— Nous verrons cela beaucoup mieux à la maison!

Le mouvement avait été si brusque que, tout étonnée, Anne leva les yeux et le regarda.

Il lui sembla qu'il avait légèrement pâli : sa voix même avait changé; du reste, elle ne put saisir l'expression de son regard, car il le tenait obstinément fixé devant soi.

Ils échangèrent à peine quelques mots pendant le reste du chemin. En arrivant, ils trouvèrent le colonel dans la cour, assistant au pansage d'un cheval.

Il les regarda d'un air de satisfaction et dit :

— Eh! bien, avez-vous fait une bonne promenade? — Elle ne t'a pas donné trop de mal? — A-t-elle été sage?

— Plus que sage, mon père, raisonnable : je n'ai demandé ni à boire ni à manger!

— C'est vrai! — Et M. de Bionne, désignant d'un geste Anne et les deux chiens, ajouta en souriant :

— Je ne sais lequel des trois, en vérité, mérite le plus de complimens!

— A la bonne heure !

Un instant après, M. de Mersan, resté seul avec sa fille, l'interrogea :

— Tu n'as rien fait ni rien dit qui ait contrarié Bionne ? Je lui trouve un air singulier.

— Oh ! rien, j'en suis sûre : c'est depuis que nous sommes allés à la poste. Il a vu dans un journal un dessin qui lui a déplu ; il n'y a rien eu d'autre, mais probablement c'était suffisant : peut-être des souvenirs...

Dans la journée, le colonel, rentrant de la caserne, dit à Anne d'aller lui chercher un livre dans sa chambre.

Elle revint en disant qu'elle avait cherché partout sans pouvoir le trouver.

— Attends donc, je crois me rappeler, je l'ai mis dans la chambre de Bionne ; monte donc le lui demander ; François n'est pas là.

— Et si M. de Bionne n'y est pas ? — car je crois qu'il n'y est pas.

— S'il n'y est pas, sa porte sera certainement ouverte, c'est son habitude : tu regarderas sur la petite crédence à droite ; c'est là que j'ai mis le livre ; tu le prendras. Du reste, la chambre de Bionne, c'est toujours la cellule d'un ascète ou plutôt d'un bénédictin.

Anne, voyant la porte de M. de Bionne ouverte, s'avança jusque sur le seuil et s'arrêta toute confuse.

Il était dans sa chambre, assis à la table-bureau, entre les deux fenêtres. Du reste, il n'avait pas entendu Anne monter. Un coude sur la table, le front et les yeux dans la main, il était tout à fait absorbé dans ses pensées. Il tenait une plume de l'autre main qui pendait. Devant lui était une feuille de papier, à moitié écrite, et un peu plus loin le fameux dessin qui, le matin, avait produit sur lui un si singulier effet.

Anne resta un instant immobile, n'osant pour ainsi dire respirer. Puis elle recula sur la pointe du pied, jusqu'au tapis du corridor, et redescendit trouver son père qui était dans sa chambre.

— Eh bien ?

— Ma foi, mon père, je n'en sais rien. M. de Bionne était là, mais je n'ai rien osé lui demander. Vous devriez monter le voir. Je ne sais pourquoi, il me semble qu'il a du chagrin. Il avait devant lui le journal de ce matin...

— Quelle folie !

— Je vous assure que non, mon père, vous savez que sur ce genre de sujet, je me trompe rarement.

— C'est vrai. Allons, je vais y monter, juste le temps d'ôter ma tunique et de passer un veston, car je suis sanglé comme un cheval.

Mais quand le colonel de Mersan arriva à la chambre de M. de Bionne, cette chambre était vide. Il eut beau appeler dans l'escalier qui descend au jardin : certainement M. de Bionne était déjà loin.

En revanche, le journal en question était là ainsi que la page presque remplie.

M. de Mersan n'eut pas un moment d'hésitation. Il regarda le journal, puis essaya de lire ce qui était écrit sur cette page et ne pouvant y parvenir, faute de son pince-nez, emporta le tout en disant :

— Je vais voir cela dans ma chambre.

En arrivant, il trouva plus simple de charger Anne de lire à haute voix.

On sait que le dessin représentait une vieille dame aux cheveux blancs, tricotant seule près d'une table à la clarté de sa lampe.

Voici ce qu'Anne de Mersan lut à son père :

LES VRAIS ANGES (*traduction*).

« Oh ne peignez pas les anges avec des boucles d'or,
« Ni avec des visages enfantins,
« Ce ne sont pas les vrais anges,
« Qui nous accompagnent fidèlement dans notre vie terrestre,
« Qui souffrent tendrement et patiemment avec nous,
« Qui se contentent de sourire silencieusement quand nous sommes heureux,
« Qui montrent le danger et nous en éloignent,
« Quand nous courons à l'abîme, quand nous sommes aveugles.
« Oh! ne les peignez pas avec de riches boucles d'or,
« Mais avec une simple chevelure argentée,
« Encadrant le doux visage ; voilà comme il faut les représenter.
« Voilà comment nous apparaissent les anges, les seuls vrais,
« Que Dieu nous a donnés, afin que nous puissions savoir,
« Combien, plein d'amour, il pense toujours à nous.
« Qui sont ces anges? On le devine facilement,
« Qui ne connaît leurs miracles,
« De ceux qui ont eu le bonheur de connaître l'amour de leur mère? »

Le colonel avait écouté le commencement, tout en feuilletant différentes liasses de papier de régiment.

Il s'arrêta ensuite, et prêta la plus grande attention. Après les derniers mots :

— Tu avais raison, Anne, il a certainement eu du chagrin. Il a retrouvé là le souvenir de sa mère... Pauvre garçon!

Et le colonel, après un instant de réflexion, eut un regard extrêmement brillant et se leva en poussant un soupir. Il fit alors un ou deux tours dans sa chambre et ajouta :

— Dépêche-toi de reporter tout cela dans sa chambre pendant qu'il n'y est pas. Certainement il ne lui serait pas agréable qu'une bambine comme toi ait lu cette traduction, et vu l'émotion où cela l'a mis.

— Pourquoi donc?

— Va toujours : dépêche-toi.

Et maintenant, comme il est bien certain que le hasard arrange toujours les choses à sa convenance et non à celle des autres, il est à peine besoin de dire qu'au moment où Anne de Mersan, tout essoufflée, entrait en courant dans la chambre de M. de Bionne, elle se trouva face à face avec celui-ci qui, lui voyant aux mains son journal et sa traduction, eut une physionomie ébahie, et même un air assez peu satisfait.

Anne devint aussi rouge qu'on peut l'être.

— Pardon, monsieur, c'est mon père qui a pris cela tout à l'heure dans votre chambre et m'envoyait le remettre...

Et comme, malgré tout, Anne avait en sa qualité de jeune fille sa petite part, je ne dirai pas d'idées romanesques, mais tout au moins de « sensitivité » nerveuse, elle ne put pas s'empêcher, en parlant ainsi, d'avoir un regard quelque peu mélancolique et attendri. Au travers de sa confusion, elle en eut conscience; c'était naturellement très sincère, et il lui sembla, en son particulier, que M. de Bionne devait être touché et lui en savoir gré.

Elle fut donc assez désillusionnée et désagréablement surprise quand celui-ci, reprenant son rire habituel, jeta journal et page dans un coin avec fort peu de respect, et, mettant les mains dans ses poches, fit une pirouette en disant :

— *Stuff and nonsense*, Queen Anne! Sentiment et prose, tout en est démodé et bon à jeter au panier. Retournez-vous près de votre père?

— Oui.

— Je vais donc vous accompagner. — Et tout en descendant, il se mit à causer de choses indifférentes. Jamais il n'avait paru aussi gai.

. . . .

Mme de Mersan et Lucile de Mersan menaient une vie un peu à part du reste de la famille, c'est-à-dire du colonel et de sa fille aînée.

Tous les jours, vers deux heures, Mme de Mersan sortait avec Lucile pour faire une promenade, inspecter les magasins, s'occuper

de quelques emplettes et enfin terminer par une ou deux visites, toutes choses qu'Anne avait en antipathie. Elle ne faisait de visites que lorsqu'elle y était absolument forcée par un ordre de sa belle-mère. Généralement celle-ci et sa fille s'accommodaient assez de l'absence d'Anne qui, de son côté, ne semblait pas trop souffrir de ne les point accompagner, d'autant que, lorsque par hasard elle le faisait, elle s'en tirait rarement sans quelque observation sur la manière dont son chapeau était mis et ses brides nouées, ou sur ses gants défraîchis et sa jaquette pleine de plis. Ces observations étaient d'habitude fondées. Anne les recevait avec une indifférence respectueuse, ne répondait jamais, mais ne promettait jamais non plus de s'amender, ce qui mettait Mme de Mersan mille fois plus en colère que toutes les répliques du monde.

Il ne faudrait pas en conclure qu'Anne fût une fille désordonnée, ou mal tenue, ou enfin, le mot est dur à dire d'une femme, fût une fille peu soignée. Il était impossible d'être mieux et plus correctement chaussée, d'avoir des mains plus nettes (elles étaient, par parenthèse, fort jolies), d'avoir le teint plus clair, des cols plus frais, ou des cheveux mieux arrangés,.. surtout le matin. Mais toujours pressée, partageant la plupart de son temps entre les amitiés les plus diverses et les plus extraordinaires, il n'y avait pas un instant où le souci de sa robe ou de ses gants pût l'empêcher de courir après les chiens, ou de rattraper un chat par une patte, ou d'entrer dans la stalle d'un cheval. Elle usait ses robes aux bas-flancs de l'écurie, faisait craquer ses gants à arranger la paille au râtelier, ou déchirait ses poches à y entasser pour ses favoris les croûtes de pain de son dîner, — et de celui des autres, quand elle pouvait les attraper, donnant à manger à un cheval dans le creux de sa main, quand elle avait des gants clairs, et s'occupant fort peu que la bave ou l'écume de la bête y laissât des marques. Enfin, n'accordant aucune importance à l'impression que son extérieur pouvait produire sur autrui, trouvant qu'elle était toujours assez bien, elle ne quittait jamais son livre ou ses compagnons que tout à fait au dernier moment, lorsqu'il s'agissait de sortir, comptant que cinq minutes étaient bien suffisantes pour mettre un chapeau et une confection, mais en réalité au lieu des cinq minutes, n'en ayant jamais que deux ou trois, nouant ses brides dans l'escalier, et mettant ses gants à la porte.

Parfois, au moment de franchir cette porte, un des chiens qu'on laissait à la maison venait lui dire adieu, et dans les tendresses de l'adieu, lui mettait ses pattes à la taille ou au milieu de sa jupe, et immanquablement ces pattes étaient sales. Que faire? — Le pauvre chien avait de si bons yeux, et tout tristes de ce qu'on ne

l'emmenait pas : comment ne pas être touchée, et ne pas perdre encore un instant à lui dire soi-même adieu, et à lui expliquer « qu'on ne serait pas longtemps, » « qu'il était malgré tout très beau, » et qu'on l'emmènerait tantôt, « bien sûr. »

Mme de Mersan se mettait derechef en fureur ; le colonel avait bonne envie de gronder. Puis, quand il avait regardé cette charmante petite figure, avec son chapeau de travers, la jolie expression de ce regard plein de bonté, il ne pouvait s'empêcher de rire, lui donnait un petit coup du bout de sa cravache, et finissait par marcher avec elle.

Pour en revenir à Mme de Mersan, rien ne prouvait que la présence de M. de Bionne lui fût particulièrement agréable : d'ailleurs elle était polie, et même se piquait de belles manières avec lui; mais cela sentait le parti-pris, ou plutôt la leçon bien sue : il n'y avait au fond ni sympathie ni bon vouloir.

Cependant, le jour même de l'incident du dessin dans le journal, Mme de Mersan, rentrant de faire des visites avec sa fille, et rencontrant M. de Bionne dans l'escalier, lui fit le plus aimable sourire et l'accueil le plus gracieux. Elle eut, au dîner, la même attitude, et M. de Bionne remarqua que Lucile de Mersan semblait l'examiner avec une certaine attention.

Le dîner était excellent : Mme de Mersan, ayant veillé avec un soin incessant à ce que l'assiette de son hôte fût toujours remplie, et son verre jamais vide, lui dit au dessert, avec le plus engageant sourire :

— Monsieur de Bionne, la vie que vous menez doit finir par vous ennuyer. Pourquoi ne vous mariez-vous pas?

— Madame, répondit M. de Bionne, en posant sur son assiette la fourchette qu'il portait à sa bouche, que vous ai-je fait pour que vous me parliez ainsi ?

— Rien du tout : je n'ai à votre égard que les meilleures intentions. Tout homme doit avoir un intérieur : pourquoi ne pas vous en faire un ?

— Parce que je n'en ai jamais senti le besoin.

— Vous êtes donc une exception : les trois quarts des hommes se marient.

— Et les trois quarts des hommes s'en repentent.

— Comment pouvez-vous dire de pareilles choses?

— Ce n'est pas moi qui les dis, madame, c'est La Fontaine.

— La Fontaine, La Fontaine...

Ici le colonel intervint:

— Ah ! ma chère, si vous croyez le prendre sans vert !... Il sait ses auteurs.

— Je n'en doute pas. Mais pour en revenir à la vie réelle, soyez sûr, monsieur de Bionne, que plus tard vous regretterez le parti que vous prenez.

— Ou plutôt que je ne prends pas. Madame, je suis un vieux pécheur, un pécheur endurci : comme disent les Anglais, je suis un vieil oiseau, et qui ne se laisse pas prendre facilement.

— Qui parle de vous mettre en cage? Seriez-vous très à plaindre si vous aviez un joli intérieur, une maison élégante, bien tenue, une femme aimable et en sachant faire les honneurs...

— Et m'en faisant encore mieux payer les dépenses, sans compter les toilettes. Du reste, madame, vous avez dit « une femme aimable. »

— Mais vous êtes affreux. Comme c'est flatteur pour nous autres femmes! Est-ce que vous croyez qu'il n'y a pas de femmes aimables?

Ici le colonel se frotta les mains de plaisir et dit en riant :

— Bon, nous y voilà. — Et il se versa à boire.

— Madame, on trouve toujours des exceptions, mais c'est une grosse chance à courir. J'ai passé l'âge des imprudences.

— Ne dirait-on pas que vous êtes un ancêtre?

— Ma foi, à me bien apprécier...

— Non, vous n'êtes plus un tout jeune homme, mais cela vaut mieux. A votre âge un homme a plus d'influence ; il peut faire d'une femme tout ce qu'il veut et changer complètement son caractère.

— Changer son caractère ! — Madame, vous me faites penser à cet homme qui avait écrit sur sa porte : « Meubles de toute sorte, tout neufs, à très bon marché, » et disait aux acheteurs : « Voici des billes de bois, vous en pourrez faire tels meubles qu'il vous plaira. Voici les plus belles chaises et les plus belles tables. »

Vous devinez la réponse des acheteurs. « J'aime mieux les meubles tout faits et m'épargner la façon. Au moins, je sais ce que j'achète. »

— Je n'admets pas du tout la comparaison, elle est inexacte.

— Il est certain, madame, qu'elle n'est pas aussi exacte qu'il serait désirable. Une souche de bois est de bonne nature et se prête aisément à ce qu'on en veut faire. Tandis qu'une femme...

— Vous êtes abominable. Vous avez tort, monsieur de Bionne, grand tort. Je suis bien sûre, moi, que si vous me laissiez chercher pour vous, je vous trouverais une femme charmante, et que vous me remercieriez un jour.

M. de Bionne se mit à rire et il allait faire une réponse décisive et qui aurait tranché la question, quand, en regardant par hasard dans la glace placée en face de lui, au-dessus du dressoir, il vit sur la figure d'Anne de Mersan une expression si singulière que, sans affectation, il se tourna vers elle et l'examina d'un coup d'œil

rapide avant de répondre. Anne ne regardait personne. Ses yeux étaient perdus dans le vague. On voyait qu'elle était toute à la conservation et fort intéressée. A ce moment, il semblait qu'elle attendît avec une sorte d'anxiété la réponse de M. de Bionne.

Celui-ci, très étonné, même très intrigué, et fort curieux de savoir ce qui la pouvait tant intéresser, répondit, comme en hésitant :

— Ah ! vous me trouveriez une femme charmante. Madame, on promet toujours ces sortes de choses.

Ceci dit, il regarda dans la glace et vit la figure d'Anne s'éclaircir.

— Si je vous promettais cela, monsieur de Bionne, répliqua Mme de Mersan, je saurais à quoi je m'engage, sans parler de la fortune, question qui n'est à dédaigner pour personne.

M. de Bionne réfléchit un instant et, voulant être bien sûr, prit un ton décidé :

— Malgré tout, madame, j'aime mieux vous dire franchement qu'il vaut mieux n'y pas songer ; mon cas est déploré. Pas d'espoir de guérison.

Et il jeta un coup d'œil dans la glace. Le front d'Anne de Mersan se rembrunit visiblement. Pourquoi ? Voilà, en vérité, ce qu'il eût été intéressant de deviner. Sa figure mobile, tout à l'heure illuminée d'un rayon de plaisir, avait pris une expression de fatigue, d'ennui. Sentant que les yeux de M. de Bionne étaient fixés sur elle, à son tour, elle dirigea son regard sur lui, et ce regard était si découragé, si triste même...

Il y a des instans dans la vie où l'on prend, subitement, sans raison, c'est-à-dire sans raison bien définie, les résolutions les plus importantes et les plus imprévues. Il semble qu'on ne réfléchisse pas, et cependant on réfléchit ; mais la pensée, activée par une force surnaturelle, acquiert une incroyable puissance et fait en quelques secondes un travail prodigieux. En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, M. de Bionne chercha dix explications différentes au regard d'Anne de Mersan sans en trouver une où s'arrêter : il récapitula la vie de son ami telle qu'il la connaissait, devina du même coup la vie de cette enfant que son ami lui avait définie, que lui-même devinait si bonne et surtout si désintéressée ; il se dit que lui ne servait de rien ; qu'un mois de son temps était peu de chose ; que dans ce court espace il pouvait peut-être faire beaucoup de bien à une petite créature qui ne devait pas s'amuser tous les jours, ni être trop heureuse. Qu'après tout, il ne s'exposait qu'à quelques présentations sans conséquence ; qu'enfin il était toujours sûr de trouver un moyen quelconque de

ne pas s'engager trop, et plus tard de s'acquitter amplement envers Mme de Mersan. Au milieu de tout cela, je ne sais quelles imaginations d'un grand jeune officier de cuirassiers conduisant à l'autel Anne de Mersan vêtue de blanc lui vinrent à l'esprit; bref, tout en pelant une poire avec un soin extrême et en scandant sa phrase sur le mouvement du couteau, il ajouta :

— Pourtant, j'estime que ce serait mal reconnaître la bonté dont vous vous occupez de moi que de ne pas du moins faire une tentative. Si vous trouvez ici, madame, un parti qui me puisse convenir, j'y resterai à passer quelque temps. Mersan m'aidera à chercher une maison ou un appartement où je puisse un peu m'installer, et si rien ne réussit, du moins, je ne regretterai pas mon séjour, puisque je ne serai pas loin de vous tous.

La fin du dîner fut on ne peut plus animée. Au sortir de table, on passa au jardin pour prendre du café : le colonel alluma un cigare et se dirigea vers l'allée de tilleuls pour faire ses cent pas de promenade habituelle. M. de Bionne demanda à Mme de Mersan la permission de le rejoindre, et il s'était déjà éloigné quand il entendit courir derrière lui, et une voix appela :

— M. de Bionne! M. de Bionne !

Il se retourna et vit Anne de Mersan qui, animée, transportée, frappant ses mains l'une dans l'autre, s'écria :

— Oh! que c'est gentil à vous! — Que c'est bien! — Et comme papa sera heureux!

— Et de quoi, grand Dieu ! Queen Anne?

— Comment, de quoi !

Et Anne, avec des airs de nonne effarouchée, moitié bas, moitié haut, et malgré tout, avec une sorte de mystère joyeux, répondit :

— Songez donc, vous allez rester à ***, papa vous verra tous les jours; je suis sûre qu'il sera tous les jours de bonne humeur : il sera si content! Et moi aussi, — car je suis sûre que vous serez mon ami? Papa me l'a toujours dit, que vous le seriez, — je n'en ai jamais eu ; et cela doit faire bien plaisir; — je n'ai que les bêtes.

— Merci du voisinage!

— Oh! il ne faut pas en rire, — si vous saviez comme un pauvre animal peut aimer! Mais enfin, vous, ce sera mieux. — Et puis vous ne vous marierez pas tout de suite, tout de suite ; — il y aura des réunions, vous m'emménerez de temps en temps comme ce matin; et quand vous serez marié, vous resterez peut-être ici, et vous viendrez dîner et nous irons dîner chez vous. — Et puis enfin, — et puis enfin, — oh! — ce sera si amusant! — Maintenant, allez, — papa vous appelle.

Et Anne partit en dansant, s'il le faut dire, et M. de Bionne s'en alla rejoindre le colonel qu'il aborda en disant :

— Qu'est-ce que c'est que ce jeune sous-lieutenant Dubois que j'ai vu ici? Il a l'air d'un digne garçon...

Le colonel lui donna quelques explications où l'on sentait un fond de bienveillance, mais sans y prendre grand intérêt; puis changeant de conversation :

— Tu sais que tu n'as pas à t'occuper de ce que ma femme t'a dit? Les femmes ont la rage de marier les gens, et elle est comme toutes les autres : cela n'a aucune importance. Je parierais que je connais la personne qu'elle a en vue, car certainement elle a quelqu'un en vue, je sais quelles visites elle a faites aujourd'hui. C'est ton nom qu'on veut, et ma femme est enchantée de s'intriguer et de jouer un rôle. Cela ne tirera pas à conséquence, mais il faut que tu ne te laisses pas entraîner par politesse, et que tu ne te mettes pas trop en avant, sans quoi cela pourrait devenir ennuyeux pour toi. La personne dont, je crois, il s'agit, est riche, et comme tu n'as pas une grosse fortune...

Il y eut un instant de silence, puis M. de Bionne répondit avec un sourire :

— Peu importe : la fortune chez une femme ne me tenterait pas.

— Je le comprends. On la dit assez aimable, très élégante; du reste, je la connais peu, parce qu'elle ne m'intéressait pas, naturellement.

— Je te remercie, je ne me laisserai pas brûler vif sans crier. Tout ce qui en peut résulter, c'est probablement quelques réunions sans importance, et si cela me fournit l'occasion de rester plus de temps non loin de toi, je ne plaindrai pas les délais.

— Je m'en doute bien, mon bon ami, et puisque nous sommes sur ce sujet, tu supposes bien que, pour rien dans le monde, je ne te pousserais à faire un mariage qui pourrait t'immobiliser dans un trou de province. Ceci bien posé, j'avoue que j'aimerais pour toi-même à te voir te créer un intérieur. Je t'en ai déjà parlé. Tu as beau faire, tu souffres de vivre isolé, sans intérêt à la vie. Avec un cœur comme le tien, qui a gardé le culte des affections de son enfance, ce ne pouvait être autrement. Tiens, aujourd'hui même, tu as eu du chagrin.

— C'est vrai; comment le sais-tu?

— Oh! les enfans n'ont pas les yeux dans leur poche. J'avais envoyé Anne chercher, dans ta chambre, l'*Annuaire militaire* que j'étais sûr d'y avoir mis. Elle est redescendue en me disant qu'elle n'avait pas osé te parler; que tu paraissais si absorbé. Je suis

monté moi-même pour causer avec toi, et j'ai trouvé et le journal et la traduction qui m'ont tout expliqué.

Ici, le colonel passa affectueusement son bras sous celui de M. de Bionne.

— Nous sommes de vieux amis, Louis. J'ai bien connu ta vie. Je sais bien quel souvenir, — quel souvenir sacré, — t'avait attristé tantôt. Tu es encore jeune ; pourquoi ne pas essayer de remplir ta vie, de la...

— De la meubler ?

— Oui, de la meubler, sans attendre qu'il soit trop tard ? Tu comprends qu'avec toi je parle à cœur ouvert. Le mariage... le mariage n'est pas précisément le paradis sur la terre. C'est à peu près la règle générale. Cependant, les inconvéniens en sont plus ou moins sensibles. Toi, libre, aucune profession qui t'attache, tu peux choisir en pleine indépendance, et sans chercher la fortune, trouver au moins l'équivalent de ce que tu as. Tu es dans des conditions qui te permettent de faire un bon choix. Et vois-tu, le mariage a un avantage qui rachète bien des inconvéniens ; il faut à la créature humaine un foyer, un intérieur, un endroit habité, où elle se sente chez elle et pas seule, mais entourée de soins, et, ce qui est plus précieux pour toi, de soins affectueux. Quand on est jeune, c'est la maison paternelle ; à nos âges... il arrive souvent qu'on n'a plus ses parens...

— Rien ne les remplace jamais, Henri ! Quelle affection assez forte, assez désintéressée pour remplacer celle-là ? Celle-là réside pour ainsi dire aux entrailles mêmes de ceux qui nous aiment !

— Tu as raison, et je pense comme toi ; mais, si cette affection ne peut se remplacer, on peut trouver une compensation.

— Dans l'affection de sa femme ? Je n'y crois pas.

— Il reste l'avantage d'avoir un intérieur.

— On peut en avoir un sans se marier, c'est-à-dire pas avec une affection, un être intime près de soi, mais avec une maison bien tenue, confortable, pourvue de tout ce que la... de tout ce qu'une fortune, si modeste qu'elle soit, peut fournir, bien employée. C'est toujours possible et, là du moins, on n'a pas le terrible aléa d'une union mal assortie, avec l'esclavage et les mille ennuis sans cesse renaissans dont elle est l'occasion, sinon la cause.

— Maintenant, nous oublions un facteur très important, les enfans !

— Je suis trop vieux ; je n'aurais plus la patience nécessaire. Il me les faudrait tout élevés.

Et comme en ce moment ils se trouvaient revenus près de l'en-

droit où Mme de Mersan était assise avec ses filles, tout naturellement ils interrompirent leur conservation.

Le soir, rentré dans sa chambre, M. de Bionne ouvrit une fenêtre, s'assit dans un fauteuil, et, la tête renversée en arrière, se mit à rêver aux étoiles.

Il y avait certainement beaucoup de vrai dans ce que son ami lui avait dit; il y en avait tout autant dans ce que lui-même avait répondu. Ce qui était certain, en tout cas, c'est que Mme de Mersan allait le mettre en relations avec quelques personnes et faire une ou plusieurs tentatives pour ou contre lui, suivant qu'on le voudra prendre. C'était un prétexte à passer peut-être un mois près d'un vieil ami, à goûter, pendant ce temps, le plaisir de ne pas se sentir isolé, à avoir un être à qui parler en toute confiance. Un? Non, peut-être deux, car si Anne de Mersan était trop jeune pour qu'il pût causer avec elle intimement ou sérieusement, vive, enjouée, naturelle, comme elle l'était, sa conversation avait pour lui un charme tout nouveau et où il pouvait du moins s'abandonner sans la plus légère inquiétude, sans la moindre arrière-pensée; tout cela était si jeune, si frais, si naïf, que, parfois, en l'écoutant, il se mettait à rire de bon cœur sans aucune raison, surtout sans que ce rire eût rien de moqueur. C'était un rire de bonne humeur, un rire qui lui procurait je ne sais quelle sensation de paix intérieure, et, il le faut répéter, de fraîcheur.

La façon toute franche, tout ingénue dont elle lui avait exprimé sa joie de le voir rester quelque temps de plus à ***, lui avait beaucoup plu. C'était l'explication des expressions successives d'intérêt et de désappointement qu'il avait lues tour à tour sur son visage. Cette jeune fille était heureuse, un peu pour elle-même, mais surtout pour son père, de voir le meilleur ami de celui-ci passer quelque temps auprès d'eux; et M. de Bionne se sentait et très flatté, et un peu touché de ce sentiment, parce que ce sentiment était absolument désintéressé. Il n'avait pas été fort gâté dans la vie sous le rapport du désintéressement qu'il avait pu rencontrer chez les autres. Il en était devenu passablement ombrageux et sceptique. Ici, il n'y avait aucun sujet de douter, et il éprouva une sensation de plaisir, non, de bonheur, qu'il n'avait pas ressentie depuis longtemps. L'homme est une pauvre créature: ondoyant et divers, peu de chose suffit à le rendre heureux et à lui faire oublier de longues heures d'ennui.

M. de Bionne s'endormit en fredonnant je ne sais quel air auquel il n'avait certainement pas songé depuis bien des mois, peut-être depuis bien des années.

En s'éveillant le lendemain matin, le même air se présenta tout

naturellement à son esprit; il alluma un cigare, ouvrit ses fenêtres, inspecta le paysage et l'horizon avec satisfaction; puis, du ciel ayant abaissé les yeux sur la terre, aperçut Tom, qui, les oreilles dressées, le regardait en remuant la queue, lui fit un signe de reconnaissance et procéda à sa toilette en murmurant cette invocation extraite d'un poème à coup sûr inédit: « O chiens! anges à quatre pattes, créatures plus divines qu'animales!.. »

Au déjeuner de midi, M[me] de Mersan, pour employer l'expression du colonel, démasqua ses batteries.

Une jeune veuve de trente-trois ans environ, de la fortune, bonne famille de province, et ici le chapitre des qualités.

— La plus ci, la plus ça qui oncques fut,.. dit gravement M. de Bionne.

M[me] de Mersan le regarda sans comprendre et revint à son sujet.

M. de Bionne écouta d'un air de grand intérêt et demanda seulement que la présentation fût faite dans des conditions qui, non-seulement, laissassent à la dame et à lui toute leur liberté, mais même leur permissent à chacun de conserver une entière franchise d'allures. Il fut entendu que la première entrevue aurait lieu dans huit jours sur un terrain complètement neutre, à un bal de la préfecture.

Dans l'après-midi, M. de Bionne arrêta un joli appartement meublé et tout installé dans une propriété particulière, à dix minutes de chemin de la ville; les maîtres de la maison partaient en voyage et reçurent comme un envoyé du ciel M. de Bionne, que le colonel leur présenta. Ils lui avouèrent franchement que l'idée de savoir habitée une partie de leur maison leur donnait une sécurité qui les remplissait de joie, lui accordèrent la pleine jouissance du jardin et d'un grand parc, et se séparèrent de lui en le comblant de bénédictions à quoi la seule crainte de manquer le train put mettre un terme.

Il s'installa le lendemain; le colonel lui choisit deux ordonnances, dont une cuisinant passablement, et lui fit louer un assez bon cheval et une charrette anglaise par un maître de manège. Tout étant ainsi arrangé, M. de Bionne, victime parée pour l'autel, attendait, en pleine tranquillité d'esprit, le bal de la préfecture, quand il lui arriva, un matin, une aventure assez singulière.

CHARLES DE BERKELEY.

(*La deuxième partie au prochain n°.*)

LES

FERMENS DE LA TERRE

I.

LA FIXATION DE L'AZOTE DANS LE SOL.

Il y a quarante ans, les notions acquises sur la fermentation tenaient dans un court chapitre des traités de chimie; aujourd'hui que M. Pasteur a démontré que la génération spontanée est une chimère, que les liquides les plus altérables persistent à leur état primitif tant qu'ils sont préservés des germes des bactéries ou des végétaux crytogamiques, qu'il a fait voir que la matière organisée n'est ramenée aux formes simples qui permettent à ses élémens de rentrer dans la circulation générale que sous l'influence des micro-organismes, on comprend quel rôle immense remplissent dans ce monde les infiniment petits dont le microscope seul nous révèle la présence.

On sait quelle a été l'admirable évolution de la médecine et de la chirurgie depuis qu'elles ont été éclairées par le génie de notre illustre compatriote; on sait que les pansemens antiseptiques, la découverte des vaccins, ont préservé de la mort

des millions d'êtres vivans; on sait encore que nombre d'industries, la fabrication de la bière, celle du vinaigre, ont acquis des méthodes sûres de travail; on espère que bientôt il en sera de même de l'art de faire le vin. Enfin, comme pour montrer qu'aucune des branches de l'activité humaine, tenant à l'exploitation des êtres vivans, ne peut se dérober à la puissance des fermens, la culture elle-même doit compter avec eux. Comment interviennent-ils pour fixer dans le sol un des plus puissans élémens de fertilité : l'azote? Comment agissent-ils pour modifier, transformer les résidus qui proviennent des végétations antérieures ou ceux qu'ils élaborent eux-mêmes et les rendre assimilables par les végétaux? C'est là ce que je veux étudier dans ces articles.

I.

La terre renferme les germes d'une multitude de micro-organismes (1), parfois ils appartiennent aux espèces pathogènes. Les personnes qui ont habité la campagne et particulièrement les départemens comme celui d'Eure-et-Loir, de l'Oise ou de Seine-et-Marne, où sévissait la maladie connue sous le nom de *charbon* ou de *sang de rate*, ont entendu parler de *champs maudits*, sur lesquels les vieux bergers se refusaient à conduire les animaux; on a cru longtemps à des préjugés,.. il a fallu se rendre; les champs maudits existent. Ce sont les endroits où ont été enterrés les animaux morts du charbon. Les germes de la maladie infectieuse persistent dans le sol pendant de nombreuses années, ils sont ramenés à la surface par les vers de terre, et quand les fosses où ont été enfouis des animaux charbonneux sont cultivées en céréales, elles restent, après la moisson, couvertes de chaumes, et sont à ce moment particulièrement dangereuses. Les pointes aiguës des pailles coupées blessent fréquemment les moutons qui ont l'habitude de flairer le sol; le virus s'introduit par les légères piqûres que se font les animaux, et les troupeaux paient un large tribut à la maladie.

Les végétaux eux-mêmes, développés sur ces terres contaminées, sont dangereux. Un mouton charbonneux est enfoui dans un champ ensemencé en trèfle, la plante devient luxuriante au-dessus de la fosse. Une femme dérobe ce trèfle et le donne à manger à une chèvre et à une vache, restées l'une et l'autre à l'étable ; les deux animaux meurent.

Cette persistance des germes virulens dans le sol est assez

(1) M. Duclaux, de l'Académie des Sciences, a consacré plusieurs articles à leur étude dans les *Annales de l'Institut Pasteur*, t. I, III, IV.

longue ; on parque sept moutons sur une terre où, douze ans auparavant, ont été enfouis des animaux charbonneux; deux périssent, bien que la terre fût nue et que les moutons ne reçussent aucune nourriture sur le sol infesté. Les bactéries sous leur forme active ne vivent pas dans le sol, mais les germes, les spores brillantes que connaissent toutes les personnes qui ont suivi les cultures des microbes et qui sont la semence de ces redoutables organismes, ont, au contraire, une vitalité prolongée.

Au reste, les dangers que faisait courir aux troupeaux la persistance dans le sol de ces virus disparaissent peu à peu, depuis qu'ont été découverts les vaccins qui rendent les animaux inoculés insensibles à l'action des virus les plus violens.

C'est ce qui a été démontré avec une admirable netteté dans la célèbre expérience du 2 juin 1881, connue sous le nom d'expérience de Pouilly-le-Fort, organisée par MM. Pasteur, Chambreland et Roux pour démontrer l'efficacité du vaccin charbonneux. Cinquante moutons furent partagés en deux bandes, vingt-cinq moutons vaccinés résistèrent à l'inoculation d'un virus charbonneux qui fit périr en deux jours les vingt-cinq autres moutons non vaccinés. En détruisant par l'acide sulfurique les cadavres des animaux charbonneux, en procédant largement aux vaccinations préventives, on a vu déjà cette maladie qui décimait les troupeaux devenir plus rare et on peut prédire que, dans peu d'années, elle aura complètement disparu.

Bien d'autres maladies infectieuses paraissent être dues aux germes qui conservent leur vitalité dans le sol. Sans parler des fièvres intermittentes, du paludisme (1), peut-être de la fièvre jaune, le tétanos est également une maladie microbienne et atteint surtout les personnes dont les blessures sont en contact direct avec le sol, particulièrement lorsqu'il a été contaminé par les déjections solides des chevaux.

De très bons esprits ont été effrayés des irrigations aux eaux d'égout établies aux portes de Paris, dans la presqu'île de Gennevilliers, ils ont craint que le sol ne retînt les germes des maladies infectieuses et ne devînt une source constante d'insalubrité. Il ne semble pas que ces craintes soient fondées ; si, en effet, les germes pathogènes persistent souvent dans le sol pendant plusieurs années, surtout lorsqu'ils sont enfouis dans les profondeurs, ils s'atténuent quand, les terres étant cultivées, remuées par les instrumens, ces

(1) M. le docteur Laveran a résumé récemment ses remarquables recherches sur le paludisme, dans un des petits volumes des *Aide-Mémoire*, publiés sous la direction de M. Léauté, membre de l'Institut.

spores amenées au jour sont soumises à l'action de l'air et de la lumière.

Nous n'insistons pas au reste sur ces fermens pathogènes du sol, car, si intéressante que soit leur étude, elle n'exerce aucune influence sur la production végétale, que nous avons seule en vue.

II.

Quand on soumet des graines, des grains de blé, par exemple, à l'analyse, de façon à connaître leur composition, on y distingue facilement trois matières principales : de l'amidon, la poudre blanche bien connue, qui, gonflée dans l'eau chaude, fournit l'empois, employé pour donner au linge la rigidité nécessaire à quelques parties de notre ajustement; de la cellulose, qui reste dans le son, séparé de la farine par le blutage; et enfin du gluten, matière grisâtre, molle, élastique, se prenant facilement en une pâte liante.

Si on cherche quelle est la composition élémentaire de ces trois matières, si, en d'autres termes, on détermine le poids des divers corps simples qui constituent ces trois principes : amidon, cellulose, gluten, on trouve que, tandis que les deux premiers sont exclusivement formés de carbone, d'hydrogène et d'oxygène (ces deux élémens dans les rapports de poids qu'ils présentent dans l'eau), le gluten renferme, outre le carbone, l'oxygène et l'hydrogène, un quatrième corps simple : l'azote. Quand on brûle l'amidon ou la cellulose, on ne perçoit aucune odeur forte. Il n'en est plus de même du gluten. La calcination dégage ces produits à odeur nauséabonde que connaissent tous ceux qui, par mégarde, ont brûlé de la laine, des poils ou des plumes. La combustion des grains de blé entiers laisse en outre des cendres particulièrement formées de phosphates de potasse et de magnésie, et la présence de ces phosphates, reconnue dans toutes les graines depuis Th. de Saussure, fait comprendre l'utilité agricole des phosphates et l'immense commerce qui se fait aujourd'hui de ces précieux engrais (1).

Pour savoir comment le blé acquiert les élémens nécessaires à sa croissance, comment un grain confié au sol s'y développe et donne une plante qui, au moment de la moisson, renfermera vingt ou trente grains semblables à celui qui a germé, on sème ce grain de blé dans un sol formé exclusivement de sable calciné, on y ajoute des substances minérales : phosphate de potasse, sulfate de magnésie, chlorure de potassium, carbonate de chaux et, en outre, de l'azotate de chaux. On arrose régulièrement et on réussit à ob-

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 août 1892 un article de M. A. Müntz, professeur à l'Institut agronomique.

tenir une récolte analogue à celle que fournit une bonne terre ordinaire; comme le carbone, qui forme les quatre dixièmes environ du poids total de la récolte, ne figure dans les matières ajoutées au sable que sous forme d'acide carbonique, on est convaincu que cet acide est l'origine du carbone contenu dans les végétaux. La petite quantité d'acide carbonique contenue dans notre atmosphère suffit, en effet, à l'alimentation carbonée des plantes, qui décomposent l'acide carbonique, s'en assimilent le carbone et rejettent l'oxygène, aussitôt que leurs parties vertes, que les cellules à chlorophylle sont soumises aux radiations lumineuses.

La culture du blé en sable calciné ne réussit pas, si le sol ne renferme que des matières minérales, si on n'y ajoute pas un azotate, de l'azotate de chaux, par exemple ; quand ce sel fait défaut, la plante reste petite, chétive, elle meurt généralement avant d'avoir pu former des graines nouvelles ; cet azotate exerce une influence tellement décisive sur le développement de la plante que, lorsqu'il est distribué parcimonieusement, mais en doses croissantes, le poids de la récolte augmente régulièrement avec la quantité de nitrate employée (1).

Ces faits, notés par tous les observateurs, méritent une sérieuse attention. Il est curieux de constater que les végétaux utilisent les très minimes quantités d'acide carbonique que renferme notre atmosphère et que, malgré son abondance, l'azote, qui forme les quatre cinquièmes de l'air atmosphérique, paraisse ne pouvoir exercer aucune influence sur la croissance du blé. La plante dépérit, bien que sa tige s'élance dans cette atmosphère riche en azote, tant que sa racine ne trouve pas dans le sol l'azote combiné à l'oxygène et à une base et constituant un azotate.

Si cette expérience, répétée à bien des reprises différentes, démontre clairement que l'azote atmosphérique n'est pas directement utilisé, par le blé ou les plantes semblables, à la formation de leurs matières azotées, il n'est pas douteux cependant que l'azote atmosphérique ne contribue parfois, au moins d'une façon indirecte, à l'alimentation végétale. Cela ressort de toute évidence de la luxuriance des forêts tropicales, de la persistance pendant des siècles de la végétation herbacée des steppes, des grandes plaines herbues du continent américain : dans cette immense étendue qui commence seulement à être mise en culture, la terre, bien qu'elle n'ait jamais reçu aucun engrais azoté, présente une richesse en azote combiné, bien supérieure à celle que décèle l'analyse de nos terres cultivées, régulièrement fumées.

(1) Les expressions : nitrate ou azotate, désignent la même classe de sels, le nitrate ou azotate de potasse est souvent encore nommé nitre ou salpêtre.

En France, les terres de prairies ont été étudiées comparativement aux terres arables qui sont travaillées chaque année et reçoivent des engrais, et contrairement à ce qu'on aurait pu penser, ce sont les terres maintenues en prairies permanentes qui présentent la plus haute teneur en azote combiné. Tandis que nos terres arables ne renferment guère que 1 à 2 millièmes d'azote appartenant à des matières organiques, on dose 4, 5, 6, jusqu'à 10 millièmes d'azote dans le sol des prairies permanentes, même des prairies hautes de montagne sur lesquelles il est absolument impossible de faire arriver des engrais.

Or, quand on calcule le poids d'azote combiné que renferme la terre d'un hectare, d'après les données fournies par l'analyse, on trouve qu'en moyenne la terre d'un hectare prise jusqu'à une profondeur de $0^m,35$ pèse environ 4,000 tonnes de 1,000 kilos; on voit, par suite, qu'un millième correspond à 4,000 kilos, et 10 millièmes constatés, ainsi qu'il vient d'être dit, dans le sol de quelques prairies, à 40,000 kilos : visiblement ce stock énorme de matière organique azotée ne peut avoir pris son élément le plus précieux, son azote, qu'à l'immense réservoir de l'atmosphère.

Cette fixation de l'azote atmosphérique dans les sols des prairies permanentes est au reste assez rapide pour qu'il soit possible de le constater par l'expérience.

Sir J.-B. Lawes, correspondant de notre Académie des Sciences, a consacré, depuis cinquante ans, le domaine qu'il possède à Rothamsted, en Angleterre, à une faible distance de Londres, à une série d'expériences que connaissent et qu'admirent tous les agronomes. Secondé par M. le docteur Gilbert, il a largement contribué à éclairer nombre de questions relatives à la croissance des végétaux cultivés, à l'entretien des animaux domestiques (1). Parmi les nombreuses expériences exécutées à Rothamsted, l'une d'elles nous intéresse particulièrement. En 1856, MM. Lawes et Gilbert transformaient en prairie une portion du domaine de Rothamsted qui, depuis de longues années, n'avait servi qu'à la culture des céréales. Le sol renfermait alors 1 gr. 52 d'azote par kilo de terre; on l'a fumé régulièrement et à doses telles que toujours l'azote des engrais dépassât celui des récoltes fauchées, de 15 kilos environ chaque année.

Ce maigre excédent est à peine suffisant pour couvrir les pertes d'azote qu'occasionnent les eaux de drainage qui s'infiltrent dans le sous-sol, et si l'azote de l'air n'intervenait pas, on devait trouver

(1) Un comité, dont le prince de Galles a bien voulu accepter la présidence, réunit en ce moment même les fonds nécessaires pour offrir à sir J.-B. Lawes un témoignage de l'estime où le tient le monde agricole, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la création du champ d'expériences de Rothamsted.

après quelques années que la terre avait conservé à peu près sa richesse initiale ; l'azote introduit par les engrais étant, d'une part, consommé par les végétaux, de l'autre, entraîné par les eaux qui s'infiltrent dans le sous-sol. Il fut loin d'en être ainsi. A la fin de l'année 1888, 1 kilo de terre accusait 2 gr. 35 d'azote. Si on calcule les changemens survenus dans un hectare de 4,000 tonnes, on trouve que la terre, qui renfermait à l'origine 6,080 kilos, en accusait, en 1888, 9,400 kilos. Le gain de 0 gr. 83 par kilo devient 3,320 kilos pour un espace de trente-deux ans ou de 103 kilos par an.

Le phénomène est d'ailleurs progressif, et rien dans son allure ne peut faire supposer qu'il approche de sa limite.

J'ai moi-même, dans une expérience de moindre durée, observé des faits analogues au champ d'expériences de Grignon. En 1879, une terre appauvrie par la culture, ne dosant plus que 1 gr.50 d'azote par kilo, fut ensemencée en sainfoin, dont la culture persista jusqu'en 1883. A cette prairie artificielle de légumineuses succéda une prairie de graminées, qui resta toujours sans engrais ; on préleva des échantillons de terre en 1881, en 1885 et en 1888 ; les teneurs furent respectivement 1 gr. 65, 1 gr. 77, 1 gr. 98. A ce moment, le sol d'un hectare avait gagné 1,848 kilos d'azote, les plantes récoltées, enlevées chaque année, renfermaient 1,210 kilos d'azote ; par conséquent, cette terre avait gagné en dix ans 3,058 kilos d'azote dont la plus faible fraction avait servi à l'alimentation des récoltes, la plus forte avait persisté, constituant cet énorme stock de matières organiques azotées que tous les observateurs ont constaté dans le sol des prairies.

Il est donc incontestable que, si dans une terre calcinée, et pendant la courte durée d'une saison, les gains d'azote sont habituellement trop faibles pour être visibles et pour que les plantes puissent en profiter, ces gains sont considérables pour les terres couvertes de végétaux et soumises au régime de la prairie permanente. Quel est le mécanisme de cette fixation? Sont-ce les plantes qui s'emparent de l'azote atmosphérique par leurs feuilles, puis, laissant dans la terre des débris de toutes sortes, finissent par l'enrichir? Est-ce, au contraire, la terre elle-même qui fixe cet azote atmosphérique? S'y forme-t-il des combinaisons servant ensuite à l'alimentation des plantes? Telles sont les questions qui se dressent devant nous et auxquelles il faut répondre.

III.

L'origine de l'azote des végétaux a été l'objet d'une discussion, restée justement célèbre, entre Boussingault et M. George Ville.

Boussingault était né à Paris, au commencement du siècle. Après avoir passé (1) par l'école des mines de Saint-Étienne, il partit pour l'Amérique avec un médecin, M. le docteur Roulin, qui, plus tard, dirigea longtemps la bibliothèque de l'Institut, et a laissé, parmi ceux qui l'ont connu, la réputation d'un des plus charmans causeurs qu'on pût rencontrer.

Ces messieurs, partis avec l'espoir de fonder un établissement d'enseignement supérieur à Santa-Fé-de-Bogota, trouvèrent le pays en pleine révolution. Il leur fallut brusquement changer leurs projets! Boussingault entra dans l'état-major de Bolivar, pour lequel il conserva toujours un profond respect; il ne l'appelait jamais que le *libérateur*. Tout en servant l'insurrection comme militaire et comme ingénieur, il recueillit une ample moisson d'observations, envoya à l'Académie des Sciences de Paris des communications qui lui acquirent bientôt une grande notoriété, de telle sorte que, lorsqu'il rentra en Europe, on le casa dans l'enseignement, d'abord à Lyon, puis à Paris, au Conservatoire des arts et métiers, où il a laissé un souvenir impérissable.

Boussingault a créé la science agricole. Bien que Th. de Saussure, au commencement du siècle, eût énoncé nombre de faits du plus haut intérêt, il ne les avait pas réunis en un corps de doctrine. Cette gloire fut réservée à Boussingault; c'est de la publication de son *Économie rurale*, en 1837, que date la chimie agricole.

Parmi les questions qui l'occupèrent davantage se trouve celle que nous discutons en ce moment; l'intervention de l'azote atmosphérique dans les phénomènes de la végétation. Le principe de la méthode employée est facile à saisir: un lot de graines est analysé, on sème dans du sable calciné, privé par conséquent de toute matière organique azotée, une graine semblable à celle dont la teneur en azote a été déterminée par un dosage rigoureux; on ajoute à ce sable stérile les matières minérales indispensables au développement de la plante, on arrose avec de l'eau exempte d'ammoniaque; pour se mettre enfin à l'abri de l'ammoniaque atmosphérique, on recouvre les pots d'expériences d'une grande cloche de verre immergée dans de l'eau aiguisée d'acide sulfurique, de façon à isoler absolument l'atmosphère intérieure, dans laquelle on entretient une quantité d'acide carbonique suffisante pour assurer l'alimentation aérienne de la plante.

A force de soins, en préservant la plante chétive, qui se déve-

(1) Il a laissé des mémoires extrêmement intéressans, qui sont en voie de publication; sa famille a fait paraître l'an dernier le premier volume, dans lequel l'auteur retrace les souvenirs de sa jeunesse.

loppe dans ces conditions, de l'ardeur du soleil, on réussit à obtenir une maigre récolte qu'on pèse, qu'on analyse; on soumet de même à l'analyse la plus grande partie du sable employé, et on compare l'azote introduit dans la graine à celui de la récolte; l'expérience décide toujours dans le même sens: la plante n'a fixé aucune trace d'azote atmosphérique.

Ces cultures en sable calciné furent répétées de 1851 à 1854, elles portèrent sur des plantes variées et ne donnèrent jamais que des résultats négatifs. Elles étaient exécutées avec beaucoup de soins et semblaient devoir entraîner la conviction. Elles furent cependant hardiment contredites par M. George Ville. En répétant les expériences de M. Boussingault, le célèbre professeur du Muséum fut frappé de la gracilité des plantes qui croissent dans les sols absolument privés d'engrais azoté; aussi se décida-t-il à opérer autrement. Au sable calciné, il ajouta non-seulement des engrais minéraux, comme le faisait M. Boussingault, mais, en outre, une quantité bien pesée et faible de nitrate; il obtint ainsi des sujets vigoureux, bien constitués, qui, à la récolte, accusaient infiniment plus d'azote que n'en renfermaient la graine et le nitrate ajouté comme engrais.

Ces expériences délicates ne réussissaient pas toujours. Boussingault en France, MM. Lawes, Gilbert et Pugh en Angleterre, avaient en vain essayé de les répéter, et l'opinion flottait indécise entre ces affirmations contradictoires. L'Académie des Sciences, saisie du différend, décida qu'une commission serait chargée de le trancher en faisant répéter les expériences devant elle. M. Chevreul fut le rapporteur, et, bien que pendant la longue durée des essais on eût constaté des irrégularités qui laissaient subsister quelques doutes, Chevreul n'hésita pas à se prononcer en faveur de M. George Ville.

Boussingault, loin de se soumettre, continua d'affirmer que l'azote atmosphérique n'exerce aucune action sur la végétation et, bien qu'il n'apportât à l'appui de son opinion aucune nouvelle preuve décisive, il avait une telle autorité, qu'il entraîna la plupart des agronomes; ils cherchèrent à expliquer la végétation persistante des prairies et des forêts en supposant que les herbes ou les arbres utilisaient à leur profit les faibles quantités d'ammoniaque que renferme l'air ou qu'apportent la pluie et la rosée.

Quand on étudie avec soin la circulation de l'azote *combiné* à la surface du globe, on reste convaincu cependant que, loin de s'enrichir, la terre s'appauvrit constamment au contraire au profit de l'océan. Tous nos sols cultivés produisent des nitrates qu'on retrouve parfois en quantités notables dans les eaux de drainage;

elles s'infiltrent dans le sous-sol, gagnent les ruisseaux, les rivières, les fleuves, qui sous cette forme entraînent à la mer des quantités formidables d'azote combiné! Boussingault a calculé que la Seine seule emporte en vingt-quatre heures 238 tonnes de nitrate de potasse; et, comme le débit de la Seine est infime par rapport à celui des autres fleuves du monde, on peut concevoir que l'océan reçoit constamment de prodigieuses quantités de nitrates provenant de l'oxydation des matières azotées à la surface des terres cultivées.

Si cependant on cherche à déceler les nitrates dans l'eau de la mer, on n'en trouve pas; mais, en revanche, on y caractérise sans peine de l'ammoniaque; elle en contient 0 milligr. 4 par litre. Le mécanisme de cette métamorphose de l'azote abandonnant l'oxygène avec lequel il est uni dans l'acide azotique pour s'unir à l'hydrogène et constituer l'ammoniaque des eaux marines n'est pas encore complètement établi ; on peut cependant supposer que les nitrates servent d'alimens aux végétaux marins, qui les réduisent et en forment des matières albuminoïdes comme le font les plantes terrestres, puis, qu'à la mort de ces plantes aquatiques les matières azotées se décomposent: l'ammoniaque serait le résidu de cette décomposition.

Quoi qu'il en soit, cette ammoniaque marine, malgré sa solubilité dans l'eau, s'exhale dans l'atmosphère, où des analyses minutieuses permettent de la retrouver. M. George Ville, puis M. Schlœsing, ont reconnu qu'en moyenne 100 mètres cubes d'air renferment un peu plus de 0 gr. 002 d'ammoniaque, unie soit à de l'acide azotique, soit surtout à de l'acide carbonique.

Peut-on trouver, dans cette faible quantité d'ammoniaque aérienne, l'origine du gain d'azote constaté dans les cultures de M. George Ville, dans les prairies, dans les forêts? Les eaux de la pluie en amènent-elles des proportions un peu plus fortes? L'étincelle électrique qui, nous le savons depuis Cavendish, détermine l'union des deux élémens de l'air, est-elle une autre source d'azote combiné présentant quelque importance? Ces causes réunies vont-elles enfin nous expliquer les gains d'azote dont nous cherchons l'origine?

On l'a cru; mais il a fallu abandonner cette idée, quand de nombreuses analyses d'eau de pluie, quand des expériences de culture entreprises pour savoir quelle part pouvait être faite à l'ammoniaque atmosphérique dans le développement des végétaux eurent fait voir que ces apports par les eaux météoriques étaient très faibles et tout à fait insuffisans pour compenser les pertes qui résultent de l'infiltration des eaux de drainage dans les profondeurs du sol.

On était donc dans une grande indécision. Les uns, tenant pour exactes les expériences de M. George Ville, admettaient que les plantes saisissent par leurs feuilles aussi bien l'azote que l'acide carbonique et que les gains constatés viennent d'une assimilation directe; les autres, au contraire, très frappés des nombreux essais négatifs de Boussingault et des agronomes de Rothamsted, niaient cette fixation directe et attendaient de l'avenir l'explication des faits que les interprétations proposées laissaient indécises, quand, en 1885, M. Berthelot fit paraître son premier mémoire sur la fixation de l'azote par la terre arable (1).

IV.

M. Berthelot avait remarqué que les sables jaunes qui se trouvent au-dessous des meulières et pierres siliceuses des plateaux de Meudon et de Sèvres, exposés à l'air pendant quelque temps, ne tardent pas à se couvrir de végétation; il y détermina rigoureusement l'azote combiné, puis les exposa à l'action de l'air dans une chambre à l'abri de toute émanation. Il procéda à l'analyse à diverses reprises et vit lentement, mais constamment, s'accroître l'azote combiné; le 29 mai 1884, on avait trouvé par kilo 0 gr.0705; le 30 avril 1885, un kilo renfermait 0 gr. 0833; le 10 juillet 0 gr. 1035 et le 24 octobre 0 gr. 1105. Un autre sable jaune, une argile blanche, donnèrent des résultats analogues. Les mêmes expériences furent répétées avec les terres précédentes, en plein air: les pots étaient placés sur des tréteaux, dans une prairie, sous un toit qui les préservait de la pluie verticale; une autre série d'expériences fut disposée au sommet de la tour de 23 mètres, dont on aperçoit la silhouette au-dessus des arbres de Meudon; enfin, ces mêmes terres furent placées dans de grands flacons bien fermés.

En étudiant les terres, maintenues ainsi en observation pendant plus d'une année, M. Berthelot reconnut que l'augmentation de l'azote n'était due ni à de l'ammoniaque, ni à de l'acide azotique, mais à la formation de matières organiques. Pour connaître leur origine, pour savoir comment elles avaient été produites, M. Berthelot soumit des échantillons de ces divers sols à l'action d'une température de 100 degrés durant plusieurs heures, puis à celle d'un courant de vapeur d'eau prolongé cinq minutes. Pendant le refroidisse-

(1) Comptes-rendus, t. 101, p. 775. — Cette séance fut particulièrement mémorable; c'est ce jour-là que M. Pasteur lut son mémoire sur la méthode à employer pour prévenir la rage après morsure (26 octobre 1885).

ment, on ne laissa entrer dans l'appareil que de l'air filtré sur des tampons de coton enduits de glycérine, de façon à retenir tous les germes que l'air pouvait entraîner; les terres furent enfin abandonnées à elles-mêmes, pendant un temps prolongé; on ne put y déceler la moindre fixation d'azote.

Visiblement, quand on porte une terre à 100 degrés, on ne change rien à sa composition, à sa nature physique, mais on tue les micro-organismes qu'elle renferme, et, puisque les terres normales fixent l'azote, mais qu'elles perdent cette propriété aussitôt qu'elles ont été portées à 100 degrés, il faut en conclure que ce sont ces micro-organismes qui sont l'agent de cette fixation.

Les terres mises d'abord en expériences étaient très pauvres en carbone et en azote, elles ne représentaient pas des sols cultivables avantageusement, et il était intéressant de chercher si la fixation de l'azote par action microbienne pouvait se produire encore dans des sols déjà enrichis de matières organiques par des végétations antérieures. C'est ce que fit avec succès M. Berthelot, pendant l'année 1886, pour des sols nus ou couverts de végétaux, notamment d'amarante. Est-ce à dire que toutes les terres soient capables de fixer l'azote atmosphérique, et qu'une terre, dans laquelle cette fixation se produit dans certaines conditions, s'enrichira d'azote si ces conditions sont changées? Non; M. Berthelot s'est efforcé de préciser ces conditions l'année même où sa découverte était vivement attaquée par M. Schlœsing.

On sait que l'éminent directeur de l'École d'application de l'administration des tabacs est un des expérimentateurs les plus habiles de ce temps; il a doté la science agricole de méthodes analytiques excellentes, d'instrumens qui conduisent à exécuter les recherches avec plus de précision et de facilité qu'on ne le faisait naguère. Or, M. Schlœsing reprit les expériences de M. Berthelot en opérant par une autre méthode. Au lieu de chercher la quantité d'azote engagée en combinaison dans la terre arable au commencement et à la fin des observations, il met ces terres en expériences dans un volume d'air soigneusement mesuré et cherche si, après que cet air est resté pendant six mois par exemple avec la terre, une fraction plus ou moins forte d'azote quitte l'état aériforme pour s'engager dans une combinaison solide; or, dans aucune des expériences qu'il a exécutées en 1887, cette disparition d'azote gazeux n'a pu être constatée.

Toutes les incertitudes reparaissaient. La querelle qui avait séparé pendant de longues années MM. Boussingault et George Ville se ranimait entre MM. Berthelot et Schlœsing.

MM. A. Gautier et Drouin exécutaient bien, en 1888, une série

d'expériences à l'aide de sols artificiels laissés nus ou couverts de végétaux, et constataient que ces sols s'enrichissaient d'azote, mais ils n'en tiraient pas cette conclusion que cet enrichissement provînt de l'azote libre de l'atmosphère.

Cette réserve se conçoit aisément. Les chimistes sont habitués à considérer l'azote comme un gaz inerte; il résiste à l'oxygène, ne s'unissant avec lui qu'en proportions minimes sous l'influence de l'étincelle électrique. On forme encore de petites quantités d'ammoniaque en unissant l'hydrogène et l'azote, quand on soumet un mélange de ces gaz non plus aux manifestations bruyantes de l'activité électrique, mais aux décharges silencieuses désignées sous le nom d'effluves et qui n'apparaissent que dans l'obscurité; mais la résistance que présente habituellement l'azote à pénétrer en combinaison est telle, qu'on était fort étonné de voir ce gaz inerte, indifférent aux forces puissantes que nous mettons en jeu dans le laboratoire, céder à l'activité vitale des microbes du sol. Aussi, quelque illustre que fût le nom de M. Berthelot, quel que soit l'éclat dont rayonne l'œuvre immense qu'il a accomplie, les chimistes, flottant entre les affirmations contradictoires de deux savans de haut mérite, hésitaient à conclure, quand le problème fut abordé en Allemagne par d'autres observateurs, qui démontrèrent la fixation de l'azote atmosphérique, par action microbienne, à l'aide d'expériences décisives.

Les opinions des cultivateurs, leurs modes de travail, reposent presque toujours sur une très longue série d'observations dont on doit tenir compte; or depuis longtemps ils avaient distingué parmi les plantes de grande culture quelques espèces qu'ils appelaient *améliorantes*. Ils avaient reconnu, par exemple, que lorsqu'on sème du blé ou de l'avoine sur un défrichement de trèfle et de luzerne, il n'est pas nécessaire de distribuer d'engrais et que, sans aucun apport, la récolte est en général excellente; la terre semble avoir été enrichie, améliorée par la culture du trèfle ou de la luzerne; en général, par la culture des espèces appartenant à la famille des légumineuses. On avait reconnu en outre, par l'analyse comme par l'emploi de ces fourrages dans l'alimentation des animaux, que ces légumineuses sont très riches en azote et que cependant les engrais azotés n'augmentent pas leur rendement.

On avait donc été conduit à supposer que les légumineuses sont capables de fixer l'azote de l'air, et c'est ce que M. George Ville affirmait avoir observé à bien des reprises différentes, mais il s'était heurté contre les expériences de M. Boussingault, qui, en opérant avec sa rigueur accoutumée, n'avait pu constater la fixation d'azote libre.

Les expériences de l'éminent professeur du Conservatoire étaient

cependant en opposition avec quelques observations de grande culture exécutées avec beaucoup de soins par divers observateurs. En 1873, MM. Lawes et Gilbert divisent en deux parties un champ bien homogène du domaine de Rothamsted; sur l'une des moitiés on sème de l'orge, sur l'autre moitié du trèfle. La récolte de l'orge, soumise à l'analyse, accuse 41 kil. 7 d'azote, celle du trèfle 169 kil. 5; on prélève des échantillons de terre sur les deux champs. Il semble *a priori* que le sol qui a porté le trèfle doit être appauvri par les exigences de la récolte très azotée qu'il a fournie; il n'en est rien. On dose, dans 1 kilo de la terre qui a porté l'orge, 1 gr. 450 d'azote combiné, tandis que 1 kilo du sol emblavé en trèfle en renferme 1 gr. 578. L'année suivante, les deux parties du champ sont l'une et l'autre ensemencées en orge; la récolte obtenue sur la parcelle qui avait déjà porté de l'orge en 1873 renferme 43 kil. 8 d'azote, celle qui s'est développée sur la partie du champ qui l'année précédente avait porté du trèfle est infiniment plus abondante, elle contient 77 kil. 7 d'azote. Ainsi, bien que le trèfle renferme beaucoup plus d'azote que l'orge, il laisse le sol plus riche que la céréale, et cet enrichissement est non-seulement démontré par les dosages, mais aussi par la vigueur de la céréale qui succède à la légumineuse.

Au reste, toutes les expériences de laboratoire n'étaient pas négatives comme celles de Boussingault; M. George Ville montrait aux auditeurs de ses cours, des cultures de pois, de haricots vigoureuses, bien qu'elles fussent venues sans engrais azoté. En Amérique, M. Atwater cultive des pois dans du sable calciné, mais soutient leur végétation avec des engrais minéraux et de petites quantités d'azotate de potasse. A la récolte, il trouve plus d'azote que n'en contenaient les graines et l'engrais ajouté, les plantes renfermaient un tiers ou même une moitié d'azote en plus de celle que renfermait l'engrais distribué. Même en cultivant du sarrasin, M. Joulie avait constaté également, dès 1885, des gains d'azote sensibles; toutefois rien de décisif n'avait été publié quand M. Hellriegel communiqua au congrès des naturalistes de Berlin, en septembre 1886 (1), les résultats de ses recherches. Le mémoire définitif dans lequel elles sont exposées ne parut cependant qu'en 1888.

Les expériences ont porté sur la végétation de diverses espèces, cultivées dans des vases de verre renfermant 4 kilos de

(1) M. Kayser, chef du laboratoire des fermentations, dirigé par M. Duclaux à l'Institut agronomique, a donné un résumé de cette mémorable communication dans le tome XII des *Annales agronomiques*. Le mémoire, in extenso, traduit par M. J. Vesque, maître de conférences à la Faculté des sciences, a paru dans le tome XV du même recueil, sous les noms de MM. Hellriegel et Wilfarth.

sable stérile additionné d'un mélange de phosphate de potasse, de chlorure de potassium et de sulfate de magnésie, auquel on ajoutait des doses croissantes de nitrate de chaux. Quand les engrais sont distribués à l'orge, on voit les jeunes plantes, d'abord à peu près semblables pendant les premières semaines de la végétation, tant qu'elles vivent sur les réserves contenues dans la graine, se distinguer un peu plus tard les unes des autres; celles qui n'ont pas reçu d'engrais azoté présentent alors un état particulier, désigné sous le nom caractéristique de *faim d'azote*. Lorsque les matériaux de la graine sont épuisés, c'est-à-dire habituellement pendant la formation de la troisième feuille, la plante commence à souffrir, elle continue cependant à végéter à peu près aussi longtemps que les plantes normalement nourries; elle développe tous ses organes jusqu'aux fruits, mais sous une forme naine; en réalité, elle n'élabore pas de matière nouvelle, puisque chaque nouvel organe s'accroît aux dépens de la feuille la plus âgée, qui se vide et se dessèche.

Il semble donc que l'orge aussi bien que l'avoine ne puise son azote que dans les nitrates ajoutés au sol stérile; il en est tout autrement des légumineuses comme les pois; ces plantes acquièrent souvent un développement normal et parfois exubérant dans un sol entièrement privé d'azote combiné, et contrairement à ce qui arrive pour les graminées, l'augmentation ou la diminution de la proportion de nitrates n'entraîne ni un accroissement, ni un amoindrissement régulier de la récolte.

Jusqu'ici les observations de MM. Hellriegel et Wilfarth ne font que confirmer sous une forme plus précise les anciennes observations de M. George Ville, mais nous touchons au point décisif de la belle découverte des agronomes allemands.

On prépare quarante-deux vases contenant 4,000 grammes de sable, additionné de carbonate de chaux; on y ajoute une dissolution nutritive renfermant : phosphate de potasse, chlorure de potassium, sulfate de magnésie, on introduit dans chaque vase 2 graines de pois germées. Trente pots sont abandonnés à eux-mêmes, dix autres reçoivent 25 centigrammes de *délayure de terre;* dans deux enfin, le sable est, avant l'ensemencement, stérilisé au feu.

La délayure de terre est obtenue en mélangeant une bonne terre arable, de préférence une terre ayant porté l'année précédente une culture de légumineuses, avec de l'eau, laissant reposer quelques instans, de façon à voir surnager au-dessus de la terre le liquide trouble; c'est ce liquide, cette délayure de terre, qui est versée sur dix vases. L'expérience est commencée le 23 mai. Dans les deux premières semaines de juin, aucune différence entre les

plantes, elles vivent toutes sur les réserves de la graine ; mais dès le 13 juin, toutes les plantes qui ont reçu la délayure de terre deviennent d'un beau vert. Dans les vases qui n'ont rien reçu, quelques pieds sont excellens, tandis que d'autres jaunissent comme ceux des pots stérilisés. Vers le milieu du mois, ces derniers périssent. Enfin, au moment de la récolte, aucun des vases qui a reçu la délayure de terre ne donne au-dessous de 16 grammes de récolte sèche, le maximum étant de 20 grammes, tandis que les vases sans délayure fournissent les récoltes les plus disparates, une très bonne, deux bonnes, deux passables, le reste médiocre ou même nul.

Les expériences répétées les années suivantes donnent des résultats semblables. Toujours la délayure de terre exalte la végétation du sainfoin, des lupins, des pois, tandis qu'elle n'exerce aucune action sur l'orge, l'avoine, le sarrasin, le colza, etc. Quelle est donc l'action qu'exerce cette délayure de terre ? Que renferme-t-elle qui lui donne une si merveilleuse activité ? Un être vivant, car si on la porte à l'ébullition pendant quelques minutes avant de la verser sur la terre, elle perd toute vertu et n'agit pas plus sur les légumineuses que sur les autres espèces.

Cet être vivant, enfin, ne manifeste-t-il pas sa présence par quelques signes extérieurs ? Si vraiment. Les botanistes, notamment M. Prilleux, inspecteur-général de l'enseignement agricole, avaient observé depuis longtemps que, lorsqu'on déterre avec précaution les légumineuses, on voit les racines irrégulièrement couvertes de petites nodosités, de petits tubercules, de la grosseur d'une tête d'épingle. Écrase-t-on ces nodosités sur une lame de verre, de façon à examiner au microscope leur contenu, on le voit rempli de corpuscules allongés, souvent bifurqués, peu mobiles. Ce sont des bactéries.

Ce qui appartient en propre à MM. Hellriegel et Wilfarth, c'est la liaison entre l'emploi de la délayure de terre et l'apparition des nodosités ; ces éminens observateurs ont parfaitement établi que si dans un sol ensemencé en pois, ou en lupins, on ajoute de la délayure de terre, les plantes prospèrent et leurs racines se couvrent de nodosités ; que si on ajoute cette délayure après l'avoir chauffée, les plantes pâtissent et meurent, mais qu'aucune nodosité n'apparaît sur les racines. C'est donc à la présence de ces nodosités, à l'existence, dans ces petites protubérances, des microbes qui les peuplent, qu'il faut faire remonter la prospérité des légumineuses semées dans un sol dépourvu d'azote combiné. C'est à la présence, dans l'eau de lavage de la terre, des germes des bactéries productrices des nodosités, qu'il faut attribuer la fixation de l'azote libre.

Nous voici donc revenus à l'intervention des micro-organismes dans la fixation de l'azote par les végétaux; cette intervention a été encore démontrée par une expérience très élégante réalisée par M. E. Bréal, au laboratoire de physiologie végétale du Muséum d'histoire naturelle. Au lieu de déterminer l'apparition des nodosités sur les racines des légumineuses par l'apport de l'eau, enlevant au sol les germes qu'il renferme, M. Bréal choisit sur une racine une nodosité bien remplie, la pique avec une aiguille, puis, aussitôt, introduit cette aiguille dans le tissu d'une jeune racine de pois ou de lupin en germination depuis quelques jours. Il plante alors la graine adhérente à la racine piquée dans un sol stérile et à côté il sème une autre graine semblable dont la racine n'a pas reçu de piqûre. L'expérience est très curieuse : tandis que le lupin piqué s'accroît, fleurit, mûrit ses graines, et que ses racines se couvrent de nodosités peuplées de bactéries, le lupin non piqué végète misérablement et finit par périr. Dans le lupin piqué, l'azote surpasse de beaucoup celui que renfermait la graine dont il provient; dans l'autre plante, on ne retrouve que l'azote contenu dans la graine.

La plante a été *vaccinée*, et l'introduction, dans les tissus de la racine, des bactéries productrices de nodosités détermine, en effet, leur apparition et la prospérité de la plante devenue capable d'utiliser l'azote atmosphérique.

Les germes de ces bactéries fixatrices d'azote paraissent très répandus dans le sol, et très habituellement, quand, avec une bêche, on enlève doucement un pied de trèfle ou de luzerne, puis qu'on lave avec précaution les racines, on y distingue sans peine les nodosités distribuées irrégulièrement. M. Bréal les voit encore mieux en cultivant les pois dans l'eau de fontaine, simplement additionnée de petites quantités de chlorure de potassium et de phosphate de chaux, mais dans laquelle il écrase un tubercule recueilli sur la racine d'une luzerne; les pois qui fleurirent malgré les conditions anormales de la végétation portaient sur leurs racines des chapelets de tubercules, renfermant des bactéries analogues à celles qui avaient été ensemencées.

Ces connaissances nouvelles ont eu la sanction de la pratique; une terre tourbeuse de la rive gauche de l'Ems ne donnait que de très médiocres récoltes de légumineuses. On la saupoudre de quelques mètres cubes d'une terre fertile où ces plantes prospéraient, on sème. Partout où la terre fertile a été ajoutée, les pois sont luxurians; partout où elle a fait défaut, ils restent chétifs. La terre fertile avait apporté les germes des bactéries productrices de nodosités.

Les faits acquis sont donc les suivans : les légumineuses prospèrent et s'enrichissent en azote quand elles portent sur leurs

racines des nodosités peuplées de bactéries; ce sont ces bactéries qui sont l'intermédiaire nécessaire entre l'azote et la plante. La démonstration étant éclatante, on ne pouvait nier plus longtemps que ces micro-organismes jouissent de la puissance singulière de triompher de l'inertie de l'azote, et non-seulement MM. Hellriegel et Wilfarth expliquaient les propriétés améliorantes des légumineuses, mais en outre ils apportaient aux idées de M. Berthelot un solide appui.

Il faut maintenant pénétrer un peu plus avant et chercher comment les bactéries s'introduisent dans les racines, comment surtout la légumineuse bénéficie de leur présence. — Bien que ce sujet soit loin d'être complètement élucidé, on peut croire cependant que les tubercules des racines sont des productions déterminées par l'action des bactéries, comme les galles, si communes sur les feuilles, naissent des piqûres des insectes; ces nodosités seraient utiles à la fois aux bactéries qui y pullulent et aux plantes sur lesquelles elles apparaissent. Les bactéries, trouvant dans le suc de la racine une nourriture appropriée à leurs besoins, peuvent s'y multiplier durant une infinité de générations et se répandre de nouveau dans le sol pendant la vie de la plante hospitalière, aussi bien qu'après sa mort. Quant à la plante elle-même, la bactérie lui fournit le moyen de se pourvoir d'un aliment extrêmement important, l'azote, qui est rarement dans le sol en quantité suffisante. La légumineuse profite mieux cependant que la bactérie, de cette sorte d'association, de symbiose, suivant l'expression consacrée. La légumineuse tire parti de la présence de la bactérie de la façon suivante. Dans la partie de la nodosité la plus voisine de la racine, apparaissent des cloisons qui retiennent les bactéries prisonnières. Après quelque temps, ces prisonnières périssent, leurs tissus se dissolvent et sont utilisés par la plante. A la partie la plus jeune de la nodosité apparaissent constamment, au contraire, des cellules nouvelles, renfermant de l'amidon qui se solubilise et fournit aux jeunes bactéries les matériaux carbonés nécessaires à leur développement. La plante se prépare ainsi de nouveaux alimens : quand la bactérie aura utilisé l'azote atmosphérique et formé dans ses propres tissus des matériaux azotés, ceux-ci seront résorbés par la légumineuse, et portés jusque dans ses organes aériens par des séries de vaisseaux fibro-vasculaires. La structure anatomique du tubercule est ainsi admirablement adaptée aux conditions de cette vie commune.

Suffit-il, pour être convaincu que c'est bien l'azote atmosphérique qui intervient dans le développement des pois, des haricots, des lupins semés dans du sable additionné de délayure de terre ou vaccinés avec le liquide des nodosités, de constater que l'azote com-

biné contenu dans les récoltes surpasse de beaucoup l'azote de la graine? MM. Schlœsing fils et Laurent ne l'ont pas pensé.

Ces très habiles physiologistes ont résolu de mettre hors de doute cette intervention de l'azote atmosphérique, en faisant vivre des plantes dans une atmosphère limitée, mesurée avec une exactitude absolue, pour reconnaître si l'azote de cette atmosphère diminuerait du fait même de la végétation. Si cette diminution avait lieu, on devait retrouver l'azote libre disparu, engagé en combinaison dans le tissu même de la plante. Les deux déterminations se contrôlaient ainsi l'une par l'autre.

L'expérience exigeait une rare dextérité. En effet, il ne suffisait pas de mesurer intégralement les gaz au début et à la fin de l'expérience, il fallait en outre alimenter les jeunes plantes d'acide carbonique aérien, en l'introduisant à mesure des besoins, dans les vases de végétation, il fallait encore extraire l'excès d'oxygène produit par la décomposition de cet acide carbonique; il fallait enfin savoir exactement quelle était la teneur en azote des graines semées, priver absolument le sable dans lequel elles devaient se développer de tout l'azote combiné qu'il pouvait renfermer, de façon à retrouver dans la récolte un poids d'azote combiné égal ou très voisin de celui de l'azote disparu de l'atmosphère. Malgré toutes ces difficultés, l'expérience réussit d'une façon complète; dans une des cultures l'azote gazeux disparu représentait 29 cent. cub. 1, pesant 0 gr. 0365, on trouva comme augmentation dans la récolte 0 gr. 0406; dans une autre l'azote gazeux disparu représentait 25 cent. cub. 9, pesant 0 gr. 0325, le gain de la récolte fut de 0 gr. 0341.

Enfin comme dernier contrôle, on fit une troisième expérience dans laquelle les pois furent encore semés, mais sans qu'on ajoutât au sol qui les portait les germes provenant de quelques nodosités écrasées. Cette fois les bactéries fixatrices d'azote faisaient défaut, aucun gain ne se produisit. La fixation d'azote fut nulle, ou exactement elle fut de 0 gr. 0006; c'est-à-dire bien inférieure à la limite des erreurs que l'on peut commettre dans de semblables recherches.

Quand l'Académie eut entendu la lecture de ce remarquable mémoire, elle s'associa complètement aux paroles de M. Berthelot, déclarant que ce travail met fin à la longue discussion dans laquelle on était engagé depuis des années, en établissant d'une façon définitive la fixation de l'azote atmosphérique par action microbienne.

V.

Les légumineuses fixent l'azote de l'air dans leurs tissus quand leurs racines portent des nodosités à bactéries. Le fait est acquis.

Les céréales, au contraire, ne paraissent utiliser que l'azote combiné des nitrates ou des sels ammoniacaux, cela découle de nombreuses expériences concordantes; mais si nous plaçons ces deux familles aux extrémités d'une longue liste comprenant toutes les autres espèces végétales, ne trouverons-nous pas à quelques-unes d'entre elles des propriétés qui les rapprochent des légumineuses? En d'autres termes, les légumineuses sont-elles les seules plantes susceptibles d'utiliser l'azote atmosphérique, ou bien cette faculté existe-t-elle encore dans d'autres familles? Les anciennes expériences de M. George Ville semblaient montrer que d'autres plantes que les légumineuses fixent l'azote de l'air, et tout récemment cette probabilité est devenue une certitude.

MM. Schlœsing fils et Laurent ont appliqué la remarquable méthode de recherche décrite plus haut, non-seulement aux légumineuses, mais aussi à d'autres espèces; dans une première séri d'essais on fit croître dans les vases renfermant une atmosphère limitée, rigoureusement mesurée, des topinambours, de l'avoine, du tabac et des pois. Plusieurs vases semblables à ceux qui avaient été ensemencés ne portaient aucune végétation. Dans une seconde série d'essais, à l'avoine et aux pois s'ajoutèrent de la moutarde, du cresson, de la spergule. Dans la première série d'essais, une fixation d'azote libre se produisit dans presque tous les cas. Elle fut sensiblement plus forte quand la culture porta sur les pois que lorsqu'on mit en observation d'autres espèces; mais dans six expériences sur sept, le volume de l'azote gazeux diminua, et l'analyse décela dans les produits obtenus plus d'azote combiné qu'il n'en avait été introduit par les semences.

L'une des expériences était particulièrement intéressante, le sol n'avait pas été ensemencé, et cependant la fixation de l'azote avait été sensible. Or il s'était développé à la surface de la terre une quantité notable de petites plantes vertes, tandis qu'il n'y en avait guère sur deux autres sols non ensemencés, et qui n'avaient accusé qu'une fixation d'azote, insignifiante dans un cas, nulle dans l'autre.

En soumettant à l'analyse la terre adhérente à la croûte verte, on reconnut qu'elle renfermait en combinaison tout l'azote disparu; il n'y en avait pas dans les couches plus profondes. En rapprochant ce résultat des essais dans lesquels on n'avait observé ni fixation d'azote, ni apparition d'algues vertes, on reconnaissait de plus que si une fixation d'azote avait eu lieu dans la culture de l'avoine et du tabac, le sol avait été dans ces deux cas couvert d'algues comme la terre nue. On était, dès lors, conduit à supposer que ces algues étaient l'agent de la fixation.

C'est pour vérifier cette hypothèse qu'on disposa une seconde série d'essais, dans laquelle on se débarrassa des algues, en cou-

vrant le sol d'une couche de sable calciné, qui ne pouvait renfermer aucun germe; grâce à cet artifice, aucune algue, aucune mousse n'apparut, et l'expérience devint d'une parfaite netteté. La fixation de l'azote ne fut sensible que pour les pois, elle resta dans la limite des erreurs d'expérience pour les autres espèces.

Ces nouvelles recherches de MM. Schlœsing fils et Laurent étendent donc à une nouvelle classe d'êtres vivans, aux mousses, aux algues vertes, la propriété de fixer l'azote atmosphérique; ces travaux donnent, en outre, quelque lumière sur d'autres points restés jusqu'à présent fort obscurs.

Dans les nombreuses expériences qu'il a exécutées sur d'autres espèces que les légumineuses, M. George Ville avait observé des fixations d'azote notables. Souvent les essais de vérification ont échoué, sans qu'on pût pénétrer la raison des échecs ou des succès; il est possible aujourd'hui de risquer une hypothèse qui expliquerait ces anomalies. Quand, dans les laboratoires, on conserve pendant quelque temps les dissolutions complexes renfermant des nitrates, des phosphates, des sels de potasse, employées pour soutenir la végétation dans les sols stériles, on y voit très souvent apparaître des algues. Or, les expériences dans lesquelles M. George Ville a constaté des gains d'azote ont porté sur des plantes qui ont reçu au début de la végétation de petites quantités de nitrate, et rien n'empêche de supposer que les sols ainsi enrichis ont été envahis par ces cryptogames fixateurs d'azote, qui abandonnant au sol leur dépouille, ont permis à la plante en expériences d'acquérir une dose d'azote supérieure à celle qu'on avait ostensiblement fournie.

L'azote atmosphérique ne serait ainsi entraîné dans les plantes à organisation complexe qu'après avoir été soustrait à l'air par les végétaux cryptogames. C'est peut-être ainsi qu'il faut expliquer encore les quantités d'azote considérables que l'analyse décèle dans les prairies de graminées. Les diverses espèces de cette nombreuse famille paraissent incapables d'utiliser à leur profit l'azote de l'air, et on ne comprenait pas comment les terres maintenues en prairie s'enrichissent constamment d'azote, avant d'avoir remarqué que ces sols sont envahis par des mousses, des algues variées, auxquelles il faut sans doute rapporter les gains constatés.

Jusqu'à présent aucune expérience précise ne permet d'affirmer que quelques familles de plantes phanérogames autres que les légumineuses utilisent l'azote atmosphérique, mais la discussion des expériences exige une attention particulière, car les résultats semblent, au premier abord, conduire à une conclusion opposée à celle que nous venons de formuler.

A la fin de l'année 1891, M. Bréal sema, dans de grands pots

à fleurs pouvant contenir 3 kilos de sable, des graines de cresson alenois déjà germées ; le sable n'avait pas été calciné, mais seulement lavé à plusieurs reprises et il ne renfermait que des traces de matières organiques. On ajouta des engrais minéraux, sans aucun engrais azoté; pendant l'hiver, bien que les vases fussent placés dans une serre, la végétation fut languissante, elle ne prit son essor qu'au printemps. Quand on mit fin à l'expérience, le cresson était luxuriant. Quelques pieds avaient $0^m,95$ de hauteur, ils avaient mûri leurs graines; en ne tenant compte que de la partie aérienne, on trouvait déjà que l'azote de la récolte dépassait beaucoup celui des graines et de l'eau d'arrosage. Quand on examina les racines, on trouva qu'elles avaient pris un prodigieux développement, elles enlaçaient le sable, formaient un véritable feutre; on trouva que le sol s'était aussi singulièrement enrichi d'azote.

Cette expérience fut recommencée, mais le semis eut lieu dans des vases de moindre dimension, renfermant du sable normal ou stérilisé; dans l'un et l'autre cas, on échoua complètement. Les plantes furent chétives, comme celles qu'obtenait M. Boussingault, dans les expériences où il ne constatait aucun gain d'azote. En recommençant encore, mais cette fois, en ensemençant le cresson dans des vases d'une grande capacité, on constata, comme dans le premier essai, un gain d'azote sensible ; en Allemagne, le professeur Frank obtint des résultats analogues. Doit-on en conclure que le cresson de M. Bréal ou les plantes variées de M. Frank ont fixé directement l'azote atmosphérique? Il serait imprudent de l'affirmer. Il semble plus vraisemblable que ces expériences ne sont qu'une vérification de la découverte de M. Berthelot ; ce sont sans doute les organismes contenus dans le sable qui ont fixé l'azote dont les plantes se sont ensuite emparées ; mais de nouvelles cultures doivent être disposées pour arriver à des conclusions précises.

Faut-il s'excuser d'avoir si longuement, si minutieusement analysé les travaux récens qui établissent avec certitude l'intervention de l'azote atmosphérique dans les phénomènes de la végétation? Pour le penser, il ne faudrait pas voir que cette fixation, dans le sol du gaz dont l'atmosphère nous offre un réservoir inépuisable est la condition même de la persistance de la vie à la surface du globe.

La matière ne se détruit pas; elle ne se crée pas, elle revêt seulement des formes variées qui n'affectent ni la nature intime, ni le poids des élémens dont elle est formée. L'azote circule d'un être à l'autre. Engagé aujourd'hui dans une combinaison complexe, constituant les muscles d'un animal, demain détritus soumis à

l'action des micro-organismes, il devient ammoniaque, puis acide azotique, il pénètre alors dans le végétal, et le voilà gluten du blé, prêt à reprendre ses éternelles migrations. S'il ne s'altère, ni se détruit dans ces longs voyages, il peut cependant disparaître pour de nombreuses années de la circulation. Les nitrates solubles dans l'eau sont entraînés à la mer, y deviennent ammoniaque, et si on se rappelle que chaque litre d'eau de mer renferme 0 gr. 0004 d'ammoniaque, on voit quelle est l'immense quantité d'azote combiné que renferme l'Océan ; or de faibles fractions de cet azote reviennent seules au sol qui les a fournies. L'Océan nous fournit un peu de poisson ; aux riverains, des fucus, des varechs qui servent à la fumure des terres du littoral et y déterminent une végétation luxuriante depuis longtemps célèbre : la ceinture dorée de la Bretagne n'a pas d'autre origine ; mais la disproportion entre l'azote combiné porté à l'Océan et la quantité rendue est excessive, et la terre serait dépourvue depuis longtemps d'azote combiné, si l'atmosphère ne compensait partiellement les pertes que supporte constamment le sol cultivé.

Ces pertes croissent à mesure que les exigences de l'hygiène sont plus étroites ; jamais l'ensemble de nos populations ne supportera les gênes que s'imposent les habitans de nos départemens du Nord, de l'Alsace ou de la Provence, et n'emploieront sans transformation les résidus de la vie que rejettent les grandes villes, comme le font les Chinois. Grâce à cette habitude, singulièrement désagréable, il faut le reconnaître, ils ont pu continuer à croître, à prospérer depuis des milliers d'années, tandis que les grands empires asiatiques, peuplés de cultivateurs imprévoyans, se sont abîmés peu à peu par l'impossibilité de vivre dans des pays épuisés par une culture malhabile.

Notre habitude de ne pas utiliser les résidus de la vie, mais de les rejeter à la mer, comme on le fait à Londres, ou à la Seine, comme on le fait à Paris, nous force à vivre sur de maigres réserves qui auront disparu dans un nombre d'années restreint. Aujourd'hui, notre culture épuise le nitrate de soude que péniblement une flotte entière va chercher dans le désert d'Atacama, sur la côte américaine du Pacifique, dont les îlots, pendant une cinquantaine d'années, nous ont fourni du guano, aujourd'hui presque disparu. Nous employons encore le sulfate d'ammoniaque obtenu par la purification du gaz d'éclairage de la houille ; nous faisons rentrer ainsi dans la circulation active l'azote qui a été fixé aux époques reculées, où la végétation puissante et monotone de la terre accumulait ces réservoirs de chaleur et de force que nous utilisons aujourd'hui. Mais l'azote du nitrate de soude du Pérou, du sulfate

d'ammoniaque de la houille ou des matières excrémentitielles, est bien loin de compenser celui qui est constamment perdu, et si on pouvait calculer d'une part l'azote combiné enfoui chaque année dans les profondeurs de l'Océan et celui que nous exhumons des gisemens exploités, on trouverait une terrible différence.

Malgré ces déperditions formidables, à chaque printemps, nos prairies donnent de l'herbe, nos forêts verdissent sans que nous ayons à intervenir, leur vie est alimentée par l'azote atmosphérique dont nous commençons à comprendre le mode d'action.

Quand, il y a trente ans, M. Pasteur nous a fait comprendre le rôle des micro-organismes, il nous les a présentés comme les agens nécessaires de la réduction de la matière organique aux formes simples sous lesquelles ses élémens rentrent dans la circulation générale : — « Si les êtres microscopiques, disait-il, disparaissaient de notre globe, la surface de la terre serait encombrée de matière organique morte et de cadavres de tout genre (animaux et végétaux). Ce sont eux principalement qui donnent à l'oxygène ses propriétés comburantes ; sans eux, la vie deviendrait impossible parce que l'œuvre de la mort serait incomplète. »

Depuis 1862, la justesse des idées de M. Pasteur a été démontrée par d'innombrables recherches, mais la science ne s'arrête pas, et aujourd'hui apparaît une fonction nouvelle de ces micro-organismes. Non-seulement ils travaillent à rendre assimilable par les végétaux supérieurs la matière organique en la réduisant aux formes simples : eau, acide carbonique, ammoniaque, acide azotique, sous lesquelles ils peuvent en utiliser les élémens, mais, en outre, associés à certaines espèces végétales privilégiées, ils leur préparent, ils leur façonnent l'aliment le plus précieux, la matière azotée, qu'ils élaborent à l'aide de l'azote de l'air, ou encore, isolés dans les profondeurs ou à la surface des sols vierges, ils élaborent la matière organique la plus complexe, la matière azotée, en faisant pénétrer dans le cycle de la vie l'élément le plus difficile à entraîner : l'azote. Les êtres élémentaires, suivant l'excellente expression de M. Berthelot, provoquent ainsi des synthèses véritables.

Sans doute, leur histoire est encore fort obscure. Comment l'azote est-il engagé en combinaison ? Quelles sont les réactions qui déterminent la fixation de ce gaz inerte ? Nous l'ignorons. Le point acquis est que la fixation de l'azote atmosphérique dans la terre végétale assure la perpétuité de la vie à la surface du globe, et encore que cette fixation a lieu sous l'influence des fermens de la terre.

P.-P. DEHÉRAIN.

L'EXPLOITATION

DES

CHEMINS DE FER DE LA PRUSSE

DEPUIS LEUR RACHAT PAR L'ÉTAT

On a souvent discuté les avantages respectifs que présente l'exploitation des chemins de fer soit par l'industrie privée, comme en France ou en Angleterre, soit par l'État, comme en Belgique ou en Prusse. C'est surtout dans ce dernier pays que les partisans de l'exploitation d'État ont été chercher des argumens en faveur de la cause qu'ils défendent. On ne saurait, à vrai dire, trouver un meilleur sujet d'étude et de comparaison que ce vaste réseau d'État prussien, qui s'étend sur près de 25,000 kilomètres et qui embrasse plus des neuf dixièmes de la totalité des voies ferrées du pays. Les adversaires du régime des concessions se sont donc attachés à vanter les bienfaits du rachat des chemins de fer en Prusse et l'heureuse influence qu'en a ressentie la situation économique et financière de ce pays. A les en croire, l'État, rompant avec les erremens des compagnies privées auxquelles il succédait, aurait amélioré considérablement l'exploitation, procédé à la réduction générale des tarifs, et, tout en donnant ainsi satisfaction dans une large mesure aux intérêts du public, aurait encore réalisé de beaux bénéfices, permettant d'amortir rapidement la dette des chemins de fer et, plus tard, de procurer des recettes importantes au budget.

C'est bien ainsi, en effet, que les choses auraient dû se passer à en juger par les promesses que fit, en 1879, le gouvernement prussien, lorsque, présentant à la chambre des députés ses premières propositions de rachat, il eut à s'expliquer sur la ligne de conduite qu'il entendait suivre à l'égard des chemins de fer. En réalité, ces propositions avaient pour point de départ des considérations d'ordre tout différent, car elles constituaient, dans l'esprit de M. de Bismarck, le complément indispensable d'une série de mesures propres à fortifier la puissance militaire du royaume et à assurer sa suprématie politique sur les autres parties de l'empire allemand. Mais ce véritable motif fut, en partie, laissé dans l'ombre, et si les considérations militaires permirent de triompher de la résistance de quelques députés, c'est en parlant de réformes, d'améliorations et surtout d'abaissement des tarifs, que le gouvernement rallia à ses projets la majorité des suffrages.

Il avait d'ailleurs beau jeu, à certains égards, pour critiquer l'état de choses existant et pour dépeindre sous des couleurs attrayantes les avantages à attendre du régime futur. La multiplicité des administrations de chemins de fer présentait de nombreux et sérieux inconvéniens ; elle empêchait ou rendait très difficile l'établissement de tarifs communs, de trains directs et de correspondances ; les tarifs, jusque-là compliqués et arbitraires, étaient, il est vrai, en voie d'uniformisation et de simplification ; mais leur réforme commençait à peine à voir le jour, et les plaintes que l'ancien régime avait soulevées n'avaient pas encore cessé de se faire entendre. Ajoutons à cela que l'enchevêtrement des réseaux avait conduit certaines compagnies à une concurrence ruineuse, aussi bien par les trop bas tarifs concédés que par les dépenses inutiles ou exagérées faites par chaque administration pour retenir le trafic sur ses rails et le détourner du réseau concurrent.

Aussi, dans l'exposé des motifs des projets de loi de 1879, le gouvernement prussien n'eut-il pas de peine à faire ressortir les inconvéniens de cette situation et la nécessité d'y porter remède ; il saisit cette occasion pour formuler, sur le régime général des chemins de fer, des appréciations qui constituaient tout ensemble une profession de foi et un programme. A l'entendre, les compagnies privées étaient pénétrées de l'esprit de lucre et du souci du dividende, et se montraient réfractaires à toute amélioration de service, à toute réduction de tarifs. L'État seul était à même d'exploiter les chemins de fer d'une manière conforme à l'intérêt public ; non-seulement son action devait se manifester par un emploi plus judicieux et plus équitable des capitaux consacrés aux chemins de fer, par une exploitation plus rationnelle et plus éco-

nomique; mais, en outre, débarrassé de toute considération d'intérêt particulier, il n'envisagerait les voies ferrées que comme un instrument de prospérité générale; au lieu de chercher à en faire une source de bénéfices, il s'appliquerait constamment, tout en restant dans les limites d'une sage administration financière, à développer le réseau, à améliorer le service et à réduire les tarifs.

Certes, voilà un brillant programme, qui est bien celui que les socialistes d'État se plaisent encore aujourd'hui à faire miroiter à nos yeux. Reste à savoir si cet idéal est devenu en Prusse une réalité et si la ligne de conduite, tracée par le gouvernement à la veille du rachat, a été suivie de point en point. Les grandes réformes annoncées ont-elles été faites? L'exploitation des chemins de fer prussiens a-t-elle été dirigée, comme on l'avait promis, en vue des seuls intérêts économiques du pays et en dehors de toute considération de fiscalité? On serait tenté de le croire, en France, si l'on ajoutait foi aux affirmations qui y ont été produites à diverses reprises. Mais les débats retentissans qui ont eu lieu dans ces dernières années au parlement prussien ont dissipé cette légende et permis d'apprécier exactement la situation. L'occasion semble donc propice pour se rendre compte de ce qui a été réellement fait, depuis l'époque du rachat, au double point de vue économique et financier. Tel est l'objet de cette étude, dans laquelle seront envisagées successivement la question des tarifs et celle de l'administration financière du réseau.

I. — LES TARIFS.

Le programme de 1879, que nous venons d'esquisser à grands traits, montre suffisamment quel était, en matière de tarifs, le but que les promoteurs de l'exploitation par l'État se proposaient d'atteindre. En passant brièvement en revue les réformes qui ont été effectuées depuis cette époque, nous allons voir dans quelle mesure elles ont répondu aux déclarations du gouvernement et à l'attente du public.

La première, et de beaucoup la plus importante, de ces réformes est celle qui a été apportée dans la tarification des marchandises en 1878, c'est-à-dire au moment même où commençait le rachat des réseaux privés. Elle a souvent été appréciée d'une manière inexacte, notamment lorsqu'on lui a prêté le caractère d'une réduction générale des tarifs, due à l'initiative de l'État. Pour mettre en évidence sa véritable portée, il est nécessaire de remonter à ses origines.

En 1875, il y avait, en Allemagne, trois systèmes principaux de tarification, auxquels se rattachaient avec plus ou moins de variantes les tarifs des diverses administrations de chemins de fer. Le plus ancien était celui de la tarification à la valeur, tel qu'il est pratiqué en France : il était appliqué dans toutes les régions du nord et de l'est. Un second système avait pris naissance en Alsace-Lorraine après la guerre de 1870 et s'était étendu dans presque tout le sud-ouest : il reposait exclusivement sur le poids des expéditions et sur la nature des wagons employés (couverts ou découverts), sans considération de la valeur des marchandises. Enfin, un régime intermédiaire entre les deux précédens avait été adopté en 1874 sur les chemins de fer bavarois de la rive droite du Rhin et sur ceux du Wurtemberg. Cette diversité présentait, comme nous l'avons dit, de sérieux inconvéniens, et, pour y mettre fin, le gouvernement impérial avait cherché, de 1873 à 1875, à établir une tarification uniforme conciliant à peu près les différens systèmes en vigueur. Une enquête avait eu lieu à cet effet, et un rapport avait été soumis au Bundesrath. Mais celui-ci ne poursuivit pas davantage la solution de cette question, et la tentative du gouvernement ne reçut pas de suite. Cependant la complication des tarifs était aussi défavorable aux administrations de chemins de fer qu'au public ; aussi la question fut-elle remise à l'étude par les compagnies privées du nord de l'Allemagne et bientôt prise en main par le comité de l'Union des tarifs. Dans une conférence tenue à Leipzig les 6 et 7 avril 1876, ce comité prit la décision unanime, à l'exception des représentans des chemins d'État prussiens, qui s'abstinrent, de provoquer une entente générale de toutes les administrations pour l'étude et l'adoption d'une tarification uniforme applicable à tout le trafic allemand. Les chemins de fer impériaux (Alsace-Lorraine) et ceux de l'État prussien ne répondirent pas à cette invitation, et ce fut en dehors d'eux qu'un projet fut élaboré et adopté dans une conférence générale tenue à Dresde les 29 et 30 juillet 1876. Le 14 décembre suivant, le Bundesrath décida que ce projet ne soulevait pas d'objection au point de vue des intérêts de l'empire, et ce fut alors seulement que le ministre du commerce prussien se rallia au nouveau tarif, qui reçut l'adhésion unanime de tous les chemins de fer allemands dans la conférence tenue à Berlin le 12 février 1877 (1).

(1) Dans un discours prononcé au Reichstag le 10 février 1892, un député, M. Schrader, ancien directeur du chemin de fer de Berlin-Anhalt, a même déclaré que les compagnies privées ont créé le système de tarification actuel contre la volonté du ministre des travaux publics de Prusse, M. de Maybach, et il a développé son affirmation dans les termes suivans : « Depuis longtemps la réforme des tarifs

L'initiative de la réforme des tarifs de 1878 appartient donc incontestablement aux compagnies privées, et les chemins de fer de l'État prussien, qui s'en étaient désintéressés au début, se sont bornés ensuite à accepter un projet qui avait reçu l'approbation unanime des autres administrations.

La connaissance des circonstances qui ont motivé et amené cette réforme permet d'envisager celle-ci sous son véritable jour. Ce que les administrations de chemins de fer ont cherché à réaliser, pour donner satisfaction tant à leurs propres intérêts qu'aux réclamations du public, c'est l'uniformité de tarification, la suppression des inégalités qui existaient d'une région à l'autre, l'ordre, la simplicité et la clarté des tarifs. Cette œuvre, par cela même qu'elle émanait de la libre initiative des administrations de chemins de fer, ne pouvait s'accomplir que sous forme d'un compromis entre les diverses tarifications existantes, surtout entre les deux régimes diamétralement opposés qu'on rencontrait alors en Allemagne, l'un qui ne considérait que le poids des chargemens; l'autre, qui tenait compte surtout de leur valeur. C'est là l'explication du système mixte qui est en vigueur aujourd'hui et qui repose à la fois sur le tonnage et sur la classification.

On connaît ses traits essentiels : les marchandises de toute espèce remises en petite vitesse par chargemens inférieurs à 5,000 kilos sont taxées au prix unique de 11 pfennings (1) par tonne et par kilomètre. Les chargemens de 5,000 kilos paient soit le prix du tarif général A^1, qui est le même pour toutes les marchandises, soit, s'ils sont composés de marchandises nommément désignées dans le tarif spécial A^2, le prix unique de ce tarif. Les remises de 10,000 kilos sont taxées soit au prix unique du tarif général B, soit, si elles sont dénommées dans l'un des tarifs spéciaux 1, 2 ou 3, au prix unique que comporte chacun de ces tarifs. Enfin, il existe un certain nombre de tarifs exceptionnels, sur lesquels nous reviendrons plus loin.

était sur le tapis; elle avait été proposée d'abord dans le sens du système naturel dit d'Alsace-Lorraine, mais elle ne pouvait réussir de cette façon, car ni les compagnies privées, ni les chemins de fer de l'État prussien n'en voulaient. Elle fut ensuite cherchée dans un autre ordre d'idées par l'office des chemins de fer de l'empire, sous l'administration de M. Scheele; celui-ci n'a pas réussi. Pourquoi? je n'en sais rien, n'ayant jamais pu avoir connaissance du rapport qui avait été rédigé à ce sujet. Son successeur, M. de Maybach, fut d'avis qu'il n'était possible de rien faire sur ce terrain. Mais alors les compagnies privées vinrent ensemble déclarer : Il est absolument nécessaire de faire quelque chose. Et les chemins de fer de l'État prussien n'ont pu qu'emboîter le pas; depuis lors, le système de tarifs adopté par la confédération a subsisté tel quel jusqu'à ce jour. »

(1) Le pfenning vaut 0 fr. 0 125 de notre monnaie.

Comme on vient de le voir, le but poursuivi dans cette réforme a été exclusivement la simplification et l'uniformisation des tarifs. Quant à la réduction des prix, elle n'a pas été en question : les compagnies n'y avaient aucun intérêt et le gouvernement ne songeait pas à leur imposer un sacrifice de ce genre (1). Mais on peut se demander si en fait les nouveaux tarifs se sont traduits dans leur application par un relèvement ou une diminution de l'ensemble des prix de transport. A vrai dire, il est assez difficile de s'en rendre compte, étant données la diversité des anciens tarifs et la différence existant au point de vue de la forme entre l'ancien et le nouveau système. D'après la façon même dont s'est accomplie la transformation, d'accord entre toutes les administrations intéressées, il est à peu près certain qu'elle a constitué une sorte de cote mal taillée entre les différens prix existant auparavant.

Les expéditions de détail ont été très défavorablement traitées : les anciens tarifs pour cette catégorie de marchandises étaient le plus généralement de 13 pf. 3, 10 pf. 67 et 8 pfennings suivant la classification : la substitution à ces taxes d'un prix unique de 11 pfennings a donc eu pour effet un relèvement sensible dans la plupart des cas, d'autant plus qu'en même temps les frais de manutention ont été plus que doublés. En ce qui concerne les taxes des wagons complets, il ne paraît pas que dans leur ensemble elles aient été diminuées ; c'est, du moins, ce qui semble résulter de la comparaison suivante tirée de la statistique des chemins de fer de l'État prussien.

RECETTE MOYENNE PAR TONNE KILOMÉTRIQUE EN

	1875	1876	1878	1880	1882
Expéditions de 5 tonnes.	4 pf. 59	4 pf. 71	5 pf. 47	6 pf. 40	6 pf. 41
— de 10 tonnes.	3 pf. 17	3 pf. 07	3 pf. 36	3 pf. 60	3 pf. 25

Mais le nouveau mode de tarification, en accentuant considérablement la différence de traitement entre les expéditions de détail et les chargemens complets, et en n'accordant de prix modérés qu'à ces derniers, a obligé en quelque sorte le public à ne remettre au chemin de fer que des charges complètes, soit en arrangeant ses expéditions en conséquence, soit en s'adressant à l'intermédiaire des groupeurs de profession. C'est là le véritable effet de la réforme, et il apparaît nettement dans le tableau suivant, qui

(1) Au contraire, par deux décisions en date des 11 juin 1874 et 13 février 1875, le Bundesrath avait autorisé un relèvement des tarifs de 20 pour 100, en y mettant comme condition que les administrations de chemins de fer adopteraient un système de tarification uniforme sur les bases générales qui leur avaient été indiquées.

indique la proportion respective des expéditions de détail, de 5 tonnes et de 10 tonnes de 1875 à 1882.

	1875	1876	1878	1880	1882
	—	—	—	—	—
Expéditions de détail . .	11.5	11.2	8.1	6.3	5.6
Chargemens de 5,000 kil.	42.3	37.9	13.5	6 1	5.1
Chargemens de 10,000 kil.	46.2	50.9	78.4	87.6	89.3
	100.»	100.»	100.»	100.»	100.»

Il est probable que cette transformation s'est traduite en définitive par une perte de recette pour le chemin de fer, en raison de la prépondérance considérable prise par les expéditions taxées aux plus bas prix; mais c'est là une modification des conditions du transport et non un abaissement de tarif, d'autant plus que cette mesure a eu pour contre-partie, soit une gêne pour les commerçans qui ont condensé eux-mêmes leurs expéditions, soit une dépense pour ceux qui ont eu recours aux groupeurs.

Tel qu'il a été défini plus haut, le système de 1878 paraît consister en quelques tarifs très simples, applicables sans distinction de provenance ou de destination. Ceux qui estiment, sous prétexte d'équité, que la tarification d'un réseau doit reposer sur des formules rigides dispensant uniformément les prix de transport dans toutes les directions, ont vanté le mérite de ce système, et lui ont reconnu, outre l'avantage de la simplicité, celui d'être fondé sur l'égalité la plus absolue et de ne favoriser aucune région par rapport à une autre, aucun courant de transport au détriment d'un concurrent. Cela peut être vrai en théorie, mais c'est inexact en fait, à cause des tarifs exceptionnels.

L'origine de ces tarifs est la suivante. Avant la réforme de 1878, certaines régions industrielles, certains districts manufacturiers comme ceux du Rhin ou de la Westphalie avaient obtenu des tarifs extrêmement réduits qui leur permettaient d'écouler leurs produits dans des conditions très favorables. Il était impossible de songer à substituer à ces tarifs l'application pure et simple des bases normales nouvelles, qui étaient beaucoup plus élevées; les situations acquises eussent été troublées profondément, et l'État, qui était en train de racheter ces lignes, eût vu se former contre lui un vif courant d'opposition. On corrigea donc l'effet de la réforme en laissant subsister ou même en créant des prix spéciaux pour certaines marchandises ou pour certains parcours. Tel est l'objet des tarifs dits exceptionnels; on se fera une idée de leur importance en considérant qu'ils régissaient, en 1879-1880, 64 pour 100 du tonnage kilométrique et 50 pour 100 de la recette des marchandises sur les chemins de fer de l'État prussien.

Quelques-uns de ces tarifs sont, il est vrai, applicables sur toute l'étendue du réseau, et doivent par suite être plutôt considérés comme des tarifs généraux; mais le plus grand nombre ne rentrent pas dans ce cas : ils sont constitués par des barêmes kilométriques limités à une région déterminée, ou même par des prix fermes, et font ainsi échec au principe d'égalité, que M. Ulrich, dans son ouvrage bien connu sur les tarifs de chemins de fer, a appelé le principe d'économie publique; les uns et les autres font disparaître les avantages de simplicité du système. Aussi, ces tarifs ont-ils été vivement attaqués dès le début par les théoriciens, qui ont considéré comme le premier devoir de l'État de les faire disparaître.

C'était là un gros embarras pour l'Administration. Dans une brochure intitulée : *Die Reform der Eisenbahngütertarife,* M. Braesike en a fort bien indiqué le motif : « Actuellement, dit-il, presque la moitié des marchandises sont transportées suivant des tarifs exceptionnels; cependant, dans toutes les sphères du commerce et de l'industrie, on se plaint de l'élévation des tarifs normaux, surtout aux grandes distances, et on demande des abaissemens sous forme de nouveaux tarifs d'exception. L'administration, qui ne peut se dissimuler le bien fondé de ces plaintes, se trouve dans l'alternative pénible pour elle et désavantageuse pour le public, soit de repousser les demandes de ce genre parce qu'elles sont contraires au système de tarification actuel, soit de consentir chaque année de nouveaux tarifs exceptionnels et par cela même de mettre en évidence l'insuffisance des tarifs normaux et de tout le système qui est échafaudé sur eux. »

On ne saurait mieux faire ressortir l'inanité des tarifications à formules et la nécessité d'une tarification commerciale. L'industriel allemand tient aux tarifs exceptionnels parce qu'il sent très bien que c'est pour lui le seul moyen pratique d'obtenir les réductions de prix dont il a besoin. De son côté, l'administration de chemin de fer voit dans ces tarifs le moyen de donner satisfaction aux demandes qui présentent un réel intérêt, sans porter préjudice à ses recettes. Ici, c'est une industrie qui s'installe ou qui se développe : un tarif approprié lui permettrait de se créer des débouchés, de placer avantageusement ses produits, de doubler sa production ; c'est en même temps un bénéfice assuré pour le chemin de fer, qui peut calculer par avance à un centime près le profit que lui laisse l'augmentation du trafic comparé à l'abaissement de la taxe. Là, c'est une industrie ou un commerce en décadence passagère sous l'influence d'une crise, d'une concurrence ou de tout autre événement : une réduction des tarifs de transport, ne serait-elle que momentanée, lui permettrait de continuer la lutte et de se

soutenir en attendant des circonstances plus favorables; pour le chemin de fer, c'est un sacrifice sans compensation immédiate, mais qui trouvera peut-être son dédommagement dans l'avenir, et qui en tout cas évite la perte totale du trafic menacé.

Dans les deux cas, l'intérêt de l'industrie comme celui du chemin de fer justifie la création d'un tarif exceptionnel. Mais si la tarification doit suivre les règles étroites tracées par les partisans du principe de « l'économie publique, » ce principe s'oppose à ce que l'on fasse pour telle région un tarif dont ne profiteront pas les autres centres industriels. Ceux-ci seront quelquefois distans de plusieurs centaines de kilomètres du premier, et placés dans des conditions de production et de débouchés tout différentes. N'importe; il faut l'égalité absolue, et si l'on crée un nouveau tarif, il doit s'appliquer à tout le monde. Dès lors la question change de face : au lieu d'un profit modique, mais sûr, au lieu même d'un sacrifice inévitable, mais limité, l'administration du chemin de fer se voit en face de l'inconnu, de pertes probablement considérables, dont l'effet sera incertain et la récupération douteuse. Conclusion : le maintien pur et simple du *statu quo*.

Mais, dira-t-on, c'est précisément là que devrait se révéler la supériorité de l'exploitation d'État. Cette expérience aléatoire peut effrayer une compagnie privée, dont le devoir est d'administrer avec prudence l'important capital qui lui est confié. Mais l'État ne doit pas se laisser guider par les mêmes considérations, il ne doit avoir en vue que l'intérêt public, et par suite ne doit pas hésiter à faire une réduction de tarifs même aléatoire, même franchement onéreuse, si elle doit avoir d'heureux effets sur le développement de l'activité industrielle et commerciale ; son sacrifice, il en retrouvera la compensation dans l'augmentation de la fortune publique.

Nous ne voulons pas discuter ici cette doctrine, qui confine au socialisme d'État; mais ce que nous désirons montrer, c'est que, quoi qu'on en ait dit, elle n'a pas été mise en pratique jusqu'ici sur les chemins de fer de l'État prussien, et qu'au contraire les tendances de l'administration, loin d'être favorables aux abaissemens généraux et systématiques de tarifs, ont été et sont plus que jamais à l'heure actuelle opposées à toute réforme d'ensemble.

En veut-on des exemples ? Prenons celui des tarifs différentiels. On sait que les tarifs normaux des chemins de fer prussiens, ne sont pas conçus d'après le principe de la différenciation : il n'y a qu'une seule exception, c'est celle du tarif spécial 3, dont la base, fixée primitivement à 0 fr. 0325 par tonne et par kilomètre à toute distance, a été abaissée en 1880 à 0 fr. 0275 pour les parcours dépassant 100 kilomètres, en vue de satisfaire au *desideratum* formulé dans

l'article 45 de la constitution de l'empire. Cette non-différenciation des tarifs constitue une infériorité marquée du système allemand, d'autant plus que dans ce pays, par l'effet des situations géographiques, les marchandises ont souvent de très longues distances à parcourir pour arriver sur les lieux de consommation; c'est ainsi que les produits de la culture dans l'est de la Prusse, ceux de l'industrie dans l'ouest et le sud, ont à effectuer des parcours de 1,000 kilomètres et plus pour arriver sur certains marchés. Or, les prix des tarifs normaux, supportables à de courtes distances, deviennent extrêmement lourds et même prohibitifs aux grandes; les grains, la farine, le pétrole, les machines, etc., ne peuvent supporter des prix variant de 580 francs à 760 francs pour le transport d'un wagon de 10 tonnes à 1,000 kilomètres, et doivent par conséquent avoir recours à la voie d'eau si la région en possède, ou, dans le cas contraire, être expédiés exclusivement à de courtes distances. D'après l'ouvrage déjà cité de M. Braesike, le transport de marchandises qui ne bénéficient pas de tarifs spéciaux très réduits ne se fait guère, en Prusse, plus loin que 300 kilomètres; et au-delà de 400 kilomètres, il cesse complètement. Ce n'est que grâce à des tarifs exceptionnels particulièrement bas, établis au départ des principaux districts de production, que le charbon peut utiliser la voie de fer jusqu'à 900 kilomètres. Il est, d'ailleurs, remarquable de constater que sur un réseau comme celui de l'État prussien, qui embrasse près de 25,000 kilomètres sans solution de continuité, le parcours moyen des marchandises n'est que de 120 kilomètres, tandis que sur les chemins de fer français, partagés en réseaux dont l'étendue varie entre 3,000 et 7,000 kilomètres et dont la statistique individuelle n'accuse souvent qu'une fraction du parcours total des marchandises, la distance moyenne des transports est de 140 kilomètres.

Cette situation défavorable a provoqué de tout temps les réclamations du public allemand; l'administration elle-même en a si bien reconnu les désavantages qu'elle a introduit le principe de la différenciation dans la plupart des tarifs exceptionnels créés depuis 1880; mais elle a toujours résisté aux demandes tendant à son application générale dans la tarification. Récemment encore, dans la séance du Landtag prussien du 20 février 1892, M. le député Tiedemann, rapporteur du budget des chemins de fer de l'État, s'exprimait ainsi : « Si nous appliquions d'une manière générale le mode différentiel, et si nous entreprenions ainsi des réductions d'ensemble dans nos tarifs, cette mesure viserait non-seulement les relations pour lesquelles elle peut être féconde, mais aussi celles pour lesquelles elle ne présente aucun avantage. Or, nous devons, par raison d'économie, n'entreprendre de réductions que

lorsqu'elles doivent avoir effectivement pour conséquence un accroissement de trafic. Ici, ce ne serait pas le cas; pour nombre de relations, la mesure proposée n'aurait d'autre effet que de causer une diminution de recettes au chemin de fer. Si l'on veut venir en aide aux contrées qui en ont besoin, il faut le faire, c'est du moins le sentiment de la commission du budget, par la création de tarifs exceptionnels là où c'est nécessaire. »

Cette déclaration n'a pas dû agréer beaucoup aux partisans de la tarification uniforme. Cependant, le même courant d'idées paraît se retrouver dans le conseil supérieur des chemins de fer de Prusse. On sait que cette assemblée, dont les membres sont nommés par les ministres de l'agriculture, du commerce, des finances et des travaux publics, est chargée d'assister l'administration dans l'étude des questions de chemins de fer, principalement en ce qui concerne les tarifs; elle peut être considérée dans une certaine mesure comme le porte-parole des commerçans, des industriels et des agriculteurs, dont les représentans entrent pour un tiers dans la composition du conseil. Or, on reproche à ce comité non-seulement d'observer une trop prudente réserve à l'égard des abaissemens de tarifs, mais même d'avoir des préférences pour le système de la classification des marchandises suivant leur valeur (1).

Ainsi inspirée, il n'est pas étonnant que l'administration des chemins de fer de l'État prussien se soit beaucoup écartée du programme de 1879. Nous ne voulons pas dire pour cela qu'elle n'ait rien fait depuis cette époque dans le domaine des tarifs, mais elle n'a procédé à aucune réduction générale, et elle a appliqué constamment les principes que nous venons d'entendre formuler par le rapporteur de la commission du budget et qui sont ceux d'une tarification purement commerciale. Peut-être même a-t-elle procédé plus timidement dans cette voie que ne l'eût fait une compagnie privée, gênée qu'elle était par les engagemens antérieurs, par les principes d'égalité absolue dont on avait fait montre en 1878 et dont on ne pouvait pas faire trop bon marché depuis, et enfin, comme nous le verrons plus loin, par la politique fiscale du gouvernement.

En fait, après les quelques dispositions complémentaires qui ont été introduites, en 1880, dans le système de tarification créé

(1) Dans une brochure récente (1890) intitulée: *Erörterungen über die Gütertarife in Preussen*, M. Schœller, député, s'exprime ainsi, non sans une certaine amertume : « On devait s'attendre à ce que le développement de la tarification fût poursuivi d'après le principe de la rémunération des dépenses et en conservant comme base fondamentale la capacité des wagons. Au lieu de cela, c'est l'ordre d'idées opposé qui a prévalu de plus en plus dans le sein du conseil des chemins de fer, et cette assemblée gouverne maintenant tout à fait dans la voie de la classification à la valeur. »

en 1878 et qui ont consisté essentiellement en la création du tarif A[2] pour les charges de 5,000 kilogrammes et en la différenciation de la base du tarif spécial 3, le système en question est resté immuable. Tous les abaissemens de tarifs qui ont été concédés depuis ont été introduits exclusivement sous les deux formes suivantes :

1° Par déclassement de certaines marchandises; citons, par exemple, le déclassement du chanvre et du jute du tarif spécial 1 au tarif spécial 2; des betteraves du tarif spécial 1 au tarif spécial 3 ; du ciment du tarif spécial 2 au tarif spécial 3; des machines, des pierres taillées, de la soude, du tarif général B dans le tarif spécial 1;

2° Par la création de nouveaux tarifs exceptionnels. Tels sont, parmi les plus importans : le tarif pour les expéditions de détail de certaines marchandises dénommées, notamment des produits métallurgiques, ou des marchandises destinées à l'exportation maritime; le tarif à base décroissante pour les minerais de fer; le tarif du même genre pour les engrais communs, les terres, les sables, les pommes de terre et les betteraves; celui pour les matériaux des routes et les chaux destinées à l'agriculture; enfin, tout récemment, le tarif à échelons pour les grains et les céréales des régions de l'est.

C'est au moyen de ces tarifs exceptionnels qu'ont eu lieu, en définitive, les principales réductions de prix. On jugera de l'importance actuelle de ces tarifs par les chiffres suivans, relatifs à l'exercice 1891-1892 :

	Régis par les tarifs exceptionnels	Par rapport à l'ensemble des transports
Nombre de tonnes.	60,000,000 tonnes	49 pour 100
Nombre de tonnes-kilomètres.	700,000,000 t. kil.	47 pour 100
Recette.	250,000,000 francs	37 pour 100

Ces tarifs spéciaux, ces déclassemens isolés ont été incontestablement d'un grand secours pour les branches de commerce ou d'industrie auxquels ils s'adressent, et nous n'avons aucunement l'intention d'en méconnaître l'heureuse influence. Mais, nous insistons sur ce point, ils sont à la fois la condamnation du système de tarification absolu et uniforme qu'on a prétendu imposer à l'Allemagne et l'antithèse du programme de réformes énoncé par le gouvernement au moment du rachat. Aussi la pratique de l'administration a-t-elle soulevé de nombreuses et vives critiques (1).

(1) Le fait que presque la moitié des transports sont régis en Prusse par des tarifs exceptionnels, dit M. le député Schœller, dans l'ouvrage déjà cité, ne constitue qu'une

Si de la question du transport des marchandises, que nous avons seule examinée jusqu'ici, nous passons à celle des tarifs de voyageurs, nous constatons exactement la même situation. Les bases des tarifs normaux n'ont pas été modifiées sur les chemins de fer de l'État prussien depuis plus de trente ans, et c'est uniquement par voie de tarifs spéciaux (billets d'aller et retour, de voyages circulaires, cartes d'abonnement, d'ouvriers, d'écoliers, etc.), que des réductions de prix ont été concédées. Cette forme commerciale donnée à la tarification n'a pas satisfait les théoriciens, et M. Ulrich lui-même, qui a cependant une tendance nettement marquée à approuver tout ce qui a été fait en Prusse par l'État, déclare dans son traité des chemins de fer que « le trafic des voyageurs a le plus pressant besoin d'une tarification conforme aux principes de l'économie publique. » Les tarifs de voyageurs intéressant beaucoup plus que les autres la masse du public, on conçoit que l'État ait été assailli, à leur sujet, de plaintes et de réclamations beaucoup plus vives et plus générales que celles dont nous avons donné précédemment quelques échantillons. Mais c'est surtout lorsqu'on vit des pays voisins, tels que la Hongrie, l'Autriche, la France, entreprendre la réduction générale de leurs tarifs, que l'opinion publique s'émut en Allemagne et réclama l'accomplissement d'une révolution analogue. La question fut portée, en 1890, devant le parlement, et le ministre des travaux publics ne put se soustraire à la promesse de faire étudier à bref délai par son administration le projet d'une réforme générale des tarifs de voyageurs (1).

maigre consolation pour ceux qui ne jouissent pas de ce régime de faveur. Rien ne saurait précisément, mieux que cette importance des tarifs d'exception, démontrer la nécessité de substituer à la création de nouveaux tarifs de ce genre la diminution des prix normaux de transport. Lorsque l'on songe aux grands avantages qui auraient dû résulter pour le trafic du passage des chemins de fer privés entre les mains de l'État, notamment en ce qui concerne la diminution et l'unification des tarifs, et quand on considère que le prix de revient des transports n'est peut-être en aucun pays, que les chemins de fer y soient à l'État ou aux compagnies, aussi modique qu'en Prusse, où presque toutes les voies ferrées sont établies en pays plat, on doit convenir de la nécessité et de la possibilité d'une diminution des tarifs normaux. »

Et plus loin : « L'état de choses actuel a aussi l'inconvénient de compliquer les tarifs de marchandises et par suite de les rendre de moins en moins accessibles à la compréhension de tous ; il justifie l'opinion généralement admise qu'une compétence spéciale est nécessaire pour pouvoir s'aventurer dans le domaine des tarifs, et que les questions qui s'y rapportent ne sont accessibles qu'au petit nombre de personnes douées de cette érudition. Dans le public, on éprouve une certaine timidité à s'occuper ici de ces questions. »

(1) Dans un discours prononcé au Reichstag le 10 février 1892, M. le député Schrader a résumé comme suit l'état dans lequel se trouvait la question au commencement de 1891 : « Lorsque nous nous occupâmes, l'année précédente, du budget des

Ainsi, de ce côté, une solution paraissait imminente, et le public l'escomptait d'avance. Le même espoir s'attachait à la question des tarifs de marchandises, car dans les sessions précédentes, sur la demande réitérée d'un certain nombre de députés tels que MM. Schrader, Broëmel, Simon, Hammacher, etc., le ministre avait affirmé que son administration ne perdait pas cette question de vue, que d'importantes réformes étaient à l'étude et qu'elles seraient bientôt soumises à l'agrément de la chambre. Après quatorze ans d'attente, les promesses de 1879 allaient-elles être enfin réalisées? L'année 1892 ouvrirait-elle définitivement l'ère de ces vastes réformes à l'état de projet depuis si longtemps? Il ne devait pas en être ainsi, et au moment même où l'on croyait toucher au but, l'attitude de l'administration changeait complètement et de manière à dissiper toute illusion.

En effet, dans la séance du 21 janvier 1892, le ministre des travaux publics, M. de Thielen, rendant compte à la tribune des résultats obtenus sur le réseau des chemins de fer de l'État pendant l'année 1890-91, après avoir constaté la légère diminution des recettes et l'augmentation sensible des dépenses survenues dans cet exercice, s'exprima ainsi :

« La situation actuelle met l'administration dans l'obligation d'observer une prudente réserve dans l'étude et la solution des questions de transports, tout autant qu'elles sont liées à une diminution de recettes ou à une augmentation de dépenses, voire même aux deux à la fois. Dans cet ordre d'idées rentrent, à mon grand regret, les importantes réformes des tarifs de voyageurs et de marchandises qui étaient en préparation.

« La réforme du tarif des voyageurs a été prônée dans ces derniers temps avec une telle ardeur dans la presse comme dans les assemblées publiques, que l'on aurait pu croire que la première manifestation de la sagesse de l'État dût consister à faire immédiatement cette réforme. Je ne suis pas convaincu qu'elle soit tellement urgente, qu'elle doive être appliquée sans délai

chemins de fer de l'État, nous étions unanimes, ou du moins la commission que vous aviez instituée et qui ne put faire son rapport en raison de la situation des affaires, était unanime à estimer qu'une réforme des tarifs de voyageurs était nécessaire, et qu'elle devait être faite sur les bases qui avaient été acceptées par l'administration des chemins de fer de Prusse. Ces bases consistaient essentiellement en la suppression de la 4e classe, et en l'adoption pour chacune des autres du tarif existant actuellement pour la classe immédiatement inférieure, avec suppression des billets d'aller et retour. La commission fut unanime à accepter l'ensemble de ce système sous les deux réserves qu'aucun relèvement de tarif ne serait admis et que pour le trafic à grande distance on adopterait un tarif à échelons. Nous étions tous alors convaincus qu'il serait possible de mettre cette réforme en application à bref délai. »

au moment même où la situation générale des finances de l'État est moins favorable. Mon sentiment s'appuie d'abord sur ce fait que, même sous le régime des tarifs actuels, le trafic s'est accru d'une manière très notable et est encore en croissance continue; en second lieu, j'ai pu constater par expérience que la question de savoir dans quel sens et dans quelles conditions principales la réforme doit intervenir n'est pas encore suffisamment élucidée.

« D'ailleurs, l'administration des chemins de fer de l'État a fait, comme vous le savez, un essai à l'égard du trafic de banlieue : je veux parler du tarif appliqué à la banlieue de Berlin. Certes, nous n'avons pas satisfait de la sorte à tous les *desiderata*, ce qui, d'ailleurs, dans les questions de chemins de fer, n'est pas possible; mais je crois pouvoir dire, sans présomption, qu'en somme ce tarif simple et clair a été reconnu comme un grand bienfait.

« Plus encore que pour le trafic des voyageurs, je regrette que la situation financière ne nous permette pas, du moins pour le moment, de faire de grandes réformes pour le trafic des marchandises. On vient d'ailleurs de mettre en vigueur le tarif différentiel pour les grains, ce qui constitue en quelque sorte un premier essai de remaniement des tarifs.

« Quoiqu'il résulte, tant des explications du ministre des finances que des indications concordantes que je viens de donner, qu'une période de *statu quo* s'ouvre pour l'administration des chemins de fer de l'État, cependant ne croyez pas que, pour ne pouvoir se lancer dans de vastes réformes, cette administration va rester inactive. Au contraire, nous considérons ce délai comme bienvenu pour pouvoir soumettre les différens projets qui sont en question à un examen et à une étude plus approfondis, et marcher ensuite franchement de l'avant dans des temps plus favorables, qu'il faut espérer voir arriver bientôt. »

Cette déclaration, qui ne renferme même plus de promesses fermes, mais seulement quelques espérances lointaines comme fiche de consolation, renvoie purement et simplement la fameuse réforme aux calendes grecques. On pense si ce discours a été bien accueilli; le débat qu'il a soulevé a été des plus vifs et s'est prolongé pendant plusieurs séances; nous croyons intéressant de citer quelques fragmens des principales répliques auxquelles il a donné lieu.

Dans la séance du 21 janvier, M. le député Rickert disait :

« On ne doit pas, messieurs, promettre quelque chose si on ne peut pas le tenir; ce que je blâme, c'est que lors du rachat on a fait miroiter au premier plan le bien public, qu'on a dit : l'État est seul à pouvoir entreprendre de grandes réformes de tarifs, à

pouvoir construire sur une grande échelle des chemins de fer secondaires. Après une couple d'années, toutes ces belles espérances se sont évanouies...

« A vrai dire, c'est une triste satisfaction pour nous, qui avons jadis voté contre la reprise des chemins de fer par l'État, de voir que les débats actuels nous donnent raison. Il faut le reconnaître en toute franchise et liberté : on nous avait promis des réformes de tarifs, et tout reste dans un état de stagnation. Comme l'a dit notre collègue Hammacher au Reichstag, où la question a donné lieu ces jours-ci à des débats animés, nous sommes à un point mort. On nous dit, il est vrai, en réponse à nos plaintes, que la réforme des tarifs ne fait que sommeiller. On va, par exemple, pour le trafic des voyageurs, faire des essais dans la banlieue de Berlin, et on verra ensuite, d'après les résultats obtenus, s'il y a lieu d'étendre la réforme à d'autres grandes villes.

« Ce n'est pas ainsi que nous nous étions imaginé la réforme et nous attendions tout autre chose. Le pays a subi un désavantage marqué par la suppression du système mixte en matière de chemins de fer (État et compagnies privées). Autrefois, nous avions la concurrence, et qui connaît l'organisation des compagnies privées et les juge sans parti pris doit reconnaître qu'en fait ces compagnies ont su se conformer dans la mesure du possible aux nécessités momentanées du trafic, bien plus que l'administration actuelle; si nous avions encore aujourd'hui le système mixte, soyez convaincus que nous serions depuis longtemps plus avancés dans la voie des réformes. »

Dans la séance du 18 février, M. le député Hammacher s'exprimait ainsi à son tour :

« L'honorable ministre des chemins de fer, tout en reconnaissant que la réforme des tarifs de voyageurs et de marchandises est une nécessité, vient maintenant dire au pays : « pour des considérations d'ordre financier, je ne suis pas en état de la faire. — La caisse est vide. » Le gouvernement tenait un autre langage il y a treize ans, lorsque nous discutions la grave question de la reprise des chemins de fer par l'État. « Les chemins de fer de l'État sont nécessaires, disait-il, pour développer la puissance économique et politique du pays; ils sont nécessaires, parce que la mission publique que les voies ferrées ont à accomplir est incompatible avec les bénéfices que recherchent les sociétés privées. On verra que dès que le système des chemins de fer de l'État sera mis en vigueur, la considération du gain sera laissée de côté, tous les légitimes desiderata économiques seront satisfaits, en un mot, les chemins de fer ne seront plus, comme c'est le cas avec les compagnies privées, exploités exclusivement en vue de réaliser un bé-

néfice. L'État mettra les voies ferrées au service des intérêts publics et notamment des intérêts économiques, et les résultats qu'il obtiendra feront de son administration un lumineux exemple de progrès et de conduite pour toute l'Europe. »

« Et maintenant, messieurs? Le gouvernement doit déclarer que, faute d'argent, il n'est pas en état d'accomplir ce qu'il a reconnu nécessaire pour les intérêts du pays. — Cependant, c'est une belle somme que les 145 millions de marcs (1) que nous avons en recettes nettes dans notre budget de chemins de fer, en dehors des intérêts et de l'amortissement du capital d'établissement. Personne ne se douterait, d'après ce chiffre, que nos chemins de fer font de mauvaises affaires. Si nous avions à la place de l'État une compagnie privée qui réalise un tel bénéfice, je suis convaincu que le représentant du gouvernement et des intérêts publics, le ministre des chemins de fer, saurait contraindre cette compagnie à faire ces mêmes réductions de tarifs que l'État estime ne pouvoir accorder aujourd'hui. »

Nous ne partageons pas, pour notre part, l'opinion de ces orateurs sur l'opportunité de réformes radicales en matière de tarifs, et, par suite, les critiques que nous venons de reproduire ne nous paraissent pas justifiées. Certes il y a une opposition absolue entre le programme de 1879, qui tendait au socialisme d'État, et la ligne de conduite observée par l'administration, qui est plutôt celle d'une compagnie privée; mais il n'y a pas lieu, selon nous, de blâmer le gouvernement de ce changement de front, car sa conduite nous paraît infiniment plus sage que ses promesses. Il n'en est pas moins intéressant de constater que les réclamations et les critiques n'ont pas désarmé depuis que les chemins de fer sont exploités par l'État, et en second lieu, que si celui-ci a donné certaines satisfactions au public, c'est exclusivement en suivant les principes d'une tarification commerciale, autrement dit, en imitant l'exemple des compagnies privées.

II. — L'ADMINISTRATION FINANCIÈRE DU RÉSEAU.

Une question non moins importante et aussi controversée que celle des tarifs est celle de la gestion financière du réseau depuis son rachat. L'État a-t-il exploité plus économiquement que les compagnies qui l'avaient précédé, et que celles qui ont continué à administrer les chemins de fer dans les autres pays? Quels résul-

(1) Environ 180 millions de francs.

tats financiers a-t-il obtenus? Enfin quel a été l'emploi de ses bénéfices? Tous ces points sont également intéressans à élucider.

Il est incontestable que le coefficient d'exploitation, c'est-à-dire le rapport des dépenses aux recettes, a diminué sur les chemins de fer de l'État depuis 1878 jusque dans ces dernières années. Ce coefficient, qui n'était guère descendu au-dessous de 62 pour 100 dans la période de 1872 à 1878, s'est maintenu ensuite dans une moyenne de 55 pour 100 jusqu'à l'année 1889. Mais cette comparaison n'est pas concluante. Il nous serait facile de montrer que d'une manière générale le coefficient d'exploitation des anciens réseaux privés était plus faible que celui du réseau d'État (1); qu'en particulier les mêmes groupes de lignes, exploités successivement par les compagnies et par l'État, ont vu leur coefficient s'augmenter sous cette dernière administration (2); qu'enfin, depuis 1880, le coefficient d'exploitation du réseau d'État prussien a été constamment plus élevé de 3 à 4 pour 100 que celui de l'ensemble des compagnies françaises, bien que le trafic de ces dernières se soit beaucoup appauvri relativement à celui des lignes allemandes. Mais les données de la statistique sont trop incertaines pour qu'on puisse en tirer des conclusions formelles. Bornons-nous à faire remarquer qu'un certain nombre de causes particulières ont permis à l'État de réduire son coefficient d'exploitation. Le rachat a mis entre ses mains un certain nombre de lignes d'une exploitation plus fructueuse que celles du réseau qu'il possédait antérieurement, et de ce chef seul le rapport de la dépense à la recette s'est amélioré. La fusion des réseaux a eu encore une influence favorable en permettant sur bien des points la simplification du service, la réduction des écritures et du personnel, la suppression de certaines dépenses, telles que celles résultant du loyer des gares communes, des comptes d'échange du matériel roulant, etc.

Une autre cause d'économie importante réside dans la diminution continue des prix du charbon de 1876 à 1885. La tonne de houille qui, en 1876, coûtait 20 francs à l'administration des chemins de fer de l'État, n'en coûtait plus que 10 en 1885, et

(1) Jusqu'en 1880, le coefficient d'exploitation du réseau de l'État a été constamment plus élevé de 3 à 4 pour 100 que celui de l'ensemble des lignes prussiennes.

(2) D'après un article publié en 1888 par M. A. Raffalovich dans l'*Économiste français*, en 1878, le coefficient d'exploitation du réseau de Cologne-Minden (1,092 kilomètres), géré par l'industrie privée, était de 44.2 pour 100; en 1884-1885, ce même réseau, exploité par l'État, avait un coefficient de 50.45 pour 100; de même pour les lignes du Rhin (1,059 kilomètres), le coefficient d'exploitation passait de 44.9 pour 100 en 1878, sous la gestion privée, à 55.6 pour 100 en 1884 sous l'administration de l'État.

la dépense de combustible des locomotives, qui représentait 8 pour 100 des dépenses totales d'exploitation en 1876, se trouvait ainsi réduite de moitié dix ans après (1).

Maintenant, y a-t-il eu dans l'exploitation du réseau d'État d'autres économies que celles résultant des causes naturelles que nous venons d'indiquer? A en juger par les attaques de l'opposition parlementaire, et par les critiques de certains journaux spéciaux, tels que l'*Économiste allemand*, pendant presque toute la durée du passage de M. de Maybach au ministère des travaux publics, c'est-à-dire de 1879 jusque vers 1889, l'exploitation aurait été conduite dans un esprit de parcimonie excessif et avec le seul souci de grossir le produit net, de manière à pouvoir faire parade de gros excédens de recettes. Le personnel aurait été réduit dans une mesure exagérée, l'amélioration et même l'entretien de la voie et du matériel roulant négligés, un certain nombre de dépenses courantes d'exploitation reportées abusivement soit au compte des dépenses extraordinaires, soit à d'autres chapitres du budget général.

Il est certain que l'État n'a pas observé pour lui-même les règles de comptabilité qu'il avait imposées précédemment aux compagnies privées. Les dépenses de gros entretien et de renouvellement ont été imputées au compte dit « extraordinaire » qui est alimenté par l'emprunt. De plus, alors que l'État obligeait les compagnies à mettre chaque année en réserve une certaine somme (qui de 1875 à 1879 a atteint 4.35 pour 100 de la recette brute), en vue de faire face dans l'avenir aux grosses dépenses de renouvellement, il s'est borné lui-même à solder chaque année au moyen de l'emprunt le montant des travaux entrepris dans l'exercice (2). D'autre part, les frais d'administration centrale et de surveillance administrative ont été imputés à un chapitre spécial indépendant du compte d'exploitation; enfin, les dépenses résultant des pensions à servir aux anciens agens ont été inscrites au budget du ministère des finances.

Ces procédés ont évidemment eu pour effet de réduire artificiellement la dépense d'exploitation proprement dite, au détriment du compte d'emprunts.

En ce qui concerne les autres griefs articulés contre M. de Maybach, notamment la réduction exagérée des dépenses de

(1) Notons, en passant, qu'en France le prix de la tonne de houille a toujours été beaucoup plus élevé qu'en Allemagne. En 1885, il était encore de 24 fr. 60 sur le réseau d'Orléans et de 25 fr. 90 sur le réseau de Lyon.

(2) D'après l'article déjà cité de M. A. Raffalovich dans l'*Economiste*, on n'a consacré ainsi de 1880 à 1888 au renouvellement du matériel roulant que 108 millions de marcs, alors que les règles imposées précédemment aux compagnies privées auraient conduit à dépenser ou à mettre en réserve 147 millions, soit 26 pour 100 de plus.

personnel et de l'entretien, nous ne nous en faisons l'écho qu'avec la plus grande réserve, car ils reposent sur des allégations difficiles à contrôler. Toutefois le ministre des travaux publics qui a succédé à M. de Maybach a donné à cet égard des indications qui paraissent démontrer que les critiques dirigées de certains côtés contre l'administration de son prédécesseur n'étaient pas dénuées de fondement.

Ces révélations sont survenues à propos de l'augmentation considérable qui s'est produite tout à coup dans les dépenses d'exploitation. Le rapport des dépenses aux recettes s'est accru subitement de 55 pour 100 en 1889-1890, à 62 pour 100 en 1890-1891 et à 64 pour 100 en 1891-1892 (1). Invité à justifier l'écart considérable qui se produisait entre les résultats de l'exercice en cours et les prévisions budgétaires, le nouveau ministre, M. de Thielen, a donné au parlement, dans la séance du 21 janvier 1892, les explications suivantes :

« On s'est trouvé dans la nécessité d'augmenter le personnel

(1) Cette situation a été l'objet de l'appréciation suivante du rapporteur de la commission du budget, M. Tiedemann, dans la séance du parlement du 18 février 1892 : « En 1890, les dépenses ont augmenté de 74 millions de marcs par rapport à l'année précédente. Un des plus importans facteurs de cet accroissement est la dépense de personnel, qui a augmenté de 27,580,000 marcs, soit 13 pour 100 : elle résulte en partie (pour 7,782,000 marcs) de l'augmentation des salaires inférieurs des employés et des indemnités de résidence, et pour 500,000 marcs de conséquences de la loi sur les caisses de vieillesse et d'invalidité. Ces motifs, dont il a été tenu compte dans les prévisions du budget de 1890, mis à part, il reste encore un supplément de dépenses de personnel de 9 pour 100 attribuable à d'autres causes. — Les autres dépenses se sont accrues de 48,300,000 marcs. L'accroissement le plus important provient des dépenses de traction, qui ont augmenté de 15,700,000 marcs. C'est en partie la conséquence de l'augmentation du nombre des trains et du parcours des wagons, mais principalement celle du renchérissement du prix des matières consommées et surtout du charbon. Le prix de la tonne de houille a augmenté de 11 m. 16 à 14 m. 33 ou de 28 pour 100, ce qui a provoqué un accroissement de dépenses de 14 millions de marcs. — En ce qui concerne les dépenses supplémentaires d'entretien de la voie et du matériel, il faut l'attribuer principalement à l'influence du rigoureux hiver de 1890-1891, et aussi pour une bonne part au renchérissement général des matériaux : le prix des rails d'acier a augmenté de 128 marcs à 152 marcs par tonne, celui des matériaux de fer de 175 marcs à 211 marcs. — Après un examen scrupuleux de la situation, la commission a été d'avis qu'il n'y avait rien à redire aux chiffres ci-dessus. Elle s'est demandé seulement ce que deviendraient ces dépenses dans les exercices suivans, et elle a dû reconnaître que si le prix des matériaux tendait à redescendre, en revanche, on ne pouvait espérer obtenir facilement une réduction des frais de personnel et qu'il fallait même compter que les dépenses de cette nature s'accroîtraient encore pendant quelque temps : or, elles représentent 40 pour 100 de la dépense totale. Aussi, comme les dépenses de 1890, estimées à 539 millions, ont en réalité atteint le montant prévu pour l'exercice suivant, soit 552 millions, nous avons dû prévoir pour 1892-1893 une dépense de 595 millions et demi. »

pour faire face aux exigences du trafic, réduire les heures de service et étendre le repos du dimanche. Les trains étaient absolument surchargés et devaient, pour un grand nombre, être remorqués régulièrement par deux machines, ce qui constituait une pratique défectueuse au point de vue de la sécurité et de la régularité du service. On a donc dû en augmenter le nombre.

« L'élévation du prix du charbon est due aux grèves, qui ont mis les chemins de fer de l'État dans la nécessité de s'approvisionner momentanément de charbons anglais, moins bons et plus chers que les combustibles nationaux.

« En ce qui concerne l'entretien du matériel roulant, on est arrivé, à l'entrée de l'année comptable 1891-1892, avec un matériel absolument fatigué par la tension extraordinaire qu'on lui avait imposée pendant la période précédente. En raison des nécessités du trafic, on n'avait pas pu entreprendre la restauration des locomotives et des wagons dans la mesure qui eût été nécessaire eu égard aux seules considérations d'économie ; on avait dû laisser rouler le matériel jusqu'à son dernier souffle ; il en est résulté naturellement des frais considérables de réparation à la charge de l'année en cours. En outre, des dépenses importantes ont été faites pour augmenter la capacité des wagons, afin de réduire les créations nécessaires. Les frais d'entretien de la voie ont subi les mêmes influences que ceux de l'entretien du matériel. »

Il est difficile de ne pas voir percer dans les explications de M. de Thielen la critique de la gestion de son prédécesseur. Ce personnel qu'il faut augmenter alors que le trafic est dans une période de décroissance, ces trains surchargés et remorqués dans des conditions défavorables à la sécurité et à la bonne marche du service, qu'il faut dédoubler ; ce matériel arrivé à une telle décrépitude qu'un retard de quelques mois suffit pour en rendre la restauration extraordinairement coûteuse, et en nombre tellement réduit qu'on est obligé de le faire rouler dans n'importe quel état pendant la période d'activité du trafic, tout cela semble indiquer que les chemins de l'État prussien ont à payer aujourd'hui les frais d'amélioration qu'il était indispensable de faire depuis longtemps et subissent le contre-coup d'économies antérieures mal entendues. Cela paraît d'autant plus certain que les causes générales d'augmentation de dépenses alléguées par l'administration prussienne, telles que renchérissement du charbon, réduction des heures de travail, augmentation des salaires, se retrouvent actuellement dans tous les pays voisins. Voit-on pour cela leurs dépenses augmenter dans la proportion colossale que l'on observe en Prusse ? Nullement : en France, le coefficient

d'exploitation moyen des six grandes Compagnies passe de 49.99 pour 100 en 1888, à 49 pour 100 en 1889, à 49.99 pour 100 en 1890, à 51.3 pour 100 en 1891; en Angleterre de 52 pour 100 en 1888, à 54 pour 100 en 1889 et 1890, et à 55 pour 100 en 1891.

Ce renchérissement subit et désordonné de l'exploitation a d'ailleurs provoqué, au parlement prussien, d'aussi vives critiques que la question des tarifs; M. Hammacher a été jusqu'à dire qu'on se trouverait bientôt dans la nécessité de revendre le réseau d'État ou de l'affermer. Inutile d'ajouter que le gouvernement n'a pas paru disposé à entrer dans cette voie.

Un autre point à envisager dans la question financière est l'emploi du produit net, qui atteint actuellement chaque année environ 400 millions de francs. Que fait-on de cette somme?

Dès la discussion des premières propositions de rachat, en 1879, on s'est préoccupé de la place considérable que les chemins de fer allaient tenir dans le budget général de l'État et de l'influence que les résultats de leur exploitation allaient avoir sur les finances publiques. On craignait que les variations brusques du trafic n'eussent une répercution dangereuse sur l'équilibre budgétaire, et surtout que l'État ne fût amené à ne voir dans l'exploitation des chemins de fer qu'une nouvelle source de recettes. On demanda donc au gouvernement de préparer une loi qui permît de contrôler la gestion financière du réseau, de garantir le budget général contre l'effet des oscillations du trafic et enfin d'amortir régulièrement la dette spéciale des chemins de fer. Le moyen proposé consistait à créer un fonds spécial de réserve et d'amortissement; c'était d'ailleurs la pratique qui avait été imposée aux compagnies privées, lesquelles avaient consacré, de 1875 à 1879, environ 2 1/4 pour 100 de leurs recettes à l'amortissement, et avaient en réserve, au moment de leur reprise par l'État, une somme de plus de 200 millions. Le gouvernement promit d'étudier un projet de loi dans l'ordre d'idées qui vient d'être indiqué.

La loi en question fut promulguée le 27 mars 1882, mais dans une teneur très différente du projet primitif. Le fonds fixe était supprimé, et le produit net recevait, d'après l'article premier, l'affectation suivante : 1° payer les intérêts de la dette des chemins de fer; 2° combler, jusqu'à concurrence de 2,200,000 marcs les déficits éventuels du budget général de l'État; 3° amortir la dette des chemins de fer.

Mais l'article 4 venait modifier complètement l'effet de cette dernière stipulation, en spécifiant que l'amortissement, fixé en principe au taux de 0.75 pour 100, n'était de droit qu'autant que

les disponibilités étaient suffisantes : (*a*) pour amortir la dette admise en compte par l'État pour les chemins de fer avant 1879; (*b*) pour couvrir les déficits du budget général de l'État; (*c*) pour racheter des consolidés.

Un texte aussi obscur devait nécessairement donner lieu à toutes sortes d'interprétations; et de fait, il résulte des dernières discussions parlementaires qu'on n'est pas encore d'accord sur son sens.

Le gouvernement, lui, a considéré que l'amortissement défini par le paragraphe (*a*) de l'article 4 était seul obligatoire, et il n'y a ainsi affecté qu'une portion restreinte du produit net, tandis qu'il a déversé dans le budget général des sommes variant de 30 à 150 millions par an et représentant au total, depuis 1882, près de 800 millions.

De sorte qu'en définitive la plus grande partie des excédens de recettes a servi à alimenter le budget général, ce que précisément les législateurs de 1879 avaient voulu éviter.

Les conséquences de cet état de choses sont faciles à comprendre. Grâce aux brillantes recettes réalisées depuis 1885 sur les chemins de fer de l'État, le budget s'est vu enrichir d'un élément de plus en plus important. Pour 1886, les prévisions budgétaires laissaient entrevoir un déficit probable de près de 15 millions; grâce aux recettes du réseau, l'exercice s'est traduit par une plus-value de 25 millions. Dans les années suivantes, la situation s'est encore montrée plus favorable. Dès lors on a fait état de ces excédens, et les dépenses générales ont été réglées en conséquence; les chemins de fer ont été considérés comme une source d'impôts indirects; leurs recettes, qui figuraient en 1890 pour 852 millions sur un budget total de 1,593 millions, soit plus de la moitié, ont formé la clé de voûte de ce budget, et le ministre des travaux publics est devenu le véritable ministre des finances, d'autant plus puissant que ses moyens d'action échappent à peu près entièrement, par leur caractère technique, au contrôle du parlement. L'équilibre du budget dépendant des recettes du chemin de fer, on comprend qu'on ait cherché par-dessus tout à maintenir ces recettes et à réduire les dépenses, en restreignant toute mesure, telle qu'amélioration de service ou abaissement de tarifs, capable d'exercer une action défavorable sur le produit net.

D'autre part, l'amortissement limité au cas du paragraphe (*a*), article 4, de la loi du 27 mars 1882, est insuffisant; il ne représente qu'une somme annuelle d'environ 20 millions, tandis que, si l'amortissement au taux de 0.75 pour 100 était appliqué à l'ensemble de la dette, c'est 60 millions qu'on devrait mettre de côté. Qu'est-ce qu'une déduction annuelle de 20 millions sur une dette de

plus de 8 milliards, quand en France, par exemple, les compagnies prélèvent actuellement sur leurs recettes près de 90 millions pour amortir un capital qui n'est que de 20 pour 100 plus élevé que celui de la Prusse? Dans quel état d'infériorité ne se trouvera pas ce dernier pays vis-à-vis de l'autre, lorsque la concession des réseaux français étant arrivée à son terme, et les charges de péage ayant disparu, les tarifs de ces réseaux n'auront plus à rémunérer que les seuls frais de transport?

Ces considérations, bien que développées avec talent à différentes reprises par quelques membres du parlement prussien, notamment par M. Hammacher, n'ont pas été très écoutées tant que les chemins de fer, en prospérité continuelle, ont procuré des plus-values croissantes au budget général. Mais à partir de l'année 1890, la situation a changé; tandis qu'en 1889-1890 les recettes du chemin de fer avaient dépassé les prévisions de 58 millions, et que le budget s'était soldé en excédent de 127 millions; en 1890-1891, le réseau a donné une moins-value de 40 millions, et l'excédent du budget n'est plus que de 14 millions; en 1891-1892, la moins-value est de 56 millions pour les chemins de fer et le budget général est en déficit de 30 millions : en trois ans celui-ci s'est ainsi affaissé de 150 millions!

Cet état de choses a ému le parlement, qui a compris la faute qu'il avait commise en tolérant cette application défectueuse de la loi de 1882; le rapporteur de la commission du budget, M. Tiedemann, a exposé dans les termes suivans les dangers de la situation et le moyen d'y porter remède :

« Au 1er avril 1893, nous aurons consacré en totalité 560 millions à l'amortissement de notre dette des chemins de fer, et nous aurons employé, sur les produits nets de l'exploitation, 750 millions à couvrir les dépenses courantes de l'État. Cette situation donne lieu à de graves réflexions : dans la commission, on l'a comparée à celle d'un commerçant qui aurait eu quelques bonnes années, pendant lesquelles il aurait tiré un gros intérêt de son capital, et qui aurait alors organisé sur cette base son état de maison et tout son genre d'existence. La conséquence forcée de cette façon d'agir est la misère quand arrivent les mauvaises années, et elles sont déjà à notre porte.

« On s'est alors demandé quel avait été essentiellement le but de la loi de garantie de 1882, et si son effet a bien été celui qu'on avait espéré et voulu. L'objet de cette loi devait être de mettre à part, dans les années prospères, le trop-plein des recettes, et de l'employer à amortir la dette, non pas à couvrir des dépenses fixes. Ce but n'a pas été atteint; pourquoi? La loi n'est-elle pas bonne

ou n'est-elle pas bien appliquée? Les avis ont été partagés à ce sujet.

« La loi stipule qu'en première ligne on doit amortir 3/4 pour 100 de la dette des chemins de fer, ce qui représente actuellement 60 millions; elle dit, d'autre part, que tous les élémens de recettes et de dépenses doivent figurer au budget. L'administration avait donc le devoir d'y porter le montant de cet amortissement. Elle ne l'a pas fait; nous avons dépensé les excédens de recettes et nous sommes aujourd'hui dans la gêne. Nous ne sommes pas en état de satisfaire aux besoins du réseau, bien que nous lui devions ces plus-values; alors que des réformes de tarifs, notamment pour les matières pondéreuses brutes, sont représentées de tous côtés comme urgentes pour les intérêts économiques du pays, nous ne pouvons les faire faute d'argent. Faute d'argent, nous ne pouvons construire de nouveaux chemins de fer secondaires.

« Il est nécessaire de remédier à cette situation. Pour le faire, divers projets ont été proposés. L'un, entre autres, consiste à modifier la loi de 1882 de manière à établir une séparation absolue entre les chemins de fer et les finances générales, et de déterminer, à l'avenir, combien sur le produit net doit être affecté au budget général, combien à l'administration des chemins de fer de l'État et combien à l'amortissement de ces chemins de fer. Une résolution dans ce sens a été adoptée, mais le ministre des finances nous a informé qu'il allait, avec son collègue des travaux publics, soumettre cette question à un examen et à une discussion préalables. Dans ces conditions, la motion a été retirée, et nous pensons qu'il convient d'attendre les explications du gouvernement. »

Jusqu'ici, aucune solution n'est intervenue. Il y a fort à penser d'ailleurs que le gouvernement est peu favorable à une proposition qui aurait pour effet de diminuer les ressources du budget dans une proportion sensible. Mais cette mesure est trop nécessaire au point de vue des intérêts nationaux pour pouvoir être abandonnée: ce serait l'arrêt de toute amélioration en matière de transport tant que la situation financière générale resterait mauvaise, c'est-à-dire précisément pendant la période où les améliorations de ce genre sont le plus urgentes ; à un autre point de vue, ce serait, en raison de l'insuffisance de l'amortissement, le recul lointain et peut-être indéfini de l'époque où les charges de péage venant à être éteintes, les tarifs pourront être abaissés dans la mesure correspondante. Le parlement exigera certainement que l'administration renonce aux erremens financiers actuels, et on peut s'étonner seulement qu'il n'y ait pas songé plus tôt.

Il nous reste à résumer les points principaux de cette étude et à en rappeler brièvement les résultats.

Bien que le rachat des chemins de fer ait été réellement motivé par des considérations d'ordre politique et militaire, c'est principalement le point de vue économique et financier que le gouvernement a fait envisager au public. On a vanté les bienfaits que procurerait la substitution de l'État aux compagnies privées en assurant la réduction des tarifs, l'amélioration de toutes les branches du service, la conduite de l'exploitation en conformité des intérêts généraux du pays.

En fait, comme on pouvait s'y attendre, ces perspectives n'ont pas été réalisées. Par une interprétation abusive de la loi de 1882, l'État a employé chaque année la plus grande partie du produit net disponible à alimenter le budget général; il s'est accoutumé à considérer les chemins de fer comme une source de revenus indirects pour le trésor et a cherché surtout à assurer à ce revenu le maximum de rendement; le point de vue fiscal a été substitué au point de vue économique.

Dans ces conditions, l'administration des chemins de fer de l'État est devenue une entreprise commerciale, ayant surtout en vue la réalisation d'un bénéfice. Les réformes radicales annoncées à l'époque du rachat n'ont pas eu lieu; le développement de la tarification a été effectué d'après des principes exclusivement commerciaux; les dépenses ont été étroitement limitées, au détriment même de certaines mesures d'amélioration ou d'entretien indispensables, qui ont été reculées jusqu'à la dernière limite.

En ce qui concerne spécialement les tarifs, il n'y a eu à aucune époque de réduction générale. La réforme de 1878, qui est due d'ailleurs à l'initiative des compagnies privées, a été faite uniquement en vue de la simplification et de l'uniformisation des tarifs; elle a eu pour effet principal, non de réduire individuellement le prix des transports, mais d'inciter le public à remettre au chemin de fer des chargemens complets, soit en condensant ses expéditions, soit en s'adressant à des intermédiaires. Il est résulté de ce fait, à vrai dire, une certaine diminution de recettes pour le chemin de fer, mais elle n'a profité qu'en partie au public, et elle a d'ailleurs été compensée, pour celui-ci, par des charges additionnelles, notamment en ce qui concerne la manutention et les frais accessoires.

Depuis la réforme de 1878 et les mesures complémentaires prises en 1880, il n'a pas été fait de modification générale des tarifs. Il y a eu des améliorations apportées, des réductions de prix réalisées, mais elles sont résultées de mesures partielles, telles

que le déclassement de certaines marchandises ou la concession de tarifs exceptionnels pour la petite vitesse, telles que la création de billets d'aller et retour, d'excursion et d'abonnement pour les voyageurs.

L'administration s'est toujours montrée opposée à l'abaissement général des tarifs. Aux demandes de ce genre qui se sont produites à plusieurs reprises dans le sein des assemblées parlementaires, le ministre des travaux publics a répondu d'abord par des atermoiemens; en dernier lieu, saisissant l'occasion que lui offrait la diminution passagère des recettes, il a catégoriquement ajourné toute solution à une époque indéterminée.

Au point de vue financier, les chemins de fer ont donné à l'État des excédens de recettes considérables; au lieu d'employer ces excédens, conformément au programme de 1879, partie à un amortissement sérieux de la dette des chemins de fer, partie à des améliorations de tarifs et de service, partie enfin à la constitution d'une réserve en prévision des mauvaises années, on les a déversées largement dans le budget général.

Peu à peu, les recettes du chemin de fer sont devenues l'élément primordial, essentiel des ressources du trésor, élément qui, par son caractère variable et aléatoire, a apporté le trouble et l'instabilité dans le budget. Pendant un certain nombre d'années, le produit net des voies ferrées a été en croissant; on a fait état de ces plus-values comme si elles étaient définitivement acquises, et elles ont servi de prétexte à l'augmentation continuelle des dépenses de l'État. Puis, les mauvaises années sont venues; la diminution des recettes du chemin de fer a entraîné le déficit du budget, et la nécessité d'atténuer autant que possible ce déficit a imposé l'obligation d'apporter la plus grande parcimonie dans l'exploitation du réseau et de se montrer plus réservé que jamais en matière de réformes.

Telles sont les principales conclusions qui se dégagent de l'étude qui précède; elles paraissent présenter quelque intérêt en ce qu'elles reposent sur des faits et non sur des considérations théoriques, et elles seront peut-être de nature à faire apprécier avec plus de réserve les prétendus avantages de l'exploitation des chemins de fer par l'État.

ALFRED MANGE.

LA

SÉDITION DU 1ER DÉCEMBRE 1789

A TOULON

DERNIÈRE PARTIE (1).

I. Archives municipales de Toulon. — II. *Moniteur* du 7 décembre 1789 au 16 janvier 1790. — III. *Mémoire de la ville de Toulon sur l'affaire du 1er décembre 1789.* — IV. *Mémoire que M. le comte d'Albert de Rions a fait dans la prison où il est détenu.* — V. Lauvergne, *Histoire de la Révolution, dans le département du Var, de 1789 à 1794.* — VI. Henry, *Histoire de Toulon depuis 1789 jusqu'au consulat.*

V.

Le premier soin de la municipalité avait été de dresser un procès-verbal des graves événemens qui venaient de s'accomplir. Ce document, quoique assez modéré dans la forme, est empreint d'une évidente partialité contre M. de Rions et les autres officiers, dénoncés naturellement comme devant porter l'entière responsabilité des scènes tumultueuses qui avaient troublé la ville. L'orgueil et l'opiniâtreté du commandant, son hostilité contre la révolution, attestée par la proscription dont il a frappé un emblème cher au peuple, l'ordre donné à la troupe de charger ses armes, ont causé tout le mal. S'il n'est rien dit des insultes prodiguées

(1) Voir le numéro du 15 mars.

aux officiers, de l'attroupement séditieux formé sur le « Champ de bataille, » des pierres lancées contre l'hôtel de la Marine, des sévices exercés sur M. de Broves, des coups de sabre donnés à M. de Bonneval, on a soin en revanche de stigmatiser sévèrement la conduite de M. de Saint-Julien, qui a « présenté un fer meurtrier à un peuple désarmé. » La garde nationale a pris les armes, mais c'est « autant pour se défendre contre les ordres qu'elle entend et sur la place et sur le balcon du commandant, que pour contenir le juste ressentiment auquel le peuple menacé pouvait se livrer. » Le rôle des officiers a été celui de provocateurs ; leur arrestation s'est faite, non par guet-apens, mais « à la clameur publique ; » enfin, s'ils ont été d'abord enfermés dans des cachots, c'est « pour satisfaire le peuple justement irrité des dangers qu'il venait de courir (1). »

Ce procès-verbal fut porté, le jour même, par courrier extraordinaire, à MM. de Caraman, gouverneur de la Provence, et d'André, membre de l'assemblée nationale, délégué en qualité de commissaire du roi à Marseille. Ce dernier se rendit aussitôt à l'invitation qui lui était adressée de venir à Toulon, et il présida, le 7 décembre, une réunion générale des représentans de la commune où furent prises d'importantes résolutions. On décida, dans cette séance, d'expédier toutes les pièces réunies sur « l'affaire de la marine » à l'assemblée nationale, en particulier les résultats d'une enquête à laquelle avait procédé un comité de recherches, institué par délibération du 3 décembre. Est-il besoin de dire que cette enquête, faite en trois jours et dirigée par la municipalité elle-même, ne pouvait présenter de garanties ni d'exactitude ni d'impartialité?.. « Parfaitement soumise, disait la lettre d'envoi, aux sages décrets de l'auguste assemblée que cette communauté se glorifie d'exécuter, elle attend, avec la plus vive impatience, que vous daigniez lui tracer la route qu'elle doit suivre dans les circonstances où elle se trouve. Nous sommes, nosseigneurs, vos très humbles, très obéissans et très fidèles serviteurs (2). »

En attendant que l'assemblée eût statué sur leur sort, les officiers détenus devaient rester prisonniers. On a peine à comprendre que le commissaire du roi n'ait pas cru devoir protester contre la prolongation de cette détention, aussi manifestement illégale que l'avait été l'arrestation elle-même. Le commandant de la marine et ses compagnons demeurèrent donc au Palais de Justice sous l'étroite surveillance de la garde nationale, qui s'acquittait, avec un empres-

(1) Le texte *in-extenso* de ce document est donné par Henry, t. Ier, p. 91 et suiv.

(2) Archives de Toulon. — Lettre du 7 décembre 1789, des représentans de la communauté de Toulon, à nosseigneurs de l'assemblée nationale.

sement tracassier et haineux, des peu honorables fonctions qui lui avaient été confiées. « Combien le traitement qu'éprouve mon fils, — écrit M. d'Albert de Rions père, au maire-consul et aux membres du conseil municipal et permanent, — ne diffère-t-il pas des règlemens émanés de l'assemblée nationale elle-même pour réprimer toute rigueur qui ne serait pas nécessaire (1)! » Le consul avait autorisé le transfert à l'hôpital de M. de Rions et de M. de Castelet, malades. Cette mesure de simple humanité excita la colère et les soupçons du peuple; le bruit courut que le transport des deux prisonniers à l'hôpital n'avait pour but que de favoriser leur évasion; et, malgré les supplications de l'honnête et faible Roubaud, malgré l'intervention même de M. d'André qui s'honora, cette fois, en résistant de son mieux aux exigences cruelles de la foule, il fallut les ramener aux prisons du palais (2). « J'ai quatre-vingt-huit ans, — disait encore M. de Rions père dans une sorte de mémoire qu'il composa et fit imprimer à cette époque (3). — J'ai un fils qui fait la gloire et l'ornement de ma vie. Il est mon ami, j'ai toujours lu dans son cœur... et la tendresse paternelle ne m'aveugle point lorsque je me permets d'attester qu'il n'est pas un meilleur citoyen que lui, et que son cœur se sent encore plus navré de douleur lorsqu'il fixe son attention sur la haine peu méritée qu'on lui témoigne, que lorsqu'il s'occupe de tous les maux qu'il vient d'éprouver... » Ce plaidoyer du vieux don Diègue en faveur de son Rodrigue ne manquait assurément ni d'éloquence ni de grandeur. Le document relate, en termes touchans, plusieurs actes qui faisaient honneur au commandant, des traits de bonté, de pauvres matelots protégés, secourus d'une main généreuse et délicate. « Comment donc a-t-il pu mériter que la plus grande partie de ses subordonnés se déchaîne aujourd'hui contre lui d'une manière aussi cruelle? » Ces faits étaient notoires, nul ne les ignorait dans la ville. Mais quoi! le commandant n'était-il pas inflexible

(1) Archives de Toulon. — Lettre de M. de Rions père au sujet de la détention de son fils, du 11 décembre 1789. Il s'y plaint encore de ce qu'on inflige au prisonnier le tourment de la présence permanente d'une sentinelle, non-seulement à la porte de sa chambre, mais dans la chambre même. On refuse au gendre du commandant, le marquis de Colbert, à son beau-frère, le marquis de la Devèze, à son neveu, la permission de le visiter.

(2) Archives de Toulon. — Procès-verbal du 8 décembre, signé : *Roubaud et Barthélemy*. — Lettre de M. d'André du 14 décembre. Il refuse de revenir à Toulon, où on l'appelle de nouveau, parce que « l'acte d'inhumanité exercé sous mes yeux à l'hôpital malgré mes prières et celles de M. Roubaud, *malgré la réclamation que j'ai faite des décrets de l'assemblée nationale,* ne me permet pas d'exposer encore l'autorité du roi. »

(3) Détails apologétiques rendus publics par M. de Rions, père de M. le comte d'Albert, commandant de la marine à Toulon, 10 décembre 1789.

sur l'article de la discipline, n'appartenait-il pas à une caste odieuse, et de plus à cette confrérie d'officiers d'ancien régime secrètement conjurés contre la révolution? Le peuple le tenait, le peuple ne voulait pas le lâcher; et déjà même, s'il faut en croire un mot terrible rapporté par le vicomte de Mirabeau, l'idée que les ennemis du peuple ne sont pas faits pour être gardés, mais pour être supprimés, l'idée meurtrière dont nous allons bientôt voir le plein développement, commençait à prendre consistance dans certains esprits. Un jour que le vieux de Rions se présentait au palais pour voir son fils, les gardiens lui auraient adressé cette parole menaçante : « Vieillard, vous êtes bien âgé, mais *votre fils est plus vieux que vous* (1)! »

Cependant, la nouvelle de la sédition qui venait d'éclater à Toulon était arrivée à Paris le 7 décembre. Avant même que communication des dépêches reçues eût été faite à l'assemblée, M. de Saint-Priest, sur l'ordre du roi, prescrivit la mise en liberté immédiate des officiers détenus. « Je ne puis assés vous exprimer mon étonnement, messieurs, de ce que vous ne m'avez pas mis à portée de rendre compte au roi de ce qui a trait à l'arrestation et détention de M. le comte d'Albert de Rions et de quatre autres officiers principaux de la marine de Sa Majesté. Quels que puissent en être les motifs, le roi vous ordonne de les mettre en liberté, rien n'étant plus contraire aux lois et aux décrets de l'assemblée nationale qu'une arrestation sans forme judiciaire. L'ordre public de l'administration est encore plus blessé de cette violence faite à un commandant en fonction au nom du roi. Sa Majesté fera examiner par les juges compétens tout ce qui a trait à cette affaire, afin que les vrais coupables soient punis. Mais le préalable indispensable est que M. le comte d'Albert et les quatre autres officiers détenus soient remis sans délai en liberté et rétablis dans leurs fonctions si importantes pour la marine de Sa Majesté. C'est de sa part que je vous le prescris, messieurs, à peine de la responsabilité la plus sérieuse. J'ai l'honneur d'être très parfaitement votre très humble et très obéissant serviteur (2). »

Cette lettre fut transmise à la municipalité de Toulon par M. de Caraman, le 10 décembre. « Je ne doute pas, écrivait le gouverneur de la Provence, que vous ne m'informiés sur-le-champ de l'exécution de l'ordre de Sa Majesté. Je suis sûr de l'obéissance des habitans de Toulon et de leur fidélité à leur serment; ainsi vous ne serés pas dans le cas d'employer les troupes que M. de Carpilhet

(1) Brochure du temps, intitulée : *Opinion du vicomte de Mirabeau, membre de l'assemblée nationale, dans l'affaire de Toulon.*

(2) *Mémoire de la ville de Toulon*, p. 61.

ferait marcher à votre réquisition, si vous le jugiés nécessaire (1)... » Le lendemain, M. de Caraman, en dépit de cette confiance qu'il prétendait avoir dans la docilité du corps municipal et des habitans de Toulon, semble éprouver certaines inquiétudes au sujet de la bonne et prompte exécution de l'ordre royal. Il écrit de nouveau, il fait observer que cet ordre est « conforme aux décrets de l'assemblée nationale, qui établissent les droits et la sûreté de tous les hommes sur les formes juridiques par lesquelles ils sont décrétés et jugés. » Il note « qu'aucune de ces formes n'a été observée relativement à M. le comte d'Albert et aux officiers, qu'ils n'ont point été arrêtés conformément aux loix,.. qu'il y a dans cet ensemble d'irrégularités *un acte sans exemple depuis la création de la monarchie...* » Enfin il ajoute, non sans une certaine mélancolie, du ton désabusé d'un homme qui ne se fait au fond aucune illusion sur le « respect » et « l'obéissance » de ses administrés, que « si, par un malheur dont il craint de supposer la possibilité, l'oubli des devoirs et le renversement de tout ordre portait les citoyens de Toulon à hésiter à obéir, » il faudrait lui faire part de leur résolution afin qu'il la notifiât par courrier extraordinaire au roi (2). Une lettre de M. d'André, jointe à celle du gouverneur et destinée sans doute à la corroborer, recommandait au consul de recourir à la proclamation de la loi martiale « si l'exécution des ordres du roi excitait des attroupemens (3). »

M. de Caraman et M. d'André n'avaient pas tort de prévoir des résistances. Non contente d'avoir dédaigneusement omis d'aviser le ministre des faits relatifs à une sédition, dont il semble bien que le pouvoir exécutif aurait dû être instruit le premier, la municipalité refusa, à l'unanimité, par délibération du 12 décembre, de se soumettre aux injonctions de M. de Saint-Priest. Afin de pallier l'audacieuse rébellion qui venait s'ajouter à tant d'actes accomplis au mépris de la loi, cette municipalité factieuse osa prétendre que la lettre de M. de Saint-Priest ne portait point « l'empreinte légale de la volonté certaine » du souverain ; que « la tranquillité de la ville, autant que la sûreté individuelle et personnelle de M. le comte d'Albert et des autres officiers arrêtés à la clameur publique, nécessitaient leur détention ; » enfin, que l'assemblée nationale ayant été saisie de cette affaire, « le conseil ne croyait pas qu'il fût au pouvoir de la ville de prévenir la décision de cette auguste assemblée, par un élargissement qu'il serait évidemment dangereux d'exécuter dans l'état d'effervescence où la ville se trouve (4). »

(1) Archives de Toulon. — Lettre de M. de Caraman, de Marseille, le 10 déc. 1789.
(2) Archives de Toulon. — Lettre du même, du 11 décembre.
(3) Archives de Toulon. — Lettre de M. d'André, de Marseille, du 11 décembre.
(4) *Mémoire de la ville de Toulon*, p. 62. — Délibération prise par MM. les repré-

Qu'on pèse attentivement les termes de cette étrange délibération dont une copie fut adressée, par courrier extraordinaire, à l'assemblée nationale: ce qui éclate à chaque mot, c'est l'affirmation de la suprématie du pouvoir législatif sur l'exécutif, c'est l'impatience de toute tutelle autre que celle de l'assemblée. Qui se douterait, à lire ce document, qu'il y a encore un roi, et que ce roi est investi de prérogatives, définies, il est vrai, — au lieu d'être illimitées comme autrefois, — mais encore fort étendues; que ce roi a des ministres auxquels les corps municipaux doivent des égards, de l'obéissance; que la souveraineté du monarque, contenue dans de justes bornes par l'avènement du nouveau pouvoir, la représentation nationale, n'est pourtant pas un vain mot, mais une réalité acceptée, reconnue légale par les représentans mêmes de la nation? La constitution qui sera celle de 1791 n'est pas encore promulguée: et les idées d'émancipation ont marché d'un tel train, que cette constitution, qui n'est pas encore, retarde sur le mouvement général des esprits, sur l'irrésistible tendance à la proclamation pure et simple du principe de la souveraineté populaire. On affirme déjà par des actes, sinon par des paroles expresses, — qui, d'ailleurs, ne tarderont pas à se faire entendre, et avec quel retentissement! — on affirme, cinq mois à peine après que la Bastille est prise, la prééminence de l'assemblée sur le roi. C'est là une première étape de la révolution. La seconde sera de supprimer cette inutile royauté. Resteront alors deux puissances: l'assemblée, la nation. La première, n'étant que l'émanation de l'autre, devra nécessairement lui être subordonnée. Cette troisième et dernière étape étant aussi rapidement franchie que les deux autres, la révolution aura achevé son cycle, elle sera parvenue en quelques bonds au point extrême de son période; et, sur les ruines de la monarchie absolue, de la royauté constitutionnelle, du régime même des assemblées, la logique et le peuple triompheront. Toutes ces parties du drame s'enchaînent, en effet, comme les déductions d'un énorme syllogisme dont les prémisses ont été posées le 14 juillet 1789. L'une appelle et traîne l'autre à sa suite. Voilà pourquoi il est permis de dire sans outrance que, pour qui

sentans de la commune de Toulon, le 12 décembre 1789. « ... Le conseil déclare que, fidèle aux décrets de l'assemblée nationale, il mettra toujours dans ses devoirs les plus chers celui de s'y conformer et de veiller à leur exécution. Que la ville de Toulon, respectueusement soumise aux ordres du roi, s'empressera toujours d'y obtempérer *lorsqu'ils porteront l'empreinte légale de sa volonté certaine...* Mais, considérant que la lettre de M. de Saint-Priest n'a point ce caractère,.. que M. le comte d'Albert et les autres officiers *furent arrêtés à la clameur publique*, il a été unanimement délibéré de persister à la délibération du 7 courant... » — Ainsi l'obéissance au roi est devenue conditionnelle; et, chose plus grave encore, la « clameur publique » est invoquée comme suffisant à conférer un caractère de légalité à l'arrestation.

ne s'arrête pas à la superficie des faits, mais cherche à discerner leur sens intime et à déterminer leurs lointaines conséquences, la constitution démagogique de 1793 est contenue en germe dans cette délibération du conseil municipal de Toulon.

M. de Rions et ses compagnons restèrent donc prisonniers, en dépit de l'ordre formel de relaxation adressé par le roi à la municipalité. Dans les journées qui suivent, l'attitude de celle-ci ne se modifie pas. Le 14, elle délibère d'exprimer, par voie d'affiche, sa reconnaissance aux troupes de la marine « pour le refus généreux et citoyen qu'elles firent d'obéir à des ordres dont l'exécution eût fait verser le sang des Français (1). » Aux félicitations publiquement décernées à un acte d'indiscipline, elle ajoute l'invitation « aux troupes de terre et de mer de persévérer dans les sentimens patriotiques qu'elles ont manifestés. » Mais, sur ces entrefaites, M. d'André transmit, de Marseille, une nouvelle lettre de M. de Saint-Priest, datée du 9 décembre, qui portait un coup mortel à l'espoir que la municipalité avait probablement conçu de voir sa conduite approuvée par l'assemblée nationale. Celle-ci, en effet, instruite des événemens du 1er décembre, avait aussitôt invité son président, M. Fréteau, « à se retirer par devers le roi, pour demander à sa majesté qu'elle veuille bien donner les ordres nécessaires pour que les officiers détenus soient mis en liberté sous la sauvegarde de la loi. » Le texte de ce décret, rendu dans la séance du 7 décembre, accompagnait la lettre du ministre. Une éclatante sanction était donc accordée à la mesure par laquelle le pouvoir exécutif avait cru devoir prévenir, vu l'urgence, les intentions de l'assemblée. La municipalité de Toulon n'avait plus qu'à se soumettre et à tâcher, s'il se pouvait, de racheter, par la promptitude et la bonne grâce de cette soumission, l'inqualifiable conduite qu'elle avait tenue dans cette affaire.

Le détail de l'élargissement des officiers nous a été conservé dans le procès-verbal même de leur relaxation. « ... Le conseil, ayant à sa tête M. Roubaud, maire-consul, en chaperon, précédé des trompettes de la communauté et des sergens de ville, s'est rendu dans tous les lieux où les compagnies de la garde nationale étaient séparément assemblées, chacune sous les ordres de son capitaine... Le décret de l'assemblée nationale et l'ordre du roi ont été lus et publiés à son de trompe à la tête de chaque compagnie, et à tous les habitans... avec commandement de n'apporter aucun obstacle ni empêchement... » Deux membres du conseil et deux officiers de la garde nationale furent chargés d'annoncer aux détenus qu'ils étaient

(1) *Mémoire de la ville de Toulon.* — Extrait du registre des délibérations des représentans de la commune, p. 64.

libres. Un détachement de la milice citoyenne était chargé de protéger leur sortie du palais et de veiller à leur sûreté, « quoiqu'ils n'eussent rien à craindre pour leurs personnes. » Ce déploiement de troupes, ces précautions n'étaient, quoi qu'en dise le procès-verbal, nullement superflus. Il ne manquait pas, dans la ville, de gens qui jugeaient M. de Rions et ses compagnons de bonne prise, et qui n'admettaient pas que le peuple, après avoir mis la main sur ces aristocrates, fût assez sot pour les lâcher. Un témoignage important nous est fourni, sur ce point, par une lettre que le commandant intérimaire de la Marine, M. de La Roque-Dourdan, écrivit ce jour même (15 décembre 1789) au maire-consul (1). Il supplie M. Roubaud de ne laisser entrer au palais que des hommes absolument sûrs. Les ouvriers de l'arsenal ont tenu « des propos affreux et menaçans. » On ne peut douter que le projet de massacrer les officiers, au moment où ils seraient mis en liberté, n'ait été formé par des forcenés dont la doctrine simple et expéditive n'avait en somme que le défaut d'être de quelques mois en avance sur l'époque. Il semble que, plus on étudie la révolution, et plus on se convainc que les procédés terroristes ont été, non-seulement antérieurs à la date qu'on signale d'ordinaire comme étant celle de leur apparition, mais encore tout à fait indépendans, au début, des causes qu'on présente comme explication, sinon comme excuse de leur emploi. La Terreur est née avec une promptitude et une spontanéité effrayantes, non de l'émigration, non de la guerre étrangère et de l'invasion, mais de la révolution même; elle a existé en actes, longtemps avant d'être réduite en théorie, codifiée, si l'on peut dire, par ses organisateurs définitifs; elle a jailli comme un irrésistible instinct de représailles, de l'âme obscure, tourmentée, de ce peuple convié brusquement à la liberté, sans initiation préalable; de ce peuple opprimé, pressuré pendant des siècles et dont la première impulsion a naturellement été celle d'une haine féroce contre ses durs maîtres de la veille : quelque chose comme la saturnale sanguinaire d'une chiourme tout à coup déchaînée qui fait main-basse sur ses geôliers.

Cependant la municipalité, après avoir avisé les détenus de leur prochain élargissement, s'était rendue en corps au palais de justice afin de le leur notifier officiellement. Le maire ayant cru devoir s'étendre, en considérations banales, — et d'une sincérité passablement suspecte, — sur « le plaisir que le conseil éprouvait à exécuter le décret de l'assemblée, » M. de Rions, paraît-il, « reçut fièrement » cette communication. On le mit au courant des pré-

(1) Archives de Toulon. — Lettre de M. de La Roque-Dourdan au maire-consul, du 15 décembre 1789.

cautions prises pour protéger sa sortie. « Comment, dit-il dédaigneusement, n'êtes-vous pas en état de contenir deux ou trois cents coquins qu'il y a dans la ville? Si la garde nationale n'est pas suffisante, il faut appeler des troupes réglées et, s'il ne doit pas y avoir de sûreté pour moi, autant vaut-il me laisser ici! » Cette « fierté, » sur laquelle le procès-verbal insiste à plusieurs reprises, paraît avoir scandalisé un peu les membres du corps municipal. Elle nous charme, au contraire, comme la marque d'une âme forte, toujours semblable à elle-même dans les circonstances les plus diverses; et il nous semble que la raideur de cet accueil ajoute un trait intéressant d'inflexibilité à cette curieuse et hautaine physionomie de soldat-gentilhomme. Après cet échange de propos, on sortit du palais. Les officiers de marine, leur chef en tête, marchaient au milieu du conseil, « précédés, entourés et suivis du détachement de la garde nationale. » On se rendit, en cet appareil, au domicile du commandant occupé militairement par un fort piquet de troupes, que M. de La Roque-Dourdan, très inquiet, avait mis sous les armes, avec la permission de M. Roubaud, et consigné dans l'intérieur de l'hôtel. Quand le cortège fut arrivé à la porte, les officiers et les représentans de la commune se séparèrent. M. de Rions remercia courtoisement le maire « des peines et soins qu'il avait pris à son occasion (1). » Tandis qu'il rentrait dans cette maison, où l'on avait failli l'égorger, avec le même calme et la même assurance que si les événemens accomplis depuis quinze jours, — son arrestation au milieu des injures, des menaces et des coups, son emprisonnement dans un cachot, son inique détention, — eussent glissé sans laisser de traces sur la rigidité de son âme de fer, des attroupemens se formaient autour de l'hôtel, et la colère du peuple, mécontent de voir sa proie lui échapper, commençait à gronder. Une nouvelle émeute se préparait sans doute: celle du 1er décembre n'avait pas été sensiblement plus menaçante au début. Mais cette fois la municipalité, au lieu de rester dans une honteuse inaction, prit, dès les premiers symptômes du péril, le parti d'intervenir avec d'assez d'énergie pour le conjurer immédiatement. Une proclamation faite à son de trompe prohiba les rassemblemens; le concours du commandant de la garnison fut même invoqué; des patrouilles combinées de garde nationale et de troupes réglées rétablirent bientôt l'ordre dans la ville. La prompte efficacité de ces mesures prouve qu'elles au-

(1) Cette citation, comme celles qui précèdent sans indication de provenance, est extraite du procès-verbal d'élargissement adressé, par la commune de Toulon, à l'assemblée nationale et publié parmi les pièces qui font suite au *Mémoire de la ville de Toulon*, p. 68.

raient pu être employées avec le même succès deux semaines auparavant. Si l'on admet que la municipalité eut raison de les prendre le 15, il faut en conclure qu'elle commit une faute impardonnable en les négligeant le 1er, et que, par conséquent, une lourde responsabilité lui incombe dans les événemens qui signalèrent cette journée.

M. de Rions se proposait de passer quelque temps à Toulon avant de partir pour Paris, où il voulait aller demander, à l'assemblée et au roi, réparation des traitemens qui lui avaient été infligés. On lui fit comprendre que ce séjour pouvait présenter des inconvéniens et même des dangers; il résolut donc de partir immédiatement. « Hier, monsieur, écrivit-il à M. Roubaud dès le lendemain de son élargissement, vous me parûtes si peiné de voir que mes affaires m'obligeraient à rester quelques jours à Toulon, que je m'empresse d'avoir l'honneur de vous prévenir que mon séjour y sera plus court que je ne l'avais d'abord imaginé. Je partirai demain à quatre heures du matin, si vous avez la bonté de me donner les portes pour cette heure-là (1). » Il demandait en même temps au maire-consul de prendre les précautions nécessaires pour que sa femme et sa fille, la marquise de Colbert, qui se proposaient également de quitter Toulon, « ne fussent pas insultées. » M. Roubaud n'ayant pas cru devoir répondre à cette lettre, le commandant de la marine lui fit tenir, le soir même, à minuit, le billet suivant : « M. d'Albert en partant ne peut se dispenser de témoigner à M. Roubaud combien il trouve dur qu'il n'aye pas daigné lui donner les éclaircissemens qu'il a eu l'honneur de lui demander, relativement au départ projetté de mesdames d'Albert et de Colbert; c'est une inquiétude de plus qu'il emporte avec lui et que M. Roubaud aurait pu lui épargner. Voudra-t-il bien du moins prendre la peine de faire dire à ces dames sur quoi elles peuvent compter (2)? »

Malgré le passeport délivré par la municipalité, qui faisait mention du décret de l'assemblée nationale (3), ce ne fut ni sans difficultés ni même sans périls que M. de Rions accomplit ce simple voyage. Des murmures, des menaces l'accueillaient partout au passage. A Aix, la populace ne se contenta pas de l'invectiver grossièrement : elle se rua sur lui, voulut le saisir, et le vaillant compagnon d'armes de d'Estaing et de Suffren, le héros de la guerre d'Amérique, où il avait versé généreusement son sang pour la liberté d'un peuple, allait être assommé comme un bœuf ou hissé à quelque lanterne, si

(1) Archives de Toulon. — Lettre de M. d'Albert de Rions à M. Roubaud, du 16 décembre.

(2) Archives de Toulon. — Lettre de M. de Rions à M. Roubaud, du 16 décembre, à minuit.

(3) *Moniteur*. — Séance du 21 décembre 1789. Procès-verbal.

l'escorte de trente dragons, qu'on avait heureusement eu la précaution de lui donner, n'avait mis le sabre à la main pour le dégager. Il allait ainsi, sous un grand vent de haine qui soufflait contre lui de toutes parts, précédé, accompagné, suivi par sa réputation d'ennemi du peuple, qui l'isolait, le marquait d'un signe, comme les animaux destinés à être abattus. La nation était déjà si profondément divisée, que la présence du commandant de la marine de Toulon donnait lieu à des manifestations contradictoires. Dans cette même ville d'Aix, où la foule avait voulu le massacrer, les officiers du régiment de Lyonnais, M. de Miran et « plusieurs seigneurs » de l'endroit s'empressèrent de lui rendre visite à l'hôtel où il était descendu; le colonel et le major de la milice citoyenne, au contraire, refusèrent d'aller le saluer (1). Sa querelle avec la population de Toulon avait rapidement pris une sorte de caractère symbolique ; aux yeux des partisans comme des adversaires de la révolution, elle était devenue quelque chose de plus que le simple débat d'un seul homme et d'une ville : elle était le conflit même de l'ancien régime et du nouveau, — conflit aigu, profond, sans conciliation possible ; — elle était l'une des premières passes du duel à mort de la noblesse et du peuple. Et c'est là précisément ce qui donne à cette « affaire de la marine » une valeur propre et une haute signification ; c'est là ce qui explique et justifie le soin que l'on a pris de la raconter avec tant de détail. Car elle n'est pas un simple « fait divers, » un épisode local sans portée : elle appartient vraiment à l'histoire générale de la révolution et méritait de trouver place dans son cadre.

VI.

L'étonnant retentissement qu'elle eut d'un bout à l'autre de la France ; l'importance des polémiques qu'elle suscita dans la presse ; la gravité des débats qu'elle provoqua dans l'assemblée nationale, montrent bien que les contemporains ne s'y trompèrent pas et lui attribuèrent, dès le premier jour, le caractère qu'on vient d'indiquer. Tandis que les officiers du corps de la marine de Brest et de Rochefort écrivaient collectivement à l'assemblée nationale pour demander justice du traitement infligé à leurs camarades (2), les municipalités se déclaraient en foule solidaires de celle de Toulon et lui adressaient, qui des félicitations, qui des offres de service. Les archives municipales de cette ville possèdent plusieurs lettres écrites à cette

(1) Ces détails sur le voyage de M. de Rions sont tous empruntés à une lettre écrite d'Aix, à la date du 26 décembre 1789. (Archives de Toulon.)

(2) Henry, p. 103. — La municipalité de Toulon se plaignit vivement au ministre de ce mémoire où, disait-elle : « La conduite des habitans de Toulon et de la milice était peinte des couleurs les plus odieuses. » (Voir Henry, p. 376.)

occasion. Elles révèlent cet état d'inquiétude, de malaise, d'anxiété vague et multiforme, cette fièvre chronique de soupçon qu'on a déjà eu, qu'on aura tant de fois encore l'occasion de signaler, et qui paraît bien avoir été la caractéristique de cette époque troublée. La municipalité de Lorgues décide, dans sa séance du 8 décembre que « si le besoin ou le malheur des circonstances l'exige, les habitans de Lorgues à l'envi voleront au secours des Toulonnais, au premier signal (1). » Celle du Puget : « Considérant le danger que la cité de Toulon vient d'encourir par le fait de la conspiration tramée par les ennemis de l'État dans leur rage et désespoir forcené, a délibéré d'offrir à MM. les administrateurs de la commune de Toulon, argent, vivres, vigilance, services, forces, et par-dessus tout le patriotisme des habitans de ce lieu, qui n'aura d'autre terme que celui de leur vie (2)... » La garde nationale de Besse, le corps municipal de Draguignan offrent leurs services ; la petite ville de Pignans, « instruite des cabales et intrigues que les ennemis de la patrie font essuyer dans plusieurs villes du royaume où les aristocrates se croyent encore assez nombreux ou assez en authorité pour parvenir à leur but, » propose « une alliance défensive (3). » Le *Mémoire de la ville de Toulon*, tiré à 2,400 exemplaires, a été distribué à toutes les communes importantes de France (4). On le lit, on le commente avec passion, on y trouve de nouvelles preuves d'une vaste conspiration des aristocrates contre la liberté.

A la nouvelle des dangers que Toulon a courus par le fait de l'horrible complot que les officiers de marine ont tramé, Brest s'émeut, tremble, s'agite et prévoit pour lui-même des dangers analogues. « Nous avons appris que vous avés essuyé un choc avec MM. les officiers de la marine... Notre cause est d'autant plus commune que notre position pourrait être la même. Jusqu'ici, tous les projets de nos aristocrates ont été détruits, mais la correspondance des vôtres avec ceux-ci fomente encore quelque sujet de discorde... Nous partageons vivement vos inquiétudes et, s'il était possible que nous puissions voler à votre secours, nous vous prouverions que, de tous vos concitoyens, vous n'en avez pas de plus zélés que nous (5). » Toulon abonde aussitôt dans le sens de cette idée absurde d'une entente secrètement formée entre les officiers des deux villes et s'excuse de n'avoir pas, dans son Mémoire, suffisamment mis ce

(1) Archives de Toulon.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*
(4) Ce détail est emprunté à une lettre adressée, le 16 janvier 1790, par la municipalité de Toulon, au député Meiffrun. (Archives de Toulon.)
(5) Archives de Toulon. — Lettre de la municipalité de Brest à celle de Toulon, du 18 décembre 1789.

point essentiel en lumière : « Si nous avions été instruits des projets de vos aristocrates, comme nous sommes parvenus à découvrir ceux des nôtres, nous aurions pu, peut-être, présenter dans notre Mémoire le concert qui a régné entre eux par la conformité de leurs principes... Daignez nous tenir exactement informés de tout ce qui se passera chez vous, comme nous aurons soin de vous aviser de ce qui se passera ici (1). » Brest riposte par un éloge de ce Mémoire, que la modestie de Toulon regrette de n'avoir pas su rendre plus probant. « Tous les faits réunis et supérieurement détaillés démontrent bien évidemment que Toulon a couru les plus grands risques et qu'il ne fallait rien moins que votre fermeté, votre attachement à la cause de la patrie pour anéantir des projets aussi criminels que cachés... » Les « préparatifs » formés à Toulon par les ennemis de la liberté ont, « avec ceux que nous avons apperçus icy, une analogie frappante. » Enfin, la pensée se précisant de plus en plus, la formule définitive, terrible dans sa niaiserie, apparaît tout à coup, claire et tranchante comme un fer de hache : « Nous sommes tentés de croire qu'il y avait *entre tous les commandans des ports une confédération destructive.* » Aussi Brest se promet de faire bonne garde, car « la Révolution est avancée, mais elle a encore des ennemis qu'il faut combattre et éloigner (2). » Toutes les dénégations, toutes les preuves accumulées de l'inanité du prétendu complot formé par la marine à Toulon n'y feront rien. Les officiers du corps des canonniers matelots, officiers non-nobles, ont beau protester contre l'imputation ridicule d'avoir voulu « détruire la ville de fond en comble » et s'écrier, avec un accent d'évidente sincérité : « Nous, complices et instrumens de la rage des aristocrates, pourriez-vous, messieurs, nous en soupçonner, nous jusqu'ici victimes et jouets de cette aristocratie!.. Non, messieurs, nos commandans n'y comptaient pas, ils n'avaient pas même cherché à s'en assurer, nous avons à déclarer comme fausses toutes les déclarations contraires à notre assertion (3). » Vainement encore, l'enquête ordonnée par la municipalité de Toulon, après les événemens du 1er décembre, cette enquête qui devait démontrer l'existence de ces fameux « préparatifs » de mort et de massacre, a piteusement

(1) Archives de Toulon. — Lettre de la municipalité de Toulon à celle de Brest, du 14 janvier 1790.

(2) Archives de Toulon. — Lettre de la municipalité de Brest à celle de Toulon, du 1er février 1790.

(3) Archives de Toulon. — Déclaration, du 4 décembre 1789, des officiers du corps royal des canonniers-matelots, à MM. les maire, consuls et membres du comité permanent de la ville de Toulon.

échoué (1) : la France entière n'en est pas moins convaincue que Toulon a été mis, par une conspiration d'aristocrates, « à deux doigts de sa perte (2). »

Il y a, dans le phénomène d'une aussi tenace crédulité, des profondeurs de sottise devant lesquelles on s'arrête, comme devant un abîme entrevu tout à coup. Mais qu'on ne s'y trompe pas : cette sottise est moins ridicule qu'effrayante. A des esprits qui se sont opiniâtrément buttés, comme ceux-là, sur une idée fixe, que ne fera-t-on pas accepter et que ne fera-t-on pas vouloir, puisqu'ils ont perdu tout sens critique, tout discernement du chimérique et du réel, du vrai et du faux, du juste et de l'inique, — puisqu'ils ont abdiqué la faculté de raisonnement au point que l'évidence même ne parvient plus à les convaincre, dès qu'elle entre en conflit avec leur manie! On leur a dit qu'une redoutable et mystérieuse conspiration était formée contre la liberté : et ils l'ont cru, ils le croient, on vient de le voir, avec une désespérante sincérité. Un peu plus tard, on leur dira que l'unique moyen de sauver cette chère liberté est de procéder à l'extermination en masse de ceux qui la menacent : et ils le croiront encore; que dis-je? ils applaudiront frénétiquement à l'expédient proposé. C'est pourquoi il n'est pas permis de sourire, à la lecture des insanités auxquelles le prétendu complot de la marine a donné cours : car derrière la boursouflure des mots et l'extravagance de l'idée maîtresse qui anime toute cette correspondance, le profil sinistre de la guillotine déjà commence à se dresser.

Tandis que les municipalités déclaraient à l'envi leur résolution de faire cause commune avec la ville de Toulon, d'importans débats s'engageaient à l'assemblée sur « l'affaire de la marine. » On a vu qu'aussitôt instruite de l'arrestation des officiers, l'assemblée avait chargé son président de demander au roi, en leur faveur, un ordre d'élargissement immédiat. Dans cette même séance du 7 décembre, Malouet, intendant de la marine à Toulon et député de Riom, « insiste fortement sur la nécessité de faire rentrer la ville de Toulon dans l'ordre. Il demande qu'il soit fait une réparation écla-

(1) « Les soussignés rapportent qu'en suite d'un ordre de M. Roubaud, ils se sont transportés au vaisseau-amiral, accompagnés de plusieurs volontaires de la garde nationale, où ils ont vérifié les canons au nombre de neuf, chargés à poudre seulement. » Dans la soute du navire, ils ont trouvé « deux caisses presque pleines de poudre pour la provision. » Ayant aperçu une porte fermée à clé, « faute de la clé, on l'a enfoncée, toutes les recherches ont été inutiles, n'y ayant rien de plus... » — (*Mémoire de la ville de Toulon.*) Procès-verbal d'enquête du 3 décembre, p. 54. Tels étaient, de l'aveu même de la municipalité qui a rédigé le Mémoire, les « préparatifs » à bord du vaisseau-amiral chargé, disait-on, de « mitrailler » la ville.

(2) C'est l'expression même qu'emploie le *Mémoire de la ville*, p. 56.

tante à M. de Rions. M. de Bonneval, frère d'un des officiers emprisonnés et blessés, cherche à intéresser la sensibilité de l'assemblée (1). » Les paroles énergiques de Malouet soulevèrent un tel tumulte que, n'ayant pu prononcer ou du moins faire entendre la plus grande partie de son discours, il dut le livrer à l'impression (2). Dès les premiers mots, ce vigoureux esprit met en relief, avec une clairvoyance et une force singulières, les enseignemens que comportaient les faits survenus à Toulon dans la journée du 1er décembre. Pour lui, cette sédition n'est pas un accident isolé, négligeable par cela même : il se rattache à d'autres de même ordre, qui l'éclairent. Malouet y voit le symptôme effrayant d'une tendance anarchique qui met la liberté en péril et qui, si l'on n'y prend pas garde, mène à la pire des tyrannies. Écoutons ces admirables et prophétiques paroles : « Je veux recueillir moins ce que j'ai dit hier que ce que je voulais dire, si des cris affreux ne m'eussent vingt fois interrompu. Que signifient donc ces cris? *Si ce sont des loix, ce n'est pas ainsi qu'on les fait; si ce sont des menaces, elles s'adressent à celui qui les brave*... Après le détail que vous venez d'entendre (3), nous sommes tous fondés à nous demander ce qu'est devenu le gouvernement, l'autorité des loix, sur quel fondement repose la liberté publique, qui commande, enfin, dans cet empire... Les ennemis, *les coupables ennemis de la nation persuadent aux ouvriers que c'est à eux de faire la loi; que tout acte d'autorité est désormais une injustice; que toute discipline est une insulte aux droits du peuple;* que tout homme constitué en dignité ne peut avoir ni autorité ni dignité; que *la liberté enfin est le droit de tout oser :* et voilà le peuple, si facile à séduire, à tromper, qui ignore que tous les désordres, tous les maux de l'anarchie finissent par retomber sur sa tête, qu'il ne peut être un instant tyran sans devenir bientôt esclave, voilà le peuple en fureur et le commandant traîné au cachot. Eh! messieurs, *j'y serais dans cet instant avec lui si j'étais à Toulon, ou les coupables seraient déjà punis*... Je suppose qu'une injustice atroce, une violence criminelle eût été commise à Toulon envers des citoyens : eh bien, messieurs, ce serait encore un attentat inoui, un outrage aux loix, à la paix, à la liberté publique, que d'avoir douté de votre justice, d'avoir puni sans mission, sans tribunal, la violence par la violence, d'avoir ému le peuple et de l'avoir constitué juge de ses chefs... *Quel sort*

(1) *Moniteur du 7 décembre* 1789. — Séance du soir.

(2) On en trouvera le texte dans une brochure intitulée : *Compte-rendu au ministre de l'affaire de Toulon*, suivi de l'opinion de M. Malouet, à Paris, chez Baudouin, imprimeur de l'assemblée nationale, 1789.

(3) Malouet fait ici allusion au rapport adressé par M. de La Roque-Dourdan au ministre sur la sédition du 1er décembre, dont lecture avait été donnée à l'assemblée.

vous attend, si les attentats des factieux sont partout impunis; si les injures particulières acquièrent toute l'énergie, toute la puissance des intérêts publics; si la liberté des actions, des écrits, des paroles, ne consiste que dans la fureur?.. Si cette coupable cohorte des ennemis publics n'est bientôt réprimée, craignez, messieurs, que les violences faites à l'administration *ne se répètent sur la législation*, craignez que tant d'atteintes portées à l'ordre public n'en détruisent les élémens... Que l'ordre et la paix se rétablissent dans cet empire par la toute-puissance des loix! Qu'elles frappent enfin sur les têtes coupables!.. Que toute audace se taise ou soit punie! *Que les mouvemens populaires se calment ou qu'ils soient réprimés!* Que le pouvoir exécutif reprenne son action et sa vigueur, qu'il existe par vos soins une autorité protectrice de la liberté et de la sûreté de tous... Il n'y a ni administration ni officier public qui puisse remplir ses devoirs et se mêler de gouvernement,.. tant que chaque partie du peuple se croira la nation et autorisée comme telle à exercer la souveraineté, qu'elle ne peut exercer elle-même que par ses représentans. *Cette liberté qui nous est si chère n'existera que lorsqu'il y aura un gouvernement; car la liberté des outrages et des violences de toute espèce est une affreuse servitude qui avilit, qui corrompt tout ce que nous voulons régénérer...* »

Le comité des rapports, chargé d'ouvrir une instruction sur la sédition du 1er décembre, venait de commencer l'enquête destinée à éclairer le jugement de l'assemblée sur cette affaire, lorsque des lettres officielles, venues de Toulon, apprirent que, le bruit de la prochaine arrivée d'une flotte anglo-hollandaise s'étant répandu dans la ville, « le peuple a voulu se mettre en défense, il a resserré plus étroitement les officiers détenus et il en a pris occasion de rester en armes (1). » La nouvelle était fausse: les dernières dépêches reçues d'Angleterre par le ministre de la marine ne signalaient dans la Méditerranée que la présence d'un seul vaisseau anglais de cinquante canons (2). Malouet proposa que le président fût autorisé à écrire à la municipalité « que l'assemblée voyait avec inquiétude l'insurrection du peuple et qu'il n'y avait ni complot, ni escadre (3). » Cette simple motion fut aigrement combattue par Robespierre, sous prétexte qu'elle contenait « un blâme contre le peuple, » et ne tendait « qu'à surprendre un décret qui préjugerait la décision de l'assemblée sur une affaire des plus importantes. » Incidemment, il reprocha au commandant de la marine d'avoir « soutenu ses soldats avec audace, d'avoir voulu

(1) *Moniteur du 15 décembre.* — Séance du 14.

(2) Archives de Toulon. — Lettre de Malouet à la municipalité, de Paris, le 14 décembre.

(3) *Moniteur* du 15. — Séance du 14.

même les armer contre les défenseurs de la patrie (1). » C'était la thèse même du Mémoire de la ville, communiqué sans doute par les députés de Toulon, que l'avocat d'Arras produisait à la tribune, et qu'il appuyait de l'autorité naissante de sa froide et incisive éloquence. MM. Ricard et Meiffrun, l'un député de la sénéchaussée, l'autre ex-consul de Toulon, avaient été en effet chargés par la municipalité de cette ville de plaider sa cause auprès de l'assemblée. Ils s'acquittaient de ce soin avec zèle et habileté. On peut voir, dans les lettres écrites de Paris, à cette époque, par Meiffrun à ses anciens collègues du corps municipal de Toulon (2), l'activité de leurs démarches auprès des membres les plus influens de l'assemblée, tous les ressorts cachés qu'ils mettaient adroitement en jeu pour combattre la « faction albertine. » Ils s'étaient affiliés au club de la révolution et fréquentaient assidûment chez « l'adorable La Fayette (3). » Les amis du commandant de la marine ne s'endormaient pas non plus et cherchaient, avec non moins d'ardeur, à se concilier des sympathies. L'assemblée se trouvait ainsi divisée en deux partis très animés l'un et l'autre (4), car le jugement à rendre sur cette affaire était au fond une question de doctrine. Il ne s'agissait pas seulement de savoir si M. d'Albert de Rions et ses compagnons outragés, incarcérés, détenus au mépris de la loi, obtiendraient satisfaction, mais de montrer au pays, — très attentif à ce débat, — ce que ses représentans entendaient faire du principe d'autorité : l'abandonner, comme un legs importun de l'ancien régime, ou le défendre énergiquement comme étant la sauvegarde même de la liberté.

Dans la séance du 15 décembre, Ricard prononça contre M. de Rions un réquisitoire d'une extrême violence. « Je certifie, dit-il, qu'on a préparé le combat.., qu'on a commandé aux soldats de tirer sur le peuple avant qu'on pût prévoir un soulèvement... » Malouet n'eut pas de peine à faire justice de ces affirmations téméraires : « Tous les jours, on fait de l'artifice dans le parc d'artil-

(1) *Moniteur* du 15 décembre.

(2) Lettres publiées par Henry, I, p. 379 et suiv.

(3) Archives de Toulon. Lettre de Ricard à la municipalité, du 14 janvier 1790 : « ... Vos députés vous parleront de l'*adorable La Fayette;* sa maison est le foyer du patriotisme et de la vertu; il y préside avec une aisance, une dignité incomparables; nous le chérissons tous, il est notre ami commun... »

(4) « ... On a parlé de part et d'autre avec une extrême chaleur ; le bruit était tel qu'on avait peine à s'entendre... » (Lettre de Meiffrun du 7 décembre.) — « Une foule d'orateurs veulent soutenir la cause de la ville... La discussion sera vive et tumultueuse, on se passionne trop... » (Lettre du 19.) — « ... On commencera la discussion aujourd'hui à deux heures. Je prévois que la scène sera vive... » (Lettre du 31.) — « ... Il survint un tel bruit dans l'assemblée de la part des deux partis opposés, que... » (Lettre du 4 janvier 1790.)

lerie et dans l'arsenal... Je demande si on a pu ordonner de faire feu avec des armes qui n'étaient pas chargées?.. » Non content de défendre le commandant de la marine à la tribune, il plaidait chaleureusement sa cause à Toulon même, auprès de la municipalité. « J'ai dû repousser les suspicions qu'on cherchait à répandre sur la conduite et les projets de M. d'Albert. On lit aujourd'hui dans plusieurs feuilles publiques qu'il a donné l'ordre de faire feu sur le peuple. C'est ainsi qu'on irrite, qu'on trompe ce pauvre peuple... Ma femme et mon fils, messieurs, sont dans votre ville : je les recommande à votre protection. Que les ouvriers et les gens de mer n'oublient pas que, si je blâme aujourd'hui leur effervescence, je ne les ai jamais vexés et souvent soulagés, *dans le temps où l'autorité était quelque chose* (1)... » Le lendemain, il écrivait encore : « M. Ricard, l'un de vos députés.., a annoncé ce matin qu'il y avait dès le commencement de novembre des projets d'attaque et de combat contre la ville... La vérité percera tôt ou tard... On reconnaîtra que les cartouches, les artifices faits dans l'arsenal s'y exécutent journellement, qu'il est impossible qu'il y ait un projet d'attaque contre les citoyens, qu'il est naturel que le commandant craignant une insurrection se soit disposé à la prévenir... Il est impossible qu'aucun tribunal blâme jamais un commandant qui aura pris des précautions pour en imposer en cas d'émeute (2)... » Quelques jours plus tard, il se plaint de nouveau « de voir poursuivre avec aussi peu de motif et de mesure les accusations intentées contre M. d'Albert et les officiers de la marine. Si telle est la mission de vos députés, je pense qu'ils pourraient encore la remplir avec plus de circonspection... » Les passions populaires étaient à ce point déchaînées contre les officiers de marine, à Toulon, que des lettres anonymes remplies d'injures et de menaces parvenaient chaque jour à l'honnête homme qui avait eu le courage de se constituer leur défenseur. « J'ay lieu de croire aux lettres anonymes que je reçois de Toulon, qu'on a fort échauffé le peuple contre moi, *mais les misérables qui prennent la peine de m'écrire et de me menacer devraient savoir que je ne suis pas très susceptible d'effroi...* » Et bien loin de se laisser détourner par ces basses menaces de l'œuvre de justice qu'il a entreprise, Malouet annonce aux membres du corps municipal de Toulon la prochaine publication d'un mémoire dans lequel il se propose de réfuter et de confondre « les feuilles incendiaires qui vont répandre dans tout le royaume les prétendues preuves de la conspiration de M. d'Albert (3). » On jugera sans doute, après

(1) Archives de Toulon. — Lettre de Malouet à la municipalité, du 14 décembre.
(2) Archives de Toulon. — Lettre de Malouet, du 15 décembre.
(3) Archives de Toulon. — Lettre de Malouet, du 30 décembre.

avoir lu ces extraits des discours et de la correspondance du député de Riom, que son caractère s'y montre sous un jour aussi favorable que son talent.

Le 21 décembre, l'assemblée reçut communication du procès-verbal d'élargissement des officiers détenus. Une lettre de la municipalité accompagnait cette pièce. Il était dit dans cette lettre que « le salut de la ville et celui des officiers du port avaient obligé la commune de Toulon de violer la liberté de ces derniers, mais qu'ils avaient eux-mêmes *violé la majesté de la nation en ordonnant de faire feu sur un peuple sans armes* (1). » Ricard proposa aussitôt d'adresser des félicitations aux officiers municipaux de Toulon, « sur la manière dont ils se sont conduits au sujet du décret sanctionné par le roi. » Cette motion fut adoptée, non sans avoir été « tumultueusement contredite (2). » On félicitait la commune de Toulon d'avoir obéi aux ordres de l'assemblée, mais nul ne songeait à lui reprocher d'avoir, dans la même circonstance, audacieusement refusé de se soumettre aux injonctions du roi. Une pareille omission montre clairement combien, aux yeux de l'assemblée elle-même, un acte de rébellion contre le pouvoir exécutif semblait déjà de peu de conséquence. Symptôme non moins grave : ce pouvoir qu'on abandonne s'abandonne lui-même. M. de Saint-Priest n'a pas protesté contre la délibération du 12 décembre, au cours de laquelle le corps municipal de Toulon a déclaré qu'il ne reconnaissait point, dans les instructions transmises par le ministre, « la marque de la volonté certaine » de Louis XVI. On brave ouvertement la royauté, et celle-ci ne sait plus opposer aux entreprises des factieux que cette attitude de résignation mélancolique et passive, où l'on reconnaît les gouvernemens qui n'ont plus confiance en eux-mêmes, et que paralyse le pressentiment confus de leur prochaine déchéance.

VII.

Cependant M. de Rions était arrivé à Paris et son premier soin avait été de solliciter l'autorisation de venir plaider lui-même sa cause à la barre de l'assemblée. Les députés de Toulon auraient souhaité qu'on l'y laissât paraître. « *Il n'entend rien à la révolution*, écrit MeifIrun, il aurait gâté encore davantage son affaire (3). » Et de fait, il est probable que l'altier gentilhomme, tout vibrant encore du souvenir des violences dont il venait d'être

(1) *Moniteur.* — Séance du 21 décembre.
(2) *Ibid.*
(3) Lettre du 29 décembre, citée par Henry (I, p. 382).

victime, des injures et des menaces au milieu desquelles il avait accompli son voyage, eût exposé ses doléances en termes assez vifs. Mais on ne lui permit pas de se compromettre, comme l'espéraient ses adversaires, par quelque intempérance de langage. L'assemblée refusa de l'entendre, sur l'observation judicieusement présentée par M. Charles de Lameth, qu'il faudrait aussi admettre à la barre les délégués de la garde nationale et de la commune de Toulon (1) : « ce qui serait convertir le lieu de l'assemblée en une arène où des champions viendraient vider leurs querelles particulières (2). »

La séance du 2 janvier fut marquée par un important discours de l'abbé Maury. L'orateur insista avec force sur l'illégalité commise envers le commandant et les officiers de la marine. « Si un corps militaire quelconque avait traité de même les officiers municipaux, quelle indignation cet événement n'exciterait-il pas en nous?.. Il faut que chaque autorité soit respectée et que l'autorité civile soit, comme les autres, maintenue dans ses bornes. » Maury ne réclamait d'ailleurs pas de châtiment contre les auteurs de l'arrestation dont il dénonçait l'illégalité, car « tous les intérêts doivent être balancés par des anges de paix. » Il demandait seulement que l'assemblée « improuvât les violences et les insurrections de Toulon » et qu'elle engageât les officiers municipaux de cette ville, « comme tuteurs de la cité, à aller prier les officiers des ports de la marine à vivre en paix avec eux (3). »

Tout conciliant qu'il fût, ce discours souleva de vives protestations dans l'assemblée et dans la presse. La proposition, surtout, d'imposer au corps municipal de Toulon une sorte d'amende honorable indigna. « Vouloir soumettre des chefs du peuple à des réparations au nom du peuple, ce serait soumettre le peuple à une supériorité de rang qu'il ne doit pas reconnaître, ce serait même renverser l'ordre naturel des choses, car le peuple collectivement pris est le commettant des officiers, auxquels on voudrait qu'il fît des réparations, lorsqu'ils sont ses salariés. » Le journal du temps (4), auquel on emprunte ce passage, ajoute : « On a beau vouloir masquer cette affaire, on voit qu'un fond d'aristrocatie s'est attaché à réprimer dans le port les idées de liberté. » Et, logiquement, il conclut, comme l'avait déjà fait Ricard dans son discours du 15 décembre (5), en conseillant à M. de Rions « de

(1) *Moniteur*. — Séance du 28 décembre.

(2) Lettre de Meiffrun, du 29 décembre, citée par Henry (I, p. 383).

(3) *Moniteur* du 4 janvier 1790. — Séance du 2.

(4) *Journal historique et politique de constitution et de législation.*

(5) *Moniteur* (séance du 15 décembre 1789). — Ricard propose « de prier le roi de retirer les officiers de Toulon... *Leur propre salut existe uniquement dans leur*

faire agréer au roi sa retraite du port de Toulon, *plutôt que de s'y trouver en contradiction avec le peuple.* » Une autre feuille formule, avec autant de franchise et de netteté, le dogme nouveau : « Le peuple est essentiellement bon ; il ne se soulève jamais sans provocation ; il ne faut qu'un médiocre degré de prudence, avec de l'humanité et de la justice, pour le maintenir dans la soumission qu'il doit à la loi (1). »

On était arrivé au milieu de janvier 1790 et, depuis cinq semaines qu'elle était saisie de l'affaire, l'assemblée, flottante et indécise, n'avait encore su se résoudre ni à condamner ni à absoudre les auteurs de la sédition du 1er décembre. La surprise et l'indignation, causées d'abord par la nouvelle des violences exercées sur les officiers de la marine, s'étaient insensiblement atténuées ; les sophismes de Ricard, de Meiffrun et de leurs amis, l'adroite et perfide campagne qu'ils avaient menée, dans l'assemblée même, dans le public et dans la presse contre ces officiers, avaient fini par altérer complètement le caractère des événemens accomplis à Toulon : si bien qu'on ne savait plus au juste si c'était une violation de la loi commise par la garde nationale et la municipalité de cette ville, ou un attentat prémédité par M. de Rions et ses compagnons contre la « majesté du peuple, » qu'il s'agissait de punir. Les passions politiques étant entrées en jeu, on avait à ce point perdu la vue claire et nette d'un incident pourtant fort simple et la faculté de le juger équitablement, qu'un certain nombre de membres de l'assemblée osaient mettre en avant l'étrange proposition que le commandant de la marine fût traduit devant le tribunal du Châtelet. Il ne semblait plus suffisant de contester à M. de Rions la qualité de victime et d'accusateur : on le dénonçait, on prétendait le poursuivre comme un criminel.

Dans la séance du 16 janvier, M. de Champagny, après avoir démontré l'inanité des charges relevées contre M. de Rions dans « une information faite par la municipalité qui était partie dans cette affaire, » et qualifié d'autre part la sédition du 1er décembre « d'erreur très excusable d'un peuple honnête et bon, agité par un motif qu'on ne peut blâmer puisqu'il fera notre gloire et notre bonheur, » conclut en demandant à l'assemblée « de déclarer M. d'Albert exempt d'inculpation et d'ajourner le reste de cette affaire (2). » Ce discours incolore et mou, cette solution équivoque qui, au lieu de condamner ou tout au moins de flétrir les coupables, proposait

retraite. L'insurrection subsistera tant qu'ils resteront dans leur place. Le second moyen est de nommer des officiers *qui ne soient pas suspects au peuple.* Le troisième moyen est de témoigner *un peu plus de confiance à un peuple généreux...* »

(1) *Courrier de la Provence.*

(2) *Moniteur* — Séance du 15 janvier 1790.

seulement d'absoudre un innocent, étaient particulièrement propres à flatter la pusillanimité de l'assemblée. Elle vota d'enthousiasme l'impression des paroles prononcées par l'orateur (1). Le lendemain, Ricard protesta avec âpreté contre la motion faite, par Champagny, de mettre hors de cause le commandant de la marine. L'assemblée dut entendre de nouveau un long et violent réquisitoire, gonflé de toutes les absurdes accusations que le Mémoire de la ville avait rassemblées contre M. de Rions. Cet officier, affirmait le fougueux député de Toulon, « a médité pendant huit jours tous les moyens qui étaient en sa puissance pour *détruire* les habitans qui vivaient sous sa sauvegarde... Celui qui a enfreint la terrible loi qui défend de répandre le sang des peuples, cet homme ne sera point coupable!.. » On aurait pu objecter que l'humanité même trouve parfois son compte à l'emploi opportun de certaines mesures de rigueur, et que la meilleure manière d'épargner « le sang des peuples » est de se montrer prêt et résolu à le répandre lorsque l'ordre public et la loi menacés ne peuvent plus être sauvés qu'à ce prix. Proclamée à Marseille quelques jours auparavant, la loi martiale avait suffi à dissiper des attroupemens qui se formaient et prévenu quelque émeute (2). Il en eût été de même à Toulon le 1er décembre, si la municipalité l'eût voulu. La proposition faite par Ricard de décerner, en forme de décret, un témoignage de la satisfaction de l'assemblée au conseil municipal, au comité permanent et à la garde nationale de cette ville, n'était donc au fond qu'un nouvel outrage adressé aux victimes de la sédition. L'audace des factieux n'allait-elle pas trouver une sorte d'encouragement dans cette absolution donnée à la coupable inertie des défenseurs de la loi? Le projet de décret du député de Toulon mentionnait, à la vérité, en paroles élogieuses, les services militaires de M. de Rions et de ses compagnons (3). Mais quelle réparation illusoire accordée à des hommes menacés dans leur vie et atteints dans leur liberté par le caprice d'une populace effrénée, que de rappeler seulement les titres qu'ils ont conquis sur les champs de bataille à la reconnaissance du pays! Ces services

(1) « L'affaire de Toulon a occupé hier l'assemblée depuis deux heures et demie jusqu'à quatre heures passées. M. de Champagny... a prononcé de mémoire un discours très soigné et modéré où tantôt il excuse, tantôt il justifie M. d'Albert... On a demandé avec enthousiasme l'impression de son discours. » (Lettre de Meiffrun à la municipalité de Toulon, du 16 janvier 1790, citée par Henry, I, p. 384.)

(2) « Les députés de Marseille racontent que, le peuple s'étant attroupé et ameuté, la loi martiale a été publiée, le drapeau rouge déployé : on ordonne au peuple de se dissiper en menaçant de faire feu. On s'est dissipé, et cela a fini là. » — (*Moniteur*, séance du 21 décembre 1789.)

(3) *Moniteur*. — Séance du samedi 16 janvier, au matin.

mêmes qu'on ne pouvait, quoi qu'on en eût, se dispenser de reconnaître, ne rendaient-ils pas plus odieuse encore l'offense qui leur avait été faite et, par conséquent, plus inique le déni de justice qu'on opposait à leurs plaintes?

Cependant, l'assemblée avait résolu d'en finir, dans cette séance même du 16 janvier, avec « l'affaire de la marine. » Le duc de Liancourt prit la parole après Ricard. Son discours est singulièrement intéressant, parce qu'il montre la ténacité de la tendresse que quelques-uns des membres de la plus haute aristocratie de France ont professée pour la révolution. En dépit du déchaînement des passions populaires contre la caste à laquelle il appartient, des violences, des excès, des crimes même déjà commis au nom de la liberté, ce noble esprit ne veut pas désespérer d'elle. Il garde obstinément ses généreuses illusions de la première heure, l'optimisme chimérique et souriant d'un homme qui conserve intacte sa croyance à la grande régénération promise et qui, fermant les yeux à tant de symptômes alarmans, se refuse à douter encore du bienfait de la révolution. Des troubles ont éclaté à Toulon ; il en convient, mais voyez comme il s'empresse de les excuser : « on ne peut trop répéter qu'une aussi grande révolution que celle qui change les lois, les usages, les habitudes de tant de siècles, *ne peut s'opérer sans de grandes secousses.* » Le comte d'Albert de Rions a été victime de mauvais traitemens. L'orateur, sans doute, les déplore ; mais « l'habitude d'un commandement sans opposition, d'une autorité sans bornes, tel que le service de la mer rend nécessaire, *a paru quelquefois faire oublier à M. de Rions que la révolution désirée par toute la nation... exigeait d'autres formes.* » Est-ce donc un député du tiers qui parle, un des membres de cette bourgeoisie que l'impertinence et la morgue des nobles ont si souvent et si justement froissée? Non, c'est un des plus grands seigneurs du royaume, qui reproche à un de ses pairs, à un gentilhomme presque aussi titré que lui-même, d'avoir apporté, dans ses rapports avec des fils de manans, un ton de hauteur qui ne convient plus désormais! — Si le peuple de Toulon s'est livré à des excès regrettables, c'est que « des hommes perfides l'ont égaré, » car « le peuple ne pourrait jamais être entraîné par des intentions coupables et si, *dans l'égarement auquel le livrent d'odieuses impulsions, ses actions ne sont pas toujours bonnes, ses intentions sont toujours pures ; jamais, rassemblé, il n'a conçu le projet de faire un crime* (1)... » Jean-Jacques lui-même a-t-il jamais formulé plus nettement la théorie

(1) *Moniteur du* 18 *janvier* 1790. — Séance du 16 janvier, au matin.

fameuse de la bonté, de la sagesse, de la générosité natives du peuple? Quelques mois après, les amis, les parens de ce duc et pair qui vient de faire, — l'imprudent! — acte de foi public à l'un des articles fondamentaux du *Credo* révolutionnaire, seront proscrits, traqués, égorgés par ce même peuple dont *les intentions sont toujours pures.* Et voici précisément que se lève, pour lui répondre, l'homme énigmatique et terrible qui dira de ses propres intentions, — comme il vient d'être dit de celles du peuple, — qu'elles sont pures et qui, fort de cette pureté, demandera, obtiendra et organisera l'extermination en masse des aristocrates.

Nette et claire, d'une logique impitoyable et tranchante : telle fut la réplique de Robespierre au duc de Liancourt. Ce dernier avait proposé un décret rédigé en termes également flatteurs pour les officiers de marine, — et en particulier M. de Rions, — pour la municipalité et la garde nationale de Toulon. Le futur auteur de la loi de prairial n'entend pas que les officiers sortent indemnes de ce débat; il se fait, avec une singulière âpreté, le porte-paroles de la vindicte populaire, qui réclame leur châtiment : « Lorsque nous sommes convaincus que M. d'Albert de Rions a manifesté des principes contraires à ceux de la révolution actuelle,.. et lorsque la conduite des habitans de Toulon nous offre le caractère d'une *résistance légitime contre l'oppression*, rien n'est aussi injuste et aussi impolitique à la fois que de donner ou des éloges ou une sentence d'absolution précise à M. d'Albert et aux autres officiers, ou le moindre signe d'improbation à la conduite des habitans de Toulon. » Ces officiers ont commis un crime : ils ont « manqué à la liberté et au respect qui est dû au peuple. » Vers la même époque, des faits analogues se produisaient à Brest, « où la liberté gémissait entourée de soldats, » et à Marseille, « où les meilleurs amis de la liberté, jetés dans les cachots, étaient prêts à périr sous le fer coupable dont les anciens abus et l'antique absurdité de nos vieilles institutions avaient armé la justice. » La forme est emphatique et sonne la rhétorique creuse. Mais regardez au fond et vous serez effrayé de rencontrer là une première manifestation, parfaitement caractérisée, de la manie de suspicion qu'on verra bientôt reparaître érigée, non-seulement en règle, mais en principe de gouvernement. L'orateur ne peut s'empêcher de conjecturer que les incidens survenus dans ces différentes villes « étaient peut-être liés par des fils qu'il ne serait pas impossible de découvrir. » L'idée d'une *confédération destructive* tramée entre les chefs de la marine dans les différens ports, — idée que les députés de Toulon lui avaient sans doute suggérée en lui communiquant la correspondance échangée entre la municipalité de leur ville et celle de Brest, — cette

absurde invention d'un instinct de méfiance exaspéré jusqu'à l'extravagance, ne pouvait manquer de séduire le soupçonneux génie de Robespierre. On voit avec quel empressement il l'accueille, en quels termes obscurs et menaçans il l'exprime. Poursuivant avec une rigueur inflexible le développement de sa thèse, le redoutable logicien ajoute qu'approuver M. de Rions, « c'est refuser au peuple le droit que la Déclaration des droits de l'homme a consacré : celui de la résistance à l'oppression ; » et que renoncer à le poursuivre, « c'est déclarer qu'on n'est pas coupable pour avoir insulté le peuple. » La prudence et la justice se réunissent pour commander à l'assemblée de témoigner à la garde nationale et au conseil municipal de Toulon la satisfaction qu'elle éprouve de leur conduite (1).

Après cette harangue, déjà tout imprégnée de jacobinisme, l'assemblée entendit encore un plaidoyer assez pâle de M. de Clermont-Tonnerre en faveur des officiers de marine. On discuta ensuite diverses propositions relatives à cette affaire et l'on finit par adopter un projet de décret ainsi conçu : « L'assemblée nationale, présumant favorablement des motifs qui ont animé M. d'Albert, les autres officiers de marine impliqués dans cette affaire, la garde nationale et les officiers municipaux de la ville de Toulon, déclare qu'il n'y a lieu à aucune inculpation (2). »

Ainsi de vaillans officiers avaient été insultés, frappés, traînés en prison par une bande de forcenés ; la garde nationale et la municipalité, non-seulement n'avaient pris aucune mesure pour prévenir ou réprimer l'émeute, mais même l'avaient encouragée ; la loi avait été impudemment violée sous les yeux et par les mains mêmes de ceux qui avaient mandat de la défendre : et, dans un incident aussi triste, aussi grave, l'assemblée ne trouvait ni victimes, ni coupables, la violence était absoute, la justice et l'humanité, également outragées l'une et l'autre, restaient sans vengeance ; le pays, déjà livré à l'anarchie, voyait une scandaleuse impunité accordée à une sédition déclarée ! Telle était la force du courant de lâcheté qui entraînait ses collègues, que Malouet ne put pas même obtenir d'eux l'insertion dans le décret d'une phrase, d'un simple mot impliquant réprobation des excès commis envers le commandant de la marine (3). Les avertissemens n'avaient pourtant pas fait défaut à l'assemblée : « La France est menacée d'une anarchie tyrannique, — écrivait mélancoliquement le *Mercure de France* dès le 19 décembre, —

(1) *Moniteur du* 18 *janvier* 1790. — Séance du 16 janvier, au matin.
(2) *Moniteur du* 19 *janvier* 1790. — Suite de la séance du 16.
(3) *Moniteur* du 19 janvier 1790. — Suite de la séance du 16.

si le droit du glaive est arraché des mains où l'autorité suprême l'a fixé pour passer impunément entre les mains du premier qui voudra s'en saisir. Quiconque, avec les loix sous les yeux, apprendra les derniers événemens de Toulon, trouvera au fond de son cœur l'opinion qu'il doit en concevoir... » Le vicomte de Mirabeau avait de même tenté d'ouvrir les yeux de ses collègues : « Si vous ne venez au secours de la chose publique en redonnant du ton et de l'énergie au pouvoir du monarque ; si vous ne rendez à la discipline militaire son activité ; si les agens du pouvoir exécutif ne sont pas réintégrés dans leur autorité : le printemps prochain trouvera le royaume de France sans armes, sans vaisseaux et sans défense (1). » L'assemblée n'avait rien voulu entendre : c'est à peine si, dans la séance du 18, sur la proposition de M. Goupil de Préfeln, appuyée par La Fayette, elle autorisa son président à témoigner à M. de Rions, en lui communiquant le décret du 16, « qu'elle n'avait jamais cessé d'avoir pour lui l'estime due à un guerrier dont les services ont dignement soutenu la gloire de la nation (2). » Aussi Meiffrun s'empresse-t-il d'écrire à ses collègues du corps municipal de Toulon sur un ton d'allégresse et de triomphe : « Voilà enfin notre grande affaire jugée : vous verrez dans le journal le décret que l'assemblée nationale a rendu avant-hier, il me semble qu'il est bon. La faction albertine aurait bien voulu y faire des amendemens, mais elle n'a pas eu le dessus (3). »

Le conflit du commandant de la marine avec la ville de Toulon était donc terminé, et c'est la ville qui décidément l'emportait. Mais M. de Rions n'était pas seul atteint : l'esprit de discipline, le respect de l'ordre et de la loi sortaient comme lui, de cette affaire, amoindris et vaincus. Le fier gentilhomme supporta sa disgrâce avec une dignité triste dont il est difficile de ne pas être touché. « Je reçois avec la reconnaissance la plus respectueuse, écrivit-il en réponse à la communication de M. Target, les assurances que l'assemblée nationale daigne me donner de son estime... Puissions-nous être les dernières victimes du désordre ; puisse bientôt arriver le jour où, le citoyen honnête vivant heureux sous la sauvegarde des lois, le peuple saura que, pour être véritablement libre, il doit leur obéir !.. (4) » La lettre qu'il adressa en même temps au

(1) Brochure intitulée : *Opinion du vicomte de Mirabeau dans l'affaire de Toulon*. Le vicomte de Mirabeau concluait en demandant que la municipalité de Toulon fût suspendue de ses fonctions.

(2) Archives de Toulon. — Lettre de Ricard à la municipalité, du 18 janvier.

(3) Lettre de Meiffrun du 18 janvier, citée par Henry, I, p. 385.

(4) Lettre de M. de Rions au président de l'assemblée. (*Moniteur du* 27 *janvier* 1790, séance du 23.)

roi est, dans son énergique concision, plus belle et plus poignante encore : « *Sire, un décret qui présume qu'il n'y a point de coupable, lorsqu'il y a un délit constaté, ne saurait être un jugement.* Nous ne pouvons nous empêcher de craindre que celui rendu sur l'affaire de Toulon ne nuise par ses funestes effets à l'ordre public, à la discipline militaire et à la subordination, si nécessaires pour la sûreté des arsenaux et pour l'emploi des forces navales. *Daignez, sire, nous permettre de déposer aux pieds de Votre Majesté ces craintes, notre soumission et notre profonde douleur* (1). »

Le déplacement de M. de Rions, que le ministre de la marine n'osa pas renvoyer à son poste, fut un nouveau succès pour la municipalité de Toulon. Nommé commandant de la marine à Brest, le comte de Rions se trouva, dans ces nouvelles fonctions, en butte aux mêmes préventions, à la même défiance, à la même hostilité qu'il avait déjà si cruellement éprouvées. Suspect à la bourgeoisie, à la municipalité, à la garde nationale, dénoncé par le club comme ennemi et massacreur du peuple, le malheureux officier vit bientôt son autorité absolument méconnue. Les équipages mêmes la bravaient ; à bord d'un vaisseau, le *Léopard*, où il s'était rendu pour faire rentrer dans l'ordre quelques mutins, on l'insulta grossièrement (2). Une sédition éclata ; le peuple dressa une potence devant l'hôtel de M. de Marigny, major-général de la marine, et voulut pendre cet officier. M. de Rions demanda des mesures de répression. L'assemblée n'ayant pas eu le courage de les prendre, le commandant comprit qu'il ne lui était plus possible de servir un gouvernement dans lequel il n'existait plus, pour les agens du pouvoir, de recours contre l'indiscipline, l'insolence et les fureurs de la populace. Il offrit sa démission, et, à partir de ce moment, l'histoire perd à peu près sa trace.

Les archives de la marine (3) fournissent pourtant quelques indications sur les dernières années de sa vie. Nous apprenons ainsi qu'il avait émigré et commandé en second le corps de la marine dans l'armée des princes (4). Le malheur des temps avait donc contraint, comme tant d'autres, ce bon serviteur du pays à tourner contre le pays sa loyale épée. Que ceux-là condamnent sans appel M. de Rions qui ne veulent pas comprendre combien en ces jours tragiques le devoir était peu clair aux yeux d'un gentilhomme aimant son pays

(1) Lettre citée par Lauvergne, p. 49.

(2) Chevalier, *Histoire de la marine française*, p. 12 à 17.

(3) Ministère de la marine. — Dossier personnel du contre-amiral d'Albert de Rions

(4) Rapport du ministre au roi, du 26 novembre 1814, sur une demande de pension faite par la veuve de M. de Rions.

et fidèle à son roi! Apparemment, la présomption, la légèreté, les fanfaronnades de ses compagnons dégoûtèrent assez vite le sévère vieillard. On peut supposer aussi, — et à défaut de renseignemens précis, cette supposition a du moins le mérite de la vraisemblance psychologique, — qu'un doute s'éleva dans sa conscience, qu'il se demanda si ces fous ne faisaient pas la guerre à la patrie en même temps qu'à la révolution. Continuerait-il donc à la faire, cette guerre impie, avec eux? Et le soldat, sans doute, le bon Français, parlèrent en lui plus haut que le gentilhomme... Je n'en sais rien; pas un mot ne confirme ou n'infirme cette hypothèse, dans les rares et secs documens qui nous restent sur cette période de sa vie. Mais je veux croire, je jurerais que c'est bien pour cela qu'il a quitté l'armée des princes. Quoi qu'il en soit, il renonça de bonne heure à combattre, dans les rangs des vieux ennemis de la France, ces armées républicaines où s'était réfugiée l'âme de la patrie, — l'âme généreuse, indignée de l'horrible hécatombe faite ailleurs, au nom de cette révolution qui avait mis la fraternité parmi ses vertus théologales.

M. de Rions se retira en pays neutre et y vécut pendant plusieurs années d'une vie plus qu'étroite. A la misère s'était ajoutée une cruelle infirmité : il avait perdu la vue. On aime à se représenter, en ces années glorieuses qui succèdent aux années tragiques, — en 1797, en 1799, en 1800, — ce grand vieillard aveugle écoutant, pensif, les nouvelles de quelque gazette, dont Mme de Rions lui donne lecture. Quel cataclysme en dix ans! Plus de roi. Plus de clergé. Plus de noblesse. Rien que des ruines, les ruines de tout ce qu'il a aimé. Quelque chose subsiste, pourtant, parmi ces décombres d'un monde écroulé, et non-seulement subsiste, mais grandit. Quoi donc? La France. Et des Pays-Bas, d'Allemagne, de Suisse, d'Italie, d'Égypte, des noms de victoires, des noms sonores comme des fanfares, arrivent à ses oreilles et font bondir son vieux cœur. Comme il avait raison de leur dire, à ceux de Coblentz, que ces sans-culottes, ces va-nu-pieds, c'était encore l'armée de France! Mais quelle est donc cette force qui les a suscités, ces généraux, ces armées?... Et parmi tous ces noms, il en est un qui revient sans cesse, un nom étrange, plein de mystère. C'est celui d'un jeune capitaine plus glorieux à trente ans que ses plus illustres compagnons de gloire, un fils, lui aussi, de la révolution... M. de Rions médite; et dans son souvenir s'éveille un vers de M. de Voltaire :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.

Ah! pense-t-il, si le roi Louis XVI avait su parler à son peuple

comme il parle à la France par-dessus la tête de ses soldats, ce jeune Corse à profil de César ! Et les yeux de sa mémoire revoient, dans un lointain plein d'horreur, le front et le menton fuyans, le gros nez débonnaire, la tête ovine de ce roi de France dégénéré, marqué pour l'abattoir...

En 1802, le premier consul accorda au contre-amiral de Rions le maximum de la solde de retraite des officiers de son grade, en considération « des services aussi distingués que nombreux qu'il a précédemment rendus, de sa conduite politique pendant la révolution, de son âge, de ses infirmités, de sa misère (1). » Il ne déplaisait pas au futur empereur de payer ainsi les dettes du roi de France envers un vieux serviteur de la monarchie. Le comte d'Albert de Rions mourut, le 3 octobre de cette même année, à Saint-Auban, dans le département de la Drôme, où il s'était fixé après sa rentrée en France.

Au nom des traditions de discipline et d'ordre chères à l'ancien régime, cet homme qui *n'entendait rien à la révolution* avait essayé de résister aux entreprises de l'esprit nouveau. On a vu qu'à Brest comme à Toulon, la pusillanimité de l'assemblée et la honteuse faiblesse du roi paralysèrent cet effort. Il reste à M. de Rions l'honneur de l'avoir tenté. C'est un beau spectacle que celui de la lutte soutenue par ce vaillant homme contre la brutalité de cette populace, contre la lâcheté de cette municipalité, de cette assemblée, de ce monarque. Il a été vaincu, sans doute, mais il n'a pas plié. Qui n'envierait un pareil sort? Quelqu'un qui, mieux que l'auteur de cette étude, aurait eu qualité pour rendre à un caractère de cette trempe l'hommage qu'il méritait, l'a dit excellemment : « La foule peut se donner d'autres jouissances et les partager avec ses serviteurs, elle ne connaîtra jamais cette volupté de sentir qu'on est un contre dix et qu'on ne se rend pas, qu'on a contre soi la force imbécile et brutale, et qu'elle vous écrase, mais sans vous dompter (2). »

GEORGE DURUY.

(1) Rapport du ministre au premier consul du 9 messidor an X. — (Archives du ministère de la marine.)

(2) Albert Duruy, *l'Instruction publique et la Démocratie*, p. 332.

LA

PRINCESSE ATZIMBA

ET LE

CAPITAINE VILLADIÉGO

---

13 août 1522.

Il y a un an que Hernand Cortès, après le terrible siège durant lequel lui et sa petite armée ont failli périr, est devenu maître absolu de la ville de Mexico, de « Ténoch l'orgueilleuse, » comme la nommaient les Aztèques, ces conquérans à leur tour conquis. Le vaillant Espagnol règne par la terreur ; mais, loin de songer au repos, il regarde, avide, au-delà des frontières du séculaire empire dont il s'est emparé, qui frémit, mal dompté, sous sa main sanglante. Aigle rassasié, non repu, il cherche autour de lui de nouvelles proies, se tourne volontiers vers le seul royaume qui a pu ou su résister aux Aztèques, vers ce royaume de Michuacan dont ses nouveaux sujets lui racontent des merveilles. A leur dire, en effet, c'est de là qu'ils tiraient en abondance, à l'heure de leur prospérité, l'or, l'argent, les perles, les saphirs, le corail trouvés chez eux. Ces récits enflamment l'imagination du héros, excitent l'avarice qui sera le trait dominant de la seconde moitié de sa vie, et la conquête du Michuacan est résolue dans son esprit.

Aujourd'hui simple province de la république mexicaine, le Michuacan s'étendait alors sur la pente occidentale de la grande

Cordillère. Au nord, il avait pour limite la rivière de Lerma qui, vers l'est, prend le nom de *Rio Grande*. A l'ouest, comme au nord-est, une simple ligne le séparait de la province de Mexico. Plus à l'ouest encore il touchait à celle de Guadalaxara, et au nord-nord-est il était baigné par les eaux bleues de la Mer du Sud, de l'Océan-Pacifique.

Au résumé, le Michuacan, — ce nom signifie « terre poissonneuse, — se trouve sous la zone torride. C'est une contrée fertile composée de prairies arrosées par de nombreux ruisseaux, alternant avec des bois aux essences variées. Sur toute son étendue, sauf sur les bords de la mer, le climat de ce beau pays est sain. A l'époque où Cortès se mit à le convoiter, le royaume de Michuacan, véritable terre promise, était occupé par trois races d'hommes qui, successivement, l'avaient envahi et s'y étaient superposées, sans s'amalgamer.

Le dernier venu de ces peuples, les Tarasques étaient les véritables maîtres du pays. Leur origine péruvienne est attestée par leur langue, leurs coutumes et leur religion, car ils adoraient le soleil. Le roi alors régnant, Tzimtzicha, était fils d'un souverain qui, ayant vaincu une des armées de Moteuczoma I, avait, par ce fait d'armes, acquis une grande renommée.

La civilisation des Tarasques, par certains côtés, dépassait en raffinement celle des Aztèques. Bien qu'ils sacrifiassent, comme ces derniers, des victimes humaines à leurs dieux, ils étaient cependant moins cruels. Les classes supérieures de cette nation croyaient à l'existence d'un Être suprême infiniment sage, base des choses créées ou à créer, et dont l'intermédiaire, pour communiquer avec les hommes, était une divinité qui ne se reposait jamais et qu'ils nommaient: Nanacuérappéri, « Mère-nature. » C'était là une force parfaite qui existait dans l'éternelle immensité du temps, qui avait pour mandataires le soleil et la lune, et que les Tarasques matérialisaient dans la constellation de la Croix du sud.

Mais ce n'est pas l'histoire du Michuacan que je veux raconter, c'est une légende d'amour datant de l'époque de sa conquête par les Espagnols. Elles sont rares, ces tendres aventures, car le vaillant chroniqueur-acteur de cette poignée d'héroïques soldats, Bernal Diaz del Castillo, s'est plus occupé de mettre en évidence les grands coups d'épée de ses compagnons d'armes que les faiblesses de leurs cœurs. Ils en ont eu pourtant, et, ici même (1), j'ai montré l'importance historique des rapports de l'Indienne Marina avec Hernand Cortès. Aujourd'hui, je veux tirer de l'ombre, ramener

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1887.

au grand jour la discrète légende du capitaine Villadiégo et de la princesse tarasque Atzimba, curieux prélude de la conquête du Michuacan. J'ai, cette fois, été devancé dans cette tâche par un des modernes fils de cette belle contrée, l'érudit américaniste don Eduardo Ruiz. Mais, reprenant les documens nouveaux qu'il a recueillis pour les tisser avec ceux déjà connus et qu'ils éclairent, je veux tenter, à mon tour, de rendre à l'histoire une de ses pages demeurée mystérieuse, pour l'intelligence de laquelle les préliminaires qui précèdent étaient non-seulement nécessaires, mais indispensables.

I.

En 1521, c'est-à-dire à l'heure où Hernand Cortès débarquait à Vera-Cruz, régnait sur le royaume de Michuacan le roi Tzimtzicha, autrement dit « celui qui édifie des forteresses. » Fils de Siguangua le Vaillant, Tzimtzicha, déjà âgé de plus de quarante ans, était, rapporte l'histoire, silencieux, hypocrite, fanatique. Assez indifférent aux principes moraux de sa religion nationale, il se montrait, en revanche, très soucieux de ses pompes extérieures. Un des premiers actes de sa puissance fut de mettre à mort quatre de ses frères dont il redoutait l'influence, dont il déplora ensuite le supplice avec une feinte douleur, en l'imputant à l'un de ses ministres.

Tzimtzicha apprit l'arrivée des Espagnols au Mexique, puis leur audacieuse marche sur Mexico, par des ambassadeurs qui, au nom de Moteuczoma II d'abord, puis de Cuanhtémotzin ensuite, vinrent lui proposer une alliance contre ces étrangers, dans lesquels il fallait voir des ennemis communs. Si Cuanhtémotzin eût réussi à grouper dans une ligue défensive toutes les nations qui entouraient son empire, la conquête du continent américain, au moins sur ce point, eût certainement été retardée. Mais la haine qu'inspiraient les Aztèques à leurs voisins était si violente qu'elle l'emporta partout sur la raison. Après avoir un moment vacillé, cédé aux conseils des chefs de ses guerriers, qui souhaitaient se mesurer avec les envahisseurs, Tzimtzicha licencia brusquement l'armée de secours qu'il avait réunie et se tint neutre.

Les événemens, vers l'Atlantique, se succédèrent aussi rapides qu'inattendus, et l'établissement des Espagnols à Mexico, s'il parut laisser leur souverain indifférent, inquiéta beaucoup les Tarasques. Il les eût inquiétés bien davantage s'ils eussent su que Cortès, tout en s'occupant de la réorganisation de sa conquête, ne les perdait pas de vue. L'habile politique recevait des renseignemens de plus en plus précis sur les richesses agricoles et minières

du sol de ses voisins, et, de plus en plus, convoitait cette proie. Or, un de ses capitaines, nommé Villadiégo, avait appris la langue aztèque au point de la parler couramment. Cortès, avant d'avoir recours aux armes, résolut d'envoyer cet officier reconnaître, étudier le fort et le faible du pays dont il voulait s'emparer. Il pourvut Villadiégo d'une escorte de douze nobles Aztèques, le munit de nombreux présens, surtout de ces miroirs et de ces grelots auxquels les Indiens ne savaient pas résister, en échange desquels ils livraient de l'or à pleines mains. Bien équipé, bien instruit des intentions secrètes de son chef, protégé en outre par le titre très respecté d'ambassadeur, Villadiégo se mit en route et arriva sans incident jusqu'à Taximaloyan, ville frontière du Michuacan. Seulement, le but de son expédition à demi atteint, l'Espagnol et son escorte disparurent brusquement, mystérieusement, sans qu'aucune enquête ait jamais pu révéler leur sort.

Interrogés, les habitans de la frontière gardèrent toujours sur ce sujet, surtout en face des Espagnols, un silence probablement ordonné, ou dicté par la prudence. Cette disparition inexpliquée fit alors grand bruit, et préoccupa assez longtemps les esprits pour donner naissance à une locution familière de la langue castillane : *Tomar las de Villadiégo*, c'est-à-dire prendre le chemin du brave capitaine, signifie encore aujourd'hui disparaître sans motif, sans raison, sans laisser de traces.

On ne sut donc jamais, au moins à Mexico, ce qu'étaient devenus non-seulement Villadiégo, mais aucun de ses douze nobles compagnons. Toutefois, à Taximaloyan, on se racontait entre indigènes que, vers le mois de février 1522, à l'époque de la grande fête qui ordonnait le renouvellement de tous les ustensiles de ménage, un Espagnol était apparu sur la grande place du palais, monté sur un cheval blanc, détail exact. On disait que le gouverneur, en vertu d'ordres reçus de la cour, lui avait refusé l'autorisation de pénétrer dans le royaume. L'étranger avait séjourné pendant trois jours dans la ville, longuement parlementé ; puis, de guerre lasse, il avait repris, avec les ambassadeurs de Moteuczoma II, dont il se disait le chef, la route de Mexico. Que lui était-il arrivé une fois rentré sur le territoire mexicain ? On l'ignorait ou l'on feignait de l'ignorer. Le fait certain, c'est que Cortès attendit en vain le retour de son mandataire, et mourut sans savoir ce qu'il était devenu. A Taximaloyan, on disait aussi, mais cette fois tout bas, que le commandant de la ville, ne sachant comment agir pour ne pas déplaire au roi, s'était secrètement emparé des ambassadeurs et que, les faisant voyager de nuit par des chemins détournés, il les lui avait envoyés. De cette façon, Tzimtzicha restait maître de les accueillir ou de les faire disparaître, sans que les Espagnols pussent

réclamer. Or, tandis que Villadiégo et ses compagnons cheminaient prisonniers vers Tzintzuntzan, capitale des Tarasques, on faisait habilement courir le bruit, sur la frontière, qu'ils regagnaient Mexico.

Dans l'intérieur du Michuacan, à Zinépécuaro, par exemple, on parlait, non sans réticences, d'un homme blanc apparu à l'époque où la princesse Atzimba avait été tenue pour morte. A Tzintzuntzan, on avait vu l'exécution de douze Aztèques considérés et châtiés comme imposteurs, puisqu'ils avaient usurpé le titre d'ambassadeurs en se présentant au nom de l'empereur Moteuczoma, alors que l'on savait que ce souverain avait été tué lors du siège de sa capitale. En même temps on parlait aussi beaucoup, à Tzintzuntzan, de la jeune et belle princesse Atzimba, prêtresse du soleil, qui, miraculeusement morte et ressuscitée, était brusquement retournée au ciel. Or, la disparition de l'aimable princesse coïncidait si bien avec celle de Villadiégo, que le rapprochement du nom des deux jeunes gens s'imposait en quelque sorte aux esprits. On pressentait une aventure que nul ne pouvait ou n'osait raconter, ni approfondir.

Enfin, de tous les témoignages recueillis, rassemblés, unifiés, et cela après plus de trois siècles, se dégage la légende ou, mieux dit sans doute, la page d'histoire que nous allons mettre en lumière, sans rien ajouter ni retrancher aux faits conservés par les traditions, mais en les coordonnant.

II.

Le roi Tzimtzicha, dit l'histoire, possédait une sœur âgée de vingt ans et d'une grande beauté. Dernier enfant du roi Siguangua, la jeune princesse, nommée Atzimba, avait été les délices de la précédente cour. Chérie par son père, aimée par les nobles que captivaient sa grâce et sa modestie, Atzimba avait également conquis le peuple par sa générosité. Tzimtzicha lui-même, bien qu'égoïste, avait concentré en elle toute l'affection dont il était capable, ou, mieux dit encore, la seule véritable affection qu'on lui ait connue, en dehors de celle qu'il portait à l'une de ses filles.

Vive, intelligente, délicate, surtout très impressionnable, les événemens de la conquête du Mexique, par des hommes à tous les points de vue extraordinaires, avaient profondément remué et troublé la jeune princesse. Était-ce l'amour de la patrie qui parlait en elle ? demandent naïvement les légendes, ou les désirs inconsciens de son âme vierge qui agitaient son cœur ? Et les susdites légendes répondent : c'était la crainte instinctive de l'inconnu.

Quelle qu'en fût la véritable cause, les premières nouvelles de

l'apparition des redoutables étrangers sur la vieille terre d'Anahuac plongèrent Atzimba dans une mélancolie si profonde, que l'on eut des craintes pour sa vie. Tzimtzicha, alarmé, convoqua les plus habiles médecins de son royaume, et leur opinion commune fut que la princesse, victime de conjurations ennemies, était ensorcelée. Il convenait donc, pour la délivrer des maléfices qui la tourmentaient, de l'envoyer aux thermes de Zinépécuaro, thermes consacrés à la déesse Cuérappéri, et dont les eaux auraient seules le pouvoir de dissiper la tristesse à laquelle elle était en proie, en purifiant son âme. En outre, et pour assurer sa guérison, il importait de la vouer au culte des dieux, de faire d'elle une des épouses immatérielles du soleil.

Ces conseils furent suivis. Atzimba, accompagnée de toute la cour, partit pour les plaines fleuries de Quérendaro, et fut ensuite emmenée dans les pittoresques régions de Voraméo et de Taïménos. Près de cette dernière ville existait, et même existe encore, une grotte ayant deux entrées d'où s'échappent deux ruisseaux pareils. Seulement l'eau de l'un est glacée, tandis que celle de l'autre est bouillante. A une courte distance du lieu de leur apparition, ces ruisseaux s'unissent, et, la frigidité de l'un affaiblissant la chaleur de l'autre, il en résulte une température salutaire en même temps qu'agréable.

La princesse résida pendant quelques semaines dans ce beau lieu entouré de jardins magnifiques, et se sentit soulagée. Elle fut alors conduite à Zinépécuaro, et, après les cérémonies voulues, revêtue du voile de la *Huchaarnandé*, c'est-à-dire de l'insigne de la supérieure ou mère des épouses du soleil. Désormais, c'était dans cette pittoresque, mais solitaire région, au fond d'un parc entouré de murs, que devait s'écouler loin du monde, loin de la cour dont elle avait été l'âme et le charme, la vie de la jeune et belle princesse.

Dans ce lieu d'exil on la vit bientôt errer sans cesse, seule et pensive, à travers les jardins et dans le bois qui s'étendaient entre la demeure luxueuse des épouses du soleil et le palais alors délaissé et inhabité des anciens rois du Michuacan. Ignorant ce qui se passait en dehors de cette enceinte sacrée, mais avide de le savoir, la princesse fut reprise par sa mélancolie. Elle tombait souvent dans de profonds abattemens, le corps en proie à des contractions musculaires, crises à la suite desquelles elle demeurait durant de longues heures immobile, inerte. Elle était plus que jamais la victime d'un mal étrange qui attristait et préoccupait ceux dont elle vivait entourée, d'un mal connu de l'antiquité, connu de nos pères, que la science moderne a tout récemment expliqué, nommé.

III.

Un matin, alors que le soleil commençait à dorer le ciel de ses feux et que tout dormait encore, Atzimba, qui déjà levée errait selon sa coutume dans le jardin du palais, vit soudain pénétrer dans l'enceinte sacrée un jeune homme monté sur un animal aux formes singulières, blanc comme la cime des monts. L'inconnu tenait à la main une épée brillante, qu'il agitait. Sa vue, celle de l'animal extraordinaire qui le portait et lui obéissait, le glaive flamboyant dont il était armé, frappèrent la princesse d'admiration et de stupeur. L'étranger fut bientôt cerné par des guerriers qui, l'arc bandé, le menaçaient de leurs flèches. Il ne semblait ni s'en inquiéter ni songer à se défendre, encore moins à fuir. Ses yeux contemplaient la princesse qu'il venait d'apercevoir, qui de son côté oubliait de se voiler, de se retirer, et paraissait fascinée. Le regard qu'échangèrent les deux jeunes gens fut interminable, ardent, troublant, et un même sourire de ravissement se dessina sur leurs lèvres. L'Espagnol abaissa son épée, comme soumis, puis se laissa guider, entraîner, sans que la princesse fît un seul geste. Elle demeura comme pétrifiée à la place qu'elle occupait, et nul de ceux qui étaient survenus, qui l'entouraient, n'osait ni la toucher ni lui parler, la croyant plongée dans une de ses extases accoutumées. Soudain elle s'affaissa ; une de ses compagnes venue du palais s'approcha, lui prit la main, la sentit glacée et cria :

— Notre mère est morte !

A ce cri, vingt fois répété, toutes les épouses du soleil, tous les prêtres qui habitaient dans l'enceinte sacrée accoururent, entourèrent Atzimba. On voulut la relever, et l'on s'aperçut que son corps était rigide. On la porta dans une des salles du palais, et l'on essaya en vain de la ranimer. Après de longs soins inutiles, ne pouvant plus douter que son âme avait pris son vol vers la Croix du sud, des courriers furent expédiés dans toutes les directions pour répandre la nouvelle de cet événement imprévu. Le lendemain, aucun doute n'étant plus permis sur le sort fatal de la jeune fille, son corps, selon l'usage, fut baigné par ses compagnes dans une eau parfumée, puis revêtu de ses parures les plus somptueuses. On étendit l'insensible dépouille sur une fine natte, on la couvrit de pétales de fleurs. Ce qui frappa chacun des assistans, c'est que le beau corps, bien qu'inerte, conservait toutes les apparences de la vie. Les mains croisées, la tête un peu inclinée, la bouche entr'ouverte, les yeux seulement à demi clos, Atzimba semblait dormir, et souriait.

Quand le soleil disparut derrière les monts, ses vierges-épouses

placèrent le corps de leur jeune mère sur leurs épaules, et l'emportèrent en chantant des hymnes qu'interrompaient leurs sanglots. Du temple venaient des sons lugubres produits par les prêtres, soufflant dans des conques marines. Entre les haies fleuries du parc existait une grotte artificielle dont un rideau de plantes grimpantes voilait l'entrée, dont l'intérieur était tapissé de mousse, et au centre de laquelle on avait dressé un lit d'apparat, formé de plantes aromatiques recouvertes d'un riche tapis. Le corps d'Atzimba fut déposé sur cette couche et, autour de lui, on incendia des *braseros* chargés d'encens. Au pied du lit funèbre on plaça, comme l'exigeaient les rites funéraires, des boissons, des alimens choisis, une corbeille pleine de fruits. Et la princesse Atzimba, si belle, si aimée, au visage si expressif alors qu'elle était vivante, visage que la mort n'avait pas défiguré, demeura seule au fond de la grotte où les siens devaient venir la saluer une fois encore avant que son corps fût brûlé, ses cendres rendues à la terre.

IV.

Deux fois vingt-quatre heures se sont écoulées, les oiseaux au riche plumage qui peuplent la demeure des épouses du soleil ont cessé leurs chants harmonieux, un silence imposant plane sur l'enceinte sacrée où règnerait une obscurité profonde, sans les lueurs scintillantes des étoiles de la Croix du sud. Atzimba repose sur sa couche funèbre et un peu plus loin Villadiégo, enfermé dans une des chambres du palais en ruines des rois, rêve et songe. Il rêve à son pays, à sa vie d'aventures, à sa situation présente. Il se demande pourquoi son voyage a été interrompu, pourquoi il est prisonnier depuis trois jours. C'est pour le protéger contre la curiosité du peuple, et même contre sa colère excitée par la présence de ses compagnons aztèques, profondément haïs, que le commandant de Taximaloyan a pris la résolution de le faire voyager de nuit jusqu'à la capitale, où, lui disait-on, l'attendait le roi. Villadiégo n'a été ni menacé ni maltraité, c'est vrai; toutefois, ce n'est pas en ambassadeur qu'il a cheminé, mais en captif. Que signifie ce brusque arrêt dans son voyage? Pourquoi a-t-il été séparé de ses compagnons, puis renfermé entre quatre murs? Le jeune Espagnol interroge en vain ceux qui lui apportent des vivres, ils ne paraissent pas comprendre ce qu'il leur dit, lui répondent dans une langue que, de son côté, il ne comprend pas.

L'âme de Villadiégo est vaillante, il est accoutumé aux aventures extraordinaires, à regarder la mort en face et sous tous ses

aspects. Il est prisonnier, il ne peut se le dissimuler. Redoutant quelque traîtrise, il songe à recouvrer sa liberté. Durant les longues marches nocturnes qu'on lui a fait exécuter, il a pu remarquer la haine dont sont animés les soldats tarasques contre les Aztèques, toujours hautains, impassibles, dédaigneux. Il est maintenant séparé de ces compromettans auxiliaires; toutefois, pourquoi ne lui parle-t-on plus du roi? Il ne peut séduire ses gardiens, on lui a enlevé ceux de ses bagages qui contiennent les miroirs, les grelots, les verroteries à l'aide desquels il pourrait les bien disposer pour lui. Il prodigue les promesses et elles restent sans puissance, ses gardes étant choisis parmi les soldats qui ignorent la langue aztèque.

Villadiégo projette de s'évader, de retrouver son cheval, ses armes, ses bagages, puis de regagner Mexico. Il est dans un pays inconnu, serait fort en peine pour suivre la route qu'il a nuitamment parcourue; toutefois, qu'importe. Accoutumé aux luttes d'un contre mille, rien ne l'effraie, ne peut abattre son courage, sa confiance aveugle. Au milieu de ses incessantes et graves préoccupations, il s'étonne de voir une silhouette de femme traverser son esprit, le distraire. Il ne s'agit pas de l'image lointaine, pâlie, d'une amie laissée en Espagne ou à Mexico, mais de la délicieuse silhouette de la jeune fille qui lui est apparue au moment où on l'a introduit dans les jardins du palais, de la jeune fille avec laquelle il a échangé un si long regard, à laquelle il ne peut penser sans que son cœur batte. A-t-il jamais vu un plus ravissant visage, une grâce plus séduisante, un regard plus candide, plus profond, plus troublant, un corps plus parfait? Non.

Villadiégo a remarqué de larges fissures dans un des murs de sa prison, fissures produites par le tremblement de terre encore récent qui a rendu le palais inhabitable. Déjà la veille, pendant la nuit, il a travaillé à élargir une de ces ouvertures, et il reprend cette tâche. Disjointes, les pierres cèdent sans qu'il soit besoin d'efforts. Bientôt le captif aperçoit une pâle lueur. Il se glisse, fait tomber un dernier obstacle, se voit libre! Il est libre et, il le reconnaît vite, précisément à l'endroit où il a vu celle qu'il voudrait revoir encore.

Il avance indécis, assourdissant ses pas, se dissimulant dans l'ombre des massifs. Soudain un vaste espace s'étend devant lui et, là-bas, il aperçoit la blanche façade de la demeure des épouses du soleil. La belle jeune femme est là, endormie. Son regard était si doux, si caressant, lorsqu'il s'est arrêté sur lui, que Villadiégo pense qu'elle lui prêterait son aide si...

Il s'éloigne, s'enfonce dans l'ombre des arbres, cherche à s'orienter. Il se sait dans un parc clos de murs, obstacles qu'il croit

pouvoir escalader. Une lueur le fait s'arrêter, hésiter, il approche de la grotte où gît Atzimba, où brûle encore un flambeau à la cire parfumée. Il soulève doucement, prudemment, le rideau de verdure, demeure immobile. La belle jeune femme à laquelle il vient de penser, dont il a si présente l'image radieuse, est devant lui, parée, endormie, souriante.

Endormie? Non. Villadiégo sent son cœur se serrer, presse sa poitrine de sa main, ne respire plus. Elle est morte, morte la douce apparition, et la couche sur laquelle elle est si gracieusement étendue est une couche funèbre! Morte! elle qu'il a vue si charmante! Il fait un pas, deux, s'avance, s'arrête, avance encore. La flamme vacillante du flambeau donne une apparence de vie au beau visage qu'il admire, qui l'émeut, qui n'a rien de la lugubre pâleur des trépassés. L'Espagnol s'agenouille, se signe, prie. Qu'elle est belle encore sur son lit funèbre semé de fleurs, dans sa toilette luxueuse, celle dont il se sent épris! Comme son corps lui paraît harmonieux sous les légers voiles dont il est enveloppé, dans sa pose abandonnée! Il lui semble que la jeune femme le regarde, que ses yeux à demi clos l'implorent, que ses lèvres, qui ont le pourpre de la vie, vont lui parler.

Villadiégo a fait un nouveau pas pour se rapprocher de la funèbre couche, a doucement posé sa main sur celle de la jeune fille, et tressailli en sentant cette main moite, tiède. Il recule. Cette couche n'est-elle pas un lit mortuaire, serait-elle un lit d'apparat, et la douce apparition n'est-elle qu'endormie? Perplexe, l'Espagnol se rapproche et, un peu tremblant, saisit la mignonne main qu'il a touchée, la soulève; flexible, le bras suit. Le jeune homme pose, appuie sur ses lèvres les doigts menus et... Rêve-t-il?

Les paupières entr'ouvertes se sont un peu relevées, la main qu'il tient a légèrement pressé la sienne, une longue aspiration a soulevé, gonflé le beau sein qu'il croit voir palpiter, qui palpite. Il songe à fuir, indécis, un peu effrayé. Mais la pression de la mignonne main s'accentue, les paupières se sont encore soulevées. Un regard surpris, un regard dont il connaît la séductrice puissance cherche le sien, et un sourire, un sourire d'admiration, arque de plus en plus les lèvres purpurines. Attiré, Villadiégo se penche, se penche. Il a laissé retomber la main qui essayait de retenir la sienne, saisit la charmante tête qui continue à lui sourire, noyé ses doigts dans son épaisse et noire chevelure, rapproché, en l'exhaussant, le beau visage du sien. Il se sent effleuré par la caresse d'une suave haleine, frissonne. La dormeuse, enfin réveillée, entoure, rougissante, languissante, le cou du jeune homme de ses bras. Les lèvres des deux jeunes gens s'attirent, s'effleurent, se joignent, se pressent; ils échangent un long, un interminable bai-

ser qui l'un comme l'autre les transporte dans le ciel, dans le lieu de délices promis par leurs croyances.

Après cette extase, Atzimba s'est redressée avec lenteur, secondée par les bras amoureux qui maintenant l'enveloppent et la soutiennent, attirée par un nouveau baiser offert. Elle s'appuie fortement sur celui qui vient de la rendre à la vie, lui parle comme à un être céleste. Villadiégo lui a dit quelques mots en aztèque, et elle lui répond dans cette douce langue, qu'elle aussi sait parler. Enlacés, très émus, se trouvant beaux et se l'avouant, ils se sont assis sur la funèbre couche qui peu à peu, aux lueurs du flambeau mourant, devient pour eux un lit nuptial. C'est que l'innocente vierge s'abandonne tout entière aux volontés de celui qu'elle tient pour un dieu, vers lequel la poussent ses désirs, ses vingt ans à peine révolus, et qui, pour sa virginale ignorance, lui révèle des choses du ciel.

Elle sembla courte aux deux amans imprévus, cette nuit de surprises, de volupté, durant laquelle Villadiégo a raconté son histoire, ses marches nocturnes à la recherche du roi Tzimtzicha, auquel il vient proposer une alliance. Ramenée à la réalité, Atzimba tremble pour celui qui a pris possession de son cœur, qu'elle nomme déjà son époux. Le jour va paraître, il faut le cacher, et elle le conduit au fond d'un sanctuaire où elle l'établit, d'où elle viendra le tirer aussitôt que reparaîtra la chère ombre de la nuit. Vingt fois les deux amoureux, les deux amans se disent au revoir, et vingt fois ils reviennent l'un vers l'autre pour échanger de nouveaux baisers, pour se dire, pour se faire dire ces mots qu'ils ne se lassent, ni de répéter, ni d'entendre : Je t'aime! Enfin le soleil dore les collines, jaillit, et son infidèle, mais inconsciente épouse se dirige lente, pensive, ravie, trouvant un nouveau sens à tout ce qui l'entoure, vers la demeure où elle n'est plus attendue.

V.

Du fond de la retraite où son amante l'a caché, Villadiégo entend soudain éclater des clameurs, retentir des cris de joie. On se presse devant la grotte où Atzimba a reposé durant trois jours, d'où, conduite inanimée, elle vient de sortir vivante. Les épouses du soleil, leurs servantes, les prêtres chargés de l'entretien du feu sacré qui brûle éternellement en l'honneur de l'astre, poussent des cris d'allégresse, chantent de joyeux hymnes. On promène Atzimba en triomphe, on la couvre de fleurs, on admire le brillant de son regard, on l'interroge. C'est une ressuscitée, le soleil a fait un miracle en sa faveur, et la jeune fille apparaît doublement sacrée. Les habitans de Zinépécuaro sont vite instruits de ce qui s'est

passé... Ils se racontent la mort d'Atzimba, sa résurrection. Le prodige est patent et n'aura d'explication naturelle que trois cent cinquante ans plus tard par un mot aujourd'hui connu de tous : la catalepsie.

Le commandant de la ville expédie courrier sur courrier à Tzintzuntzan, pour aviser le roi du miracle survenu et lui en raconter les détails. Atzimba veut parler à tous ces envoyés avant leur départ, leur dire de se hâter, les charger de répéter au roi d'accourir, qu'elle a d'importantes révélations à lui faire, révélations qui l'intéressent et intéressent son royaume. En dépit de ces avis, le roi tarde et les jours s'écoulent.

Le roi tarde ; or, chaque soir, aussitôt la nuit venue, Atzimba, chargée de vivres, va secrètement rejoindre Villadiégo. A ces heures favorables, toujours attendues avec impatience, les deux amans errent sous les bosquets les plus ombreux, se reposent sous les arbrisseaux fleuris, vivent la main dans la main, les yeux sur les yeux, les lèvres sur les lèvres. Comme elles s'écoulent rapides, ces nuits enivrantes, que les deux amans voudraient sans fin ! Atzimba n'appelle plus son frère, ne s'inquiète plus de sa lenteur. Le jour, elle déplore la longueur des heures, et, la nuit, elle voudrait arrêter le temps. De son côté, Villadiégo, tout à sa belle et jeune maîtresse à laquelle, en bon Espagnol, il a appris le nom du vrai Dieu, qu'il a ondoyée et qui s'est laissé faire pour être plus à lui, Villadiégo ne songe plus à sa mission, à la gloire, ni même à son pays : « Un seul être pour lui peuple maintenant le monde, » et cet être qui le possède, qu'il aime, est une fille et une sœur de roi ! Il n'a plus qu'un désir : vivre pour Atzimba, dont ni la beauté ni le charme n'ont d'égal, qui n'aime, qui n'a jamais aimé que lui. Tzimtzicha arrive enfin, des soldats se sont montrés, et les roulemens désordonnés, à la fois lugubres et martiaux du *téponastlé,* ce long tambour des Aztèques et des Tarasques, annoncent son approche. Le grand-prêtre de la déesse Cuérappéri, revêtu de ses insignes, est parti à la rencontre du souverain, l'aborde, lui parle en secret. Le roi, nonchalamment étendu dans son palanquin, l'écoute; puis, peu à peu, se soulève. Ses sourcils se froncent, son front se plisse, ses regards deviennent sombres, menaçans. Il ordonne de reprendre la marche et, suivi de toute sa cour, pénètre dans le palais où bientôt il fait appeler Atzimba, qui, radieuse, paraît devant lui. Le roi a changé l'expression de son visage, il sourit à la jeune princesse, se déclare, avec bienveillance, prêt à l'entendre.

— Roi et seigneur, dit Atzimba, lorsque la mort m'a saisie, lorsque mon âme a quitté mon corps, elle est allée là-haut, entre

les quatre étoiles. En ce lieu divin, la voix inconnue d'un être invisible m'a parlé, m'a ordonné de retourner sur la terre pour te dire de faire alliance avec les hommes blancs, envoyés par lui pour conquérir les royaumes de notre sol. Les lois qu'apportent ces hommes-dieux sont les vraies, et elles doivent prévaloir sur les nôtres qui demandent du sang. Comme preuve de ma véracité, roi, je dois t'apprendre qu'un jeune homme, beau comme un rayon, une flamme brillante à la main, m'est apparu un matin vers l'Orient, à l'heure où le soleil se levait. Il m'a longuement regardée, puis a disparu en emportant mon âme. Il me l'a ensuite rapportée, rendue, en venant me réveiller sur mon lit de mort. C'est lui qui m'a révélé la douceur des lois nouvelles, ramenée sur la terre. Il est le céleste messager qui doit te les apprendre à ton tour, écoute-le.

Les paroles d'Atzimba étaient sincères, elle croyait ce qu'elle disait. Elle croyait avoir été victime de la mort, puis rendue, rappelée à la vie et à des félicités divines par celui qu'elle aimait. La miraculeuse apparition de Villadiégo, juste à l'heure où elle revenait à la vie, lui avait réellement paru celle d'un envoyé céleste, et elle était heureuse d'être sienne, fière qu'il fût sien. Délivrée par la mort de ses vœux de fidélité au soleil, elle ne voulait plus vivre que pour aimer son envoyé, que pour être aimée par ce céleste messager.

Tzimtzicha écouta le récit de sa sœur sans l'interrompre, en proie à des émotions dont il n'était pas toujours maître, émotions si fortes qu'à plusieurs reprises des larmes coulèrent sur ses joues. Ces troubles furent attribués à la crainte par ceux qui l'entouraient, et l'on crut qu'il pleurait son empire perdu.

Il mit fin à l'audience et se retira avec ses ministres, c'est-à-dire avec le chef suprême de ses armées et le grand-prêtre de Tzintzuntzan. Il leur révéla aussitôt que le grand-prêtre du temple de Zinépécuaro avait épié Atzimba aux heures où elle se promenait dans les bosquets sacrés du parc avec l'étranger dont elle venait de parler comme d'un être céleste, lequel n'était que l'un des soldats de ce Cortès, de ce capitaine qui, après maints combats où, parfois vaincu, il avait laissé voir qu'il n'était qu'un homme, venait enfin de renverser l'empire d'Anahuac. Il expliqua que Villadiégo, chef d'une ambassade soi-disant aztèque, lui était secrètement envoyé, à titre de prisonnier, par l'habile commandant de la ville frontière de Taximaloyan. Trompée, victime de son imagination, de sa virginale ignorance, Atzimba avait violé ses vœux religieux. Cependant, on ne pouvait nier que la princesse fût morte à l'heure où son corps avait été déposé dans la grotte, et que l'étranger, par des maléfices, n'eût réussi à rappeler son âme et souillé, sinon l'épouse du soleil, au moins une vierge fille de roi.

Tzimtzicha, fanatique, superstitieux, ne savait quel supplice infliger à sa sœur, proie des méchans esprits. Sacrilège, parjure, elle devait être enterrée vive; mais sa mort, puis sa résurrection, la mettait en quelque sorte à l'abri de l'humaine justice. Que faire d'elle? Les conseillers, indécis, n'osaient se prononcer. En ce qui touchait Villadiégo et les nobles Mexicains qui l'accompagnaient, ils devaient être sacrifiés dans le temple de la déesse Xaratanga. Quel fut le résultat du conseil tenu par le roi? Nul ne le sut.

Dans l'après-midi de ce même jour, Tzimtzicha reprit, avec sa cour, le chemin de sa capitale. Il avait refusé de voir l'étranger et il emmenait avec lui Atzimba, éplorée. Le peuple, qui adorait la belle jeune fille, se pressa pour la voir passer, et fut ému par la vue de ses larmes, dont il ignorait la véritable cause. Il répétait qu'elle regrettait le ciel qu'elle avait entrevu, puis perdu, qu'elle aspirait à franchir de nouveau la porte sacrée des quatre étoiles.

Trois jours plus tard, les habitans de Tzintzuntzan se pressaient dans les rues de leur ville, pour voir passer, disait-on, des ambassadeurs venus de Mexico. Mais des agens du roi, mêlés à la foule, lui répétaient que c'étaient là de faux ambassadeurs, puisqu'il était notoire que le dernier des empereurs aztèques, au nom duquel ils se présentaient, était mort. Villadiégo ne figurait pas dans ce cortège; le roi avait ordonné qu'on ne l'amenât dans la ville qu'au milieu de la nuit.

Vingt-quatre heures s'écoulent et, dans le temple de Tzintzuntzan, le son des trompes marines appelle le peuple, bien que ce ne soit la date d'aucune fête. La foule accourt, se range dans le vaste cirque auquel le temple fait face, et douze prisonniers aztèques paraissent entourés de prêtres. Un signal! douze cadavres gisent autour de la pierre des sacrifices et douze cœurs fumans, ceux des compagnons de Villadiégo, sont déposés devant l'image qui symbolise le doux astre de la nuit.

Il y a deux heures que le soleil a disparu derrière les collines qui, vers le couchant, bornent la vallée de Tzintzuntzan, deux heures que la nuit a fait taire les oiseaux et les hommes, lorsqu'une barque conduite par dix rameurs glisse rapide sur le bleu miroir du grand lac dont les eaux vermeilles baignent la capitale du Michuacan. Les rameurs ne sont rien moins que de grands personnages de la cour, et, assis côte à côte sur la plate-forme du long esquif, la main dans la main, se tiennent Atzimba et Villadiégo.

Après un assez long voyage, les amans sont débarqués sur la rive du port de Carichéro, près de la résidence d'été des rois, en ce moment inhabitée. Là, les entourant avec respect, avec un soin méticuleux, les rameurs les conduisent dans la plus somptueuse des chambres du palais. Bientôt les deux amans reposent, et,

lorsque le soleil reparaît, ils errent dans le parc dont les allées sont familières à la princesse, heureuse de guider celui qu'elle aime parmi les bosquets. Las à la fin, ils s'établissent sur une terrasse d'où ils contemplent le beau lac que sillonnent de légères pirogues, sur lequel des oiseaux aquatiques au riche plumage naviguent par bandes, plongent à l'improviste ou, en volant, trempent leurs ailes roses ou azurées dans l'eau vermeille. Le ciel, d'une incomparable pureté, surprend Villadiégo qui pourtant connaît celui de la vallée de Mexico, et se croit dans un pays enchanté. Mais son soin le plus constant est de regarder Atzimba, de voir refléter son image dans les yeux noyés, enivrés, attendris de la jeune princesse.

Qu'elle est belle, l'ardente amoureuse avec ses traits si fins, sa bouche souriante insatiable de baisers, ses dents éblouissantes, sa peau dorée, sa taille svelte, ses pieds et ses mains dignes de sa race, ses cheveux luisans dont elle s'enveloppe comme d'un manteau lorsqu'elle en dénoue les tresses pour obéir à son amant ravi! Quelle ineffable douceur prend sur ses lèvres l'idiome dans lequel elle improvise de doux mots d'amour! Comme elle a passé rapide pour les deux amans, cette belle journée, presque tout entière employée à se répéter qu'ils s'aiment! Atzimba ne songe plus à la cour; Villadiégo ne se souvient ni de Mexico, ni de l'Espagne. Tous deux vivent dans un rêve, dans un délicieux rêve qui doit durer toujours, car Tzimtzicha l'a promis à sa sœur, ils vivront loin de la cour, mais il ne les séparera jamais, puisque le soleil, qui dispose de la foudre, est resté impassible et a prouvé, par sa mansuétude, sa volonté que les deux amans soient heureux.

La nuit est venue, transparente. Atzimba et Villadiégo ont soupé et songent à se reposer, quand le chef de leur escorte vient les inviter à prendre place dans un vaste palanquin. Ils doivent être conduits dans les fertiles campagnes de Curincuaro, lieu d'enchantement où la brise est tiède, où les plantes et les arbres sont toujours en fleurs, où les champs et les bois sont sillonnés de ruisseaux aux ondes cristallines, où les étoiles du ciel sont si brillantes qu'elles laissent à peine regretter les splendeurs du jour. Atzimba est pressée d'atteindre ce lieu d'exil plein d'oiseaux chanteurs, lieu choisi par la bonté de son frère qui n'a demandé aux deux amans qu'une seule chose qu'ils désirent eux-mêmes : de cacher leur bonheur et de se laisser oublier.

On atteint un palais ruiné, les amans y passent la journée, et leur escorte, vigilante, veille plus strictement que jamais à ce que nul n'approche, bien que la contrée soit déserte et qu'un voyageur égaré puisse seul se présenter. Un bruit sourd résonne sans cesse, c'est la rumeur lointaine, majestueuse, de la cataracte de Surumu-

capio. Déjà les arbres de la Terre-chaude mêlent leurs branches à ceux de la Terre-tempérée; mais Villadiégo, qui a remarqué les soins méticuleux avec lesquels lui et sa compagne sont gardés, est moins tranquille que son amante. Quand vient la nuit, Atzimba, nerveuse, impérieuse, impatiente, mise en éveil par son ami, demande elle-même que la dernière étape soit rapidement franchie : on part.

La nuit est noire, on chemine sous de grands arbres dont la cime ne laisse rien voir du ciel. Une halte; on se trouve sur le bord du ravin de Curincuaro, étroite coupure aux murs perpendiculaires de granit, gouffre dans la profonde obscurité duquel gronde un torrent. Atzimba se soulève, s'étonne, interpelle ses nobles porteurs divisés en deux groupes. Avant qu'ils aient pu rien prévoir, les deux amans sont saisis, garrottés, et la pâle face de la lune, comme attendue, se montre au-dessus du ravin qu'elle éclaire en même temps que les visages sinistres des ministres de Tzimtzicha.

Atzimba va parler, elle est soulevée, plane au-dessus de l'abîme, et Villadiégo, suspendu lui aussi, sent la terre manquer sous ses pieds. Ils descendent, s'enfoncent dans l'ombre où on les laisse glisser. Une voix leur crie de prendre pied sur une plate-forme qu'ils vont rencontrer, de se dégager de leurs liens, ce qu'Atzimba peut exécuter, car on ne lui a pas entravé les bras. La même voix leur crie de pénétrer dans la grotte qui s'ouvre sur la plate-forme, asile qu'ils doivent à la bonté du roi.

Les câbles, remontés, descendent des corbeilles pleines de vivres, puis deux énormes jarres pleines d'eau. Les sinistres mandataires adressent à la princesse un suprême adieu, s'éloignent, et le grondement de la cataracte, le sourd murmure du torrent, l'aigre cri des aigles et des vautours, planant au-dessus de l'abîme quand le jour paraît, sont les seuls bruits qui troublent la morne solitude.

Trois siècles et demi se sont écoulés, et le voyageur qui côtoie le bord du ravin de Curincuaro, aujourd'hui *Jicalan-le-Vieux*, voit en se penchant, à l'entrée d'une grotte inaccessible, deux antiques jarres dont il ne peut s'expliquer la présence en ce lieu. S'il pouvait descendre le long du mur de granit, il s'étonnerait plus encore en découvrant, presque à l'entrée de la grotte, deux squelettes aux os blanchis, l'un d'homme et l'autre de femme, dont les têtes se touchent, dont les bras sont enlacés. Ce sont les restes du vaillant Villadiégo et de la belle princesse Atzimba, victimes de « la clémence » du roi Tzimtzicha, vengeur du soleil outragé.

LUCIEN BIART.

LA

LIGUE DÉMOCRATIQUE DES ÉCOLES

La *Ligue démocratique des Écoles* a tenu ses premières assises. J'ai rencontré un jeune ligueur qui en sortait. C'est un étudiant en pharmacie, simple et appliqué. Je tairai son nom. Il est arrière-petit-fils de Candide et de Cunégonde ; il dissimule son extraction, il a le tort de rougir des malheurs de son aïeule ; mais on le reconnaît vite à sa ressemblance morale avec l'honnête Westphalien. Son optimisme, qui n'a d'égal que sa bonne foi, butte à chaque pas sur la cruelle expérience ; il se relève tout souffreteux, se déconcerte aux contradictions de l'univers, s'épouvante du peu de rapport qu'il y a entre le fond des choses et leurs promesses apparentes. Quand mon jeune ami vient d'entendre un docteur Pangloss, il sue sang et eau pour concilier les enseignemens du maître avec la réalité ; et, comme à son cousin, l'homme aux quarante écus, les nouveaux systèmes lui occasionnent toujours de nouvelles douleurs. L'autre soir, je vis qu'il avait l'âme en peine et l'esprit troublé. Il me conta sa mésaventure.

I.

Vous savez qui je suis, monsieur : un ferme libre penseur, grâce à Dieu. Je hais sur toute chose les impostures des prêtres ; j'abomine deux sortes de gens, les théologiens et les réactionnaires. Quand j'ai vu le programme de la *Ligue*, mon cœur a bondi de joie ; enfin, me disais-je, nous allons être laïcisés, et cette fois pour de bon. Je me fais inscrire, on inaugure, je cours, je vole : toute la jeunesse était là, avec quelques hommes politiques considérables.

— Vraiment? Toute la jeunesse?

— Oui, monsieur : la jeunesse est toujours là quand on a besoin d'elle. Elle a le don d'ubiquité; on l'a vue à la même heure dans plusieurs endroits différens, où l'on disait des choses contradictoires. C'est même ce qu'elle a d'admirable, comme l'amour d'une mère, suivant le poète :

Chacun en a sa part et tous l'ont tout entier.

Je sais bien qu'il y a des difficultés à le croire; il en est ainsi de tout. Voyez le public et l'art dramatique : je lis le matin dans divers feuilletons que le public ne veut plus de la tragédie, ou de la comédie bourgeoise, ou du mélodrame, ou du vaudeville; je me présente le soir aux Français, au Gymnase, à l'Ambigu, à Cluny; je ne trouve de place nulle part. Le public ne veut de rien, le public ne veut que ceci, et le public est partout. — Mais je reviens à notre pièce, à nous. Jugez de ma déconvenue! Je n'écoutais pas depuis cinq minutes que je me croyais à l'église. La paroisse Saint-Just au lieu de la paroisse Sainte-Geneviève. Je cherchais involontairement la mitre au front de l'officiant, et, sur ses épaules, une chasuble à l'envers. Il m'apportait un dogme, à moi qui n'en veux plus d'aucune sorte. Il nous demandait de nous placer sous les auspices de la Révolution, dont il est chargé d'enseigner l'histoire. Ainsi débute un théologien, quand il se met sous les auspices de l'Église pour raconter l'histoire de l'Église. Je m'étais laissé dire que l'esprit scientifique procède autrement; je me figurais l'historien étudiant sans parti pris une époque, Révolution, renaissance, moyen âge, comme un sujet sur la table d'amphithéâtre. Y aurait-il donc des époques sacrées, même pour la science libre, et d'autres profanes? Car il risquerait des huées formidables, le professeur qui viendrait nous dire : plaçons-nous sous les auspices de Louis XIV pour étudier la révocation de l'édit de Nantes; ou : plaçons-nous sous les auspices de la Ligue, — l'ancienne, — pour examiner les guerres de religion.

Une circonstance particulière augmentait mon angoisse. Vous savez avec quelles précautions la chaire d'histoire de la Révolution fut dédiée; le conseil municipal ordonna le ministre du culte; le crédit et l'investiture sont renouvelables chaque année, crainte de surprises. On n'en peut pas redouter avec le titulaire actuel, sa foi est inébranlable. Mais supposons un savant moins ferme, dont les opinions se modifieraient par l'étude des documens; cela s'est vu, c'est même le propre de la recherche scientifique. Cette apostasie entraînerait la déchéance du desservant qui ne desservirait plus. Supposons une simple hérésie, le savant débauché par une

représentation de *Thermidor* et prenant ouvertement parti pour les Girondins contre les Montagnards ; ce ne serait peut-être pas l'excommunication majeure, ce serait déjà l'index et ses dangers. J'ai rencontré dans une ville du Midi un jeune pasteur protestant, nommé par un consistoire de la stricte orthodoxie ; il avait de grandes connaissances théologiques et trois enfans. Le malheur voulut qu'il fût très fortement frappé par une objection de Reuss contre je ne sais quel évangile. Il devint hardi, le consistoire s'émut ; tempête sous ce pauvre crâne, lutte tragique entre Reuss et les trois enfans ; l'honnête homme résigna son ministère. Il place aujourd'hui des vins, et le pays est phylloxéré. Voilà ce qui menace le libre examen d'un savant, quand la ville de Paris l'a commis à la garde des saines doctrines sur la Révolution. Les investigations érudites ne doivent pas être commodes, sous ce couperet, quelque habitude que l'on ait de la guillotine.

J'étais venu chercher la bonne parole laïque : j'entendais une prédication sacerdotale. On me fit l'éloge des grands principes de 1789 ; j'étais tout prêt à le goûter ; mais ces principes me parurent moins savoureux, quand on me les imposa comme un *credo*, comme « la base des libres recherches, » avec défense à tout hérétique d'y toucher. Moi qui adhérais si volontiers à leurs conséquences, je regimbai devant la nouvelle révélation, substituée à l'ancienne. Je ne veux pas tomber de Moïse en Sieyès. Faut-il donc se heurter partout à une révélation ? A une réaction aussi ; et c'est le plus épouvantable. J'ai la prétention d'être de mon temps, monsieur, et même un peu en avant, comme il sied. Dernièrement, dans une maison réactionnaire, un vieil abbé m'endoctrina sur l'ancien régime et sur la monarchie du droit divin ; vous pensez comme il fut reçu. Aujourd'hui, je vais à la ligue démocratique de la jeunesse : on m'y propose de revenir aux Cordeliers. Celui-là voulait me ramener de cent vingt ans en arrière ; celui-ci de cent ans. C'est la seule différence entre eux. Suis-je donc destiné à ne rencontrer que des rétrogrades ? Mon siècle a marché, morbleu ! Je marche avec lui. Foin des réactionnaires de tout poil !

J'ai applaudi ensuite d'excellentes paroles, mais bien terrifiantes : on nous a montré combien nous devions nous méfier des bourgeois, des mystiques, des Chinois. Je suppose du moins que l'on visait ce peuple, quand on nous a conseillé de constituer les États-Unis d'Europe contre un grand péril commun, contre la menace suspendue sur tout l'Occident civilisé. L'invasion des Célestes ! le danger jaune ! Il a souvent hanté mes veilles, mais je ne le savais pas si proche : vous m'en voyez tout saisi. Quant aux mystiques, aux néo-chrétiens, à toute cette engeance, ah ! je vous réponds qu'il n'en reste pas grand'chose, on leur a dit leur fait. Je croyais que ces illu-

minés étaient simplement ridicules ; on m'a ouvert les yeux ; ils sont effroyablement dangereux. J'applaudissais de tout cœur le carnage qu'on en faisait, quand un scrupule me vint : n'étais-je pas une fois de plus la dupe d'une médaille retournée? Y aurait-il rivalité de chapelles entre le mysticisme révolutionnaire et le mysticisme évangélique? Ne me parlait-on pas depuis une heure de la Révolution, des grands principes, de la raison, de la science, sur un ton qui sentait son mystique d'une lieue? La vie n'est plus possible, monsieur; je n'échappe à une catégorie de mystiques et de réactionnaires que pour donner étourdiment dans une autre. Mon voisin, un étudiant en droit, un grand barbu, mit le comble à mon désarroi. Comme je battais des mains, il se pencha vers moi : « Tu es donc un néo-jacobin? » La menace de ce préfixe me fit trembler; il n'en faut pas plus pour perdre un homme ; et voyez comme on risque innocemment de devenir un néo-quelque chose!

La péroraison du discours m'avait un peu réconforté; ce même voisin me porta le dernier coup. Nous causions en sortant : « Allons, me dit-il, tu seras toujours un grand simple, et tu n'entends rien à la politique. Le canapé mystique n'est ici qu'un paravent, une fausse cible. Cherche la vraie ligne de tir. Ce qui se joue devant nous, c'est le petit jeu de la concentration, imité du parlement. Tu connais les règles de la partie. Quelques radicaux peu nombreux, mais résolus, vont trouver un gros d'opportunistes : Amis, le cléricalisme nous menace; concentrons-nous, la main dans la main; nous vous suivrons à la bataille. — Que votre volonté soit faite, répondent ces gens accommodans. Bientôt, ils s'aperçoivent qu'ils suivent, au lieu de conduire; on les fait passer par des chemins où leurs pieds saignent, leur esclavage devient l'amusement public. Ils gémissent. — Mais ce n'est pas de jeu! C'est nous qui suivons, et où nous menez-vous? — Vous hésiteriez? leur dit-on. Voudriez-vous trahir la concentration? Marchez, ou nous vous dénonçons comme suspects. — Les modérés tremblent, suivent et gémissent toujours. On s'est avisé que ce jeu, qui réussissait partout, n'avait pas encore été essayé au quartier. Oubli impardonnable! Chez nous, les bérets représentatifs étaient portés par quelques camarades, gens raisonnables, point du tout subversifs, très bien en cour, un peu trop bien à mon goût; car enfin, si l'on ne casse pas quelques vitres, à quoi sert d'être jeunes? Une jeunesse qui ne fait pas la nique au gouvernement, c'est la mort des traditions. Les radicaux vont mettre fin à cet état intolérable; ils sommeront « la jeunesse » de se prononcer et de les suivre, sous peine d'être décrétée de modérantisme. La Sorbonne se concentrera, ou elle dira pourquoi. Et la partie sera très amusante à regarder.

Le grand barbu m'éclairait. J'étais navré. — Heureusement, lui dis-je, nous ne sommes pas ici à la chambre. Les sages ne se laisseront pas entraîner à politiquer. Nos camarades et les maîtres qui leur montrent la bonne voie sauront marquer leurs positions; ils n'obéiront pas aux injonctions des violens, ils diront nettement jusqu'où ils veulent aller. Chacun chez soi, chacun pour soi, et pas de Dieu pour tous.

— Sans doute, sans doute... nous verrons,.. fit l'étudiant en droit; et il eut un mauvais sourire, ce sceptique. — D'ailleurs, ajouta-t-il, que les deux tronçons du boa constrictor se rejoignent ou non, que l'on mette la tête devant la queue ou la queue devant la tête, tu sais si je m'en moque, de toutes ces vieilles guitares de la politique. Leurs manigances archéologiques, ça me fait l'effet de la lutte entre Frédégonde et Brunehaut. Je m'en soucie autant que Martine de l'accord entre le substantif et l'adjectif :

Qu'ils s'accordent entre eux ou se gourment, qu'importe?

Et maintenant que nous avons étudié pour être citoyens, si tu m'en crois, nous irons à Robinson. J'y connais une tonnelle où les lilas fleurissent encore. Il y a d'aimables princesses, et tout ce qu'il faut pour dissiper les fumées d'une conférence. De meilleurs jours vont luire pour nous, je te le dis, ô pâle Greslou, fils d'Adolphe, qui était fils de René, lequel fut fils de Werther; j'en passe, et des meilleurs. On nous promet la paix de l'âme et le retour de la gaîté française, pourvu que nous votions bien. Viens-nous-en, et *gaudeamus igitur*.

Je refusai de le suivre, monsieur; d'abord parce que les infortunes de mon véritable aïeul, qui n'est pas Werther, mais Candide, m'ont rendu très réservé sur le chapitre des plaisirs; ensuite parce que je me méfie de ce garçon. Il travaille bien, il s'amuse de même, sa politique se réduit à parler gaîment du jour où l'on se fera casser les os pour la France; n'importe, un libre penseur qui raille la politique, qui se moque indifféremment des cléricaux, des opportunistes, des radicaux, cela cache de sombres trames; ce doit être un boulangiste. Je me méfie. D'ailleurs, de qui ne me méfiè-je pas? On m'a répété pendant une heure ce verbe fondamental du dictionnaire civique, à propos de tout et de tous. Je suis averti. Je me méfie des prêtres, des laïques, des bourgeois, des chauvins, du mysticisme juif et du mysticisme russe, des beaux esprits, des Chinois, du pape, de mes maîtres et de mes camarades; après la désillusion que je viens d'avoir, je me méfie du contre-clergé, des contre-apôtres, des réacteurs antiréactionnaires, de ceux-là mêmes qui m'enseignent la méfiance; enfin je me méfie de moi-même,

depuis qu'il me vient des tentations. Tenez, l'autre soir, j'ai vu *les Effrontés;* tandis que ce vieux radoteur de marquis d'Auberive et cette canaille de Giboyer tombaient d'accord pour nier les bons effets des grands principes, tandis qu'ils constataient le triomphe exclusif de la *ploutocratie*, comme ils disent, j'étais assailli de doutes. Je sens qu'il faut se méfier d'Augier, ce bourgeois; pourtant, je ne le croyais pas suspect. J'en viens à douter des plus beaux mots. Dernièrement, en province, je passais devant un édifice public; on y lisait notre glorieuse devise : *Liberté*, *égalité*, *fraternité*. J'en vis sortir un journaliste condamné que l'on menait à la prison, un richard influent qui bousculait le pauvre monde, et un vieux serviteur que l'on jetait à la porte, parce qu'il avait envoyé ses enfans à la mauvaise école. Cet homme me dit qu'il allait crever la faim, il me demanda un secours. Je me rappelai la détresse de mon arrière-grand-père en Hollande, quand il vint demander l'aumône à une assemblée de charité. — « Mon ami, lui dit l'orateur, croyez-vous que le pape soit l'antéchrist? — Je ne l'avais pas encore entendu dire, répondit Candide; mais qu'il le soit ou qu'il ne le soit pas, je manque de pain. — Tu ne mérites pas d'en manger, dit l'autre: va, coquin, va, misérable, ne m'approche de ta vie. » — Et vous savez ce que la femme de l'orateur, dame zélée, répandit sur le chef de mon aïeul. En souvenir de lui, je donnai à ce pauvre diable. J'ai eu tort; il ne faut rien passer à la superstition. Et si Voltaire lui-même a eu des défaillances, je me méfierai désormais de Voltaire. Oh! monsieur, qu'il y a peu de vrais libres penseurs! Et que la vie leur est difficile! Partout des pièges, des équivoques; il faut une surveillance de tous les instans. Et moi qui bavarde avec vous! Je me méfie de vous. Adieu.

II.

Je renonçai à tirer d'autres explications de ce pauvre jeune homme. Visiblement, il avait le cerveau bouleversé. Un recueil périodique publia le discours-programme prononcé à l'inauguration de la *Ligue démocratique des écoles;* je le lus, je fus mieux renseigné.

C'est une conférence de M. F.-A. Aulard, professeur de l'histoire de la Révolution. J'y ai trouvé des choses très discutables, à mon sens, d'autres que je n'ai pas comprises, et quelques passages auxquels j'applaudirais volontiers, s'ils ne m'étaient gâtés par une âcre flamme de fanatisme; je la crois nuisible aux recherches scientifiques. Les obscurités proviennent d'une méthode fâcheuse; l'orateur procède par allusions générales vis-à-vis de ceux qu'il combat. Il se ferait mieux entendre, et j'imagine qu'il satisferait mieux les

instincts généreux de ses jeunes auditeurs, par l'attaque franche, directe, qui nomme l'adversaire et l'étreint corps à corps. L'équivoque naît aussi d'une confusion constante entre des écrivains très différens, fort étonnés de se rencontrer sous le même anathème. Je ne puis parler que pour l'un d'eux, le signataire de ces pages. M. Aulard le met en cause par de fréquentes citations; mais, évidemment, il l'a fort peu lu, il le juge sur des légendes de journal. S'il se fût enquis, il n'assoirait pas arbitrairement, sur je ne sais quel canapé philosophique, en je ne sais quelle compagnie, un écrivain jaloux de son indépendance, volontairement retranché dans son isolement, étranger à toute ligue, à toute coterie, et toujours prêt à répondre pour lui-même, mais pour lui seul. Ces inadvertances s'expliquent. L'orateur confesse de bonne grâce que déjà, tout jeune professeur, la politique le tenait si fort qu'il faisait mal sa classe et laissait ses élèves accentuer les thèmes grecs à leur fantaisie. Comme cette classe, nous avons été victimes de la politique; l'honorable professeur a corrigé nos pauvres devoirs sans les lire. Ceci clôt des discussions personnelles qui auraient peu d'intérêt pour le lecteur.

Il est préférable de rétablir les positions respectives dans le débat des idées. Je ne prétends pas examiner le vaste programme que M. Aulard a développé sous ce titre: *Science, patrie, religion*. Détachons-en deux ou trois points, traités plus d'une fois à cette place; au risque de me répéter, je rappellerai les conclusions où nous nous sommes arrêtés; ce sera suffisant pour détruire les fausses interprétations que l'on en donne.

La Révolution tient une large place dans la harangue aux ligueurs. M. Aulard y ramène toutes les idées, comme un théologien les rapporte à la divinité. Et l'on peut croire qu'il n'est pas tendre pour ceux qui ont parlé d'elle avec irrévérence. Je lui soumettrai une observation préliminaire. J'admets sans peine la théorie du *bloc;* non pas, bien entendu, si l'on me demande une approbation aveugle de tous les faits, de tous les hommes; mais en ce sens que la Révolution est un organisme indivisible, où tout s'enchaîne logiquement. Cette théorie me paraît cent fois plus rationnelle que l'exclamation enfantine des bons libéraux d'autrefois: Ah! si l'on s'était arrêté en 1789! Seulement, je veux le bloc intégral: de 1789 à 1815. Qu'on y prenne garde: quand on le coupe en deux, pour tout admirer avant le 18 brumaire, pour tout maudire après cette date, on frise de bien près la puérilité des bonnes gens qui voulaient mettre un sinet après telle page de la constituante ou de la législative; on fait de l'histoire à la façon de Bouvard et de Pécuchet. Pour tout historien qui regarde attentivement cette période de vingt-cinq ans, ce qu'elle a d'indissoluble dans son unité

saute aux yeux ; la pièce n'est plus compréhensible, si vous l'arrêtez à mi-chemin. La Révolution sans Napoléon, c'est une demi-oscillation du pendule ; l'intelligence en souffre comme d'une dérogation aux lois de la pesanteur. L'étroite relation des parties au tout a été mise en pleine lumière dans les beaux travaux de M. Sorel, au moins pour l'action extérieure de la Révolution, pour l'accomplissement du grand mandat français dans le monde. Si M. Aulard vénère la Révolution, je ne comprends pas qu'il se déchaîne contre l'empire ; c'est de la politique rétrospective au jour le jour; ce n'est plus la liaison des vues historiques. Béranger et les républicains de son temps avaient un sens plus fin de l'union intime entre les deux faces du Janus révolutionnaire.

La critique des principes de 1789 par la science contemporaine indigne M. Aulard. Il repousse énergiquement « les agressions des réactionnaires, des théologiens, des néo-chrétiens » contre ces principes, contre « le prétendu individualisme » de la Révolution, dénoncé par « cinq ou six messieurs. » J'en connais et tout le monde en reconnaîtra deux, qui eussent été fort surpris de ces qualifications : Taine et Renan. Quoi que vous fassiez, quelques feintes que vous tentiez contre de plus humbles adversaires, vous n'échapperez pas à ces deux terribles démolisseurs ; vous êtes pris entre le bélier de l'un et le pic de l'autre. On n'attend pas que je rappelle la forte argumentation de Taine contre l'esprit de la Révolution ; et je ne puis pourtant pas citer une fois de plus la page fameuse des *Questions contemporaines*, où Renan a résumé la pensée qu'il développe en cent autres endroits. « ... Ceux qui liquidèrent si tristement la banqueroute de la Révolution, dans les dernières années du XVIIIe siècle, préparèrent un monde de pygmées et de révoltés. » Nous tous dont l'esprit a été formé en partie par ces deux hommes, nous ne faisons qu'appliquer leurs leçons. — Avec beaucoup de corrections, on l'accordera, avec une indifférence croissante pour la critique métaphysique. Quand on nous présente la *Déclaration des droits* comme un dogme révélé, comme des formules cabalistiques où résiderait une vertu sacramentelle, nous sommes tentés d'en appeler aux dialecticiens qui ont crevé ce ballon mystique ; et si l'on veut tirer de cette déclaration les déductions logiques qui conduisent à l'absurde, nous vérifions l'infirmité de quelques prémisses. C'est un produit de la raison, toujours justiciable de la raison, un système philosophique comme tant d'autres, avec ses parties fortes et ses parties faibles : ni plus, ni moins. Avec un peu de sincérité, nous reconnaîtrions tous que nous cédons à la griserie de la dialectique, lorsque nous nous échauffons pour ou contre ce *baralipton* moderne. Plus on va, plus on se désintéresse de ces inutiles querelles de mots. J'aurais trop

mauvaise grâce à citer ce que j'écrivais ici même de la *Déclaration*, il y a quatre ans. N'ai-je pas rendu justice à ce bel effort vers l'idéal? Il me paraissait insuffisant à faire vivre une société qui n'aurait pas d'autre viatique, voilà tout. Ne disais-je pas que le virus révolutionnaire s'épuise, que son opération s'achève, et qu'il reste de cette opération une substance nouvelle, un produit naturel, la démocratie, qu'il faut apprendre à traiter pour le mieux? Cela seul importe. Gardons la charte où les ancêtres mirent leur rêve, comme on laisse dormir à Westminster les vieilles chartes anglaises, avec leurs principes tutélaires passés dans la pratique, avec leurs parties mortes, leurs articles oubliés et inapplicables à une société de nos jours. Ne bataillons plus autour des mots du passé; on a abusé des plus beaux, on a massacré des hommes avec un texte de la *Déclaration*, on en a brûlé d'autres avec un texte de l'Évangile. Travaillons aux besognes présentes, et tâchons de ne pas infliger des contradictions trop cruelles à la liberté, à l'égalité, à la fraternité. Tout le reste, c'est du mysticisme révolutionnaire.

Le conférencier plaide ensuite pour la science, maîtresse unique de la vie, et il s'emporte contre les mystiques à qui cette lumière ne suffirait pas. Notre amour pour elle n'est pas moins fervent; mais l'évidence nous contraint à un triste aveu : si le développement de la science est indéfini, le secours qu'elle dispense pour la conduite de la vie est limité. On chérit une personne par-dessus tout; il ne s'ensuit pas qu'on la mêle aux besognes où elle n'a rien à faire, qu'on lui demande ce qu'elle ne peut pas donner. Beaucoup de savans, et des plus grands, hésitent encore à se servir de ce mot ambitieux : la Science. Ils ne veulent connaître que des sciences particulières, avec des objets différens. J'admire leur prudence; elle me paraît exagérée. Au point où nous avons poussé les sciences de la nature et de l'histoire, il existe entre leurs méthodes, comme entre leurs résultats, des concordances frappantes, une convergence indéniable; nous avons le droit de voir dans leurs révélations les manifestations diverses des mêmes lois universelles. Mais par cela même que nous apercevons mieux l'unité et l'orientation générale de la science, son inefficacité pour quelques-uns de nos besoins apparaît plus clairement. A la fin du dernier siècle, une conception optimiste de l'univers et de l'homme était sortie d'un savoir métaphysique, fort peu expérimental; à ce moment, on pouvait croire de bonne foi que les indications de la science seraient des règles suffisantes pour les actions humaines. Depuis lors, cent ans ont passé : durant cette période, les travaux des savans sur la nature et sur l'histoire ont dégagé un ensemble de notions, peut-être provisoires, peut-être définitives, mais qui ne laissent plus guère de place à l'optimisme du XVIIIe siècle. Les résultats de l'enquête,

on les connaît; conception mécanique du monde, déterminisme inflexible, hérédité, évolution, lutte universelle, écrasement du faible par le fort. Seraient-ce là des règles pour la conduite ? Non. Si le bien et le mal ne sont pas de vains mots, si le cri général de la conscience humaine n'est pas une chimère, l'exemple que donne l'univers est mauvais. On pourrait presque poser en principe que, pour bien vivre, l'homme doit prendre le contre-pied des indications de la science. Une lampe merveilleuse verse des torrens de lumière sur tout le pays où nous voyageons ; elle est impuissante à éclairer la route où nous marchons ; si nous nous fions à sa clarté, nous trébuchons à chaque pas ; il faut porter sur cette route un autre luminaire.

Le divorce s'accuse chaque jour davantage entre la science et la conscience. Dans l'ordre des recherches que l'on appelle de ce nom très sujet à caution, les sciences morales, l'économie politique a continué la dernière à conformer ses enseignemens au jeu des lois naturelles ; la voici contrainte de battre en retraite, le sentiment public est unanime à réprouver le « laissez faire, laissez passer. » Tant que nous garderons une illusion de libre arbitre, ou que nous agirons comme si nous l'avions encore, — et le philosophe le plus convaincu n'agit pas autrement, — les mouvemens instinctifs du cœur essaieront de corriger la cruauté du déterminisme scientifique. De savoir où la conscience doit prendre son point d'appui, c'est une autre question, dont nous n'avons que faire pour l'instant. Il me suffisait de fixer les limites de la science ; vous ne pouvez pas les étendre, à moins de travestir ses conclusions les mieux acquises. Elle est objet de curiosité, agrandissement de l'esprit, instrument de domination sur le monde et d'amélioration de notre existence matérielle ; elle n'a rien à démêler avec la direction de la vie morale, avec des rapports sociaux qui ne sont humains qu'à la condition de contredire les rapports des phénomènes dans l'univers. Quand vous déclamez contre le mysticisme qui voudrait restreindre le culte de la science, vous faites vous-même du mysticisme scientifique, en dehors de toute réalité ; et vous ne le pouvez pas défendre devant une analyse un peu attentive.

Je ne suivrai pas M. Aulard sur le terrain des controverses théologiques. Ni lui ni moi nous n'avons le savoir nécessaire pour nous y aventurer. Je n'ai en outre ni goût, ni vocation, ni droits acquis à catéchiser. Au prix d'une légère contradiction, le conférencier se donne le double plaisir de me dénoncer comme sermonnaire laïque, sur une citation, et comme clérical, sur une autre, parce que j'ai dit des prédicans en redingote qu'ils feraient bien de laisser le prêche au curé. C'est en effet mon avis. Mais tout écrivain, lorsqu'il

touche aux matières de philosophie ou de politique, rencontre à chaque pas le sentiment religieux et ses diverses manifestations; il est obligé de prendre parti pour ou contre cet élément de son étude et de son action. M. Aulard croit à une élimination progressive de l'idée religieuse. Puisque je m'adresse à un homme de science, je lui dirai simplement ceci : Le corps de l'homme est formé d'un certain nombre d'organes essentiels; quelles que soient les hypothèses sur l'évolution, il n'y a pas d'exemple, dans toute la série des temps historiques, d'un groupe humain chez lequel un de ces organes se serait perdu, atrophié ou transformé; donc le raisonnement scientifique ne nous autorise pas à prévoir, pour une époque quelconque, la disparition d'une des pièces constitutives de notre machine. Le même raisonnement s'applique aux idées fondamentales, telles que l'idée religieuse, dont la réunion a toujours formé l'esprit humain. Quelques-unes peuvent être mutilées ou détruites chez des individus d'exception, soumis à une culture particulière; pour la masse des hommes, on peut augurer des modifications superficielles et purement verbales, mais rien ne permet de préjuger une abolition ou un changement de nature dans les ressorts essentiels de l'esprit.

Au lieu de s'escrimer contre des fantômes, il faut obéir à la justice; elle commande de faciliter aux hommes la satisfaction de tous leurs besoins légitimes. C'est le droit. Lors même que l'exercice du droit à la religion menacerait la société d'un danger possible, il faudrait respecter ce droit. La liberté nous expose à des crises furieuses, la science nous gratifie de la dynamite; qui oserait proscrire la liberté et la science, sous prétexte que les hommes en abusèrent hier, qu'ils en abuseront probablement demain? Je serais d'ailleurs fort tenté de défendre ici contre M. Aulard cette raison humaine, ce progrès dont il parle tant et qui semble lui inspirer si peu de confiance, dès que le spectre de l'inquisition apparaît à ses yeux. Il se plaint que Napoléon III l'ait contraint d'aller à la messe, ce qui devait être fort pénible. Aujourd'hui, l'on voit en province des gens tracassés parce qu'ils vont à la messe. Sommes-nous donc condamnés à osciller éternellement entre ces deux excès, la messe obligatoire ou la messe interdite? Désespérez-vous de créer des mœurs publiques assez fermes et des gouvernemens assez justes pour protéger le droit religieux, tout en réprimant les entreprises du fanatisme? Si vous avez tant de défiance de l'avenir et d'appréhension du passé, que nous parlez-vous du progrès de la raison et de votre foi dans l'humanité? J'ai hâte d'ajouter que le conférencier a fait un appel fort méritoire à la tolérance; mais ce qui reste d'un discours, c'est l'impression générale; le sien respire une si âpre colère

contre la religion, un si violent désir de l'éliminer, que cette concession de tolérance fait un peu l'effet de l'absolution donnée par le Saint-Office aux victimes qu'il envoyait au bûcher.

« Craignez que le pape ne s'ingère dans la république, » disait l'orateur. Tandis que l'on développait à la *Ligue* cette politique aux horizons municipaux, j'écoutais les bruits qui viennent du dehors. Rome est à cette heure le rendez-vous des représentans d'une autre ligue ; celle-ci intéresse davantage nos destinées. S'il en faut croire des rumeurs qui se précisent, des pressentimens accueillis par les journaux d'Allemagne, d'Angleterre, d'Italie, le champion attitré du droit monarchique est allé trouver le pape sous l'obsession d'une seule pensée. Dans un entretien historique, la Tentation sur la montagne a peut-être eu son pendant : on a montré les royaumes de ce monde au vieillard qui pèse sur le fléau de la balance politique, et qui s'obstine à jeter son immense et insaisissable pouvoir dans le plateau du droit populaire : de notre droit, à nous, gens de France. Si le Pontife a résisté, son courage et sa conviction doivent paraître folie pure aux jugemens humains. Du côté de ceux qu'il délaisse, toutes les avances; toutes les avanies, chez ceux dont il prend la cause en main. Cependant, il aura résisté, qui le connaît bien n'en doute pas; il aura tenu ferme pour la démocratie ; il sait que l'avenir est à elle, et qu'il faut lui confier la barque dont il a charge. La conviction de ce vénérable génie, d'autres la partagent dans leur sphère infime ; eux aussi, ils ont franchi des obstacles difficiles, ils sont allés à la démocratie, sans calculs et sans réserves; parce qu'elle leur apparaît comme la seule force vivante dans leur pays, comme l'instrument du rachat et de la grandeur future de ce pays. Ils n'ont qu'un mysticisme, le mysticisme de la grandeur française, mais ils l'ont bien, celui-là. Tant qu'ils la verront menacée par les hommes dont toute la politique se réduit à semer les discordes médiocres et à repousser aveuglément les grands secours, ils lutteront contre ces hommes. Si l'on se flatte que les brocards ou les violences feront gauchir l'arme qu'ils ont en main, la plume, c'est décidément qu'on ne les a pas lus.

Et maintenant, retournons cultiver notre jardin, comme le voulait l'aïeul de mon jeune ami. S'il n'y avait pas cette inquiétante et chère patrie, on ne sortirait jamais du bienheureux jardin. Il contient tout l'enchantement de la vie, les fleurs des lettres et de la poésie, les fruits de l'histoire ; on n'y trouve pas la ronce maligne qu'il faut écarter du pied sur le grand chemin.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril.

Les vacances de Pâques ont procuré à la France quelques jours de relâche et de douce tranquillité dont elle avait grand besoin après tant d'agitations, d'émotions plus ou moins factices. Le soleil s'est mis de la partie. Le printemps précoce dont nous jouissons nous a aidés à nous distraire de nos idées noires, des sombres mystères du panamisme. La campagne est en avance d'un mois ; tout est rose ou blanc dans les vergers, jamais les cerisiers n'avaient eu tant de fleurs et les vignes tant de grappes naissantes. Nous sommes un peuple qui se laisse gouverner par ses impressions ; elles sont naturellement vives, et nous nous plaisons à les exagérer encore par des artifices de rhétorique ; mais, prompts à la colère, nous sommes prompts à l'oubli. Nous ressemblons à cet homme violent, mais débonnaire, qui se disait quelquefois le matin à son réveil : « J'étais furieux hier soir en me couchant ; j'aimerais bien qu'on me dise pourquoi. »

C'est pendant ces jours de férie que Paris a vaqué à ses élections municipales, et elles se sont ressenties en quelque mesure de la paix des âmes et de l'influence lénifiante du printemps. Sauf quelques accidens fâcheux, tout s'est passé en douceur. Les réunions étaient moins nombreuses et plus calmes que d'habitude. On a remarqué que les candidats étaient moins prodigues qu'autrefois d'invectives et d'injures, moins disposés à traiter leurs compétiteurs de voleurs ou d'assassins. Mais ceux qui aimaient à croire que Paris avait fait de salutaires réflexions, qu'il profiterait de l'occasion pour renouveler sa maison et son service, ont été déçus par l'événement. Paris semble content de ce qu'il a, et le nouveau conseil ressemblera beaucoup à l'ancien. *Beati possi-*

dentes ! a dit un grand homme d'Etat. Dans nos élections municipales, la possession, semble-t-il, vaut titre, et soixante-quatre conseillers ont été réélus.

Cela peut paraître singulier et cependant cela s'explique. Il est des ambitieux qui ne traversent l'Hôtel de Ville que pour y préparer leur entrée au palais Bourbon ou au Luxembourg. Ce sont là des cas exceptionnels. Depuis que nos conseillers municipaux ont pris la liberté de s'allouer un traitement, il y en a beaucoup qui considèrent leurs fonctions d'édiles comme une profession qu'ils souhaitent d'exercer toute leur vie. A cet effet, ils remplissent avec une exactitude méritoire, avec une infatigable complaisance, tous leurs devoirs envers leurs électeurs. Ils sont à leur dévotion; ils leur disent: « Employez notre crédit; ne vous gênez pas, usez, abusez de nous, nous sommes ici pour vous servir. » On en connaît dont la porte est toujours ouverte ou qui, plusieurs jours par semaine, restent chez eux du matin au soir, prêts à recevoir toutes les plaintes, à écouter toutes les doléances, à accueillir les demandes, les réclamations. Non-seulement ils écoutent, ils agissent. Ils épargnent aux humbles la peine de faire eux-mêmes leurs démarches dans les bureaux; ils s'en acquittent pour eux. Il faudrait avoir le cœur bien dur pour ne pas garder un bon et fidèle souvenir d'un homme obligeant, dont la seule ambition est de se rendre utile et agréable et d'assurer ainsi sa réélection. On dira que les députés en usent de même, qu'ils sont, eux aussi, à la dévotion de leurs commettans, dont ils reçoivent continuellement des placets ou des ordres. Mais leurs commettans sont bien loin, on ne communique que par la poste avec la Corrèze ou le Finistère, et il y a des lettres qui se perdent. Comme des pères entourés de leur famille, les conseillers municipaux de Paris vivent dans un contact perpétuel avec leurs électeurs, et il se forme entre eux des liens étroits, aussi sacrés que les liens du sang. Peut-être dira-t-on aussi qu'un conseiller municipal qui devient l'homme d'affaires de ses électeurs risque de négliger des intérêts plus importans ou de les sacrifier aux intérêts privés. Mais ceci est un autre ordre de considérations, et nous voulions seulement expliquer pourquoi tant de conseillers sortans sont presque assurés de leur réélection, pourquoi il faudrait des circonstances extraordinaires pour que le conseil municipal de Paris changeât d'esprit et de figure. Après tout, n'est-il pas juste que des gens qui se donnent tant de peine pour faire des heureux se trouvent travailler du même coup à leur bonheur particulier?

Nos jours de repos étaient comptés; sénateurs et députés sont revenus des champs et ont repris, dès le 25, le cours de leurs travaux. Ils avaient eu à peine le temps de faire connaissance avec le nouveau ministère, qui, à vrai dire, n'a pour eux rien de très nouveau. C'est

un de ces cabinets hétérogènes et bigarrés que nous avons vus souvent, où, de la gauche avancée jusqu'au centre, tous les groupes qui composent une majorité mobile et capricieuse sont plus ou moins représentés. Le savant chimiste qui prépare ce genre de combinaison est tenu de calculer exactement la quantité d'ingrédiens divers qui doit y entrer, et de ne point se tromper dans ses dosages. Il lui appartient aussi de distribuer les portefeuilles comme le demande la politique du moment, sans tenir aucun compte des aptitudes spéciales, en ne regardant qu'à la couleur des opinions et en partant du principe qu'instruction publique, finances, affaires étrangères ou intérieures, tout homme bien pensant est propre à tout. Ne vaudrait-il pas mieux s'en remettre tout à fait au hasard dans cette répartition? Il y aurait moins de mécontens; le hasard est un dieu dont personne n'a le droit de se plaindre. Pourquoi n'en pas user comme le bonhomme Bridoye, qui jugeait au sort des dés et qui, paraît-il, jugeait aussi bien qu'aucun juge de France, à cela près qu'étant devenu vieux, il n'avait plus la vue aussi bonne que par le passé et prenait quelquefois un quatre pour un cinq? Peut-être, à ce jeu-là, M. Poincaré aurait-il eu la direction des finances et M. Dupuy aurait-il fait à l'Université le plaisir de rester ministre de l'instruction publique.

L'histoire des ministères hétérogènes est toujours la même. Le premier soin du président du conseil est de mettre d'accord les collègues qu'il s'est donnés, et c'est souvent une tâche laborieuse. A la vérité, il a choisi les uns parmi les modérés les plus enclins à ménager les immodérés, les autres parmi ces radicaux que l'exercice du pouvoir ne tarde pas à assagir. Mais si bonnes que soient les intentions, quelque désir qu'on ait de s'entendre, encore n'y réussit-on qu'en se faisant des sacrifices réciproques, qui coûtent à l'amour-propre, et l'homme est ainsi fait qu'il croit toujours donner plus qu'on ne lui donne. Aussi bien chaque ministre a ses amis, qui le surveillent, le contrôlent, le censurent, lui reprochent de trop accorder, lui représentent que certaines concessions sont des infidélités, des trahisons. On tient à ne pas se brouiller avec ses amis, et dès que l'occasion s'en présente, on revient sur ses concessions. De là naissent des zizanies secrètes, que le président du conseil s'efforce d'assoupir ou d'étouffer, des mésintelligences, des dissensions intestines qu'il cherche à cacher. Il déclare, il affirme que l'entente n'a jamais été troublée, que tous les membres du cabinet vivent dans une parfaite harmonie; mais les malveillans n'en croient rien. N'a-t-on pas vu quelquefois des époux à demi brouillés, à qui on prêtait l'intention de se séparer, et qui s'appliquaient à démentir les méchans bruits en affectant de promener dans le monde la grâce de leur sourire et de se dire des douceurs par-devant témoins? A peine étaient-ils rentrés chez eux, ils échangeaient des propos

aigres, se cherchaient de mauvaises querelles, et le secret finissait par transpirer. On n'est jamais sûr de ses gens; ils sont curieux, bavards, ils glosent, ils amplifient et se chargent d'apprendre au public que leurs maîtres ne s'accordent pas, que le ménage va mal, qu'on en viendra tôt ou tard à un éclat. Or il n'est pas besoin d'avoir lu l'Évangile pour savoir que les maisons divisées sont peu solides, qu'elles résistent difficilement aux bourrasques.

Un autre malheur attaché aux ministères hétérogènes est que, destinés à satisfaire tout le monde, il leur arrive souvent de ne contenter personne. Ils font des avances, des promesses à tous les partis, mais leurs coquetteries s'usent bien vite et ils ne peuvent tenir toutes leurs promesses. Ils sont condamnés à ne montrer que rarement du caractère, et il leur est interdit d'avoir un programme déterminé. Ils se retranchent dans les formules vagues. Ils s'engagent « à administrer à tous les degrés de la hiérarchie avec exactitude, avec bienveillance, avec équité, pour le bien commun des citoyens. » Ils dissertent « sur la pénétration réciproque, sur l'identification définitive de la république et de la France, sur la concordance des aspirations démocratiques et des institutions républicaines. » L'autre jour, à Dreux, M. Terrier, ministre du commerce, déclarait « que le ministère était composé d'hommes de bon vouloir, désireux de trouver dans une loyale entente avec la majorité du parlement une solution aux difficultés immédiates et l'autorité nécessaire au gouvernement républicain. » Il ajoutait que « son éminent ami, Charles Dupuy, était un fils du peuple, celui-là, et démocrate dans la plus forte acception du mot. » Un jeune écrivain, qui présentait un article au directeur d'un journal, lui disait : « Si mes idées ne vous conviennent pas, libre à vous de les changer; mais je vous en conjure, ne touchez pas à mes métaphores. » Tel ministre est toujours prêt à sacrifier ses idées, mais, en revanche, il tient beaucoup à ses formules, et en vérité il y attache trop de prix. Comme les coquetteries, les formules sont bientôt hors de service. Le moment vient de passer aux actes, il faut choisir, se décider, et c'est alors que tout se gâte. Il y a des espérances trompées, et pour quelques amis qu'on se gagne, on se fait de mortels ennemis.

Le sort des cabinets composites est de vivre au jour le jour, sans rien prévoir, de regarder chaque matin de quel côté vient le vent et de s'accommoder aux circonstances, aux volontés changeantes d'une majorité toujours prête à se dérober. Selon les cas, ils négocient tantôt avec les sages, tantôt avec les fous, et plus ils négocient, plus ils s'affaiblissent. Le comte de Maistre écrivait au chevalier de Rossi que le premier article de son décalogue était : *Non tripotaberis*. Assurément, on ne conduit pas une assemblée sans y mettre un peu de diplomatie; mais un gouvernement qui saurait éviter jusqu'aux apparences du

tripotage et qui joindrait les fiertés aux complaisances, un gouvernement qui saurait nettement ce qu'il veut et qui s'en expliquerait avec une entière franchise, de l'humeur dont nous sommes, conquerrait peut-être en peu de temps une grande autorité. Si indisciplinés que nous soyons, nous avons du goût pour les hommes qui n'ont peur de rien et que nous croyons capables de nous faire violence.

On a quelquefois d'agréables surprises, et il est encore trop tôt pour tirer l'horoscope du nouveau cabinet. Attendons de l'avoir vu à l'œuvre. Il faut rendre cette justice à MM. Dupuy et Peytral que jusqu'ici ils n'ont point perdu leur temps. Un conflit malencontreux avait éclaté entre les deux chambres, et le budget restait en l'air. Ils ont mis tous leurs soins à régler au plus vite cette très fâcheuse situation. Ils n'ont point écouté ceux qui les exhortaient à traiter le sénat de haut en bas, à le ramener impérieusement à son devoir. Ils ont tenu compte de ses objections, de ses scrupules. Ils ont admis que la réforme du régime des boissons fût disjointe du budget de 1893; ils ont consenti au remaniement du projet de taxe des patentes et des dispositions relatives à l'impôt sur les opérations de Bourse, et cherché les termes d'une transaction qui pût être acceptée par les deux assemblées. Ils ont laissé crier les intransigeans, qui leur reprochaient leur indigne défaillance et juraient de la leur faire payer. Ils savaient que les députés, qui sont allés faire un tour dans leurs départemens et ont causé avec leurs électeurs, sont plus disposés, pendant quelques semaines au moins, à entendre raison. Mais, pour être sortis heureusement de cette première affaire, ils ne sont pas au bout de leurs embarras. Ils sont certains d'avance qu'on s'appliquera à leur rendre la vie difficile, qu'ils auront plus d'un mauvais pas à franchir. Dureront-ils? On ne saurait le dire; le destin est si capricieux! Mais ce qu'on peut affirmer, c'est que, s'ils périssent avant le temps, à la fleur de l'âge, le coup mortel leur aura été porté par leurs meilleurs amis, qui n'en font jamais d'autres.

Il faut dans l'occasion montrer du caractère, mais il faut savoir transiger. C'est une transaction heureuse qui tout récemment a rendu la paix à la Belgique. Ce pays, dont la prospérité politique intéresse toute l'Europe, a offert pendant quelques jours un spectacle fort inquiétant. La grève, des attroupemens tumultueux, l'émeute grondant dans les rues, des collisions sanglantes entre les ouvriers et l'armée, tout semblait présager un funeste dénoûment, une révolution dont les conséquences eussent été redoutables. Déjà des prophéties sinistres se faisaient entendre. Un journal officieux de Vienne annonçait que les gouvernemens ressentaient les plus sérieuses inquiétudes, que les émeutiers de Bruxelles, de Gand et du Hainaut agissaient de concert avec les communards français, qui ne tarderaient pas à entrer ouver-

tement en campagne. « Si en outre, ajoutait ce prophète de malheur, on tient compte de la situation particulièrement délicate de la Belgique au point de vue européen, on comprendra l'anxiété des hommes d'État. » Les hommes d'État peuvent se rassurer, pour le moment du moins. Le président du cabinet belge, M. Beernaert, a compris un peu tardivement peut-être qu'il est des concessions auxquelles il faut se résigner. Parmi les conservateurs qui l'ont mis au pouvoir, il y en a beaucoup qui estiment que le suffrage universel est inconciliable avec la monarchie constitutionnelle, qu'il conduit fatalement à la république. Mais les institutions ne produisent presque jamais ni tout le bien ni tout le mal qu'on en attendait. D'ailleurs, on ne se dérobe pas à certaines fatalités. La Belgique compte parmi ses plus proches voisins de grands pays où tout le monde est électeur, et il est des contagions dont toutes les mesures de police ne vous préservent pas.

En se ralliant à la proposition Nyssens, la chambre belge a voulu prouver que le suffrage universel est compatible avec de certains privilèges, qui ne sont pas des droits iniques. Elle a accordé le vote *plural* aux pères de famille, aux propriétaires de biens-fonds d'une valeur de 2,000 francs, aux titulaires d'un livret de caisse d'épargne montant à tant, et à tous ceux qui ont obtenu des brevets de capacité de l'enseignement moyen. Les égalitaires ont protesté; il leur est dur de penser que tel Belge n'aura qu'un bulletin de vote, que tel autre en aura deux et tel autre jusqu'à trois.

— « Vous établissez des catégories, des castes électorales, ont-ils dit. Les suffrages du peuple seront noyés dans les suffrages censitaires. Au surplus, n'est-il pas absurde qu'un veuf qui a des enfans ait le vote plural et qu'un veuf sans enfans ne l'ait pas, et où prenez-vous qu'il y ait des citoyens valant, selon les cas, un tiers, deux tiers ou un entier? — La parfaite logique n'est pas de ce monde, leur a-t-on répondu. Il n'est guère d'institutions si sages qu'il ne s'y mêle un grain de folie, et c'est une question de savoir si les absurdités n'ont pas rendu de grands services au genre humain. » — Ce qui me paraît louable dans le système électoral inventé ces jours-ci par la Belgique, c'est qu'il est propre à stimuler les vertueuses ambitions. Les gens qui n'ont qu'un vote aspireront à en avoir deux, ceux qui en ont deux n'auront pas de repos qu'ils n'en aient trois. Tel célibataire endurci se décidera peut-être à se marier pour devenir un plus gros électeur, et une fois marié, il fera des économies pour accroître ses dépôts à la caisse d'épargne. En tout cas, le gouvernement belge a donné un grand exemple de sagesse. Il a su prendre son parti et mettre fin par un sacrifice opportun à des agitations dangereuses, qui ne réjouissaient que les énergumènes et les pêcheurs en eau trouble; toute l'Europe lui en a été reconnaissante.

Les projets de transactions ont moins de succès dans la presqu'île scandinave, qu'émeut et passionne depuis longtemps déjà la fameuse question des consulats. La Suède et la Norvège, comme on sait, ont des gouvernemens distincts, mais elles n'ont qu'un ministre des affaires étrangères, lequel est un Suédois et fait partie du ministère suédois. Les radicaux norvégiens, qui possèdent une majorité de quelques voix dans le *storthing*, se plaignent que les intérêts de la Norvège périclitent entre les mains des représentans consulaires des royaumes unis, et ils demandent que leur pays ait ses consulats spéciaux. En apparence, il ne s'agit dans cette affaire que d'intérêts commerciaux. Or on n'a pu citer, paraît-il, aucun exemple d'un consul suédois dont un commerçant norvégien eût à se plaindre. On assure aussi que parmi les armateurs consultés sur le projet de création de consulats indépendans, 181 l'ont condamné, que 65 seulement l'ont approuvé. Au demeurant, sur 30 postes consulaires rémunérés, 15 sont occupés par des Suédois, 15 par des Norvégiens, et s'il est vrai que les consulats communs dépendent du ministère des affaires étrangères de Suède, chargé des relations extérieures des deux royaumes, il est bon d'ajouter que, pour toutes les affaires exclusivement norvégiennes, les consuls reçoivent des instructions et des ordres directs de Christiania.

Cependant tous les partis en Norvège reconnaissent qu'il y a quelque chose à faire pour rétablir l'égalité entre les deux pays. Jusqu'en 1891, conservateurs, modérés et radicaux s'accordaient à réclamer l'institution d'un ministère des affaires extérieures commun, qui ne fût incorporé dans le conseil des ministres d'aucun des deux royaumes, et dont le titulaire pourrait être indifféremment Suédois ou Norvégien. La Suède a déclaré que la question des consulats ne pouvait être réglée que par un accord préalable entre les parties contendantes, mais qu'elle ne demandait pas mieux que de se prêter à un accommodement. Ses propositions ont été bien accueillies de tous ceux qui désirent le maintien de l'union ; mais les radicaux ne se sont pas rendus. Ils ont modifié leur programme ; ils ne seront contens que si l'on institue deux ministres des affaires étrangères, indépendans l'un de l'autre, et ils prétendent introduire ce changement dans la constitution par un acte législatif de la Norvège seule, sans entente préalable avec le voisin.

On en a conclu qu'ils n'avaient jamais vu dans la question consulaire qu'un moyen d'agitation politique, qu'ils aspiraient secrètement à secouer un joug qui leur pèse, que ces autonomistes entendent résilier l'acte du 6 août 1815, séparer à jamais ce que le congrès de Vienne a uni. Le docteur Sigurd Ibsen, fils du célèbre dramaturge, a confessé que dans certains cas la bouche ne révèle pas tous les secrets

du cœur, et le poète Björnson n'a pas craint de dire « qu'il fallait dissoudre l'union dans les consciences. » Quelles que soient les intentions inavouées des radicaux norvégiens, ils paraissent déterminés à repousser tout compromis. Le roi Oscar semble avoir compté sur son ascendant personnel pour mettre à la raison le cabinet que préside M. Steen. Le 17 avril, il arrivait à Christiania. On est entré en négociation et on n'a point abouti. Le 22, le ministère a donné sa démission et la crise est ouverte. Les radicaux se sentent-ils vraiment assez forts pour sortir de la légalité et pousser leur pointe ? Sont-ils certains que la majorité du peuple norvégien les suivrait ? Faut-il croire, comme le prétendent les conservateurs, qu'ils rêvent de convertir la Norvège en république indépendante ? S'il en était ainsi, l'Europe aurait un mot à dire et se croirait autorisée à se mêler de cette question. Le malheur est que, l'Europe étant rarement d'accord avec elle-même, les questions dont elle se mêle ne tardent pas à s'envenimer, que la pneumonie se complique bientôt d'une pleurésie.

Le prince Ferdinand de Bulgarie et le roi Alexandre de Serbie ont fait parler d'eux dans ces dernières semaines. L'un s'est marié ; l'autre n'a pas attendu pour sortir de tutelle que l'heure eût sonné. Son coup d'État a causé pendant quelques jours une assez vive émotion. On ne voit pas tous les jours un jeune prince tout occupé en apparence d'achever ses études, de passer avec succès les examens que lui font subir ses professeurs, et qui, pris subitement d'une fièvre de régner, impatient de rompre ses lisières et de se proclamer son propre maître, invite à dîner ses tuteurs devenus incommodes, les fait arrêter en sortant de table, puis se présente dans les casernes, où les soldats l'acclament. Il y avait dans cette entreprise hardie et si bien menée je ne sais quoi de romanesque qui a saisi les imaginations, et on a décidé que ce jeune homme aussi dissimulé que vif était quelqu'un, qu'il faudrait compter avec lui. Bientôt on s'est ravisé, et dans plus d'un endroit on a dit : « Cet adolescent n'est qu'une marionnette. Le coup a été monté par la Russie. »

Il paraît cependant que la mésaventure de M. Ristitch a causé autant d'étonnement à Saint-Pétersbourg que dans les autres capitales de l'Europe. Les journaux russes se sont tus quelque temps, et ils n'ont parlé que pour exprimer une satisfaction mêlée de réserve. On se souvient qu'il y a deux ans, le jeune roi fut accueilli à Péterhof de la façon la plus gracieuse. La Russie lui a toujours témoigné quelque intérêt, et elle n'était pas fâchée de voir les radicaux serbes revenir au pouvoir et remplacer les libéraux qui avaient une tendance marquée à se rapprocher de l'Autriche-Hongrie. Mais on craignait que le roi Alexandre n'eût fait son coup à la suggestion de son père, l'ex-roi Milan, dont on se défie. Jusqu'à plus ample informé, il est permis de croire qu'il s'est

conduit surtout par les inspirations de son ancien gouverneur, dont il a fait son président du conseil, et que M. Dokitch est un habile homme, qui s'entend à ourdir des complots et à monter des drames qui réussissent. M. Ristitch, à qui il faisait ombrage, avait tâché de l'éloigner de son pupille, il avait une revanche à prendre et il l'a prise. Mais ce n'est pas tout de découdre, il faut recoudre, et c'est l'événement qui nous apprendra si cet habile metteur en scène a l'étoffe d'un homme d'État. « En somme, lisait-on dans une feuille russe, puisque nul ne proteste en Serbie, puisque le peuple et l'armée sont contens, il ne reste plus au ministre Dokitch qu'à prouver qu'il est digne de la confiance de son souverain, et nous ne doutons pas qu'il ne sache désarmer par sa modération les partisans des ex-régens et du ministère renversé. » C'est bien là ce qu'il faut souhaiter. Comme l'a dit le sage et vénérable politique qui habite la plus belle prison du monde, le seul moyen de légitimer des actions illégitimes est de rendre de grands services à son pays.

Le mariage du prince Ferdinand avec la princesse Marie-Louise de Parme, célébré le 20 avril à la villa Pianore et béni par l'archevêque de Lucques, a fait dans les villes et les faubourgs moins de bruit que le coup d'État du roi Alexandre. Cette cérémonie avait le caractère d'une fête de famille, mais on n'était pas au complet et certaines absences ont été remarquées. Les journaux nous ont appris que le prince a donné à sa jeune femme une couronne ornée de brillans, de rubis, d'émeraudes et d'un gros saphir. On nous a appris encore que cet heureux événement avait causé une grande joie aux Bulgares, que les rues de Sofia avaient été pavoisées. On ne peut nier que le prince de Bulgarie n'ait réussi, depuis quelque temps, à consolider sa fortune chancelante. On avait dit que ses sujets lui donneraient tant de dégoûts qu'il lâcherait pied; il a tenu ferme. On prétendait aussi que ce prince, qui n'a pas été reconnu par l'Europe, ne trouverait pas à se marier; cette seconde prophétie était aussi fausse que la première. Les Cobourg ne se découragent point; ils ont l'ambition tenace, rien ne les rebute, et leur persévérance est souvent récompensée.

L'omnipotent ministre du prince, M. Stamboulof, assistait au mariage. Il avait eu auparavant l'honneur d'être reçu par l'empereur François-Joseph, et cette audience, facilement accordée, avait tout d'abord échauffé la bile des diplomates russes. Mais, depuis, l'empereur a rendu visite à M. de Giers, de passage à Vienne, et leur entretien, paraît-il, a été fort pacifique et même cordial. Si les hommes d'État viennois ont quelque bienveillance pour les gouvernans bulgares, ils n'auraient garde d'adopter à l'égard de la Russie une politique de provocation. Ils cherchent à gagner du temps, ils se flattent que le tsar finira par se résigner, par accepter le fait accompli. Il n'est

pas de puissance européenne qui ait moins de goût que l'empire austro-hongrois pour les complications internationales. Malheureusement il survient quelquefois des accidens qui déconcertent tous les calculs. Dans le toast que M. Stamboulof a porté au duc de Parme, il lui a promis que sa fille serait respectée et jalousement gardée par les Bulgares; mais il n'a point ajouté que, s'il ne tenait qu'à lui, peu de temps se passerait avant que cette princesse devînt reine. C'est pourtant là sa secrète pensée. Si le prince Ferdinand est un homme tenace, M. Stamboulof est de la famille des audacieux, et, jusqu'à ce jour, l'audace lui a réussi. Il faut se défier des ministres qui savent oser et des princes que rien ne rebute, et la péninsule du Balkan est une boîte à surprises dont personne n'a jamais vu le fond.

Les noces d'argent du roi et de la reine d'Italie ont été célébrées avec beaucoup de pompe et d'éclat. Mais à Rome aussi, on n'était pas au complet, et la joie eût été plus grande encore si la reine d'Angleterre avait quitté Florence pour assister à ces fêtes, et surtout si l'empereur François-Joseph avait pu se décider à profiter d'une si belle occasion pour rendre au roi Humbert la visite qu'il en avait reçue, il y a douze ans. On ne peut tout avoir, et les Romains seraient bien difficiles s'ils n'étaient pas contens. Les contrastes sont la loi de ce monde. Pendant que la Belgique était en proie à de sanglans désordres, la ville de Gand ouvrait son exposition horticole et étalait aux yeux émerveillés des Flamands et d'étrangers accourus de loin la magnificence de ses salons d'orchidées, de ses azalées gigantesques, belles, dit-on, à faire crier. Il y a quelques jours, on ne parlait à Rome que des travaux de la commission des sept, des documens saisis, des cinquante députés qui ont des effets en souffrance, des cabinets qui l'un après l'autre ont puisé largement dans les banques pour les élections politiques, et on déclarait qu'il fallait aller au fond de l'affaire, sans épargner personne. Aujourd'hui on ne parle plus que de fêtes, de défilés de souverains, de cortèges historiques, de festins et de danses. Le parlement avait mis à l'ordre du jour de sa séance du 28 avril la terrible discussion sur les banques. M. Giolitti lui a demandé de la remettre au 3 mai, et le parlement s'est soumis. Ce n'était pas un régal à offrir aux illustres hôtes du Quirinal que d'orageux débats où il n'eût été question que de vilaines choses, qui n'ont rien de commun avec la politique de gala.

On assure, et cela n'a rien d'invraisemblable, qu'en considération de la crise financière et économique que traverse l'Italie, le roi Humbert et la reine Marguerite auraient voulu célébrer modestement le vingt-cinquième anniversaire de leur heureux mariage. Mais comme les particuliers, les rois ne font pas toujours ce qu'ils veulent. Les fêtes du jubilé du saint-père avaient pris le caractère d'une grande manifesta-

tion du monde catholique. On ne pouvait rester sous le coup, il fallait répondre à cette démonstration par une autre, et, à cet effet, adresser des invitations aux puissances étrangères. Pouvait-on se passer de la présence du jeune et puissant souverain qui, en 1888, avait déjà paru au Quirinal et porté un toast « à la Rome intangible ? » Peut-être espérait-on que, pour ménager ses hôtes et ne pas les induire en dépense, il viendrait seul ou presque seul. Vaine espérance ! Il aime à faire grand, il a amené avec lui une suite très nombreuse et, selon toute apparence, bien endentée.

... C'est ce coup qu'il faut, vous m'entendez,
Qu'il faut fouiller à l'escarcelle.

On avait évalué à deux millions les frais de réception ; on craint que cette somme ne soit sensiblement dépassée. Ainsi va le monde, il faut acheter ses bonheurs, il faut payer ses plaisirs.

Les Italiens se sont réjouis et enorgueillis des hommages rendus à leur roi et à leur reine, et la *Gazette officielle* avait raison de dire que la nation avait senti rejaillir sur elle un peu de la gloire de ses souverains. Mais si les Italiens ont comme nous des impressions vives, ils ne se laissent pas gouverner par leurs nerfs, ils conservent la faculté de réfléchir et de calculer. Leur cœur s'échauffe, la tête reste froide. Ce peuple gesticulant et très avisé est rarement dupe de ses enthousiasmes, et, pendant toutes ces fêtes, les réflexions allaient leur train : — « Mériterons-nous l'excommunication, écrivait un publiciste milanais, si nous disons que dix longues journées de réjouissances et un tel luxe de banquets, de revues, de mise en scène, de tournois, de moyen âge, s'accordent mal avec notre situation politique ? » — De son côté, un journal romain, très dynastique, après avoir payé à l'empereur d'Allemagne son tribut de profonde vénération, exprimait le désir que, parmi les fondateurs de l'unité italienne, il se trouvât un homme assez franc, assez hardi pour oser dire respectueusement à Guillaume II : — « Sire, vous nous parlez souvent de vos sentimens pacifiques. Quand viendra le jour où, grâce à vous, vos sujets et vos alliés pourront goûter les bienfaits et les douceurs de la paix ? Jusqu'ici, nous n'en sentons que le poids. »

***.

Un nouveau deuil vient de frapper la *Revue :* nous venons de perdre notre plus ancien collaborateur et ami, M. Charles de Mazade-Percin, de l'Académie française. A l'heure même où il devait donner ici sa chronique accoutumée, tous ceux qui l'ont connu et aimé lui disaient le dernier adieu, et nous avons la très grande douleur d'annoncer à cette place sa mort à ceux qui avaient su apprécier la hauteur de son esprit, son désintéressement, sa loyauté parfaite dans les relations, son courage dans les temps les plus difficiles, et cette belle et longue vie toute de travail et d'honneur.

Il y a près de cinquante ans (15 septembre 1845) que M. de Mazade fit, pour ainsi dire, ses premières armes en commençant ici une série d'études d'histoire et de critique littéraire. En 1852, il fut chargé d'écrire la chronique politique de la *Revue.* C'était une époque difficile où la moindre critique des actes du gouvernement pouvait entraîner la suppression. M. de Mazade trouva le moyen de tout dire, et même de se faire écouter, sans donner prise aux rigueurs de la censure. C'est qu'il avait, avec le respect de sa mission, l'esprit le plus précis et une intégrité parfaite. Quand on se souvient de ces temps, ce n'est pas un petit éloge à donner à un écrivain, qui, chaque quinzaine, était appelé à prendre la plume pour rendre compte de ce qui s'était passé dans l'intervalle.

En 1858, M. de Mazade désira se reposer de sa lourde tâche pour écrire des études variées sur l'Italie, ses hommes politiques, sur la guerre de 1859 et sur bien d'autres sujets ; puis en 1868 il reprit la chronique, pour la continuer sans aucune interruption jusqu'au 15 avril 1893. Entre temps, il ne cessa de composer de nombreux travaux, qui devinrent ensuite des livres, notamment sur *la Guerre de France*, sur *M. Thiers*, sur le *Comte de Cavour*, etc.

Il nous serait difficile, dans cette courte notice, d'apprécier comme il convient ce noble caractère, disons simplement que M. de Mazade fut pour nous l'image la plus parfaite du véritable honnête homme, et que tous nos regrets l'accompagnent dans la tombe.

Un jour prochain nous chargerons quelqu'un de nos collaborateurs de parler plus longuement de M. de Mazade, qui, par sa vie, par l'influence qu'il a exercée, mérite qu'on lui rende un hommage plus complet.

C. B.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les places financières se trouvaient, au milieu du mois, sous l'influence d'incidens politiques assez sérieux, les troubles populaires en Belgique, dont on n'osait affirmer qu'ils ne dégénéreraient pas en révolution, et le coup de tête du jeune roi serbe. Ce second facteur agissait principalement sur les fonds autrichiens, turcs et russes, le premier sur la rente française. Il y a eu à Vienne une journée de véritable panique; à Berlin et à Paris, la tendance a été seulement un peu lourde; à Londres, l'optimisme est resté prédominant. Le mois se termine sur un raffermissement des dispositions, assez marqué à Vienne, peu sensible encore à Paris.

Ces causes de faiblesse ont disparu, celles du moins qui avaient un caractère politique et passager. L'adoption de la proposition Nyssens par les chambres belges a calmé une agitation dont la gravité ne se pouvait plus dissimuler. D'autre part, aucune complication internationale n'est sortie de l'acte d'énergie d'Alexandre Obrénovitch.

D'autres sujets de préoccupation ont surgi en ce qui nous concerne. Les boursiers se sont entretenus du conflit entre les deux chambres, de l'éventualité, improbable, d'ailleurs, d'un cinquième douzième provisoire venant s'ajouter aux quatre déjà votés, du très malencontreux impôt sur les opérations de Bourse, des perspectives fort peu rassurantes ouvertes sur le budget de 1894, d'un déficit annoncé de 150 à 200 millions de francs, de la conversion du 4 1/2, jadis considérée comme devant servir à d'importans dégrèvemens et jugée aujourd'hui nécessaire à l'équilibre du budget.

La rente française, dont les cours reflètent la résultante des impressions tour à tour causées sur la spéculation par tant de mobiles divers, s'est relevée d'abord de 95.80 à 96.50, puis a rétrogradé à 96.05, et se tient maintenant à 96.30. L'amortissable a suivi les oscillations du fonds principal. Le 4 1/2 a monté avec régularité, d'une allure à la fois lente et assurée. De 106.87 il est passé à 107.12. De grands établissemens de crédit s'étaient pourvus de 4 1/2 l'année dernière en prévision de la conversion, et la conviction se répand de plus en plus que l'état du budget ne permettra pas d'ajourner l'opération.

Le voyage de l'empereur et de l'impératrice d'Allemagne à Rome, et la pompe des fêtes célébrées en leur honneur, à l'occasion des noces d'argent du couple royal d'Italie, n'ont valu à la rente de ce pays qu'une hausse de 25 centimes, en partie déjà reperdue. Le 4.34 pour 100 du royaume a été porté de 92.85 à 93.10 et ramené à 92.92.

Depuis longtemps on s'abandonnait, à Vienne, au charme d'une hausse ininterrompue sur les fonds publics, les chemins de fer, les banques. La réforme de la *valuta*, avec les multiples opérations qu'elle exigeait, longuement préparées et habilement exécutées, inspirait à la spéculation viennoise une imperturbable confiance. Un jour vint cependant où, tout le monde ayant acheté et pouvant se dire haussier, il ne fut plus possible de trouver à qui vendre. Il y eut quelques jours d'incertitude. L'affaire serbe survenant, toute la Bourse viennoise prit peur. La panique n'a pas duré, les cours se sont raffermis. Le 4 pour 100 hongrois, dans cette alerte, a conservé une très ferme tenue et se négocie toujours au-dessus de 96. Les Chemins autrichiens et lombards ont gardé également leurs cours du milieu du mois à 2 fr. 50 près pour ces derniers.

La place de Berlin est restée remarquablement calme. Le rouble n'a eu que d'insignifiantes variations; mais les fonds russes se sont raffermis. Le Consolidé a été porté de 97.55 à 98.25, le 3 pour 100 de 77.90 à 78.15, l'emprunt d'Orient de 68.95 à 69.72. L'exercice budgétaire 1892 en Russie a laissé un excédent considérable, au lieu du déficit prévu.

Les fonds turcs ont eu peu de variations. La Banque ottomane et la Banque de Paris et des Pays-Bas ont mis en souscription publique, le 25 courant, 100,000 obligations de 500 francs 3 pour 100 du chemin de fer de jonction Salonique-Constantinople; prix offert : 282.50; intérêt garanti par une subvention annuelle maxima de 15.500 francs par kilomètre gagée sur le produit des dîmes des régions traversées. Les établissemens émetteurs déclarent que l'emprunt a été couvert.

La rente espagnole a reculé de près d'une unité, de 67 à 66 1/4. Cette réaction est assez naturelle après une forte hausse; elle est en outre motivée par une nouvelle tension du change au-dessus de 15 pour 100, par des bilans de la Banque d'Espagne où la circulation fiduciaire apparaît en accroissement, enfin par la lenteur avec laquelle est abordé aux Cortès l'examen du problème financier. La campagne qui avait été entreprise pour l'amélioration des prix des obligations de chemins de fer d'Espagne, et en même temps des actions, a tourné court. Elle était toute fondée sur l'abaissement de l'agio de l'or, et l'agio n'a pas baissé. Le Saragosse, après avoir été porté à 220, a reculé à 195; le Nord de l'Espagne est ramené de 180 à 167.50, les Andalous de 375 à 362.50.

Une reprise assez vive a eu lieu sur la rente portugaise de 22 13/16 à 23 3/4. On attend, à l'ouverture des Cortès, la déclaration des intentions du gouvernement, concernant le règlement de la dette extérieure. Le change s'est détendu et la situation financière du Portugal a déjà fait quelque progrès. Les points faibles sont toujours la circulation fiduciaire excessive, la position de la Banque du Portugal, et le peu de

souci que le gouvernement semble avoir du sort fait aux obligataires de la Compagnie royale des chemins de fer portugais.

Les valeurs argentines se sont réveillées à Londres, sur l'offre faite par le ministre des finances, M. Romero, de payer, à partir du 1er juillet prochain, une somme ronde de 1,500,000 livres sterling annuellement, pendant cinq années, pour le service d'intérêt de toute la dette extérieure nationale de la république, tout amortissement étant suspendu pendant le même temps. L'offre a été transmise par MM. Baring au comité Rothschild et elle sera discutée d'ici peu dans une réunion des porteurs de fonds. On sait que le comité Rothschild, lors de l'arrangement du *moratorium* au début de 1891, avait exigé et obtenu un traitement privilégié pour l'emprunt 1886 et pour le fonds de consolidation 6 pour 100 1891. Si ce privilège est maintenu et étendu à la dette relative aux eaux de Buenos-Ayres, le reste des créanciers ne toucherait pendant cinq ans que le tiers de l'intérêt dû ; s'il ne s'appliquait qu'à l'emprunt de 1886 et au 6 pour 100 de consolidation, les autres créanciers toucheraient 50 pour 100 ; enfin si le privilège est suspendu et que les emprunts soient soumis tous au même traitement, c'est 2/3 de l'intérêt dû que les 1,500,000 livres sterling promis permettraient de payer. On ne désespère d'ailleurs pas à Londres d'obtenir de M. Romero que l'annuité promise soit portée de 1 million 500,000 livres sterling à 1,750,000.

Les sociétés de crédit ont été fort négligées. La Banque de France a été quelque peu offerte de 3,925 à 3,890, le Crédit foncier de 968.75 à 962.50, la Banque de Paris et des Pays-Bas de 673.75 à 666.25, le Comptoir national d'escompte de 505 à 502.50. La Banque d'escompte a repris de 143.75 à 152.50, sur le bruit d'une reconstitution de la Société. La Banque ottomane, après s'être avancée de 601.25 à 607.50, a été ramenée à 600. La Banque des pays autrichiens s'est relevée d'une dizaine de francs à 538.75, le Crédit foncier d'Autriche est resté sans changement à 1,195 environ.

Parmi les actions de nos grandes compagnies, le Lyon a été porté de 1,530 à 1,540, le Nord de 1,857.50 à 1,870, l'Ouest et l'Est ont reculé de quelques francs à 1,091.25 et 960, l'Orléans et le Midi n'ont pas varié. L'action du Gaz a fléchi de 1,397.50 à 1,385, la Compagnie transatlantique de 527.50 à 525, les Omnibus de 1,045 à 1,040, les Voitures de 700 à 680. Cette dernière société ne peut répartir un dividende de 35 francs qu'à l'aide d'un prélèvement important sur la réserve de prévoyance.

Le Suez s'est relevé de 26.25 à 2,671 fr. 25, bien que les recettes réalisées depuis le 1er janvier présentent une moins-value totale de 3,394,000 francs sur celles de la période correspondante en 1892.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

